TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 598 **32 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** — DIMANCHE 25 - LUNDI 26 FÉVRIER 1979

Aggravation de la guerre civile au Tchad

(LIRE PAGE 32 LE REPORTAGE DE PHILIPPE BOGGIO)

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 135 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 30 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 15 din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La guerre sino-vietnamienne

Un avertissement de l'Élysée

Mieux vaut tard que jamais : prenant enfin conscience des dangers qui menacent le monde, diplomates et hommes d'Etat commencent à se préoccuper de la crise sino-vietnamienne. L'affaire a été longuement discutée par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt vendredi à Paris, au cours du sommet franco-allemand. Aucune déclaration commune n'a été publiée, mais l'Elysée a défini un peu plus tard la position française.

On peut regretter les prudences de langage de la déclaration française, qui ne cite aucun pays et se contente de réaffirmer des principes généraux comme « respect scrupuleux de l'indépendance ; intégrité territoriale ; libre disposition de chacun des Etats concernés ; retrait sur la frontière internationale des forces qui l'ont franchie ; respect de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats de la région ». Il est cependant parfaitement possible de traduire en clair le texte diffusé par l'Elysée.

Dans un premier stade, prenant acte du fait que l'intensification de l'offensive chinoise contre le Vietnam en change la nature et en accroît les dangers, la France réclame l'arrêt des combats et le retrait des forces armées chinoises ; ce n'est que dans un second temps que Paris évoque la situation créée au Cambodge par l'intervention vietnamienne et réclame, sans citer ce pays, qu'une solution assurant son « indépendance et son intégrité territoriale » soit trouvée.

En quelques jours, les autorités françaises ont donc durci leur attitude à l'égard de Pékin : alors que la tendance était, au début de la semaine, de renvoyer dos à dos Vietnamiens et Chinois, Paris condamne maintenant implicitement l'offensive chinoise et demande une mesure concrète : le retrait des troupes de Pékin. L'évolution de la position française est parfaitement logique, dans la mesure où l'on se doit de condamner tout recours à l'invasion comme règlement des conflits et dans la mesure également où l'offensive massive lancée par Pékin constitue un pari démentiel sur la passivité soviétique. Y voir le résultat de pressions américaines via le chancelier Schmidt est particulièrement absurde, puisque les Etats-Unis continuent à faire la part égale entre Pékin et Hanoï, mettant sur le même pied l'affaire du Cambodge et la crise actuelle.

On ne peut pas oublier non plus qu'un des grands différends opposant Bonn aux Etats-Unis concerne justement les rapports du triangle Moscou-Pékin-Washington : M. Schmidt a toujours reproché au président Carter, et surtout à son conseiller, M. Brzezinski, de jouer avec le feu en apportant un soutien trop large à la Chine, et en particulier en n'ayant pas découragé plus fermement M. Deng Xiaoping, lorsqu'il était aux Etats-Unis, de se lancer dans une telle aventure. Loin de représenter un alignement sur les positions américaines, l'évolution de la position française marque, au contraire, l'accentuation d'une divergence, accentuation qui pourrait d'ailleurs avoir des répercussions sur les projets de ventes d'armes défensives françaises à la Chine.

Il s'agit là plus que de nuances. Et l'on devrait s'en apercevoir au cours des débats du Conseil de sécurité qui se sont ouverts vendredi soir à New-York. L'ambassadeur américain, M. Young, a réitéré la position de son pays, affirmant notamment que la Chine n'avait pas plus le droit d'envahir le Vietnam que le Vietnam n'en avait d'envahir le Cambodge. Le représentant soviétique, comme on pouvait s'y attendre, a réclamé la seule condamnation de la Chine. Il existe entre ces deux extrêmes toute une gamme de possibilités d'action que les diplomaties, non seulement occidentales mais aussi du tiers-monde, se devraient d'approfondir.

Hanoï refuse de lier le retrait chinois au repli de ses forces du Cambodge

La poursuite de l'opération militaire au Vietnam paraît susciter un début d'inquiétude dans l'opinion chinoise, préparée à une action punitive dont M. Deng Xiaoping vient de rappeler le caractère « limité dans l'espace et dans le temps ». Or les troupes de Pékin semblent poursuivre leur progression, et pourraient forcer au combat les divisions régulières vietnamiennes tenues en réserve près de Hanoï.

Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni, vendredi 23 février, à la demande des Etats-Unis. Le représentant américain, M. Young, a demandé qu'un cessez-le-feu intervienne à la fois au Vietnam et au Cambodge, et que les troupes étrangères se retirent de ces deux pays. L'organe du P.C. vietnamien, le Nhan Dan, *a repoussé, samedi, une telle proposition de « retrait mutuel », affirmant que « les alliés de la Chine ne parlent de l'agression chinoise contre le Vietnam qu'afin de condamner le Vietnam pour une prétendue agression contre le Cambodge ».*

Une certaine inquiétude à Pékin

De notre correspondant

Pékin. — Les informations sur les combats à la frontière sont de plus en plus rares à Pékin. La presse se borne à publier des reportages sur le comportement des populations et l'héroïsme des combattants, qui donnent cependant une image assez curieuse de la situation. Il est surprenant, par exemple, d'apprendre que des paysans ont repris leurs cultures dans le secteur de Shuikou, entre Langson et Caobang, c'est-à-dire à proximité d'un front qu'on croit savoir particulièrement actif.

Inversement, les récits de hauts faits accomplis dans la journée du 17 février par des militaires chinois confirment que les premières heures de l'invasion n'ont rien eu d'une promenade. La défense vietnamienne avait installé le long des axes de pénétration des blockhaus qui paraissent avoir été d'une redoutable efficacité.

Enfin, les témoignages d'habitants révèlent l'existence de différends territoriaux plus ou moins anciens. L'un des cas cités porte sur un peu moins de 3 kilomètres carrés près de la ville de Laocai, dont la chute est incidemment confirmée. Il est à prévoir que ces différends poseront des problèmes délicats lorsque les Chinois décideront de retirer leurs troupes, leur délimitation de la frontière ne coïncidant pas exactement avec celle des Vietnamiens.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 3.)

La crise de la sidérurgie

Déçues par leur entretien avec M. Giraud la C.G.T. et la C.F.D.T. vont durcir leur action

Déçus par les résultats des dix heures d'entretien qu'ils ont eues vendredi 23 février avec le ministre de l'industrie, M. Giraud, les syndicats de la métallurgie sont décidés à accroître la pression sur le gouvernement : la C.G.T. entend donner une plus grande ampleur à une manifestation déjà prévue à Paris, place de l'Opéra, le 1er mars, et à la marche sur la capitale envisagée fin mars ; de son côté, la C.F.D.T. propose de lancer une grève nationale de vingt-quatre heures avant le 10 mars, prélude à une nouvelle grève de plus longue durée. Les cinq fédérations de la métallurgie devraient se rencontrer en début de semaine.

La mesure la plus spectaculaire annoncée à l'issue des entretiens avec M. Giraud — outre l'amélioration des mesures sociales (préretraite) — est la création de « sociétés de reconversion » permettant d'éviter en 1979 la mise en chômage des ouvriers licenciés à Denain et à Longwy.

Outre l'annonce de la création de sociétés de reconversion permettant d'éviter la mise officielle de salariés en chômage et l'amélioration des mesures sociales préparées par M. Robert Boulin, le fait marquant des « entretiens Giraud » demeure l'essai novateur mais ambigu d'une concertation économique entre syndicats et gouvernement.

Ce n'est certes pas la première fois que des organisations syndicales préparent des dossiers industriels et réclament le droit à la parole aux dirigeants de l'économie. F.O. plus que les autres sans doute — sans oublier la C.G.C. et la C.F.T.C. — a jadis insisté, lors de la mise en place des *contrats de programme* avec les fédérations patronales, sur la nécessité d'associer le syndicalisme ouvrier à la politique économique. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont de leur côté souvent présenté dans le passé des réflexions approfondies, à propos de conflits particuliers tels que ceux de Rateau ou de Lip ou plus généraux tels que ceux des charbonnages, des transports ferroviaires, etc. Mais c'est la première fois que, sous la double pression de manifestants et des responsables politiques régionaux (MM. Messmer et Mauroy), le gouvernement et les syndicats engagent une longue discussion d'ordre industriel.

L'ambiguïté de la concertation économique

Le bilan n'est certes pas totalement négatif : le gouvernement a lancé l'idée, avec l'accord des sidérurgistes, d'une formule nouvelle — la société de reconversion — pour ôter « *le masque du chômeur* » à tous ceux qui seront exclus de la sidérurgie ; il a laissé entendre que Longwy ne serait pas rayé de la carte sidérurgique et propose la mise en place de groupes de travail sur le charbon, le fer et la recherche et les aciers fins. De leurs côtés, les syndicats n'ont pas claqué la porte : ils rencontreront les dirigeants des firmes sidérurgiques, ils participeront aux groupes de travail et la C.F.D.T. sur ce point a déclaré, en cours de journée, qu'il s'agissait « *d'avancées intéressantes* ».

Peut-on cependant fonder des espoirs sur un nouveau réalisme du syndicalisme français, celui-ci est-il prêt à s'engager sur la voie de la concertation économique ? Rien n'est moins sûr, car les balbutiements de cette concertation sont, dès le départ, marqués d'une double ambiguïté.

Côté pouvoirs publics, il n'y a pour le moment aucun signe sérieux qu'*ils engagent une négociation* industrielle : comme l'ont déclaré divers syndicalistes, les entretiens sont restés « *très académiques* » et les divers chiffres avancés par le ministre (création d'emplois, investissement) n'étaient pas toujours nouveaux, et quand ils l'étaient demeuraient d'une grande imprécision.

En fait, le gouvernement a joué avec le feu en acceptant de recevoir les syndicats au ministère de l'industrie, l'un des centres de décision de la politique industrielle, alors qu'il savait très bien qu'*il ne pourrait pas aller jusqu'au* bout de cet essai de concertation économique.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 29.)

Violents incidents à Longwy

A la suite de l'évacuation dans la nuit de vendredi 23 à samedi 24 février d'un réémetteur de télévision occupé depuis mercredi soir par des militants C.F.D.T., de violents heurts entre sidérurgistes et forces de l'ordre se sont produits samedi matin à Longwy.

Pendant plus de deux heures, plusieurs centaines de manifestants ont attaqué le commissariat de police, tentant vainement de l'investir. En fin de matinée, la tension restait vive. Plus de deux mille manifestants faisaient face aux forces de l'ordre appelées en renfort pour protéger le commissariat. Le maire de Longwy, M. Porcu, député communiste, a lancé une mise en garde contre la provocation.

De notre correspondant

Metz. — A Longwy, où les discussions entre les syndicalistes et le ministre de l'industrie sont loin d'avoir rassuré la population, il suffisait du plus petit incident pour provoquer des réactions en chaîne. L'évacuation du réémetteur de TV occupé par les sidérurgistes C.F.D.T. et évacué par les forces de l'ordre a agi comme un détonateur. Vers 2 h. 30 du matin, dans la nuit de vendredi à samedi, un groupe d'environ cent cinquante gendarmes mobiles, accompagnés de forces de police, investissait par surprise le réémetteur dans lequel se trouvaient environ cinquante sidérurgistes. Ces derniers, après quelques minutes de discussion, étaient contraints d'abandonner les lieux. Les forces de l'ordre saisissaient alors les diapositives diffusées par les sidérurgistes, et un technicien déconnectait et emportait l'appareil servant à cette diffusion. Apparemment pour éviter tout affrontement, les forces de l'ordre se retiraient très rapidement.

La réaction des sidérurgistes C.F.D.T. ne se faisait pas attendre. A 3 h. 20, un groupe d'environ cinq cents militants se réunissait à Longwy-Bas et décidait de partir à l'assaut du réémetteur.

Une voiture munie d'un haut-parleur circulait à travers les rues de la ville réveillée par les mugissements des sirènes des usines et le tocsin. Un bulldozer était « réquisitionné » et, pour éviter de se faire prendre à revers par les forces de l'ordre, les sidérurgistes déversaient un camion de chaux sur la voie d'accès au réémetteur.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

(Lire la suite page 29.)

Point de vue

L'U.R.S.S. ne peut-elle se dire encerclée?

par GEORGES GORSE (*)

Je me défie de ces gens qui prennent à tout bout de champ des notes, qui confient à un magnétophone ce qu'on leur a dit en privé et qui consignent pieusement les moments jugés « importants » de leur vie. Qu'est-ce qui est important, qu'est-ce qui le deviendra au fil du temps ? Mieux vaut laisser à la mémoire, avec ses infidélités, le soin de faire le tri.

Je regrette pourtant de ne pouvoir aujourd'hui déterminer avec précision la date à laquelle j'eus cette conversation avec le général de Gaulle dans sa traversée du désert. C'était peu après sa retraite et, je le crois, en 1947. J'allais l'entretenir de la situation intérieure de la France lorsqu'à mon étonnement et à ma déception il ne me parla que de l'U.R.S.S. et de la Chine. C'était bien avant que les observateurs les plus perspicaces aient commencé de déceler les failles d'une alliance qui apparaissait alors des plus solides. De Gaulle me dit alors, un peu schématiquement : *« L'U.R.S.S. et la Chine se brouilleront un jour prochain : il faut tout faire pour que ce jour-là les Russes se retrouvent des Européens »*... Je m'aperçois que je viens de dire « des Européens » *parce que c'est à la mode* et que cela me paraît plus courtois. Mais pourquoi mentirais-je ? Ayant l'habitude de dire qu'un chat est un chat, le Blanc un Blanc, le Noir un Noir et *que le Québec est québécois* — que les prudents se voilent la face, — je crois bien qu'il a dit « des Blancs ».

Il est évident que cette affirmation impliquait, dans sa pensée, la nécessité de concevoir la politique de détente et de coopération avec l'Union soviétique qu'il a pratiquée par la suite. Cette suite a également montré, car son réalisme a pu souvent apparaître contradictoire, qu'il n'hésitait pas, bien des années avant les Américains, à reconnaître la Chine populaire, sans attendre qu'elle renie Mao Tse-toung, et à rechercher de ce côté aussi, les voies d'une détente.

Je me suis souvenu ces jours-ci *de cette conversation et je crois* bon de la rapporter. J'avoue que je suis inquiet de voir tant de gens se ruer sur la Chine, dont on nous dit qu'elle s'éveille. Il y a bien des façons de s'éveiller. Peut-être eut-il été plus convenable d'attendre de voir comment évoluait ce grand pays, dont les changements de cap ont été depuis quelques années si impressionnants. Les raisons de cet engouement sont évidentes. Les unes sont mercantiles : il s'agit pour les uns et les autres de se faire place sur cet immense marché. Les autres sont d'ordre stratégiques : il s'agit d'équilibrer la puissance militaire soviétique. M. Nixon l'a dit, à la télévision française, le président Carter ne l'a pas démenti, M. Deng Xiaoping l'a répété, plus agressivement. Je suis heureux de constater que le président de la République a montré un tout autre souci d'équilibre et de prudence.

(*) Député R.P.R., ancien ministre.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

publie aujourd'hui
un supplément de 10 pages

LE ZAIRE CONVALESCENT

(Lire pages 5 à 14.)

Les grands fleuves : la GARONNE

« Le Monde » poursuit aujourd'hui la publication de sa série d'enquêtes sur les grands fleuves. Après l'Orénoque (« le Monde » daté 11-12 février), un fleuve familier, plus modeste et chargé d'histoire : la Garonne.

(Lire page 24.)

AU JOUR LE JOUR

Assurance tous risques

Les dirigeants chinois nous assurent qu'en envoyant des troupes au Vietnam ils ont mesuré tous les risques d'une intervention soviétique. Il s'agit là d'une estimation politique et militaire, dont l'avenir proche nous dira si le risque en question était vraiment mesuré.

Quoi qu'il en soit de ces considérations militaires, il est évident que, sur le plan diplomatique, les gouvernements seront désormais tentés, dans leurs relations avec cette nouvelle Chine qui fait parler le canon, de mesurer tous les risques qu'il y a à risquer de telles mesures.

BERNARD CHAPUIS.

le must de Cartier
Paris

Perfection technique, raffinement esthétique, garantie à vie.

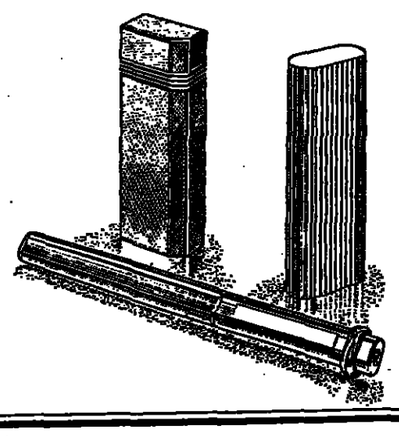

FRANK ZAPPA EN TOURNÉE

Du rock satirique

L'aventure de Frank Zappa est une des plus cohérentes dans sa diversité depuis la création. Il y a maintenant quinze ans, des *Mothers of Invention* et de la dizaine de formules engendrées sous cette appellation aujourd'hui apparemment abandonnée. Synthèse de ce qui a traîné dans les musiques depuis des années, du rhythm and blues au rock, du jazz aux techniques électro-acoustiques et à Varèse, Stockhausen, John Cage, la musique de Zappa a sa propre force, sa propre logique progressive et s'inscrit évidemment dans son temps.

Dans les années 60, Frank Zappa fit, dans ses textes, des commentaires parfois violents sur la société américaine, utilisant la plupart du temps l'arme marxienne de la dérision. Mais tout au long de son aventure, Zappa a utilisé son sens de l'humour dans des compositions de trois minutes comme dans des morceaux s'étendant parfois sur douze ou quinze, vingt minutes et basculant dans la satire, dans des dialogues savoureux, dans des folies et, bien sûr, dans des beaux discours à la guitare. Zappa, comme tous les humoristes, est près de la vie et il élargit, il exagère un peu, il imite les choses qui sont dans nos têtes et que nous n'avouons pas, il joue sur le non-sens et le baroque, il est fin et subtil et il touche un large public. Il est tout entier à sa musique, il a, envers elle, une grande exigence et il est populaire.

Frank Zappa est aussi l'un des musiciens de rock à n'avoir pas senti la nécessité pratique d'un arrêt même si, en cours de route, les ruptures ont été nombreuses.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

NATION

Un échec du marxisme

par ROBERT MISRAHI (*)

LES ouvrages les plus importants ne sont pas forcément les plus faciles. C'est le cas du livre de Arieh Yaari, membre fondateur du kibboutz Ein-Dor, longtemps dirigeant du mouvement de jeunesse kibboutzique Hashomer Hatsair en Israël et en Europe, et plusieurs fois délégué du MAPAM en Europe et, notamment en France (1).

L'auteur part de ce paradoxe ou de ce scandale que constitue, en fait, la réalité nationale aux yeux des marxistes, et il confronte la théorie marxiste et la réalité historique nationale. Tout au long d'un recensement extrêmement riche des doctrines marxistes, des pratiques politiques et des prises de position concrètes des marxistes devant les événements historiques et les mouvements de libération nationale depuis plus d'un siècle, mais aussi tout au long des chapitres politiques qui restituent la pratique colonialiste et répressive de l'U.R.S.S., par exemple, à l'égard de « ses » propres nationalités ou des démocraties populaires, l'auteur démontre avec la plus extrême rigueur l'inadéquation totale des marxistes à l'histoire concrète des sociétés, et l'incapacité où se trouvent les marxistes de rendre compte, par leurs doctrines économistes et réductionnistes, de ce fait politique aussi original qu'universel, aussi tenace que fécond, qu'est la réalité nationale dans la conscience des peuples et des prolétariats.

« C'est l'apparition et l'ampleur historique des mouvements de libération nationale dans les colonies et les demi-colonies du tiers-monde qui ont bouleversé les données pratiques du problème national. Leurs victoires ont démontré la puissance insoupçonnée du facteur national. Avec elles, la nation a émergé de sa soumission historique et de sa subordination théorique. Objet créé par l'histoire, elle s'est affirmée sujet conscient moteur de l'histoire, démiurge de la révolution autant — sinon davantage — que la classe. »

Il faut même aller au-delà de ces simples constatations et dégager les significations impliquées par le divorce (assez vertigineux, il faut bien le dire) entre le dogme marxiste et la réalité effective. *« C'est l'histoire qui a prouvé que la libération nationale n'est pas le résultat de la libération sociale, mais sa condition. Dans tous les conflits internationaux, la conscience de l'identité nationale l'emporte sur la conscience de classe. La théorie des classes — laissée en l'état d'ébauche par Marx, — qui réduit tout, en fin de compte, aux rapports de production, n'a jamais suffi à expliquer le comportement réel des différentes classes, dont le prolétariat. »*

Les ouvriers n'ont pas de patrie...

L'auteur ne se borne pas à observer la réalité politique événementielle (observation dans laquelle il fait preuve de la plus grande perspicacité et de la meilleure information), il fonde d'abord toutes ses analyses politiques sur l'étude critique de la doctrine mère, c'est-à-dire celle de Marx. S'appuyant sur une remarquable connaissance des textes, l'auteur montre que la doctrine pose sans ambiguïté le primat de la classe sur le phénomène politique de la nation, et tombe dans une véritable méconnaissance du fait national. D'ailleurs, le vocabulaire et le langage de Marx ne sont pas fixés d'une façon rigoureuse et le terme « nation » est pratiquement synonyme d'Etat. *« Par suite d'un manque de rigueur dont il y a lieu de s'étonner, Marx ne donne aucune définition de la nation et indique par ce vocable des réalités diverses. Selon les écrits, nation est tantôt synonyme de pays, d'Etat, de classe dirigeante d'une société, ou désigne la société même. »* On sait, d'ailleurs, que les ouvriers n'ont pas de patrie... ou qu'ils perdront leurs illusions et leurs patries : l'avenir appartient, selon Marx, à la société sans classe, sans nation, sans Etat, c'est-à-dire, finalement, sans les déterminations concrètes qui structurent en réalité la vie sociale des hommes et qui sont le résultat de cette vie sociale simultanément économique, politique et culturelle.

Mais les nations existent, même sous les yeux de Marx. S'il ne peut les abolir magiquement, il les distingue et les hiérarchise : il y a de petites et de grandes nations, le rang et la suprématie étant définis par les seuls critères matériels : une grande nation pour Marx, c'est une nation dont l'économie et la technologie sont puissantes. Engels, dans le même sens, fait une question d'honneur de la reconquête, par les Allemands, de la rive gauche du Rhin : il préconise la germanisation de la Hollande et de la Belgique.

C'est que, pour Marx comme pour Engels, les grandes nations doivent primer les petites nations, et absorber les nationalités dispersées, « magma de vestiges ou débris de peuples », comme dit Engels. D'ailleurs, les petites nations sont incapables de se libérer elles-mêmes : l'indépendance de l'Irlande ne viendra pas de Dublin, mais de Londres.

Même la colonisation du monde par la bourgeoisie est, pour Marx et pour Engels, un fait positif et révolutionnaire. *« Par la conquête des Indes, les Anglais ont introduit là-bas la plus grande et sans conteste la seule révolution sociale que l'Asie ait jamais connue. »*

En ce qui concerne la question juive, l'auteur rappelle toutes les études qui, déjà, avaient mis en évidence la distance entre les vues de Marx et la réalité de la nation, de la culture et des populations juives. Mais Arieh Yaari n'affirme pas clairement l'antisémitisme de Marx pourtant largement démontré et reconnu aujourd'hui, par les courants de pensée les plus divers, à l'exclusion des dogmatiques, s'entend.

En revanche, Arieh Yaari n'hésite pas, après avoir montré, textes à l'appui, que le marxisme est fort capable de soutenir les colonialismes, à dénoncer en lui une véritable eschatologie : c'est-à-dire l'annonce de ce qui n'est en réalité qu'un saut imaginaire dans l'avenir insaisissable. *« Par ce saut révolutionnaire, la société future abolira les classes, les divisions nationales, l'Etat. »* Ici, l'eschatologie repose sur la négation de ces réalités finalement fort prégnantes que sont les Etats et les nations.

Transparaît ici un procédé général de Marx, qui est un peu comme le grand principe de la pratique marxiste : résoudre les problèmes par la liquidation. Liquidation des problèmes, liquidation des réalités sociales fondamentales (comme la nation), liquidation des cultures (celles des « petites nations » s'entend), liquidation (politique ou physique) des individus gênants pour la doctrine.

L'auteur conclut sa rigoureuse critique de la pensée de Marx sur la nation par l'idée (qui est à bon droit établie depuis quelque temps) que l'émancipation universelle du prolétariat ne se réalisera pas par la suppression des différentes nations et des différents prolétariats. L'histoire a bien trouvé que c'est le contraire qui est vrai. C'est par la reconnaissance des différentes nations, des différents prolétariats, et des minorités différentes que l'émancipation des travailleurs a quelque chance de se produire.

Le moindre intérêt de cet ouvrage n'est d'ailleurs pas dans sa richesse « questionnante ». Les questions au contraire surgissent comme d'elles-mêmes : qu'est-ce donc, en fin de compte, qu'une nation ? Tradition, mœurs, culture, sont-elles des expressions suffisantes pour définir une si vaste et si profonde réalité ? Que signifie le fait de parler une langue ensemble ? Qu'est-ce que c'est donc, construire une culture ? Et viser un avenir ?

Autres questions, également têtues : Arieh Yaari, après son long voyage, reste-t-il « matérialiste » ? Jettera-t-il aux orties les étiquettes et les orthodoxies, l'idéalisme et le matérialisme ? Contribuera-t-il au progrès de la pensée dans le MAPAM ? N'est-il pas évident que, pour être de gauche et combattre pour le progrès de la liberté dans toutes ses implications concrètes, il n'est pas nécessaire d'être « matérialiste » ni « idéaliste » ? Et si le marxisme n'était plus que l'une des idéologies menaçantes de notre temps, l'un des systèmes dogmatiques aveugles et aveuglants qui renversent la réalité sociale concrète pour l'occulter et la maintenir dans la nuit de l'oppression ?

(*) Auteur de *Marx et la question juive* (Gallimard) et *la Philosophie politique et l'Etat d'Israël* (Mouton).

(1) *Le Défi national : les théories marxistes sur la question nationale à l'épreuve de l'histoire.* Editions Anthropos, vol. 1.

Comment la France fout le camp

par PHILIPPE DE SAINT-ROBERT

NOS dirigeants se défendent chaque jour davantage comme des gens que les attaques touchent au point le plus sensible. Imaginez-vous le général de Gaulle prenant le soin ridicule de répondre à des gens qui l'eussent accusé de ne pas aimer la France ? Ses paroles étaient des actes et ses actes étaient des paroles : aussi le pouvoir ne se justifiait pas, il lui suffisait d'exister. Nous sommes loin de cette cohérence, et de toute cohérence. Au contraire, ce qui frappe dans les propos publics du chef de l'Etat, comme dans les multiples proclamations des sémillants dirigeants de son parti, c'est le manque absolu de sérénité, c'est l'impossibilité de prendre par rapport aux contestations cette hauteur d'attitude et de vue qui est naturelle lorsqu'on est tout ensemble d'accord avec soi-même et avec le peuple dont on assume le destin.

Ce serait un jeu d'enfant que d'ergoter sur les détails, encore que dans les grandes affaires bien des détails donnent les clefs du tout. Car enfin, qui a mis la France en garde contre le péril que la puissance allemande fait courir à la faiblesse française, sinon M. Giscard d'Estaing lui-même dans quelques-unes des suppliques qu'il adressa au pays à la veille des récentes élections législatives ? Pourquoi la question serait-elle sublime lorsqu'elle est posée par lui-même, et odieuse lorsqu'elle l'est par Michel Debré, par Pierre Charpy, ou par votre serviteur ? Pourquoi serait-elle digne lorsqu'elle lui sert, et indigne lorsqu'elle le dessert ? Il est toujours dangereux, pour la vision qu'on veut avoir du monde, de n'aimer que les miroirs qui renvoient ce qu'on y cherche.

Il n'y a évidemment aucune « xénophobie », ni même aucune « germanophobie », à constater que l'Allemagne ne veut aucunement la même Europe que nous et que, compte tenu de son poids spécifique, c'est mettre nos idées en danger de mort que de les engager plus avant dans un système tout prêt à les réduire. On peut ajouter que si le chef de l'Etat était sincère lorsqu'il prétend vouloir la même Europe que le général de Gaulle et Georges Pompidou, il rechercherait pour l'accomplir l'appui de ceux qui les ont soutenus, et non le ralliement de ceux qui, pendant quinze ans, ont effectivement constitué en France un véritable parti de l'étranger s'opposant à tout, et même à notre retrait de l'OTAN.

C'est le bon sens même, et des plus probant. Quant aux « gaullistes » de service dont le chef de l'Etat pense avoir la caution, comme si d'autres de leur espèce n'avaient pas aussi bien cautionné la IVe République, je n'en dirai rien par égard pour leur délicatesse, mais ils me font assez souvenir de ce que Napoléon disait à Montholon dans la solitude de Sainte-Hélène : *« Je ne m'explique jamais comment les Français, si braves sur le champ de bataille, et prodigues de leur vie pour l'honneur d'une remarque, montrent si peu de caractère quand il s'agit de la foi politique. »*

Mais c'est dans presque tous les domaines que le président de la République se révèle embarrassé pour soutenir le sentiment qu'il veut donner. Par exemple, on se rassurerait à tort de l'apparence de fermeté qu'il manifeste à l'endroit des négociations dites SALT 3. La position qu'il affecte aujourd'hui sera intenable parce que lui-même et le général Méry ont subrepticement, en juin 1976, changé tout le discours de la dissuasion française, sur quoi reposait depuis 1958 notre défense nationale, discours qui se définissait à la fois par une conception « tous azimuts » et par une définition exclusive du « sanctuaire national » : personne ne s'y est alors trompé, à commencer par le chancelier Schmidt, qui *« s'est déclaré publiquement satisfait, ajoutant que ce sujet avait été discuté depuis deux ans avec le président de la République »* (Daniel Vernet, *le Monde*, 3 juin 1976).

Giscard otage de Schmidt

Il est donc non seulement clair que notre politique économique est faite à Bruxelles par les Allemands, dont la monnaie est dominante en Europe, mais également notre politique militaire, par intégration de la France au champ de bataille européen et extension prétendue de notre dissuasion à toute l'Europe occidentale (ce qui d'ailleurs nous fait incontinent tomber dans l'incrédibilité que nous avons tant reprochée au parapluie nucléaire américain).

A partir du moment où nous prétendrions couvrir des voisins dont nous ne contrôlons en rien la politique (alors que les Américains peuvent au moins penser qu'ils contrôlent tant soit peu la politique allemande), il faudrait que les Russes nous méprisent ou soient complètement abrutis pour accepter longtemps que la France se tienne en dehors des négociations qu'ils mènent avec les Américains, dont la dissuasion est effectivement ce que, désormais, prétend être la nôtre.

Bref, c'est notre prétention même à couvrir, sous la pression allemande, des pays hors de notre sanctuaire national qui nous intègre, que nous le voulions ou non, dans le système des blocs et dans les pourparlers qu'il sécrète — conséquence naturelle de notre conversion à une défense qui, cela a été affirmé maintes fois, a cessé de se vouloir indépendante pour se dire autonome.

Là encore, il faut reconnaître que les Allemands ont admirablement joué de la méconnaissance que le chef de l'Etat semble avoir des réalités traditionnelles de l'Europe. Chaque jour davantage, M. Giscard d'Estaing apparaît comme une sorte d'otage ou de prisonnier moral du chancelier Helmut Schmidt et de sa politique. C'est seulement deux ans et demi après le retournement de notre « discours de la dissuasion » que de graves conséquences apparaissent, à l'approche des futures négociations SALT 3. De même, toutes les conséquences des prétendues élections « européennes » ne seront pas moins immanquables parce qu'elles seront ultérieures. En sorte que si les Français ne mettent pas très vite de l'ordre dans leur maison, il n'y aura plus de maison dans dix ans.

Métèque et Français toujours

par GABRIEL MATZNEFF

RIVAROL affirme, superbement, que la patrie d'un écrivain est la langue dans laquelle il écrit. Quoique d'origine russe, je puis donc me prétendre aussi français que bien des Dupont-Durand, et c'est cette double qualité de métèque et d'écrivain français qui m'autorise à dire à Guy Hocquenghem que son cruel, étrange et captivant livre *la Beauté du métis* (1), dont le sous-titre provocateur est *Réflexion d'un francophone*, est aussi un livre injuste et parfois intolérable. Flaubert signait volontiers ses lettres : *« Votre excessif »*. Le brûlot anti-français d'Hocquenghem est un libelle excessif.

Hocquenghem s'inscrit dans une grande tradition de la littérature européenne. Médire de leur patrie est, en effet, un des plaisirs les plus subtils de certains de nos aînés. *« En prévision de ma mort*, écrit Schopenhauer, *je fais cette confession que je méprise la nation allemande à cause de sa bêtise infinie, et que je rougis de lui appartenir. »* Nietzsche, pour échapper, lui aussi, à la honte d'être allemand, fait l'éloge du métissage, joue au métèque et s'invente des ancêtres polonais. Byron insulte l'Angleterre et s'installe en Italie ; Tourguenlev brocarde la Russie et prétend qu'il ne peut vivre qu'à Baden-Baden ; Flaubert, coincé en Normandie, raille la France et crie sa nostalgie de l'Orient.

Les écrivains sont si convaincus que la fonction de l'écriture est de subvertir l'ordre en place que lorsque l'un d'eux se met au service de cet ordre il devient aussitôt suspect. Racine paye cher d'avoir été l'historiographe de Louis XIV. Les admirateurs de Dostoïevski affectent d'oublier son enthousiasme monarchiste et mettent l'accent sur l'époque où il conspirait contre le régime impérial. Avoir été persécuté par le pouvoir est, chez nous, un certificat de talent, voire de génie. Tout le monde n'a pas lu Sade, mais chacun sait qu'il a été emprisonné à la Bastille, et cela suffit pour sa gloire.

Que Dostoïevski ait été un nationaliste slavophile et que Cervantès ait défendu son pays à la bataille de Lépante ne gêne pas Hocquenghem, qui les cite élogieusement. En revanche, il ne supporte pas les nationalistes français. Il souffre de cette patrie française qui lui brûle la peau comme une tunique de Nessus. *« Non*, s'écrie-t-il, *cette nation-là ne peut être la mienne. »* Il souhaiterait que la France n'existât pas. *« Je souspire après une France dépecée, morcelée »*, note-t-il. Et de s'exclamer : *« Nous n'avons jamais, hélas ! été conquis. »* Par volonté de dérision, il exige que les typographes composent le mot « france » sans majuscule, comme, en Union soviétique, depuis le règne de Lénine, est composé le mot « dieu ».

Illisible, Bossuet ?

Le portrait que trace Hocquenghem du Français moyen n'est pas tendre. *« Le cafetier du coin, qui dresse son chien contre les Arabes, est fier de la littérature française qu'il ne lit pas. »* Il n'y a pas que les cafetiers qui ne lisent pas, et, avant Hocquenghem, Standhal a écrit que la France est un pays où il est plus important d'avoir une opinion sur Homère que d'avoir lu Homère. On peut toutefois objecter à Hocquenghem que les griefs qu'il fait aux Français ont souvent été formulés, sous d'autres plumes, contre d'autres peuples. Ainsi, par exemple, a-t-il sans doute raison d'accuser la philosophie française de *« marcher vers le professorat d'Etat avec constance et résolution »* ; il doit néanmoins se rappeler que c'est précisément le reproche que Schopenhauer a fait aux philosophes allemands de son temps, en particulier à Hegel, dans son célèbre pamphlet contre la philosophie universitaire.

N'est-ce pas d'ailleurs à un défaut très professoral que succombe Hocquenghem lorsqu'il se met à opérer des classements, à distribuer les bons et les mauvais points ? Quand il soutient que Racine est de la crotte de bique à comparaison de Shakespeare, il n'est pas plus convaincant que ne le serait un jardinier qui prétendrait que la pomme est meilleure que la cerise. Chaque écrivain a sa musique particulière. Apprécier les negro-spirituals n'empêche pas d'aimer le grégorien. On peut exalter Lermontov sans nécessairement abaisser Baudelaire. Et lorsque Hocquenghem affirme avec légèreté que Bossuet est illisible, il prouve seulement qu'il ne l'a guère lu.

Hocquenghem parle admirablement de *« la dureté frivole »* d'une certaine France intellectuelle, littéraire et mondaine. *« Ces gens-là n'ont pas de cœur »*, écrivait déjà Pascal. Hocquenghem est moins heureux quand il part en guerre contre la langue française. Se rend-il compte que ses idées sur la France ne passionnent le lecteur que parce qu'elles s'incarnent dans une belle langue, précise et vibrante ? Les idées, c'est très joli, mais tout le monde a des idées. Un écrivain, c'est d'abord une écriture, c'est-à-dire une sensibilité soutenue par un style. *La Beauté du métis* n'est peut-être pas le livre d'un patriote ; c'est assurément celui d'un écrivain. Mon cher Hocquenghem, métissez en paix ; l'oncle Littré veille sur vous.

(1) *La Beauté du métis*, de Guy Hocquenghem. Edit. Ramsay, 176 p., 46 F.

Réplique à... **...Milovan Djilas**

RÊVE POUR RÊVE

M. Decriem, docteur ès lettres, d'Avignon, nous écrit à propos de l'article de Milovan Djilas, « Une Russie démocratique, mais aussi russe » (le Monde du 13 décembre 1978).

EN premier lieu, je voudrais ici témoigner de mon admiration sincère pour le courage extraordinaire de certains dissidents soviétiques comme Soljenitsyne, Pliouchtch, Sakharov, Boukovsky, j'en oublie certainement, et je pense qu'ils ont droit à la même admiration que les grands résistants français contre les occupants nazis.

Cela fait je ne me trouve que plus à l'aise pour mettre en doute les espoirs, sincères certes mais un peu utopiques, de M. Djilas. Car, enfin, M. Djilas connaît l'histoire de la Russie aussi bien que moi, que dis-je, beaucoup mieux que moi, et alors il doit lui être évident que toute l'histoire russe depuis Ivan le Terrible jusqu'à Leonid Brejnev en passant par Pierre le Grand, Catherine II, bref tous les tsars, ne fut tout au long que la sombre histoire du despotisme, de la bureaucratie, de la méfiance la plus tenace, la plus terrible qu'aucune nation ait jamais connue.

Je sais bien que l'on dit souvent que l'histoire ne se répète jamais de la même façon. J'oserai dire que concernant la Russie, cette nation n'a fait que changer de despotisme, de dictature ; bref, la Russie, si mes souvenirs sont exacts, n'a jamais connu, fût-ce dix années de suite, ce qu'il est convenu d'appeler un régime démocratique pluripartiste. *Là où il y a un parti unique qui décide de tout, en effet, comment pourrait-on parler de démocratie !*

Qu'une telle fatalité ait fait que le malheureux peuple russe n'a jamais connu quelques années de démocratie et de liberté, cela demande réflexion, et je suis étonné qu'à mon humble connaissance aucun historien n'ait jamais consacré un ouvrage important à cette question.

On en vient à se demander s'il n'y a pas dans l'esprit, l'âme, la mentalité du peuple russe quelque chose qui fait *que la vraie démocratie n'arrive pas à s'enraciner dans le sol russo-soviétique*, les rares épisodes démocratiques n'étant au fond que des moments très courts pendant lesquels un despotisme qui vient de se terminer est sur le point d'être remplacé par un autre.

Il est vrai que bien des pays et des peuples se trouvent dans le même cas. La vraie démocratie pluripartiste parlementaire est très rare : la Russie n'est pas une exception et j'avoue être sceptique quant au rêve d'une « Russie démocratique, mais aussi russe ». D'ailleurs, avec le mélange des peuples de l'U.R.S.S. comment peut-on parler de peuple russe ? Qu'on le veuille ou non l'U.R.S.S. existe bien et je n'y vois pas l'ombre d'un espoir de démocratisation. En revanche, il me semble que la Chine se prépare à une transformation qui, avec le temps, la rapprochera de notre conception parlementaire occidentale. Ainsi, par un paradoxe dont l'histoire est souvent fertile, il se pourrait que, à la longue, même la Chine (pourtant depuis toujours symbole du despotisme oriental selon Marx) puisse rattraper l'U.R.S.S. dans la voie de la démocratisation, voire dans un siècle la dépasser. Rêve pour rêve, je ne crois pas le mien plus utopique que celui de M. Djilas.

هكذا من الاصل

Le Monde

EN POURSUIVAN

Les Chinois pourraien le gros des fo

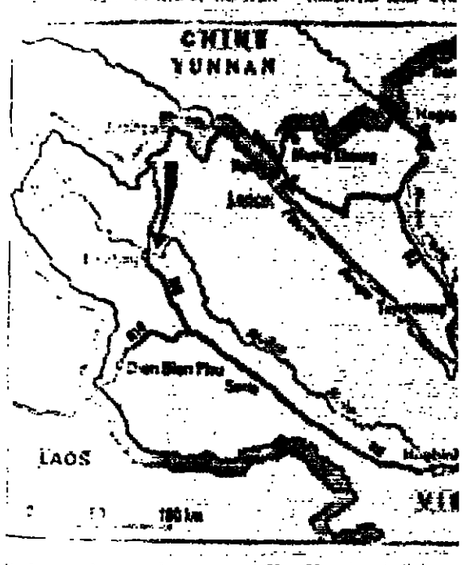

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

EN POURSUIVANT LEUR AVANCE

Les Chinois pourraient chercher à affronter le gros des forces de Hanoï

Tandis que les nouvelles sur la situation militaire le long du front sino-vietnamien demeurent confuses, Pékin a démenti samedi 24 février les informations, en provenance de Bangkok, selon lesquelles l'aviation chinoise aurait bombardé Haïphong, principal port vietnamien. Ce bombardement n'avait pas été annoncé par Hanoï. D'autres sources à Bangkok ont aussi fait état du mouvement d'environ trente mille soldats vietnamiens qui auraient quitté le Cambodge pour rejoindre la frontière chinoise.

A Washington, les services de renseignement américains ont confirmé vendredi que l'Union soviétique avait commencé à acheminer par avions gros porteurs, de l'armement vers le Vietnam. — (Reuter.)

De nos envoyés spéciaux

Hongkong. — Suivant les deux *grands couloirs traditionnels* des invasions Han et mongoles venues du Nord, les divisions chinoises progressaient vendredi 23 février vers les plaines du fleuve Rouge, où les *attendent* les *divisions* d'élite et une grande partie de la force aérienne du Vietnam, concentrées autour de Hanoï.

De toute évidence, les Vietnamiens n'entendent laisser à leurs ennemis ancestraux ni le choix du terrain ni celui de la tactique. Selon une stratégie éprouvée au cours des siècles, et qui leur a *souvent réussi*, les dirigeants vietnamiens laissent s'enfoncer leurs adversaires tout en freinant leur avance au prix de violents combats. Si leurs objectifs ne sont pas atteints, les Chinois sont donc contraints, pour provoquer leurs adversaires, d'abandonner les bastions montagneux des zones frontalières et d'étirer leurs troupes et leur logistique de plus en plus loin de leurs bases arrières du Guangxi et du Yunnan.

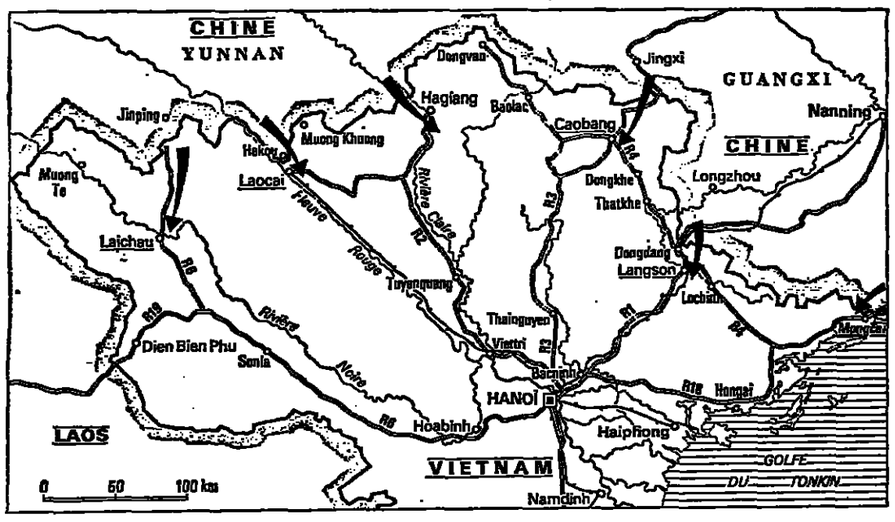

Au quatorzième siècle, le général Tran Hung Dao, héros de la résistance contre les envahisseurs mongols, définissait ainsi la stratégie vietnamienne : « *Les milices comptent sur le plus grand nombre. Il faut faire le contraire et opposer le plus court au plus long. C'est là notre habileté. Si l'ennemi lance un assaut violent comme le feu et la tempête, il est facile de le battre ; mais s'il fait preuve de patience, comme le fait le ver à soie grignotant la feuille du mûrier, et qu'il ne recherche pas une victoire rapide, alors il nous faut trouver les meilleurs généraux et élaborer une tactique appropriée, comme aux échecs.* » *Un siècle plus tard*, devant faire face à une double percée de l'armée des Ming descendue par les routes du nord et de l'est — comme c'est le cas aujourd'hui — l'empereur vietnamien Le Loi, après avoir longtemps retenu ses troupes, avait fait porter toute sa contre-attaque sur la colonne la plus puissante. La défaite de celle-ci avait entraîné la retraite de l'autre.

En l'an 1979, les adversaires réagissent et se déterminent toujours en fonction de ces schémas historiques. Après maintenant une semaine d'une « contre-attaque » des Chinois que Pékin affirmait « limitée », leur tactique semble plus claire.

On en fait à Hongkong deux analyses, qui ne sont pas forcément exclusives. *La première met* en évidence le fait que, après avoir pénétré assez aisément à la fin de la semaine dernière en territoire vietnamien, les Chinois *se sont apparemment trouvés devant* un dilemme. Pris par surprise, ou délibérément, les Vietnamiens leur avaient opposé une résistance moins forte qu'on pouvait s'y attendre, engageant surtout dans les combats les forces régionales (sept divisions) et la milice, mais peu de troupes régulières. Si « *infliger une punition à Hanoï* » était vraiment l'objectif de Pékin, l'opération était ratée, puisque le Vietnam n'exposait pas ses forces principales au « châtiment ». Se retirer dans ces conditions équivalait pour Pékin à perdre la face.

La théorie du « piège »

N'ayant pas trouvé le contact réel avec les forces régulières vietnamiennes, les Chinois ont apparemment d'abord attendu que celles-ci viennent les déloger des montagnes. *D'où la « stabilisation »* du front enregistrée *mardi* et mercredi. Rapidement, les Chinois se sont sentis dans une impasse. Ne pouvant reculer, *ils ont décidé* d'aller chercher les troupes vietnamiennes dans les plaines et ce fut le déferlement de ces derniers jours. Mais, ce faisant, alors que le conflit pouvait rester *limité tant qu'il ne s'agissait* que de combats de frontières, la nouvelle offensive chinoise lui donnait une toute autre envergure : Pékin prenait le risque d'une intervention soviétique.

La seconde hypothèse est que, d'entrée de jeu, les Chinois avaient des objectifs précis. La stabilisation du front n'était alors qu'une *pause dans l'offensive* permettant de regrouper les forces et d'attendre les renforts.

Dans les deux cas, la tactique chinoise repose sur le calcul que l'Union soviétique n'interviendra *pas, comme ce fut le cas pour* Pékin dans l'affaire du Cambodge. Les Soviétiques peuvent certes avoir le désir de donner eux aussi une leçon aux Chinois, *mais* la plupart des analyses, à Tokyo et à Hongkong, estiment que Moscou préférerait prendre l'initiative où et quand elle le voudra et non répondre à une *« provocation »*, dont le *moment* et le terrain ont été choisis par Pékin.

L'absence jusqu'à présent d'affrontements décisifs entre les troupes d'élite vietnamiennes et les forces chinoises explique peut-être la retenue de Moscou et la confiance que manifestent toujours les diplomates des pays de l'Est à Pékin dans la capacité des Vietnamiens de se défendre. En fait, il semble que les Soviétiques, tout en se préparant à dévoir intervenir, comptent sur une riposte vietnamienne qui infligerait de lourdes pertes aux Chinois. D'où l'idée, développée notamment par la presse yougoslave, du « piège » où seraient en train de tomber les troupes chinoises en descendant dans les plaines.

En dernière analyse, au-delà des justifications idéologiques, la guerre sino-vietnamienne, qui risque d'avoir des développements très graves, s'inscrit dans une continuité historique que les changements politiques intervenus depuis la fin du siècle dernier n'ont pas modifiée. Après plus d'un millier d'années de domination chinoise sur le Vietnam, pas plus hier qu'aujourd'hui la Chine ne supporte d'avoir pour voisin un pays qui ne soit pas dans sa mouvance. Le Vietnam étant d'ailleurs logé à la même enseigne en ce qui concerne ses rapports avec le Cambodge, « annexé » pour des raisons analogues dans lesquelles la politique était sans doute moins déterminante que des antagonismes ancestraux. Le Laos est apparemment dans une situation semblable.

C'est, en fait, leur conception du monde ancestral qui semble inspirer encore aujourd'hui les Chinois. Fait symptomatique de cet état d'esprit : la presse non communiste de Hongkong (sauf celle contrôlée par Taïwan) défend en général la « juste cause » de Pékin, avec des accents plus chauvins qu'idéologiques.

R.-P. PARINGAUX et PHILIPPE PONS.

Moscou intensifie sa campagne antichinoise auprès des Occidentaux et du tiers-monde

De notre correspondant

Moscou. — Alors que les combats à la frontière sino-vietnamienne se poursuivent depuis plus d'une semaine, les dirigeants de Moscou se contentent de répéter avec constance la déclaration du *gouvernement* publiée le *dimanche* 18 février. C'est ce que viennent de faire encore M. Andropov, chef du K.G.B., et M. Oustinov, ministre de la défense. Selon le premier, « *la position léniniste internationaliste de l'U.R.S.S.* » s'est exprimée dans son appel à la Chine de retirer ses troupes. Pour le second, la déclaration du gouvernement est, en elle-même, « *un avertissement sérieux* » à Pékin.

Les dirigeants pourront-ils maintenir longtemps encore cette position prudente si le conflit s'aggrave ? On se le demande à Moscou, où la radio a déjà évoqué la « *punition* » qui devrait être infligée aux dirigeants chinois. La *Pravda* donne, samedi 24 février, des citations du journal yougoslave *Politika* : « *Moscou fait preuve de patience. En même temps, à Moscou, il ne fait aucun doute pour personne que l'U.R.S.S. peut, à n'importe quel moment, accorder au Vietnam une aide militaire (...). L'U.R.S.S. peut choisir n'importe quelle méthode pour « punir » la Chine. On ne peut éviter un tel risque qu'en cas de retrait préalable des troupes chinoises du Vietnam.* »

Dans son ordre du jour publié à l'occasion du soixante et unième anniversaire des forces armées, le maréchal Oustinov a fait allusion à la défense des « *frontières sacrées de la communauté socialiste par les armées du pacte de Varsovie* » et il a averti « *tous ceux qui aiment jouer avec le feu et brandir les armes, qu'ils se trouvent à l'Ouest ou à l'Est* », que les forces armées soviétiques avaient atteint « *un niveau élevé garantissant de régler avec succès tous les problèmes posés par le parti et par le peuple* ».

Mais, jusqu'à présent, les manifestes de solidarité avec le Vietnam, qu'ils émanent d'organisations ou de simple individus, parlent d'accorder à Hanoï une « *aide fraternelle* » qui implique des *livraisons de matériel militaire*, en cours depuis longtemps déjà, mais n'emploient pas l'expression « *devoir internationaliste* » utilisée en 1968 pour justifier l'*intervention armée en Tchécoslovaquie*.

Pour le moment, l'U.R.S.S. cherche surtout à exploiter le conflit auprès des Occidentaux et des pays du tiers-monde, notamment des non-alignés, pour tenter de retourner à son profit une situation diplomatique qui n'avait cessé de se dégrader depuis la *tournée en Europe de M. Hua* Guofeng et la signature du traité nippo-chinois. Elle cherche à exploiter la guerre entre Pékin et Hanoï pour démontrer que les *critiques qu'elle a toujours formulées* contre la politique chinoise n'étaient pas seulement des artifices polémiques. Avec l'entrée des Chinois au Vietnam, Moscou peut estimer que « la vie a tranché » en faveur de ses thèses.

« *L'agression chinoise contre le Vietnam est un témoignage réel de l'hégémonisme de Pékin*, a déclaré M. Andropov. *Elle montre combien sont fausses et hypocrites les déclarations des dirigeants chinois sur la lutte contre un « hégémonisme » imaginaire sur lequel ils ont épilogué longuement ces derniers temps* » (référence transparente à l'accusation d'hégémonisme portée contre l'U.R.S.S.). Elle doit ouvrir les yeux à « *ceux qui se leurraient, volontairement ou non*, écrit l'hebdomadaire *Temps nouveaux*, *à ceux qui avaient foi dans les vagues promesses et la faconde grandiloquente des dirigeants chinois, à ceux qui cherchaient à justifier l'ingérence de Pékin dans les affaires du Kampuchéa* ». Seuls, « *les ennemis de la paix, les gens malhonnêtes ou les sots* » peuvent aujourd'hui encore accepter les arguments de Pékin.

Vis-à-vis des Occidentaux, les Soviétiques avancent deux séries de considérations :

● En vendant des armes et des techniques modernes à la Chine, l'Ouest renforce la tendance à la militarisation et se fait donc objectivement complice de l'agression contre le Vietnam.

● Il est illusoire de penser qu'en intégrant la Chine dans les relations internationales on l'amènera à plus de raison. L'expérience récente a, selon les Soviétiques, prouvé le contraire. Les dirigeants chinois se sont réconciliés avec le Japon et les Etats-Unis. Ils ont été reçus avec tous les honneurs en Europe, en Amérique et en Asie. Ce n'était pas pour apporter leur contribution à la politique de détente, mais pour assurer les arrières de leur politique aventuriste.

Vis-à-vis du tiers-monde, les Soviétiques mettent surtout l'accent sur les revendications territoriales de Pékin. L'attaque du Vietnam, qui reproduit l'agression contre l'Inde en 1962, ne serait qu'un prélude, estiment-ils, à des actions généralisées. Sous le titre significatif « *20 000 kilomètres de provocations* », l'hebdomadaire *Temps nouveaux* énumère cette semaine tous les pays vis-à-vis desquels Pékin aurait des revendications territoriales : Afghanistan, Birmanie, Boutan, Inde, Laos, Népal, Thaïlande, Vietnam.

La cible de la diplomatie soviétique est essentiellement l'Inde. En rappelant le précédent de 1962, Moscou met en garde New-Delhi contre une tentative de rapprochement avec Pékin. Si les Soviétiques sont mécontents du voyage en Chine du ministre indien des affaires étrangères, ils vont utiliser au maximum, lors de la prochaine visite de M. Kossyguine en Inde, le conflit sino-vietnamien pour regagner les faveurs du gouvernement Desai.

DANIEL VERNET.

LA FRANCE RÉCLAME LA CESSATION DES COMBATS ET LE RESPECT DES FRONTIÈRES INTERNATIONALES

Voici le texte de la déclaration faite vendredi après-midi 23 février par le porte-parole de l'Elysée :

« Le gouvernement français suit avec une préoccupation croissante les événements qui se déroulent aux confins sino-vietnamiens.

» La France, qui n'a cessé depuis un an d'exprimer son inquiétude devant la montée des périls dans le Sud-Est asiatique, se voit aujourd'hui confirmée dans la conviction que le retour à la stabilité et à la paix dans cette région passe nécessairement par le respect scrupuleux de l'indépendance, de l'intégrité territoriale et de la libre disposition de chacun des Etats concernés.

» Elle considère que, dans cet esprit, la cessation des combats et le retrait sur la frontière internationale des forces qui l'ont franchie doivent intervenir sans tarder.

» Elle considère également que seule une solution assurant aux Etats de la région le respect de leur indépendance et de leur intégrité territoriale dans le maintien de relations de bon voisinage est de nature à garantir durablement le rétablissement d'un ordre pacifique en Asie du Sud-Est.

» C'est dans ce sens que le gouvernement français déploiera tous ses efforts aussi bien dans les instances internationales que dans ses rapports bilatéraux avec les Etats concernés. Pour la France, cette action répond à sa conception des relations internationales, et en particulier à son attachement à la détente mondiale, qui constitue une donnée fondamentale et permanente de sa politique. »

Une certaine inquiétude à Pékin

(Suite de la première page.)

Sur le plan politique, le silence se prolonge. Le comité de l'Assemblée nationale a terminé ses travaux vendredi — soit vingt-quatre heures plus tard que prévu initialement, — mais Chine nouvelle ne signale pas qu'il y ait été question du Vietnam.

Vendredi également, M. Deng Xiaoping a répété devant le président de la Commission européenne, M. Jenkins, que l'action de la Chine serait *limitée dans l'espace et dans le temps, que cela devait être « évident pour tout le monde »* et que les troupes chinoises se retireraient dès que leur mission aurait été accomplie. Il n'a pas précisé en quoi consistait cette mission et il s'est borné à rappeler que l'intention de Pékin était de « *punir* » le Vietnam.

Ces explications sont un peu sommaires, non seulement pour les *observateurs étrangers*, mais aussi pour l'opinion chinoise. Un *dazibao* apparu vendredi soir au carrefour de Xidan, critique toute l'opération et affirme que la Chine, tout en soutenant le Cambodge par tous les moyens, aurait dû s'abstenir de porter la guerre en territoire vietnamien. Le prix d'une telle guerre est trop élevé, ajoutent les auteurs qui se présentent comme « *des travailleurs de l'Etat* » et la politique extérieure de la Chine ne devrait viser qu'à lui assurer le plus vaste « *soutien international* ». Enfin, le même *dazibao* souhaite que « *le pouvoir de décider de la guerre revienne au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire* ». Ce dernier point est une critique implicite de M. Deng Xiaoping qui, de bout en bout, a assumé les principales responsabilités dans cette affaire.

Pékin est le théâtre d'opérations d'intoxication assez subtiles et assez diverses pour que ce genre de document *soit accueilli avec beaucoup* de prudence, sinon de méfiance.

Ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion informée n'a accepté, après y avoir été préparée, que le principe d'une opération rapide, « punitive » certes, mais présentant le minimum de risques, comportant le retrait à bref délai des forces chinoises, le tout au coût économique et diplomatique le plus modeste. Voici plus de huit jours que les combats sont en cours et, dans les conversations privées, on admet qu'il est temps de se

(Dessin de KONK.)

demander si l'on demeure dans les limites de ce schéma initial. M. Deng Xiaoping a beau parler d'« *opération limitée dans le temps et dans l'espace* », des doutes commencent à naître lorsqu'on apprend que les forces chinoises poursuivent leur avance.

Sans doute ne faut-il rien dramatiser, *mais il est certain que, dans* un pays à qui l'on a répété depuis des mois qu'il devait concentrer toutes ses énergies sur la modernisation de l'économie, l'hypothèse d'un conflit prolongé n'a rien de populaire. L'intérêt que le peuple porte à la paix ne pourrait être plus sincère : l'amélioration de son niveau de vie en dépend. Il est naturel qu'il éprouve quelques inquiétudes, dans ces conditions, devant une aventure dont les objectifs sont aussi peu clairement définis. C'est à ces préoccupations que le gouvernement tarde étrangement à répondre. Tout aussi surprenant, sinon révélateur d'un embarras trop évident, est le mutisme observé à Pékin sur les opérations diplomatiques en cours au Conseil de sécurité où Pékin a cessé en quelques jours d'avoir le beau rôle.

ALAIN JACOB.

PETER STUYVESANT — PAQUET BLEU
(5,5 mg de goudrons/0,42 mg de nicotine)
fini la pénurie : de nouveau disponible dans tous les débits
AMERICAN CIGARETTE COMPANY

ASIE

LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE

L'U.R.S.S. ne peut-elle se dire encerclée ?

(Suite de la première page.)

D'éminents spécialistes (on passe aisément pour « spécialiste » en France quand on parle de régions que nul ne connaît vraiment : j'ai failli moi-même l'être pour le Moyen-Orient...) affirment que la Chine est encerclée ou du moins a le sentiment d'être encerclée, ce qui explique et justifie ses réactions ou ses actions. La géographie montre que ce n'est pas évident. Qui encercle qui ?... Sur la carte du monde, on peut tracer tous les cercles que l'on veut, mais, comme le disait Malraux pour la politique française, le centre n'est nulle part. Les Russes n'auraient-ils pas le droit à leur tour de se juger encerclés ? D'un côté la Chine, dont tout montre qu'on l'aidera à s'armer, le Japon qui a signé un traité avec la Chine, l'Amérique au loin. De l'autre l'Europe, dont on a tout lieu de penser que l'intégration voulue par certains s'étendra au domaine militaire. Tout dépend du point de vue. Ce que nous baptisons « rideau de fer », les Russes l'ont longtemps appelé « cordon sanitaire » et nous ne saurions sous-estimer l'impression que pendant des années ils en ont ressentie.

C'est seulement en février 1956 que Khrouchtchev, considérant que *« les Etats capitalistes ne sont plus en mesure d'encercler l'Union soviétique, ni de la détruire »*, concluait à la nécessité d'une *« coexistence pacifique »* entre pays à régime sociaux et politiques différents. C'était au lendemain de la crise de Suez, qui permettait le premier rapprochement américano-soviétique. La rupture du fragile équilibre qui s'était réalisé amènera-t-elle les Russes à réviser leur position ?

Quoi qu'en disent ceux qui, n'ayant pas le courage de combattre chez eux le communisme, se rattrapent en s'en prenant à tout bout de champ à l'U.R.S.S., c'est un fait que depuis une vingtaine d'années l'Union soviétique ne s'est pas présentée comme une menace pour la paix générale. Certes, par Cubains interposés, elle a poussé ses avantages çà et là, par exemple en Afrique, lorsqu'il se constituait une zone molle et de moindre résistance. A l'inverse, elle s'est vu évincée d'Indonésie, du Soudan, de Somalie, du Zaïre, de Guinée, d'Egypte. Certes, il est fâcheux que ce soit par une invasion étrangère que le Cambodge ait été « libéré » : mais qui peut sincèrement verser des pleurs sur l'abominable régime qui sévissait au Cambodge ?

Quant à l'Iran, il me paraît plus que douteux que l'U.R.S.S. ait sérieusement encouragé l'installation, à ses frontières, d'une République islamique chiite, alors qu'elle a lieu d'être préoccupée par le réveil national et religieux des communautés musulmanes soviétiques à démographie galopante. Certes, le gouvernement soviétique se fait un tort considérable dans l'opinion publique mondiale en refusant à tel ou tel de ses citoyens le droit de quitter son territoire, et cela est évidemment blâmable. Mais il constate que les accords d'Helsinki renforcent partout la pression des dissidents et qu'il fait les frais de la détente : ce pays d'ordre, dont les structures sclérosées sont toujours sur le qui-vive, ne peut que s'inquiéter. Bref, les accords sino-américains ne sont pas arrivés à point nommé pour faciliter la détente.

∴

Les mêmes spécialistes présentent la Chine comme une puissance strictement pacifique par vocation. Rappelons seulement qu'en 1959, les troupes de Pékin occupèrent le Tibet. Quelques années plus tard, elles affrontèrent l'Inde pour lui enlever l'Adsaï-Chin où passe la route reliant le Xinjiang au Tibet. En mars 1969, ce furent les incidents frontaliers sur les rives de l'Oussouri en Mandchourie, dont la responsabilité était au moins partagée...

Les réactions soviétiques aux derniers événements ont été jusqu'ici très mesurées. Ce serait pourtant une erreur que de mésestimer l'importance des réactions que pourrait engendrer la peur, dans un pays qui s'était cru délivré de la hantise de l'encerclement.

Je ne prétends ni défendre la politique soviétique ni être aveugle devant les perspectives exaltantes qu'offre au monde l'ouverture de ce très grand pays qu'est, à tous égards, la Chine. Je pense seulement que, dans un monde où l'esprit de Yalta meurt de vieillesse et où les cartes politiques se redistribuent, nous avons le devoir d'être prudents et vigilants. Plus que jamais, l'intérêt de la France nous commande de garder les mains libres et de ne pas être engagés malgré nous, en Asie ou en Europe, dans des aventures où nous aurions beaucoup à perdre.

GEORGES GORSE.

Chine

DES JEUNES GENS AUX CHEVEUX TEINTS...

Tous les Chinois ne se sentent pas exclusivement motivés par la « contre-attaque » au Vietnam ou par les « quatre modernisations » du pays prônées par M. Deng Xiaoping. Certains, apparemment, *« ne pensent qu'à ça »*. Témoin cette affiche placardée sur le *« mur de la démocratie »* de Pékin, habituellement destiné à la dénonciation de la *« bande des quatre »* ou à la défense de libertés autres que la *« liberté sexuelle »*. Son auteur demande que 1979 soit *« l'année de l'ouverture sexuelle »*. *« Il faut,* ajoute-t-il, *balayer l'idéologie féodale, réaliser la modernisation du mode de vie. »* Le texte s'agrémente de mots en anglais ou en transcription phonétique chinoise, tels que *« ouverture sexuelle okay ! »*, *« nudité okay ! »*.

Cette perversion de la morale socialiste — signale l'A.F.P. — n'atteint pas seulement la capitale. La radio de Shanghaï — la plus grande ville du monde — a dénoncé, le 9 février, ce qu'elle a appelé pudiquement *« un phénomène qui a attiré notre attention »*. *« Dans les rues, certaines personnes vendent ouvertement des photos pornographiques et des jeunes gens, aux cheveux teints en blond et qui se sont fait des permanentes, flirtent ou marchent de façon efféminée. La nuit, dans certaines ruelles, les gens entendent de la musique démoralisante* comme Nuit de Chine. Des *studios de photographie présentent des images de femmes aux seins nus pour attirer les clients. Les masses sont très mécontentes. Mais certains camarades ont des idées différentes, affirmant qu'il s'agit de questions mineures. »*

Un changement agréable

« Améliorer la vie est une ambition qui doit être encouragée », écrit un nommé Wang Han dans le quotidien local *Wenhuibao*, cité par Radio-Shanghaï, *« car cela reflète un changement agréable après la chute de la « bande des quatre ». Mais le phénomène de jeunes gens aux cheveux teints montre que certains regardent comme belles des choses curieuses, anormales, vulgaires et dégoûtantes ». « Les photos qui reflètent un mode de vie socialiste prospère sont positives et* doivent être encouragées. *Mais les photos de femmes aux seins nus n'ont rien à voir avec l'esthétique. »* Et le journal de conclure étrangement : *« La dialectique matérialiste demande que nous examinions chaque question de tous les côtés. »*

M. Peng Zhen est nommé président d'une commission « chargée d'assurer la démocratie »

Le comité permanent de l'Assemblée chinoise a approuvé vendredi 23 février un remaniement ministériel qui touche une douzaine de postes techniques. M. Peng Zhen (Peng Chen), ancien maire de Pékin, et une des principales victimes de la révolution culturelle, a d'autre part été nommé président d'une commission nouvellement créée et chargée d'aider le Parlement chinois à renforcer le système légal, *« pour assurer la démocratie »*. M. Peng Zhen avait été réhabilité en janvier.

On apprend d'autre part de source diplomatique à Pékin que la veuve de l'ancien chef de l'Etat Liu Shaoqi (Liu Shao-chi), réhabilitée en même temps que M. Peng Zhen, a été nommée directrice adjointe de l'Institut de langues étrangères de la capitale. Mme Wang Guangmei (Wang Kuang-mei), qui est née aux Etats-Unis, était traductrice avant la révolution culturelle.

Remaniement ministériel

Le remaniement ministériel, qui a, estime-t-on à Pékin, pour but de renforcer le programme de modernisation du pays, a fait entrer plusieurs personnalités nouvelles au gouvernement, tandis que plusieurs ministres sont écartés. L'actuel ministère de l'agriculture et des forêts est divisée en deux : M. Huo Shilian prend le portefeuille de l'agriculture et M. Luo Yuchuan celui des forêts. M. Yang Ligong, ancien ministre, est chargé d'un nouveau ministère : l'outillage agricole.

M. Wang Lei devient ministre du commerce intérieur en remplacement de M. Yao Yilin, qui ne reçoit pas une nouvelle affectation, de même que l'ancien titulaire du ministère des communications, M. Ye Fei, qui cède son poste à M. Zang Chen. M. Cheng Tianxiang est promu à la tête du septième ministère de l'industrie mécanique (comprenant le programme de construction de missiles téléguidés) à la place de M. Song Renqiong. Mme Jiang Nanxiang remplace M. Liu Xiyao à l'éducation. Le ministère de la conservation des eaux et de l'énergie est scindé entre son ancien détenteur, M. Jian Zhenying, désormais responsable de la conservation des eaux, et M. Liu Lianbo, nommé ministre de l'énergie. En outre, un vice-premier ministre, M. Wang Renzhong, est chargé du ministère de la commission de l'agriculture.

Enfin, M. Kong Yuan est nommé sous-secrétaire général du comité permanent de l'Assemblée, M. Zheng Shaowen vice-président de la Cour suprême et M. Chen Yangshan procureur général adjoint. — *(Reuter, A.F.P.)*

L'ambassade de Chine à Paris demande que « Prisonniers de Mao » ne soit pas diffusé

L'ambassade de Chine vient de demander à la C.C.F.C. (Compagnie commerciale française cinématographique) de renoncer à distribuer *Prisonniers de Mao* (1), film réalisé par Véra Belmont d'après le livre de Jean Pasqualini. *« La distribution et la projection dudit film dans votre pays affecteraient les liens amicaux existant entre la Chine et la France et entre les peuples de ces deux pays »*, a fait savoir l'ambassade, après avoir été avertie de la sortie du film, prévue le 28 février. Dans une lettre adressée à la C.C.F.C., le service culturel de l'ambassade explique que, à sa connaissance, *« il s'agit d'un film falsifiant volontairement la réalité chinoise et déformant l'image du peuple chinois »*.

Dans un communiqué, la C.C.F.C. *« s'élève avec vigueur contre les pressions dont elle est l'objet »* et estime que, *« le film ayant reçu le visa de censure légal des autorités cinématographiques de tutelle française, demander la suppression de sa diffusion constitue une grave atteinte à la liberté d'expression et d'information dans un pays démocratique »*.

[Ce n'est pas la première fois que l'ambassade de Chine à Paris s'émeut de la diffusion d'un film susceptible, selon elle, de porter atteinte aux « liens amicaux » existant entre la Chine et la France. Il y a cinq ans (« le Monde des 26 et 27 février 1974), la sortie du film de Jean Yanne, « les Chinois à Paris », qui relatait l'invasion de la capitale française par des troupes chinoises, avait suscité les protestations de l'ambassade et plusieurs démarches du gouvernement chinois.

Si beaucoup de choses ont changé à Pékin en cinq ans, apparemment la conception restrictive que se font les dirigeants chinois de la liberté d'expression et de création n'a, elle, guère évolué. Cette conception ne saurait être acceptée en France, quel que soit le jugement porté sur les films eux-mêmes.]

(1) *Le Monde* a rendu compte de ce film le 1er février.

« LA TERRE CONFISQUÉE »
Rapport sur l'expropriation des terres arabes en Israël (Prix 15 F)
« L'AUTONOMIE DE BEGIN »
Colonisation et prolétarisation
Conférence faite à Paris par Israël Shahak (Prix 15 F)
Deux publications de la Campagne pour les droits de l'homme en Israël
Pour se les procurer, s'adresser au C.N.P., B.P. 146, 75263 Paris Cedex 06.

EUROPE

Italie

LA CRISE GOUVERNEMENTALE

M. Ugo La Malfa dispose d'une marge de manœuvre très étroite

Rome. — M. Ugo La Malfa, président du parti républicain, a commencé ses consultations le 23 février. Le président de la République, M. Pertini, lui a donné carte blanche sans indiquer aucune limite de temps. M. La Malfa veut reconstituer la majorité d'union nationale et rien d'autre : réussir, en somme, là où le démocrate-chrétien Andreotti avait échoué.

Théoriquement, M. La Malfa n'a aucune marge de manœuvre. Il ne peut former ni un gouvernement avec les communistes (la démocratie chrétienne n'en veut pas) ni un gouvernement sans les communistes (le P.C.I. y est opposé). Avant lui, M. Andreotti avait constaté ce double obstacle et déclaré forfait.

De notre correspondant

Le dirigeant républicain ne peut espérer découvrir une faille qui aurait échappé à son prédécesseur. M. Andreotti est un vieux routier de la politique. Avant de renoncer à son mandat, il avait fait en sorte que le terrain soit totalement ratissé pour qu'aucun autre démocrate-chrétien ne puisse prendre la relève.

M. La Malfa a cependant trois atouts. Le premier est sa réputation d'homme intègre et loyal, situé à mi-chemin des deux grands partis. Vieil allié de la démocratie chrétienne, il est aussi, depuis quelques années, un partisan résolu de l'association des communistes au pouvoir.

Son deuxième atout est d'avoir les mains libres. Contrairement à M. Andreotti, il ne dépend pas d'un parti puissant et divisé. Les républicains sont trop impressionnés par leur chef et bien trop fiers de le voir sur le devant de la scène pour lui mettre des bâtons dans les roues.

Le troisième atout de M. La Malfa est d'être un « laïque ». En cela, sa nomination représente une nouveauté et autorise les partis de gauche à assouplir leurs positions. Les dirigeants communistes peuvent faire valoir à leurs troupes qu'une victoire a été remportée : pour la première fois, la présidence du conseil échappe à la démocratie chrétienne. Les socialistes peuvent envisager avec moins de réticences une formule qui s'apparenterait au centre gauche : avec un président du conseil laïque, ce serait presque un « gauche centre ».

L'entreprise de M. La Malfa est pourtant extrêmement difficile.

Un gouvernement comprenant des communistes est exclu : la démocratie chrétienne ne cédera pas sur ce point. Elle veut bien, à la rigueur, un président du conseil laïque, mais à condition que celui-ci ne lui fasse pas entrer le loup dans la bergerie. Le cabinet d'union nationale n'est même pas une hypothèse de travail.

Restent les solutions intermédiaires. L'une d'elles serait un gouvernement comprenant des « techniciens » de gauche. Jusqu'à présent, aucun des deux grands partis n'en voulait. Le P.C.I. considérait cette formule comme *« une discrimination »* à son égard : la D.C. y voyait un moyen déguisé d'introduire les communistes dans la chambre des commandes. M. La Malfa pourrait-il convaincre les uns et les autres en leur faisant miroiter un bon programme gouvernemental ?

L'autre compromis serait un cabinet centriste sans participation des partis de gauche. Mais, alors que les communistes rejoindraient l'opposition, les socialistes, eux, s'abstiendraient. Pourrait-on encore parler d'union nationale ? Et quelle serait la longévité d'un tel canard boiteux ? On laisse d'ailleurs entendre que M. La Malfa ne prendrait la tête que d'un gouvernement durable ; il n'a aucune envie de gérer les affaires courantes. Les communistes eux-mêmes ont déclenché cette crise en s'en prenant au *« malgoverno »*. Tolérerait-ils un gouvernement encore moins efficace que le précédent ?

Un échec de M. La Malfa renverrait la balle dans le camp démocrate-chrétien. Il ne resterait plus qu'à former un gouvernement provisoire pour préparer des élections anticipées. Celles-ci risqueraient d'être tendues. Le P.C. s'y verrait attaquer aussi bien par les socialistes que par les démocrates-chrétiens et les conflits du monde communiste seraient exploités contre lui. Ne l'accuse-t-on pas déjà, à mi-voix, d'être retourné dans le giron soviétique ?

La démocratie chrétienne, en revanche, se sent le vent en poupe. Même si elle ne cherche pas des élections anticipées, elle ne fera pas de grands sacrifices pour les éviter.

ROBERT SOLÉ.

● *La réclusion à perpétuité* a été prononcée contre les trois néo-fascistes responsables du massacre de la piazza Fontana à Milan, le 12 décembre 1969. Le tribunal de Catanzaro en a jugé deux par contumace, MM. Franco Freda et Giovanni Ventura. Le troisième, Guido Giannettini, journaliste et informateur des services secrets, était en liberté provisoire et présent lorsque le verdict a été rendu.

Le général Maletti, ancien directeur de la sûreté intérieure aux services secrets (SID), a été condamné à quatre ans de prison pour faux témoignage. — *(Reuter)*

DES AVIATEURS ALLIÉS AVAIENT FILMÉ PAR HASARD LE CAMP D'AUSCHWITZ EN 1944 ET 1945

Washington *(Reuter)*. — Sans le savoir, des aviateurs anglo-américains ont filmé durant la seconde guerre mondiale des files de juifs se rendant aux chambres à gaz d'Auschwitz. Cette découverte est due à la curiosité de deux spécialistes de la C.I.A. qui, après la projection du feuilleton télévisé *Holocauste*, ont eu l'idée d'« éplucher » les kilomètres de pellicule filmée par les appareils de reconnaissance américains et britanniques en 1944 et 1945 au-dessus de l'Allemagne et des territoires qu'elle occupait.

Selon ces spécialistes, les photos, prises à une altitude de 10 000 mètres, mais stupéfiantes de précision, sont totalement dues au hasard. Ces aviateurs avaient en effet pour mission de filmer une usine de produits chimiques, située à une dizaine de kilomètres du camp d'extermination. Or plusieurs d'entre eux ont fait fonctionner leurs caméras quelques minutes avant de survoler leur objectif, dans le seul but de vérifier leur bon fonctionnement.

Sur les documents agrandis quinze fois et montrés vendredi 23 février à la presse, on voit avec précision des prisonniers descendant d'un convoi ferroviaire et se formant en deux files. L'une des deux se dirige vers le portail ouvert des installations de chambres à gaz de Birkenau. On voit en effet les quatre crématoires et chambres à gaz du camp, détruits ultérieurement par les nazis. On peut discerner, sans difficulté, la clôture électrifiée du camp, les miradors, l'entrée principale, les casernements et les vestiaires, ainsi que des ombres effilées représentant les hautes cheminées des fours crématoires.

Sur une photo en date du 13 septembre 1944, on peut voir un convoi de quatre-vingt-cinq wagons transportant quelque mille cinq cents prisonniers. La dernière photographie a été prise le 14 janvier 1945, soit quatre jours seulement avant l'évacuation du camp. On y voit une concentration inhabituelle de camions, faisant des taches sombres sur le sol enneigé.

Ces documents saisissants ont été remis aux Archives nationales américaines.

Espagne

La branche politico-militaire de l'ETA multiplie les attentats

De notre correspondant

Madrid. — L'intensification de l'action policière du côté espagnol et les mesures prises par les autorités françaises contre les militants de l'ETA réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques n'ont pas ralenti le rythme des attentats au Pays basque. Elles ont même incité la branche politico-militaire de l'organisation séparatiste, restée longtemps inactive, à passer à l'offensive, tandis que les commandos de l'ETA militaire poursuivent leurs assassinats.

Les *« polis-milis »*, ainsi qu'on les appelle, ont adopté le procédé des Brigades rouges : le tir dans les jambes. C'est ce qu'ils ont fait avec le directeur général de Michelin en Espagne au début du mois (*le Monde* du 6 février). Ils viennent de répéter l'opération avec le gérant d'une succursale de Citroën dans une localité du Guipuzcoa, et avec le directeur du département de l'agriculture de Biscaye, M. Victor Herrero, enlevé jeudi 22 février au soir à son domicile de Bilbao et retrouvé vendredi matin avec une balle dans la jambe. M. Herrero a reçu vendredi la visite de M. Suarez, président du gouvernement, en tournée électorale au Pays basque. Il a expliqué que l'attentat était une action de représailles contre les expropriations qu'il avait faites en vue de la construction d'une autoroute.

De son côté, le délégué de Citroën a été « puni », selon ses ravisseurs, pour avoir condamné au chômage la majorité des travailleurs d'une de ses entreprises. Enfin, c'est pour des raisons similaires que le directeur de l'usine Michelin de Vitoria, M. Luis Abaitua, est retenu en otage depuis lundi 19 février par un commando de l'organisation. Les « polis-milis » veulent forcer la direction de la firme à répondre aux revendications de ses employés.

La branche politico-militaire de l'ETA a donc modifié ses méthodes ces dernières semaines. Jusqu'à présent, elle privilégiait en effet la lutte politique par rapport à la lutte armée, à telle enseigne que certains de ses militants l'avaient quittée pour fonder un parti légal, l'EIA (parti de la révolution basque), qui se présente aux élections du 1er mars.

Les « polis-milis » ont menacé de tuer M. Abaitua si les dirigeants de Michelin ne s'asseyaient pas à la table de négociation avec le comité d'entreprise. La direction a accepté. Les conversations devaient commencer lundi 26 février.

CHARLES VANHECKE.

Grande-Bretagne

DURANT LA GRÈVE DES DOUANIERS

Les « boîtes d'honnêteté » n'ont guère eu de succès

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement britannique manifeste la plus grande fermeté dans le conflit qui l'oppose aux travailleurs manuels du secteur public, bien que le comité exécutif de leur syndicat ait repoussé, jeudi 22 février, l'offre d'augmentation salariale de 17 % laborieusement négociée et acceptée par les représentants des salariés. (Le Monde du 23 février.) Quant à l'arrêt de travail de vingt-quatre heures décidé par le Syndicat des fonctionnaires, il a été très peu observé. Mais la défection des contrôleurs de la navigation aérienne, alouttée à celle des officiers d'immigration et des douaniers, a provoqué de sérieuses perturbations dans les aéroports.

Pour pallier l'absence des douaniers, les autorités avaient eu l'idée d'installer des « boîtes d'honnêteté », dans lesquelles les voyageurs étaient invités à déposer leur déclaration de douane en attendant d'avoir à payer ultérieurement les droits sur les marchandises déclarées. Il semble que ces boîtes aient été pratiquement ignorées par les voyageurs, chez qui le sens de l'humour l'a souvent emporté sur celui de l'honnêteté. Un nombre infime de déclarations ont été déposées par des gens scrupuleux dans ces boîtes à moitié vides, où l'on trouvait des notes sarcastiques du genre : « Vous voulez rire... » En fait, les quelques douaniers présents exerçaient un certain pouvoir de dissuasion sur les passagers, qui, méfiants, et craignant quelque piège du service des douanes, ne semblent pas avoir exploité l'exceptionnelle possibilité qui leur était offerte de faire de la contrebande. — H. P.

ضكتاب الاهل

هكذا من الاصل

LE ZAÏRE CONVALESCENT

Voilà un peu plus de neuf mois, lors des tragiques événements de Kolwezi, le Zaïre accaparait la « une » des journaux, privilège qu'il aurait volontiers délaissé. Aujourd'hui, le souvenir du drame s'est estompé. La présence au Shaba de la force interafricaine, dont l'armature est marocaine, donne du poids aux propos rassurants du président Mobutu, lorsque celui-ci proclame la capacité de son pays à garantir la « sécurité des personnes et des biens ».

Ce relatif optimisme procède surtout de la singulière transformation du contexte régional. Faisant prévaloir la sagesse, le Zaïre a su se réconcilier promptement avec l'ennemi angolais d'hier, devenu un « peuple frère ». Un vieil abcès a été percé. Certes, entre ces deux voisins condamnés à vivre ensemble, toutes les difficultés n'ont pas été aplanies. Du moins l'« ère du soupçon » paraît-elle révolue.

Autre décision courageuse : le régime de Kinshasa a accordé l'amnistie à tous les Zaïrois chassés de leur pays par les deux guerres du Shaba. Les opérations de rapatriement conduites sous l'égide du haut commissariat aux réfugiés ont d'ores et déjà permis le retour dans leurs villages de quelque cent trente mille personnes. Par ailleurs, les récentes « interpellations » parlementaires, indice — éphémère ? — de libéralisation, ont fourni l'occasion aux élus de malmener le gouvernement.

Assurément, le passif reste lourd. La cure d'austérité imposée au Zaïre par ses créanciers occidentaux frappe d'abord les plus pauvres. Jamais, sans doute, la population n'a vécu si durement, en particulier dans les grandes villes. Sur le front économique, le régime mobutiste devra livrer, en 1979, l'une de ses plus âpres batailles. Saura-t-il trouver la volonté politique de vaincre ?

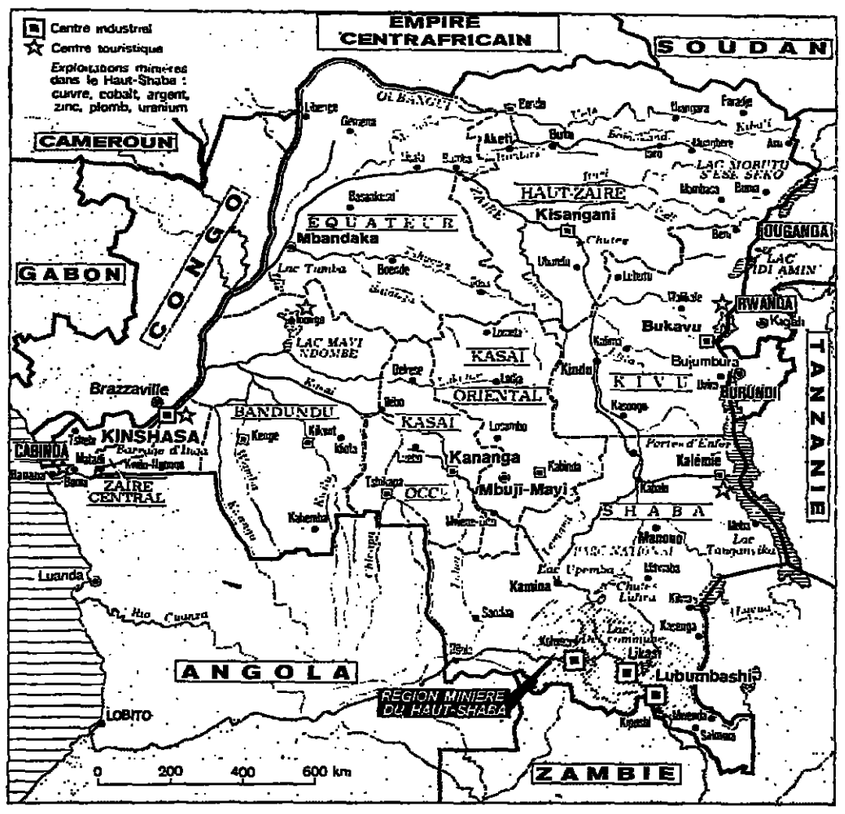

« Le Zaïre est capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens »

déclare au « Monde » le président Mobutu

Le président Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois, a répondu, dans une déclaration écrite, à une série de questions portant sur la situation politique, économique et sociale de son pays.

MONSIEUR le président, cette année sera placée sous le signe des efforts entrepris pour redresser la situation économique de votre pays. Dans quels domaines doivent-ils se déployer en priorité ?

— Comme vous le savez, mon pays connaît une situation économique préoccupante. Officiellement, le 30 novembre 1977, devant le deuxième congrès du Mouvement populaire de la révolution, notre parti national, j'avais moi-même défini ce que j'avais appelé le « mal zaïrois » et épinglé les causes profondes aussi bien extérieures qu'intérieures de la détérioration de la situation économique.

J'avais proposé, à la suite de ce diagnostic, les remèdes aussi bien politiques qu'économiques parmi lesquels citons notamment le plan de relance économique qui porte mon nom. Point n'est question de revenir sur les détails de ce plan. Mais nous tenons à signaler que le plan Mobutu est, d'ores et déjà, sur le chantier. Beaucoup d'efforts sont entrepris. Au cours de l'année 1979, j'ai décidé plus que jamais de poursuivre la relance de l'économie du pays.

» Nos efforts de redressement de la situation économique s'articulent autour de trois axes principaux : la remise en ordre de la gestion, la relance de la production, la stabilisation économique et financière.

» La remise en ordre de la gestion du pays vise notamment l'amélioration de la gestion de la Banque du Zaïre, notre Banque centrale, celle des entreprises publiques et la réorganisation du département des finances et des services de douanes. Dans ce domaine, les efforts ont été pour l'essentiel concrétisés. D'autres seront complétés par la suite.

» La relance de la production, elle, implique un plan de réorganisation dans les domaines prioritaires suivants : les transports, l'agriculture, les mines et l'énergie.

» Des efforts internes sérieux ont été amorcés dans le cadre du Plan d'urgence et avec le concours des pays amis ainsi que celui des organismes internationaux de financement tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Communauté économique européenne et d'autres encore. Nous sommes en train d'initier et même d'amorcer la réalisation de nombreux projets d'investissements en vue de relancer, à court terme, la production.

» Enfin, le dernier axe principal, c'est le programme de stabilisation économique et financière. Ce programme, conjointement lié aux deux premiers, en constitue le complément nécessaire et indispensable. Il vise à recréer les équilibres fondamentaux des finances publiques, de la balance des paiements, du budget de l'Etat, d'une part, et de la stabilisation des prix et du pouvoir d'achat des agents économiques, d'autre part.

C'est dans ce cadre que nous avons dévalué de 50 % notre monnaie nationale, le zaïre, et adopté des mesures d'encadrement monétaires et financières. Encore une fois, dans ce domaine, lors de la dernière réunion de concertation sur le Zaïre en novembre dernier à Bruxelles, les pays amis et les organismes internationaux nous ont consenti un concours appréciable pour le financement de notre déficit de la balance des paiements.

— Plus de cinq mois après l'arrivée à Kinshasa d'une équipe d'experts du Fonds monétaire international, êtes-vous satisfait des mesures prises par cet organisme ?

— L'équipe à laquelle vous faites allusion est probablement celle qui est à la Banque du Zaïre, conduite par M. Blumenthal. Cette équipe y est à notre propre demande et travaille à notre grande satisfaction par délégation des pouvoirs qui lui sont conférés par le gouverneur. Et ce, dans un cadre bien précis tracé par le plan de redressement économique et financier du Zaïre.

» Je tiens à cette occasion à préciser que le Zaïre n'est pas le premier pays où travaillent les fonctionnaires du Fonds monétaire international. Ils sont même dans les pays industrialisés. Et ils se trouvent dans de nombreux pays sous-équipés, où ils assument parfois les plus hautes fonctions de responsabilité, où ils sont même gouverneurs des banques centrales.

» En ce qui concerne le cas spécifique du Zaïre, les fonctionnaires internationaux œuvrant à la Banque du Zaïre ont été engagés, à notre propre demande, par le Fonds, dans le cadre de la coopération classique entre celui-ci et les banques centrales. Ces fonctionnaires y exercent leurs fonctions sous l'autorité directe du gouverneur.

« L'aide de nos amis est indispensable »

— L'installation d'experts internationaux à des postes-clés de l'appareil économique zaïrois ne constitue-t-elle pas une atteinte à la souveraineté de votre pays ?

— On ne peut parler d'atteinte à la souveraineté du Zaïre. Ces experts sont ici dans le cadre de la coopération internationale et ils ont été nommés par moi-même. J'exerce à leur égard et à celui des Zaïrois nommés aux postes semblables le droit de nomination et de révocation. Ces experts étrangers nommés à des postes-clés rendent des comptes à leurs autorités de tutelle zaïroises respectives et ils exercent leurs fonctions dans le cadre des lois et règlements du Zaïre.

— Qu'attendez-vous de la réunion de Washington organisée en mars sous l'égide de la Banque mondiale ?

— Nous attendons beaucoup de cette prochaine réunion de Washington, d'autant qu'elle portera sur l'examen de nos projets d'investissement. Le Zaïre espère obtenir des pays amis et organismes internationaux la même compréhension et les mêmes dispositions que lors des deux précédentes conférences tenues à Bruxelles.

» Comme je viens de vous le dire tout à l'heure, ces projets d'investissement englobent les secteurs prioritaires du plan de relance. Leur financement, dans ce cadre de la coopération internationale, représente un atout majeur pour mon pays.

— Quels sont les objectifs de votre prochain voyage en Europe occidentale ?

— Mon prochain voyage en Europe occidentale s'inscrit dans les habitudes, qui nous sont chères, des contacts directs avec tout le monde. Nous devons sensibiliser les pays amis et surtout les investisseurs sur l'acuité et la nécessité qu'il y a pour nos partenaires de nous apporter le concours adéquat.

» Un grand pays comme le Zaïre, aux ressources nombreuses, ne peut connaître que des difficultés économiques momentanées. Mais pour endiguer et enrayer ces difficultés, le Zaïre ne peut le faire seul, étant donnée leur importance. C'est pourquoi l'aide des amis du Zaïre nous est indispensable.

» Ce prochain voyage me permettra personnellement de toucher du doigt ces problèmes, et de remercier les pays amis pour leur aide dans le combat engagé au Zaïre pour son décollage économique.

— Envisagez-vous une réduction des dépenses militaires ?

— Le budget des voies et moyens du Zaïre n'a jamais fait ressortir une prédominance particulière en faveur des dépenses militaires. C'est plutôt l'éducation et les travaux publics qui sont budgétivores.

(Lire la suite page 6.)

Traitement de choc pour une économie sous tutelle

De notre envoyé spécial
JEAN-PIERRE LANGELLIER

DANS le quartier résidentiel de Gombe, un immeuble moderne abrite la Banque du Zaïre. A l'étage « noble », derrière quelques portes capitonnées, se joue depuis six mois l'avenir économique du pays. Autour de M. Bofossa, gouverneur de la Banque, cinq experts étrangers, détachés par le Fonds monétaire international, mènent une mission colossale et délicate à la fois : aider les autorités de Kinshasa à remettre sur pied le géant malade de l'Afrique noire.

A la tête de cette équipe : M. Erwin Blumenthal, financier ouest-allemand fort expérimenté. Il fut notamment directeur de la Deutschebank, l'Institut d'émission de Bonn. Il est épaulé par quatre conseillers : deux Belges, MM. Dureuil et Van Huist; un Français, M. Chaize, et un Britannique, M. Fillingham. Homme courtois et amateur de cigares, M. Blumenthal ne manque pas d'humour. Accroché à l'un des murs de son bureau, un écriteau rappelle au visiteur le célèbre slogan du Mouvement populaire de la révolution, le parti unique zaïrois : « *Servir et non se servir.* » Ce mot d'ordre, il est vrai, n'a jamais été si actuel.

Au départ, l'« aide technique » des experts du F.M.I. consistait essentiellement, sous l'autorité du gouverneur Bofossa, à remettre en ordre la gestion de la Banque du Zaïre. « *J'ai pensé que c'était possible, je le pense toujours* », assure M. Blumenthal. *Une série de mesures furent* prises dans des domaines aussi divers que le resserrement du crédit ou le monopole d'achat de l'or (conflé à la Banque centrale).

« *Mais il était souhaitable de ne pas limiter notre action à cet organisme* », observe M. Blumenthal. C'eût été en effet jouer les autruches. Pour l'essentiel, le « mal zaïrois », tellement dénoncé par le président Mobutu, résidait ailleurs. Pour être efficaces, les experts du F.M.I. devaient avoir les coudées franches. Or leur mandat repose précisément sur un document présenté en octobre 1978, lors de la réunion à Bruxelles du club des douze créanciers du Zaïre (1).

Ce texte précise que l'« *autonomie* » de l'équipe du F.M.I. « *est assurée en particulier pour certaines opérations telles que le rapatriement des devises étrangères, la garantie des licences d'importation, la régulation des échanges* ». Il ajoute que la Banque centrale « *s'engage à ne pas mettre à la disposition d'agents privilégiés les devises qui devront être allouées uniquement selon un ordre de priorités* ». Dans ces conditions, M. Blumenthal et ses collaborateurs ont la haute main sur plusieurs secteurs-clés de l'économie zaïroise : monnaie, crédit, commerce extérieur.

L'aspect éminemment politique de leur mission ne pouvait qu'en être accentué. Tôt ou tard, la Banque centrale serait conduite à combattre de front la corruption, à rogner des privilèges, à bousculer quelques hauts personnages jusqu'alors intouchables. Le président Mobutu a raison de rappeler que l'équipe de M. Blumenthal se trouve à Kinshasa « *à sa propre demande et travaille dans un cadre précis, tracé par le plan de redressement économique et financier du Zaïre* » et qu'il « *exerce, à son égard, le droit de nomination et de révocation* ». Il n'empêche que des experts internationaux auront rarement joui, au moins sur le papier, de pouvoirs aussi étendus.

« Ou l'État ou le commerce ! »

En plein accord avec le chef de l'Etat, M. Blumenthal soumet le Zaïre, depuis quelques mois, à un « traitement de choc », qui lui a rapidement valu, dans cette capitale accoutumée au laxisme, le sobriquet imagé de « concasseur » (en lingala « Bula Matadi »). Deux lettres témoignent de sa fermeté. Le 29 novembre, la Banque du Zaïre a retiré purement et simplement toutes les facilités de crédit et de change à M. Litho Moboti, oncle du président et sans doute le plus riche commerçant du pays. Deux fleurons de son patrimoine, la Société générale d'Alimentation (S.G.A.) — qui, dans ce secteur détenait un quasi monopole, — et la Compagnie de l'Ubangi et de la Mongala (CUM), sont nommément citées.

Le 16 décembre, une sanction similaire a été prise contre cinquante sociétés zaïroises. Toute transaction leur est interdite aussi longtemps qu'elles n'auront pas régularisé leur situation financière auprès de la Banque centrale et des banques agréées. Par exemple, on a « gelé » les comptes des entreprises bancaires convaincues d'avoir frauduleusement « mis au chaud » d'importants portefeuilles de devises. Une cinquantaine d'autres sociétés ont reçu une mise en garde, leur enjoignant de se mettre en règle, selon les cas, avant fin mars ou fin juillet. Sitôt la régularisation intervenue, la Banque du Zaïre lève l'interdiction frappant les contrevenants. Lors de notre passage à Kinshasa, début février, seize sociétés avaient d'ores et déjà obtempéré.

Ces initiatives de la Banque centrale ont eu un vif impact psychologique. Les noms des compagnies sanctionnées, et ceux de leurs propriétaires, ont circulé dans la « cité » (ville africaine) de Kinshasa. Nul n'ignore que nombre d'entre elles appartiennent à des hauts dignitaires qui ont toujours mené de pair une carrière politique et un « *destin commercial* ». Des personnalités comme MM. Bomboko, Kithima, Kisombé, etc., appartiennent même au bureau politique du parti unique, l'organe suprême du pays dont la moitié des membres ont été directement nommés par le chef de l'Etat. Certes, ces mesures ont reçu l'aval de M. Mobutu, lequel déclarait en janvier : « *L'année 1979 sera, pour tout cadre zaïrois, une année de choix : ou l'Etat ou le commerce !* » Il reste que pour la première fois, et sous l'inspiration du F.M.I., la Banque du Zaïre a levé un tabou.

En corollaire, celle-ci a décidé d'affecter, de manière très rigide, les gains en devises provenant des exportations zaïroises. En premier lieu, 30 % des recettes sont récupérées par elle en vue du remboursement de la dette. Pour le reste, les banques commerciales, dûment agréées, sont tenues de consacrer leurs devises à des dépenses réparties de la façon suivante : 33 % pour l'achat de produits essentiels (nourriture, médicaments, etc.) ; 35 % pour l'achat de matières premières et de pièces détachées ; 25 % pour une série d'achats dits « invisibles » (correspondant en gros aux services) ; 5 % pour l'acquisition de produits non prioritaires et 2 % pour les achats pétroliers.

(Lire la suite page 8.)

(1) Belgique, Canada, U.S.A., France, Iran, Italie, Japon, Grande-Bretagne, Pays-Bas, F.M.I., C.E.E. et Banque mondiale.

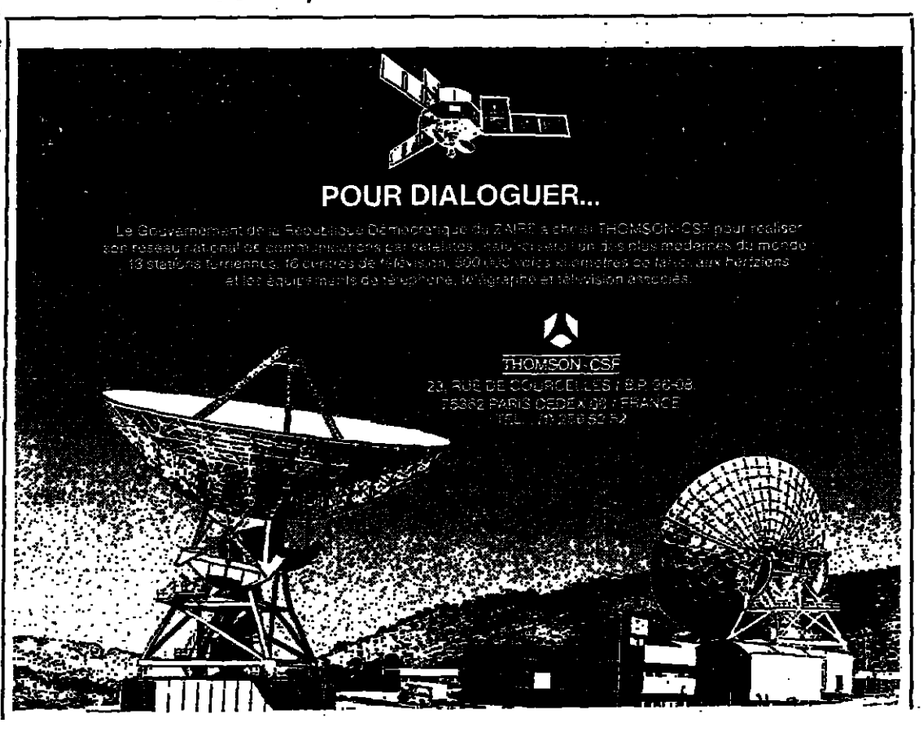

Une déclaration du président Mobutu

(Suite de la page 5.)

— Vous avez déclaré que 1979 serait l'année de lutte contre la corruption. Certaines décisions ont été prises déjà dans ce sens. Marquent-elles le début d'une politique globale dans ce domaine ?

— Effectivement, au cours de l'année 1979, le Zaire est entièrement mobilisé afin d'extirper tous ses maux et de réaliser tous les efforts possibles pour le redressement de la situation économique du pays. Et cela dans tous les domaines de la vie nationale. Cela n'est pas un début mais plutôt une poursuite d'une politique globale contre le « mal zaïrois », tel que je l'avais présenté au deuxième congrès du parti.

— Au cours des débats parlementaires en décembre dernier, certains élus ont « interpellé » vivement plusieurs commissaires d'Etat de manière parfois inattendue. Etait-ce un événement exceptionnel ou assistera-t-on au renouvellement de débats simulaires marqués par une inhabituelle liberté de ton ?

— Dans mon discours du 1er juillet 1977, à la Cité du parti à N'Sele, devant les cadres du parti, j'avais moi-même stigmatisé les comportements des cadres et le fonctionnement vicieux des organes dans lesquels ils étaient appelés à travailler, notamment l'absence de responsabilité et même de représentativité effective. J'avais arrêté des mesures pour remédier à toutes ces carences parmi lesquelles il faut souligner le renforcement de la démocratie et la décentralisation.

» C'est dans ce cadre que le Conseil législatif, organe législatif et de contrôle du Conseil exécutif (gouvernement), use des prérogatives qui lui sont reconnues par la Constitution. Il poursuivra l'exercice de la plénitude de ses prérogatives constitutionnelles. On voit bien que ce n'est pas le fait du hasard ni un événement exceptionnel.

— Près de six mois après la réconciliation entre le Zaire et l'Angola, êtes-vous satisfait du comportement du gouvernement de Luanda ?

— Le Zaire et l'Angola, deux pays frères et amis, ont tous les deux pris des engagements solennels pour une politique de bon voisinage et de coopération fraternelle. Cette politique a été couronnée par les visites que les chefs d'Etat se sont rendues dans leurs pays respectifs. Cela marque sans conteste la réussite de la réconciliation entre nos deux pays et nos deux gouvernements. Nous sommes contents et les deux pays sont animés de bonne foi.

— La récente normalisation des relations entre votre pays et l'Allemagne de l'Est signifie-t-elle que pour vous la page est tournée quant au rôle de ce pays dans les événements du Shaba de 1977 et 1978 ?

— J'ai dit au corps diplomatique, venu me présenter les vœux cette année, de normaliser et de consolider ses relations avec tous les pays épris de paix et de justice qui respectent son indépendance et ses options fondamentales et qui acceptent de développer avec le Zaire une coopération mutuellement féconde et enrichissante. Il n'y a pas d'inimitié éternelle.

— Pourquoi le chemin de fer de Benguela ne fonctionne-t-il pas ?

— C'est simple. Le chemin de fer de Benguela ne fonctionne pas puisqu'il n'est pas encore ouvert. Nos deux pays sont décidés à faire fonctionner ce chemin de fer. Mais, comme vous le savez, il a été sérieusement endommagé.

» Le gouvernement britannique a accordé une assistance au Zaire et à l'Angola pour des travaux techniques de réfection. Il faudrait attendre la réouverture. Le plus tôt serait le mieux.

— Quand les unités de la force interafricaine quitteront-elles le Shaba ?

— La situation est redevenue tout à fait normale dans la région zaïroise du Shaba. Nos frères égarés reviennent très nombreux et nous avons même été obligé de revoir le plan de retour en l'étendant sur une période un peu plus longue. Tout le monde vaque à ses occupations. Les techniciens étrangers reprennent leur poste, d'autres encore vont arriver dans les prochaines semaines.

» Le Zaire est capable d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Mais quelques étrangers traumatisés, soit par la campagne de presse sur la dernière invasion du Shaba, soit parce qu'ils ont vécu cette invasion, souhaitent la présence de la force interafricaine. Il est bien évident que cette présence n'est pas éternelle.

DUMEZ

Génie Civil - Bâtiments - Travaux Publics

345, avenue Georges-Clemenceau

92200 NANTERRE - FRANCE.

Correspondance en FRANCE

DUMEZ AFRIQUE/S.G.B.

41, rue de Sèvres

92100 BOULOGNE-SEINE.

Tél : 604-81-64.

Correspondance au ZAIRE

DUMEZ ZAIRE

B.P. 14499

KINSHASA 1.

Tél. : 81.555.

Quand le gouvernement est « interpellé »

INTERPELLATION : « *Demande d'explications adressée au gouvernement par un membre du Parlement en séance publique* », indique le Petit Robert. L'« interpellation » est devenue l'un des mots-clés du vocabulaire politique zaïrois. Pendant quelques semaines, cette procédure parlementaire a permis l'ouverture d'un débat retentissant. Une vague de critiques — presque toujours pertinentes — a déferlé sur les responsables de la gestion gouvernementale. Le président Mobutu, soigneusement épargné par ces philippiques, pourra-t-il oublier de les prendre en compte ?

Le droit d'interpellation a été introduit en 1977 dans la Constitution, laquelle, en son article 84, « *confère au conseil législatif le pouvoir de contrôle périodique sur le conseil exécutif* ». Les deux cent soixante-huit membres du conseil législatif ont été élus au suffrage universel (avec pluralité de candidatures). Même s'ils sont tenus d'appartenir au Mouvement populaire pour la révolution, le parti unique, ils s'estiment, à bon droit, beaucoup plus représentatifs de la population qu'à l'époque où ils étaient choisis sur une liste unique arrêtée par les instances du parti.

Aussi les députés (commissaires du peuple) ont-ils profité de l'occasion offerte. Aucun n'a ménagé le gouvernement. Leur connaissance des dossiers a paru honorable. Quoique parfois houleux, les débats ont conservé une bonne tenue. Ils se sont étalés sur plusieurs semaines, entre le 16 novembre et la fin décembre. Cinq ministres (commissaires d'Etat) ont été mis sur la sellette.

Le premier commissaire d'Etat (chef du gouvernement), M. Mpinga Kasenda a été interpellé sur « *l'insécurité, les vols et le banditisme* ». Demandes d'explication ou procès du régime ? Face à la vivacité de ses interlocuteurs, le premier commissaire d'Etat a posé la question.

Le commissaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Umba di Lutete, a été sommé de s'expliquer sur la prolifération des passeports diplomatiques et sur le non-usage d'une partie des crédits alloués par le Fonds européen de développement (FED) au Zaire dans le cadre de la convention de Lomé. La réponse de M. Umba comme celle de M. Moloni, commissaire d'Etat au commerce, ont été jugées insuffisantes par les parlementaires. Ceux-ci ont notamment accusé d'incompétence les responsables chargés de préparer les dossiers à soumettre aux experts du FED. Citant M. Claude Cheysson, ils ont dénoncé la lenteur administrative zaïroise et l'absence d'harmonisation entre les ministères. Le Zaire, ont-ils souligné, n'a pas pu profiter d'un crédit de 35 millions d'unités de compte pour la seule raison que ses dossiers étaient incomplets et mal présentés.

Pour sa part, le professeur Tshisungu Lubambu, commissaire d'Etat à l'énergie, s'est tout bonnement vu reprocher de n'avoir pris aucune mesure susceptible d'éviter au Zaire une pénurie de carburant. « *Pourquoi*, a demandé un parlementaire, *le département de l'énergie n'a-t-il pas songé à temps à constituer des stocks de produits pétroliers, à l'instar de certains autres pays consommateurs, en prévision de la prochaine hausse du prix de l'or noir ?* » Les élus ont mis en évidence les incohérences de la politique pétrolière du Zaire. Pourquoi ce pays importe-t-il des produits pétroliers finis, alors que la Sozir, raffinerie nationale, fonctionne seulement à un quart de sa capacité, faute de brut ? Pourquoi les sociétés Pétro-Zaire et Sozir ne sont-elles pas membres du Comité d'achat des produits pétroliers, dominé par des compagnies distributrices étrangères ?

Dans ce même domaine énergétique, le conseil législatif a d'ailleurs, par la suite, voté une motion demandant au président Mobutu de faire « *réexaminer tous les contrats conclus avec les sociétés étrangères exploitant les minerais zaïrois* ». Cette motion ajoute notamment : « *Le Zaire est le pays le plus exploité du monde... Il faut mettre fin au pillage systématique des ressources minérales.* » Dans l'esprit des parlementaires, il s'agit notamment de permettre à la Sozacom (Société zaïroise commerciale) de conquérir le monopole de la distribution des minerais zaïrois, actuellement largement contrôlée par des intérêts étrangers. Jusqu'à présent, cette motion n'a pas été suivie d'effet.

Le commissaire d'Etat à l'économie nationale et à l'industrie, M. Nyembo Shabani, a été interpellé sur « *la spéculation scandaleuse autour des produits de première nécessité* ». Une trentaine d'orateurs ont déploré « *la misère du peuple* », qui, selon eux, pourrait disparaître, si « *les grandes maisons de commerce assuraient la distribution normale des produits* ». Au cours du débat organisé sur ce sujet à la fin de décembre, les parlementaires, évoquant « *les longues queues devant les magasins populaires* », ont stigmatisé « *l'aide alimentaire étrangère qui enrichit les plus riches et appauvrit le pays* », et réclamé « *une lutte contre les spéculateurs* ».

L'agence Zaire-Presse n'avait pas tort de relever que « *par ces interpellations, l'occasion est donnée au peuple de cerner les vrais problèmes* ». « *C'est le peuple zaïrois tout entier*, ajoutait l'agence, *qui a suivi, non sans intérêt, cette joute oratoire* ». Non sans intérêt ? Doux euphémisme. En vérité, ce débat parlementaire, radiotélévisé intégralement et en direct, a été suivi avec passion par la population. Dans la « cité » de Kinshasa, il devint un fréquent sujet de conversation. Sans doute a-t-il nourri aussi maints espoirs. Force est de constater que ces espoirs ont été déçus.

Certes, il n'existe pas de motion de censure au Zaire, les commissaires d'Etat étant responsables devant le seul président. En outre, ce débat s'est tenu à l'instigation du « citoyen-fondateur », lequel a reçu longuement, avant le début des interpellations, la « commission des cinquante », les parlementaires chargés d'entretenir le dialogue avec l'exécutif. Pourtant, la population escomptait — en bonne logique — de profonds changements dans l'équipe gouvernementale. Il n'en a rien été. M. Tepatondele Zambite, commissaire d'Etat à l'agriculture et seul ministre limogé — il serait prochainement jugé pour malversations financières — n'avait même pas été mis en cause par les interpellants !

La procédure des « interpellations » est une innovation saine et utile. Encore faudrait-il que, au-delà du défoulement verbal, elle débouche sur des mesures énergiques. Faute de quoi, le conseil législatif ne serait qu'un théâtre d'ombres.

J.-P. L.

Banque Commerciale Zaïroise S.A.R.L.

Société par Actions à Responsabilité limitée

Boulevard du 30-Juin - B.P. 2.798 Kinshasa

RÉPUBLIQUE DU ZAIRE

Etablie au Zaïre depuis 1909 sous la dénomination de Banque du Congo Belge, dont les activités comme Institut d'émission ont cessé le 30 juin 1952. Raison sociale modifiée le 24-2-1960 en Banque du Congo et le 18-11-1971 en Banque Commerciale Zaïroise S.A.R.L.

Téléphone Kinshasa 26400 à 26423
Adresse télégraphique : COMBANK
Télex : 21127, 21159 et 21314

Réseau de trente-deux sièges, succursales et agences (plus de deux mille trois cents personnes) répartis dans l'ensemble de la République du Zaïre

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1977

ACTIF

Caisse et banques	136.626.884
Portefeuille - titres	1.858.933
Portefeuille effets commerciaux et publics	105.281.482
Débiteurs divers	127.873.001
Autres actifs	35.071.132
TOTAL	406.711.432

PASSIF

Dépôts à vue et à terme - Obligations et bons de caisse	273.662.724
Capital et réserves	13.115.505
Bénéfices	2.841.230
Autres éléments du passif	117.091.973
TOTAL	406.711.432

ADMINISTRATION DIRECTION

BOKANA WONDANGELA	Président
JACQUES VERDICKT	Vice-Président
PIERRE BAUCHAU	Administrateur délégué
MICHEL CHARLIER	Administrateur délégué
MICHEL CHARLIER	Administrateur Directeur Général
KASONGO TAIBU	Administrateur Directeur
JEAN MEUNIER	Administrateur Directeur
NUONGO MANSANGA	Administrateur Directeur

CORRESPONDANTS:

FRANCE : Banque Belge (France) S.A. ; Société Générale - BELGIQUE et ANGLETERRE : Banque Belgo-Zaïroise S.A. « Belgolaise » - NEW-YORK : Bank of America ; European-American Bank Trust Company ; Morgan Guaranty Trust Company - ALLEMAGNE FÉDÉRALE : Deutsche Bank A.G.

AVEC...

Ses 25 ans d'expérience au Zaïre.

Son implantation dans les principales villes, ports et aéroports du pays.

Ses vastes entrepôts particuliers sous douane pourvus de raccordements ferroviaires.

Ses moyens techniques et de télécommunications propres.

Son service spécial containers.

Ses C.D.A. et C.D.R. (connaissement direct aller et retour).

Son organisation internationale (groupe TRANSINTRA).

agetraf

Transitaire officiel de la République du Zaire

EST...

A votre disposition pour résoudre tous vos problèmes de transport - transit - dédouanement - entreposage...

POUR TOUT RENSEIGNEMENT S'ADRESSER :

AU ZAIRE
AGETRAF
B.P. 8834
KINSHASA
TEL. 26921 à 26928
TELEX 21027 AGEKIN ZR

EN FRANCE
TRANSINTRA
22-24, rue de Courcelles
75008 PARIS
TEL. (1) 563-17-97
TELEX 650318
Adr. tél. : MARITRA Paris

EN BELGIQUE
TRANSINTRA
7, Ernest Van Dijckkaal
2000 ANVERS
TEL. (031) 31-56-80
TELEX 31971 HERCULES

CONVALESCENT

Entre Paris et

UN A

Visitez le Zaïre

Pays de l'authenticité et de la fraternité

OFFICE NATIONAL DU TOURISME — KINSHASA I

OFFICE DU TOU... rue Ravenstein 1000 BRUXELL...

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

CONVALESCENT

Entre Paris et Kinshasa, une coopération pragmatique et sélective

ENTRE la France et le plus peuplé des pays francophones, la coopération devrait être particulièrement privilégiée. L'histoire coloniale en a décidé autrement. La France a longtemps méconnu (et mal connu) ce géant situé hors de sa mouvance. Conséquence : la coopération franco-zaïroise est récente. Elle demeure fondée sur l'accord général du 17 juillet 1963 et sur l'accord-cadre en matière d'enseignement supérieur du 25 mai 1970. Intervenant tardivement dans un pays aux potentialités immenses et déjà fort courtisé, la coopération française a eu parfois du mal à se faire une place parmi les actions des autres puissances.

D'où la nécessité d'une grande sélectivité dans le choix des objectifs et des moyens. Quinze ans après de timides débuts, la coopération franco-zaïroise s'est forgée un profil. Elle est prudente et, quoique sollicitée, évite les dangers d'une présence excessive ; elle accorde la préférence à des actions pragmatiques et ponctuelles susceptibles d'apporter aux Zaïrois des améliorations concrètes et rapides ; elle est soucieuse de cofinancement, bilatéral ou multilatéral ; elle privilégie la formation, notamment professionnelle.

Surtout, elle se concentre sur quelques secteurs prioritaires, qui correspondent d'ailleurs aux grands domaines d'intervention mis en avant par les promoteurs du plan zaïrois de redressement économique, baptisé « plan Mobutu » : agriculture, mines, transports, infrastructure. L'aide civile globale de la France s'est élevée en 1978 à 174 millions de francs (auxquels il faut ajouter environ 15 millions de francs au titre de l'aide militaire). L'assistance technique française dispose au Zaïre de deux cent vingt-cinq agents, dont soixante-dix-neuf professeurs dans l'enseignement supérieur. En outre, une quarantaine d'enseignants servent dans les écoles françaises (lycée Descartes à Kinshasa, groupe Pascal à Lubumbashi), lesquelles accueillent environ 10 % d'enfants zaïrois. Enfin, une cinquantaine d'experts travaillant pour des sociétés françaises sont pris en charge au titre des projets financés par le Fonds d'aide et de coopération (FAC). Par son montant comme par ses effectifs, l'assistance technique française vient au deuxième rang, après celle de la Belgique (compte non tenu des aides multilatérales).

La France a choisi de privilégier le secteur rural. Dans le cadre du bureau de développement de la production agricole (B.D.P.A.), cinq experts français participent à la mise en valeur d'une « ceinture maraîchère » autour de Kinshasa. Cette opération a débuté en 1967. Elle consiste à améliorer le ravitaillement en légumes de la capitale par des travaux d'irrigation, un encadrement technique de quelque cinq mille maraîchers et une aide à la commercialisation. Ce projet, qui n'est d'ailleurs pas une réussite totale, sera pris en charge en 1980 par le ministère zaïrois de l'agriculture. Deux agronomes participent, d'autre part, à la formation et au recyclage des cadres agricoles. Cette action est vitale, dans un pays où l'agriculture est en déclin, puisqu'elle vise à sensibiliser le monde paysan aux nouvelles techniques culturales.

Autres actions dans ce domaine : la France participe à un important projet de développement de l'élevage en Ituri, conjointement avec l'Allemagne fédérale et la Banque mondiale ; dans le Kasaï occidental, quatre experts ont pour tâche de relancer la production de maïs ; dans le Bas-Zaïre, à M'Banza-N'Gungu, la France est chargée de développer les cultures légumières.

Dans le secteur minier, la France n'intervient pas dans l'appareil de production. Elle remplit seulement une mission de « conseil ». Cinq experts du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières) servent au département des mines. En outre, cet organisme vient d'achever l'inventaire des ressources minières du Zaïre. Dans le domaine énergétique, quatre experts de l'E.D.F. interviennent au centre de formation professionnelle des personnels de la Société nationale d'électricité (SNEL).

La France est particulièrement associée au développement du système de télécommunications. En liaison avec Thomson-C.S.F., sept experts sont chargés de l'entretien ou de la remise en service des deux grands axes Kinshasa-Lubumbashi et Kinshasa-Matadi (téléphone et télex). Sous la forme d'un prêt du Trésor, la France a facilité l'acquisition des biens d'équipement nécessaires à la réalisation du réseau national de télévision et de télécommunications par satellites. Sans attendre la fin de cette opération, Paris finance la formation en France, pendant un an, des techniciens qui seront chargés de maîtriser ce réseau (Rezatelsat).

Quant à la cité de la Voix du Zaïre, construite, elle aussi, grâce à un prêt du Trésor (85 millions de francs) et inaugurée en novembre 1976, elle continue de recevoir, au stade de l'exploitation, une aide française multiforme. Outre l'entretien d'une équipe de techniciens veillant à la maintenance, la France fournit le matériel d'un studio-école, ainsi que le personnel enseignant.

Pour ce qui est de l'infrastructure et des transports, la France met à la disposition du Zaïre huit spécialistes de la navigation aérienne (exploitation et maintenance à Kinshasa, Lubumbashi et Kisangani), détachés par la société SOFRERAVIA. Quatre coopérants seront chargés de tâches de formation dans le cadre de l'Office des routes. La France participera également au lancement en 1979 d'une étude globale sur le système des transports urbains à Kinshasa et d'une autre relative à l'amélioration de la « voie nationale » (reliant le Shaba au port de Matadi). Dans le domaine de la santé, bastion de la coopération belge, la France construira cette année, avec le concours et selon les normes de l'Institut Pasteur, le laboratoire central de santé publique et de recherches bio-médicales de Kinshasa.

En matière de coopération culturelle, la France n'exerce aucune action directe, ni dans le primaire ni dans le secondaire. En revanche, elle participe à la confection d'ouvrages pédagogiques par le truchement du Centre linguistique théorique et appliquée (CELTA) et du Centre de recherches et d'études mathématiques (CREM).

La France est donc uniquement présente à l'échelon de l'enseignement supérieur. Elle concentre ses efforts sur la formation professionnelle. Par exemple, le doyen de la faculté de géologie de Lubumbashi est un coopérant français. Mais son domaine de prédilection reste la formation de professeurs du cycle secondaire dans le cadre des instituts pédagogiques nationaux, à Kinshasa et dans les grandes villes de province (Kisangani, Bukavu). Il est clair que l'omniprésence belge à tous les échelons de l'enseignement limite la marge de manœuvre de la France. Au Zaïre, la francophonie reste, pour l'essentiel, l'affaire de la Belgique.

L'action de la France s'exerce aussi par le relais de quatre centres culturels particulièrement dynamiques : Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani et Bukavu. Leur vocation est double : diffusion de la culture française, découverte de la culture zaïroise. Leurs moyens d'action sont multiples : prêts de livres, de films, diffusion de la presse, expositions, séances-débats, théâtre, etc. Ils collaborent étroitement avec les campus universitaires. Il existe en outre six alliances « franco-zaïroises » à Kinshasa, Kananga, Kolwezi, Bunia, Matadi et Goma. Enfin, la progression des bourses attribuées à des étudiants zaïrois est très rapide. La France a accordé en 1978 cent quatre-vingts bourses de stages.

Le montant des échanges commerciaux franco-zaïrois tend depuis 1979 à se réduire (— 9 % en 1978). Le déséquilibre commercial au détriment de la France s'atténue également en raison d'une hausse des exportations et d'une baisse des importations. Cette régression du niveau des échanges est due notamment à la baisse des cours du café. Les exportations se concentrent sur trois postes essentiels : automobiles, appareils mécaniques et machines électriques. En contrepartie, la France importe surtout du café (64 %), du cuivre (19 %) et de l'étain (6 %). — J.-P. L.

UN ATLAS HORS DU COMMUN

EN vue de l'établissement des plans d'aménagements urbains, la ville de Kinshasa a été l'objet d'études systématiques au sein de la mission d'urbanisme, devenue depuis 1972 le bureau d'études d'aménagements urbains (direction du département des travaux publics et de l'aménagement du territoire).

L'idée directrice de l'atlas de Kinshasa consiste à présenter sous une forme homogène les éléments constitutifs de la ville et de son organisation. Une série d'enquêtes particulières menées pendant les années 1973-1975 a permis d'approfondir les études antérieures : conditions particulières du site, caractéristiques de la population, formes et types d'habitat, répartition des activités industrielles et des petits métiers, des marchés, équipements et services collectifs, rayonnement national et international de la ville.

Destiné avant tout aux aménageurs et à toute personne concernée par l'avenir de Kinshasa, ce document, essai de synthèse globale, est aussi une base de réflexion et de recherche face aux problèmes posés par le spectaculaire mouvement d'urbanisation de l'Afrique d'aujourd'hui. Peu de villes tropicales disposent d'un atlas de cette importance, réunissant dans une présentation luxueuse soixante-six planches cartographiques et photographiques (41 × 62,5 cm).

Cet ouvrage a été réalisé avec le concours de la coopération française sous la direction de Jean Flouriot, René de Maximy, Marc Pain (première partie), Marc Pain (deuxième partie). Sous l'autorité de J.-F. Mergaux, les travaux préparatoires à l'impression ont été effectués à l'Institut géographique du Zaïre. L'atlas lui-même a été imprimé à l'Institut géographique national de Paris. Il est en vente à l'Institut géographique du Zaïre, 106, boulevard du 30-Juin, Kinshasa, 85 zaïres, et à l'Institut géographique national, 107, rue La Boétie, 75008 Paris, 450 F.

BIAZ

Banque Internationale pour l'Afrique au Zaïre

Siège Social :

Building NIOKI, ex-Forescom, avenue de la Douane
B.P. 8725. — Tél. : 26930-26910
Télex : BANCAF ZR 21355
KINSHASA

Bureau :

Centre de Commerce International du Zaïre
Galerie Marchande niveau I. — Tél. : 32121

Filiale de la
Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale
9, avenue de Messine. — Paris (8e)

BIAO

à votre service
en France
en Afrique
dans le monde

Banque du Peuple
INSTITUTION DE DROIT PUBLIC
SIÈGE SOCIAL : BOULEVARD DU 30 JUIN
KINSHASA - ZAIRE
B.P. 400 - TÉL. 25161 à 25165 - TÉLEX 21108-21202

Avec ses 26 Sièges et Agences et ses 9 Agences Urbaines la BANQUE DU PEUPLE est implantée dans toutes les régions du Zaïre et plus particulièrement dans les régions industrielles et caféières.

PRINCIPAUX CORRESPONDANTS A L'ÉTRANGER :

- BELGIQUE ..... Banque Bruxelles Lambert
- FRANCE ..... Banque Nationale de Paris
- U.S.A./ASIE ..... Bank of America
- ITALIE ..... Banco Nazionale del Lavoro
- ALLEMAGNE ..... Commerzbank
- ANGLETERRE ..... Banque Nationale de Paris à Londres
- SUISSE ..... United Overseas Bank
- PAYS-BAS ..... Amsterdam-Rotterdam Bank

et autres correspondants dans le monde entier.

une
grande
industrie
pour un grand pays

*

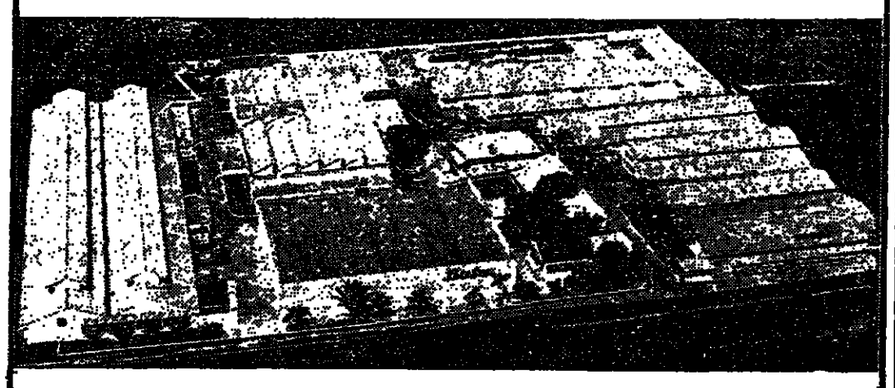

Bata
Bata
Bata
Bata

33 Avenue Général Bobozo
KINSHASA - ZAÏRE

LE ZAIRE

Traitement de choc pour une économie sous tutelle

(Suite de la page 5.)

Autre décision, plus classique celle-là : la monnaie a été dévaluée. Depuis mars 1976, le zaïre était aligné sur les droits de tirage spéciaux (D.T.S.) du F.M.I. (un D.T.S. équivalant environ à 1,20 dollar). Or, au terme d'une série de « dépréciations » ayant débuté le 31 octobre dernier, la monnaie a perdu la moitié de sa valeur. Aujourd'hui, un zaïre vaut 0,5 D.T.S. Ces manipulations monétaires avaient pour objectif avoué de réduire l'écart entre les cours officiel et parallèle du zaïre. Il est encore tôt pour évaluer leur portée. En tout cas, M. Blumenthal estime que l'opération a partiellement réussi dans la mesure où les deux cours se sont rapprochés. Ce pari peut, à moyenne échéance, être gagné.

La « dépréciation » de la monnaie vise à fouetter les exportations. C'est aussi une arme dissuasive contre les exportations frauduleuses, cette plaie de l'économie zaïroise. En 1977, les exportations de café auraient dû rapporter à l'Etat 400 millions de dollars. Il en a récupéré seulement 120 millions. Perte sèche pour le Trésor : 280 millions. D'ailleurs, combien d'entreprises étrangères, dans l'impossibilité de rapatrier des devises, équilibrent leur gestion en *« faisant du café »* ? Le moindre petit cadre zaïrois, bien introduit dans les allées du pouvoir, possède sa plantation. Pour mener un train de vie correct, il lui faut bien quelque revenu extra-salarial...

D'où le rôle crucial de l'Office des douanes. Une équipe de vingt-six douaniers belges va prendre du service au Zaïre afin d'enrayer les fraudes à l'exportation. Dans le même esprit, la Banque centrale s'efforce de stopper les transactions en « troc », qui n'apportent aucune devise au pays. Pour illustrer ce « troc camouflé », M. Blumenthal nous a cité le cas d'un achat de cobalt par une filiale de Renault (la firme française livrant des autobus en contrepartie). L'opération aurait, en fin de compte, été mise en échec. D'autres experts occidentaux assistent le gouvernement zaïrois. Une équipe française travaille au ministère des finances tandis que des techniciens belges supervisent la réorganisation du système des transports.

La marge de manœuvre du F.M.I. n'est pas illimitée. Parfois, le pouvoir n'écoute ses recommandations que d'une oreille distraite. Un seul exemple, cité par M. Blumenthal : pour mettre un terme à la pénurie, en partie artificielle, de certains produits de première nécessité, la Banque centrale a proposé l'arrestation des plus gros spéculateurs de Kinshasa et la saisie de leurs stocks. Cette mesure exemplaire aurait eu un double effet positif : améliorer la crédibilité du gouvernement, faire peur à la masse des petits spéculateurs. Jusqu'à présent, hélas, cette suggestion n'a pas été retenue...

Dans l'ensemble, l'équipe du F.M.I. se félicite de la collaboration des plus hautes autorités zaïroises. Elles ont mis la dernière main au « plan de stabilisation » de l'économie. Kinshasa devrait donc recevoir l'aide occidentale promise en novembre à Bruxelles. Celle-ci pourrait atteindre 450 millions de dollars (y compris le prêt « stand by » promis depuis si longtemps par le F.M.I.). La France et la Belgique ont d'ores et déjà annoncé l'accroissement de leur contribution.

Une première réunion se tiendra, à ce propos, en mars, à Washington, sous l'égide de la Banque mondiale. Le même mois, les Etats créanciers regroupés dans le « club de Paris » devraient décider, à Bruxelles, la consolidation de la dette zaïroise. Selon le plus récent rapport de la Banque mondiale, l'endettement total du Zaïre s'élève à quelque 3,7 milliards de dollars. Trois pays détiennent, à eux seuls, la moitié des créances : les Etats-Unis (23 %), la France (18 %) et l'Italie (8,5 %). Viennent ensuite l'Allemagne fédérale, la Belgique et la Grande-Bretagne.

Ainsi, le Zaïre pourra « tenir » pendant un an. Conformément à la phase 2 du « plan Mobutu », Kinshasa va dresser la liste de ses investissements dans quatre secteurs prioritaires : agriculture, mines, transports et management de l'appareil d'Etat. En attendant, la situation reste grave. La croissance, négative depuis plusieurs années, demeure médiocre (environ 1 %). L'inflation, difficile — de l'aveu même de M. Blumenthal — à estimer avec précision, avoisine sans doute 100 %.

Une austérité éprouvante

Selon une enquête très détaillée, en cinq ans (de janvier 1974 à janvier 1979), le prix du sac de manioc vendu à Kinshasa a été multiplié par vingt. Au cours des deux dernières années, le prix des sacs d'arachide et de haricot a triplé. De 1970 à 1976, l'indice des prix de détail faisait cinq fois la culbute, alors que l'indice des salaires progressait seulement de 60 %. On pourrait multiplier les exemples (à l'automne 1978, le sac de ciment a subi, en un mois, une hausse de 110 %). La spirale inflationniste n'épargne pas les produits locaux. La récente hausse de 250 % du litre d'essence s'est aussitôt répercutée sur les tarifs des transports en commun avant de faire flamber l'ensemble des prix.

L'effondrement de l'infrastructure routière a contraint le gouvernement à mettre en place un vaste pont aérien pour acheminer sur Kinshasa les vivres frais du Kivu. Dans la capitale, la malnutrition fait des ravages. La pénurie, réelle ou organisée, des médicaments entraîne une recrudescence des endémies traditionnelles, notamment du paludisme (selon l'agence de presse officielle, plus d'un Zaïrois sur trois souffre de cette maladie). Les spéculateurs en tout genre font la loi. Comme le constate l'éditorialiste du quotidien *Elima*, on assiste à la *« foire aux voraces »*.

Là résident sans doute la contradiction essentielle et la grande faiblesse de l'action entreprise par la Banque du Zaïre. Comment faire accepter par la population, notamment citadine, une politique d'austérité très éprouvante sans détruire tous les privilèges, sans augmenter les salaires des plus pauvres, sans atténuer, en un mot, les injustices sociales ? Si inspirés soient-ils, des experts, zaïrois ou étrangers, ne peuvent, seuls, surmonter cet obstacle. Il leur faut le soutien sans faiblesse des autorités politiques. A cette condition seulement, la mise en tutelle provisoire de l'économie du Zaïre sera porteuse d'espoir pour ses vingt cinq millions d'habitants.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

CONVALESCENT

Une é

A

Les grands lacs

(PUBLICITE)

PetroZaïre

est un établissement public, industriel et commercial, créé par ordonnance-loi n° 74/012 du 10 janvier 1974.

1) L'achat, la vente du pétrole brut et des produits finis ou demi-finis qui peuvent en dériver, ainsi que de toutes les matières minérales susceptibles de renfermer du pétrole.

2) Leur transformation industrielle.

3) Le transport, la manutention, le stockage, l'emballage et la distribution des produits ci-dessus.

4) L'étude, l'acquisition, la construction industrielle ou commerciale des installations et usines nécessaires au traitement, au transport, au stockage et à la transformation du pétrole et de ses dérivés.

Par le canal de ses différentes sections (PetroZaïre-Mobil, PetroZaïre-Shell, PetroZaïre-Fina, PetroZaïre-Texaco), elle met à la disposition des consommateurs tous les carburants et les lubrifiants nécessaires aux transports aériens, maritimes et terrestres, ainsi qu'à tout usage industriel.

Dans le souci de mieux servir le pays, elle a conçu un programme ambitieux d'investissement pour l'amélioration de l'infrastructure pétrolière dans le pays.

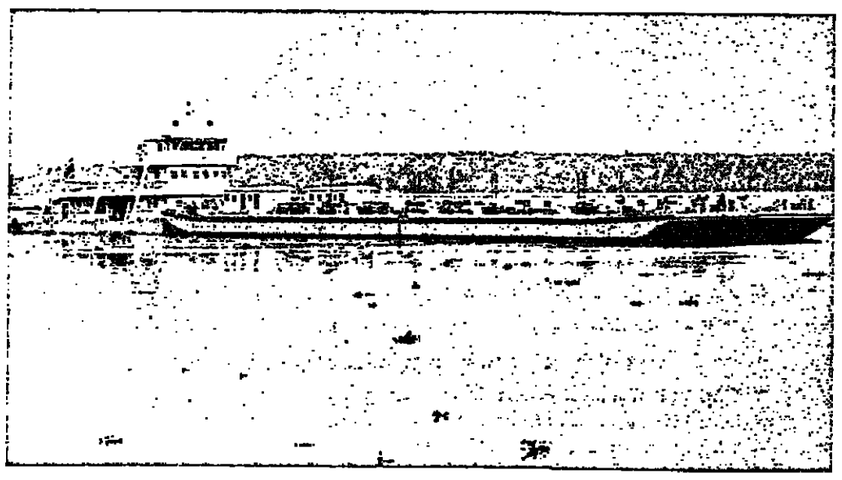

Dernière acquisition : le « TILAPIA », un pousseur de 1.300 chevaux, lequel est appelé à venir renforcer l'importante flotte qui sillonne le fleuve Zaïre et ses affluents afin de livrer les carburants le plus près possible des lieux de consommation.

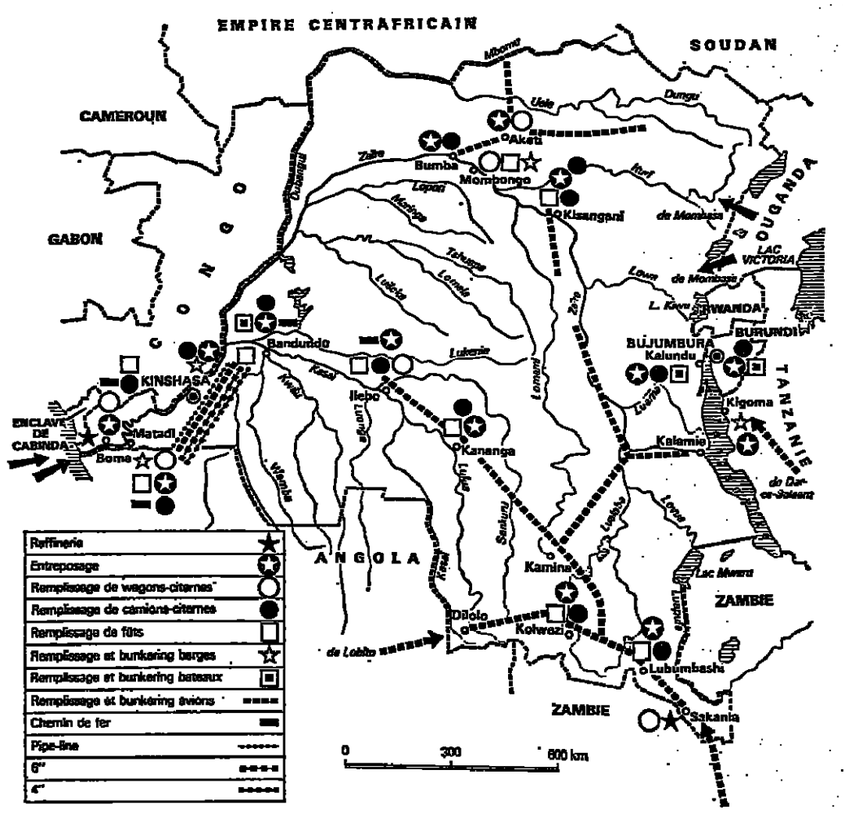

OFFICE NATIONAL DES

Établissement pu

Siège social : Boulevard du 30

Adresse postale : B.P. 98 Kinshasa I,
Telex n° 21017 ONATRA ZR. T

— Ports Maritimes à Matadi, Boma et Ban

— Transport fluvial des marchandises et
entre Matadi, Boma et Banana.

— Transport ferroviaire de Boma à Tsh
par route pour les voyageurs.

— Transport ferroviaire de Matadi à K
voyageurs.

— Manutention au port fluvial de Kinshasa
du Pays sur le fleuve Zaïre, la riv

Notamment à Akula, Bandundu, Buvanl
Dibele, Bocnde, Bumba, Businga, Dondo,
Kutu, Lisala, Lodeta, Lucbo, Luvambo,
Mutombo.

— Transports fluviaux sur 12 174 km de
le transport des marchandises et voyageurs

En bref : Manutentions, Stockages et Transi
intégré d'acheminement.

Une liaison directe entre le monde ext
desservant les zones éloignées de l'intérieur d
Port d'Ilebo et la Société Nationale des

صكاك الامل

هكذا من الاجل

CONVALESCENT

Une étonnante richesse touristique

par SIRADIOU DIALLO

AVEC ses 2 345 409 kilomètres carrés, soit près de cinq fois la France ou quatre-vingts fois la Belgique (son ex-tutrice coloniale), le Zaïre est à lui seul un véritable sous-continent au cœur de l'Afrique. Etonnant, envoûtant pays dont la fantastique superficie, la variété des climats, du sol et des paysages en font l'une des contrées les plus passionnantes à découvrir et à visiter. Autant par le climat que par le relief et la végétation, c'est un pays particulièrement varié. De la pointe de Banana, sur l'océan Atlantique, aux monts du Ruwenzori, à la frontière de l'Ouganda, des savanes du Shaba à celles de la Garamba, aux confins du Soudan, en passant par l'épaisse forêt de l'Equateur, le voyageur découvre toutes les variétés de paysages du continent africain. Du hublot de l'avion, il a l'impression de survoler un immense tapis végétal où se retrouveraient toutes les nuances du vert, depuis le ton amande jusqu'à celui de l'émeraude.

Qu'il soit amateur de spéléologie, d'archéologie préhistorique ou tout simplement de singularités naturelles souterraines, le voyageur n'a que l'embarras du choix. *Car innombrables sont les grottes*, cavernes et galeries profondes depuis la région de Matadi jusqu'aux contreforts montagneux de l'Est. Tantôt il s'agit de véritables caves jadis habitées par des pêcheurs, tantôt ce sont des lieux de cultes ou de sépultures de chefs des temps anciens. D'autres encore semblent avoir servi de refuges inexpugnables lors des grandes invasions d'il y a deux mille ans. Dans les grottes du mont Hoyo, d'intéressantes découvertes archéologiques ont été faites, tandis que la grotte Dumba, aux environs de Mbanza-Ngurgu, abrite un atelier préhistorique bien conservé.

L'amateur d'eaux vives est gâté, car le Zaïre offre sans doute la plus forte concentration de cascades et de chutes jamais rencontrées en Afrique. La plus célèbre est désormais la chute d'Inga, qui a donné naissance au gigantesque barrage du même nom. Mais toutes les chutes ne sont pas équipées comme celle d'Inga, loin de là. La plupart des cassures qui brisent les pentes des rivières sont demeurées à l'état naturel. Ce qui préserve le plaisir du visiteur épris de beauté sauvage. Ainsi, à proximité de la frontière angolaise, les chutes Guillaume, qui tombent en gradins sur des centaines de mètres, constituent l'une des merveilles du pays. Du reste, les rivières du plateau angolais donnent naissance à un festival d'eaux vaporeuses : chutes de la rivière Luie entre Popokabaka et Kikwit, tombant à plus de 30 mètres ; celles en torrents sauvages de l'Inzia ; celles de Maï-Munene, sur la rivière Kasaï, aux environs de la ville diamantifère de Tshikapa ; les chutes de la Lulua, qui coule à travers les gorges où l'eau s'engouffre en rugissant comme une bête sauvage ; chutes et rapides de la Lubi, au Kasaï, etc.

Les grands lacs

La province du Shaba peut se flatter d'avoir la plus haute chute d'Afrique, celle de la Lofoi, qui tombe d'une pente de 384 mètres de hauteur. Moins impressionnantes, mais tout aussi belles, sont celles de la Lufira, captées et utilisées par l'une des centrales électriques alimentant la ville minière de Likasi. De même, le Kivu offre de magnifiques chutes comme celles de la Rutshuru, qui se détachent d'un site grandiose, au milieu d'un paysage verdoyant. Partout, l'immense territoire zaïrois est sillonné de fleuves et de rivières. Partout, fleuves et rivières dévalent les rebords de la cuvette centrale dans un fracas de cascades et de rapides, comme pour solliciter l'attention du passant.

Lorsqu'on s'arrache de ces paysages bruyants et vertigineux, on a besoin de calme. Or, comme le dit Ernest Hemingway, rien n'est plus reposant qu'un grand lac. Le Zaïre en compte des dizaines sur son immense territoire. Les plus importants et sans doute les plus beaux sont les lacs de montagne, créés comme pour donner une leçon d'harmonie et de couleurs à quelques peintres de génie. A cette catégorie appartiennent le lac Tanganyika, 32 000 kilomètres carrés, deuxième du monde par sa profondeur (1 470 mètres) après le lac Baïkal ; le lac Kivu, le plus haut d'Afrique, puisque situé à 1 400 mètres d'altitude ; les lacs Idi-Amine (ex-Edouard) et Mobutu (ex-Albert), que relie entre eux le déversoir de la Semliki, sont proches des sources du Nil, qu'ils entretiennent et alimentent en permanence.

Plus sauvages et moins fréquentés sont les lacs de plateau, vestiges de l'ancienne mer intérieure qui, il y a des millions d'années, occupait toute la cuvette du Zaïre. Ce sont, entre autres, le lac Moero, paradis des pêcheurs, le Tumba et le Maï-Ndombé, qui surgissent comme par enchantement au milieu de la forêt vierge ; le Kisale et l'Upemba, qu'orne une splendide flore aquatique ; le Mukamba et le Fwa, au fond tapissé de roches multicolores. La plupart de ces lacs, très poissonneux, sont sillonnés en permanence par des pêcheurs, quand ils n'ont pas donné naissance à de véritables industries de pêche. Sauf interdiction formelle pour raison sanitaire, il est possible de s'y baigner, d'y faire de la pêche sous-marine, du ski nautique et de la voile.

A l'est du Zaïre, le Kivu est célèbre autant par la douceur de son climat que par la beauté insolite de son paysage montagneux. La chaîne des Virunga est l'une des plus remarquables régions volcaniques du globe. Elle coupe le fossé tectonique, ou graben central, cette grande faille qui déchire l'Afrique de l'Est dans toute sa largeur, séparant le bassin du Nil de celui du Zaïre. Les principaux volcans sont au nombre de huit : le Nyamulagira, le Nyiragongo, le Mikeno, le Karisimbi, le Visoke, le Sabinio, le Gahinga et le Muhavura. Par temps clair, leurs sommets se voient de loin, car tous s'élèvent à plus de 3 000 mètres d'altitude ; le Muhavura et le Karisimbi dépassant même les 4 000 mètres. Le sommet arrondi du Karisimbi est parfois recouvert d'une fine calotte de neige étincelante sous le soleil ; alors que le Nyamulagira et le Nyiragongo donnent toujours des signes d'activité.

Le paradis des animaux

Autant les sommets de ces deux volcans sont marqués de l'empreinte du feu, autant celui du Ruwenzori est étincelant de neige. Des neiges éternelles sous l'équateur ! Les « Monts de la Lune », dont parlait le célèbre géographe de l'Antiquité Ptolémée, constituent, en effet, un véritable défi de la nature. Culminant à 5 119 mètres, le Ruwenzori, à cause de l'exceptionnelle richesse de sa faune et de sa flore, offre une attraction d'une rare beauté. Pourtant, l'explorateur Stanley faillit achever sa traversée de l'Est zaïrois sans se douter de la présence de ce joyau. C'est qu'en saison des pluies, les nuages restent fréquemment accrochés aux flancs du massif, à 2 500 mètres d'altitude ; alors qu'en saison sèche il n'est pas rare que ce site unique sous l'équateur soit masqué par la brume. Il serait pourtant dommage que le visiteur aimant la marche et l'aventure dans une nature intacte n'effectue l'excursion qui, par la piste, mène aux sommets en cinq jours, deux jours étant nécessaires pour la descente.

Le Zaïre, c'est aussi le paradis des animaux sauvages. Avec ses sept parcs nationaux occupant près de 15 % de son territoire, il est parmi les pays les plus avancés en matière de protection de la nature. De quel côté qu'il se trouve, le voyageur est assuré de voir évoluer librement, c'est-à-dire dans leur milieu naturel, les animaux les plus rares. Ainsi, à quelques kilomètres de Bukavu, dans l'enceinte du parc national de Kanuzi-Biega, il rencontrera l'impressionnant gorille de montagne, ce grand primate au tempérament doux et timide malgré sa puissante carrure. Le parc de la Garamba, aux confins du Soudan, est le domaine privilégié des élégantes girafes. Mais c'est aussi le dernier refuge du rhinocéros blanc, animal rarissime, appartenant à une espèce en voie de disparition. Les parcs de l'Upemba et des Kundelungus, terrains privilégiés des grands ongulés, ajoutent une note de parfum animal à la randonnée touristique dans la province minière du Shaba.

Dans la région d'Epulu, au milieu de l'épaisse forêt de l'Ituri, vit l'okapi ; un bel animal qui procède tout à la fois du cheval, de l'âne et du zèbre. Terriblement sauvage, on ne le trouve nulle part ailleurs qu'au Zaïre. L'immense Salonga, l'un des rares parcs nationaux de forêt du monde, est un réservoir inépuisable de bêtes de toutes espèces. Il abrite une autre exclusivité du pays, le chimpanzé nain, véritable énigme pour le zoologiste. Le parc de la Rwindi, le plus célèbre sans doute des parcs nationaux du Zaïre, se situe à trois heures de voiture de Goma. C'est une vaste plaine de savanes traversée par les rivières Rutshuru et Rwindi, où vivent et se multiplient des milliers d'hippopotames.

Au bord de ces deux rivières et dans la plaine sillonnée de pistes, vivent toutes sortes d'animaux : éléphants, lions, buffles, antilopes, ainsi que de riches colonies d'oiseaux. De son lit, le voyageur peut entendre, la nuit, tout près des pavillons, les borborygmes des éléphants, le rugissement des lions et le ricanement des hyènes. Aujourd'hui, les parcs nationaux du Zaïre constituent des laboratoires uniques au monde. Les spécialistes de toutes disciplines peuvent y étudier à loisir des phénomènes naturels que seule une sage politique de conservation de la nature pouvait préserver.

Dans ces conditions, le Zaïre est appelé à devenir un des hauts lieux du tourisme mondial. Cette industrie des temps modernes pourrait jouer, au même titre que les richesses minières ou forestières, un rôle moteur dans le décollage économique du pays. A condition bien entendu que les routes soient remises en état, que les équipements hôteliers se développent et que la formation d'un personnel spécialisé progresse au même rythme.

OFFICE NATIONAL DES TRANSPORTS

Établissement public zaïrois

Siège social : Boulevard du 30-juin, Kinshasa.

Adresse postale : B.P. 98 Kinshasa I, République du Zaïre
Télex n° 21017 ONATRA ZR. Téléphone : 24761.

— Ports Maritimes à Matadi, Boma et Banana.

— Transport fluvial des marchandises et voyageurs sur le Bas-Fleuve entre Matadi, Boma et Banana.

— Transport ferroviaire de Boma à Tshela pour les marchandises et par route pour les voyageurs.

— Transport ferroviaire de Matadi à Kinshasa des marchandises et voyageurs.

— Manutention au port fluvial de Kinshasa et dans les ports de l'intérieur du Pays sur le fleuve Zaïre, la rivière Kasaï et les affluents.

Notamment à Akula, Bandundu, Basankusu, Basoko, Batanga, Bena-Dibele, Boende, Bumba, Businga, Dongo, Kikwit, Kisangani rive droite, Kutu, Lisala, Lomela, Luebo, Lusambo, M'Bandaka, Mangai et Pania-Mutombo.

— Transports fluviaux sur 12 174 km de voies d'eau exploitées pour le transport des marchandises et voyageurs.

En bref : Manutentions, Stockages et Transports du cargo par un système intégré d'acheminement.

Une liaison directe entre le monde extérieur et les co-transports desservant les zones éloignées de l'intérieur du Zaïre, dont le Shaba, via le port d'Ilebo et la Société Nationale des Chemins de fer du Zaïre.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Capital Social	:	4 millions de Zaïres
Quasi-Capital	:	6 millions de Zaïres
Date de création	:	9 Janvier 1970
Activités	:	*Financement des investissements productifs au Zaïre par :* *— l'octroi des crédits à moyen et long terme* *— prises de participation*
Opérations réalisées depuis la création	:	*— nombre de projets financés : 192* *— crédits accordés : 58,5, millions de Z.* *— prises de participation : 1,5 million de Z.* *— investissements réalisés grâce à la SOFIDE : 173,3 millions de Z.*

Pour tous vos investissements au Zaïre, une seule adresse :

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Building UZB - Center (7° étage)
B.P. 1148 - Kinshasa I, République du Zaïre
Téléphone : 25697 - 25698 - 25679 - 25619
Adresse télégraphique : SOFIDE - Kin
Télex : 21619 SOFIDE ZR.

Les langues du Zaïre : une pyramide complexe

par JACQUES CELLARD

GLOBALEMENT, la situation géo-linguistique du Zaïre est celle de toute la partie du continent africain qui s'étend entre les deux tropiques. On peut se la représenter comme une construction pyramidale, dont la base serait occupée par les langues ethniques (de tribus), l'étage moyen par les langues dites « nationales » et qui sont en fait régionales, et la pointe par une langue véhiculaire importée : le français.

Les explorateurs européens ont d'abord pensé que, comme l'écrivait en 1515 le navigateur Andréa Corsali (1), *« du cap de Bonne-Espérance jusqu'à la mer Rouge, les habitants (parlaient) la même langue »*. Les informations se faisant plus précises, on reconnut qu'il n'en était rien ; mais la parenté des langues de ce qui devait devenir le Zaïre fut perçue très tôt.

Peu à peu, se dégagea (au dix-neuvième siècle) parmi les africanistes une vue plus précise de cette parenté, qui reçut son nom, en 1862, de W. H. Bleek, bibliothécaire du gouverneur du Cap ; c'est lui qui le premier employa pour désigner le groupe de près de quatre cents langues parlées dans tout le « ventre » et le sud de l'Afrique, le terme de *bantou*, ou plus exactement *bâ-ntu*.

Il faut le redire cependant (2), pour écarter des contresens toujours renaissants : il n'y a pas à proprement parler de civilisation « bantoue », encore moins de races ou d'ethnies bantoues, ni même une langue-mère bantoue dont les autres seraient des dialectes. Le mot lui-même n'est qu'une création de laboratoire, commode pour les linguistes.

Quoi qu'il en soit, le Zaïre est à peu près entièrement inclus dans l'aire bantoue : l'exception étant représentée par la haute vallée de l'Oubangui, à l'extrême nord du pays, et par les confins soudanais. Quant au « cousinage » des langues bantoues, il n'est évident que pour les linguistes, un peu comme celui des langues romanes en Europe. Nous n'ignorons certes pas que l'italien, le catalan, le français, le roumain, etc, sont au même titre des langues romanes. Ce n'en sont pas moins des langues étrangères les unes aux autres dans l'usage, et leur apprentissage est à peine favorisé par leur parenté. Il en va de même pour les langues bantoues.

Deux cents dialectes

Il est difficile de dire avec précision combien de langues sont parlées au Zaïre. A partir de la classification actuellement admise, un ordre de grandeur un peu supérieur à deux cents est une donnée convenable. Une trentaine d'entre elles sont bien connues et bien décrites, souvent depuis plusieurs décennies, voire un siècle.

On peut cependant ramener cette multiplicité à vingt-cinq groupes linguistiques environ, dont les plus importants seraient les groupes kongo, luba, mongo et losengo ; et considérer qu'un certain nombre de « langues » ne sont, en fait, que des dialectes de ces groupes. Quant aux populations qui ont ces langues pour maternelles ou d'usage, leur nombre varie évidemment beaucoup, de quelques milliers à quelques millions. Les plus faibles, non écrites, non décrites et peu parlées, sont en voie de disparition, et la collecte des témoignages apparaît comme l'une des tâches que la communauté internationale devrait prendre en charge au Zaïre.

C'est une tradition bien établie, et non exempte d'arrière-pensées, de souligner la « balkanisation » linguistique de l'Afrique noire. Statistiquement, elle est incontestable, et le cas du Zaïre, dans ce contexte, n'est ni plus ni moins « africain » que d'autres. Pour des populations bien moindres, le Cameroun ou le Gabon comptent, eux aussi, une centaine et plus de langues ethniques.

Mais ce morcellement est plus théorique qu'effectif ; ne restent unilingues que celles et ceux que rien n'appelle hors du village. Avec l'ouverture de relations sociales à l'extérieur de la tribu, apparaît un bilinguisme (bantou) qui est aujourd'hui très général.

La situation (exceptionnelle en Europe) du Luxembourg peut aider à comprendre le fonctionnement habituel du système : une langue dialectale, le *letzeburger*, y voisine sans cesse avec sa forme normalisée (l'allemand) et avec une langue seconde généralisée (le français).

Au Zaïre, compte tenu de l'étendue du pays, quatre langues secondes, officiellement classées comme « *langues nationales* », jouent ce rôle véhiculaire : le kikongo, le ciluba, le lingala et le swahili. Les deux premières peuvent être considérées comme les « *langues-pilotes* » des deux groupes socio-ethniques (et socio-culturels) les plus importants du pays : le groupe kongo, dont le kikongo est (linguistiquement) l'élément dominant, et le groupe luba.

Le kongo déborde largement les frontières du Zaïre, de part et d'autre de l'embouchure du fleuve (République populaire du Congo, enclave de Cabinda, Angola), et un peu au-delà de Kinshasa. Le ciluba occupe, en fait, toute la moitié sud du pays, y compris le Shaba et le Kasaï. Au Zaïre même, on peut considérer que le premier est utilisé par 2 millions à 2,5 millions de Zaïrois, le second par près de 4 millions.

Les cas du lingala et du swahili sont très différents, au moins en théorie. Le lingala n'était à l'origine qu'un dialecte du losengo, d'une très faible extension en tant que langue d'ethnie ; mais c'était la langue des *« gens du fleuve »*, piroguiers ou passeurs, dans l'importante région du confluent du Zaïre et de l'Oubangui. Il était donc marqué en quelque sorte pour jouer le rôle d'une grande langue véhiculaire.

Swahili et lingala

Les missionnaires, les commerçants, puis les administrateurs du Congo belge firent sa fortune en l'utilisant largement et en favorisant sa diffusion, qui avait dans la capitale (Léopoldville devenue Kinshasa) l'avantage d'offrir une solution *« neutre »* entre le flamand et le français. De plus, comme toutes les langues véhiculaires, le lingala a manifesté de grandes capacités de simplification et d'emprunt. C'est en particulier la principale (pour ne pas dire la seule) langue de la chanson au Zaïre, ce qui lui vaut d'être abondamment diffusé par la radio et le disque.

Historiquement, le cas du swahili est très proche de celui du lingala. C'est à l'origine la langue (bantoue) d'une petite ethnie de la côte est du continent ; mais c'est aussi la première que rencontrèrent les commerçants, les conquérants ou les esclavagistes arabes au sud de la « corne » de l'Afrique, et son nom même est d'origine arabe (swahil, la côte). C'est dans le sillage des razzieurs d'esclaves que le swahili commença son étonnante fortune ; c'est par les missionnaires qu'elle s'est poursuivie, si bien qu'il est aujourd'hui la langue véhiculaire la plus importante de l'Afrique sous-saharienne, et la langue officielle (ou officieuse) du Kenya, de l'Ouganda, de la Tanzanie et de la Zambie.

Lingala et swahili occupent donc une place très particulière dans le système géo-linguistique du Zaïre. De langues d'ethnies qu'ils étaient à l'origine, ils sont devenus ce que les linguistes nomment des *lingua franca*, simplifiées, très accueillantes aux emprunts (en particulier à l'arabe pour le swahili), qui tendent à se superposer automatiquement aux langues ethniques de zones de plus en plus vastes.

C'est ainsi que le swahili recouvre largement l'ensemble de l'aire luba, quel que soit par ailleurs le prestige culturel et historique des Lubas, et occupe à des degrés divers tout le sud et l'est du Zaïre. De la même façon, le lingala recouvre toute l'aire kikongo (le bas du fleuve), et c'est en partie pour ne pas lui faire de concurrence que le mongo, pourtant parlé par près de deux millions d'hommes dans tout le centre-nord du pays, de Mbandaka à Kisangani et au-delà, n'a pas été retenu comme langue nationale.

Ce sont de loin les deux langues les plus parlées du Zaïre : le lingala par près de cinq millions d'hommes, le swahili par huit millions environ, toujours comme langue seconde.

La place du français

Langues zaïroises, langues nationales ; reste le troisième étage de la pyramide, le français. Du fait que celui-ci est langue officielle, le Zaïre se trouve être le deuxième pays « francophone » du monde par la population. Il est facile d'ironiser sur ce classement, dont la signification linguistique est aussi floue que la signification politique est forte. Il est évident que les vingt-sept ou vingt-huit millions d'habitants du Zaïre ne parlent ni ne comprennent pas tous le français, il s'en faut. Il n'en est pas moins vrai que la confirmation par le Zaïre indépendant du statut officiel du français, établi en 1908 par la charte coloniale belge, répondait non seulement à une contrainte technique très forte, mais aussi au consensus des dirigeants et de l'opinion : seul l'emploi du français permettait évidemment le fonctionnement de la machine administrative ; mais aussi plus profondément et de façon plus décisive, la constitution d'un sentiment national zaïrois.

Outre la presse (le Zaïre compte quatre grands quotidiens de langue française), la radio et la télévision (« la Voix du Zaïre »), c'est essentiellement par l'enseignement que s'est faite et se poursuit la diffusion du français au Zaïre, qu'il s'agisse de l'enseignement confessionnel (catholique, protestant ou kibanguiste), ou surtout de l'université.

L'Etat n'a pas renoncé pour autant à voir les langues nationales jouer, au moins à long terme (une quinzaine ou une vingtaine d'années), un rôle plus important dans la vie scolaire et nationale. Les instructions de 1974 prévoient que la scolarisation se fera d'abord dans l'une des quatre langues nationales ; c'est en lingala, en ciluba, en kikongo ou en swahili, que les petits Zaïrois devraient progressivement apprendre *kolanga pé kokoma* (lingala) ou *kubala nè kufunda* (ciluba), à lire et à écrire.

A long terme, les fonctions assurées par les langues nationales pourraient s'étendre à l'administration municipale, à des secteurs semi-industriels, aux communications intérieures, etc. Il est également probable que le lingala et le swahili apparaîtront comme les deux *« super-langues »* nationales du pays ; le premier comme langue déjà semi-officielle (en particulier dans l'armée), le second parce qu'il bénéficie du prestige de la plus grande langue véhiculaire africaine. Mais ni le kikongo ni le ciluba ne paraissent devoir céder du terrain avant longtemps, et ce sont sans doute les *« petites »* langues ethniques qui feront les frais de l'urbanisation et du développement des communications de masse (radio et télévision).

Quant au français, il a pour lui, outre le poids injuste, mais évident, de l'histoire, d'être l'un des garants les plus visibles de l'unité zaïroise ; non pas dans les rapports qu'il entraîne avec l'ancien colonisateur, ni avec la France, mais parce qu'on voit mal laquelle des langues nationales pourrait actuellement jouer ce rôle (ou alors au prix de quels déchirements !). Il est aussi le garant d'un développement indispensable, et d'un transfert de technologies qui devrait être, une fois dominées les difficultés présentes, l'objectif majeur du pays.

Il est enfin (et là encore, on voit mal comment il pourrait en aller autrement avant bien des années) la langue de l'enseignement secondaire et de l'université. Le nombre et la qualité des travaux universitaires édités (en dépit de très grandes difficultés matérielles) et de façon générale la qualité du français parlé au Zaïre prouvent, s'il en est besoin, que, sans être *« zaïrois »*, le français n'est pas, au Zaïre, une langue *« étrangère »*, tant s'en faut.

(1) In Robert Cornevin, *Histoire du Congo, des origines préhistoriques à la République démocratique du Congo*, Berger-Levrault, 1970.

(2) P. Alexandre, *le Bantu*, in « La langue », Encyclopédie de la Pléiade.

CENTRE DE COMMERCE INTERNATIONAL DU ZAIRE

CCI-ZAIRE

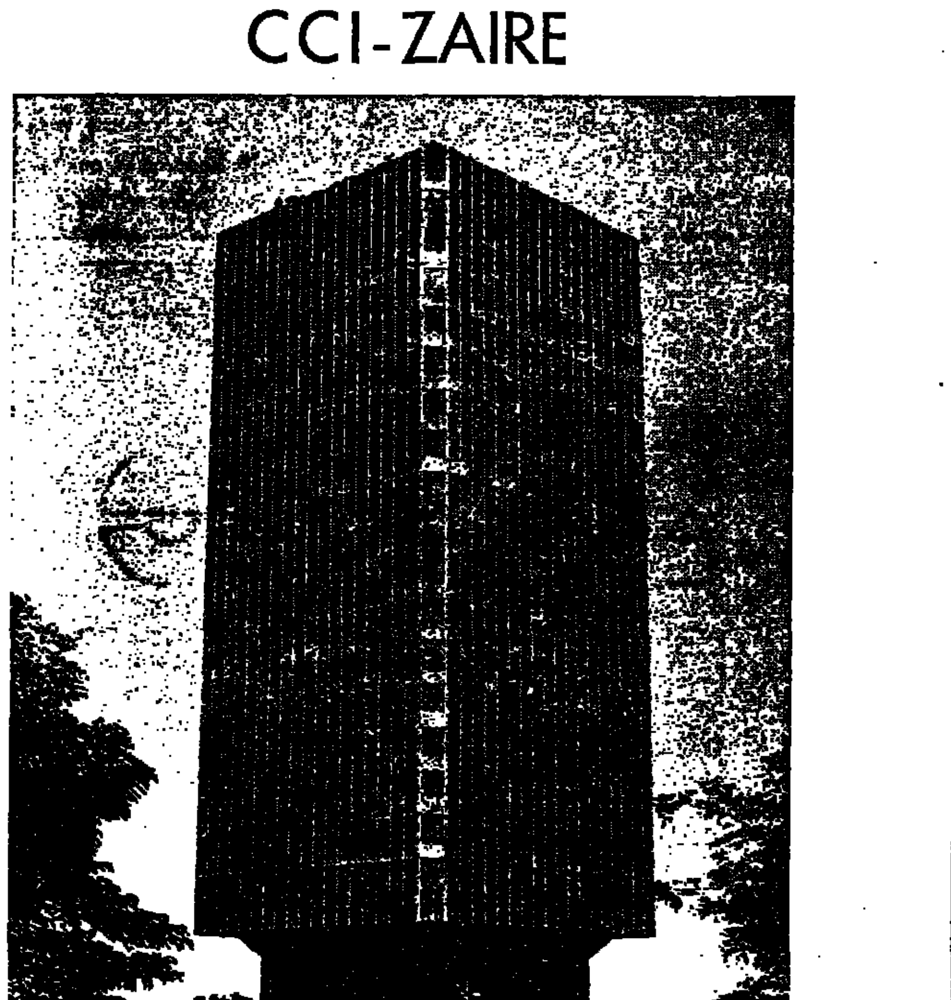

Créé à l'initiative du Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République, le Citoyen MOBUTU SESE SEKO, le Centre rassemble en un même lieu géographique des représentants de tous les secteurs du Commerce International : importateurs, exportateurs, banquiers, assureurs, transporteurs, transitaires, organismes publics, etc.

Il a pour rôle :

— de rassembler, de traiter et de diffuser les informations les plus utiles aux opérateurs du Commerce Extérieur ;
— de former des cadres d'entreprise rompus aux techniques commerciales d'aujourd'hui ;
— d'être le lieu de rencontres privilégié pour la promotion des échanges commerciaux.

Adresse :

Centre de Commerce International du Zaïre
— B.P. 13.396 KINSHASA I
— Tél : 32.121 - 32.071 - 23.056
— Télex : 21665 WTC ZR
21036 INFWTC ZR.

TRANSMAC

Spécialiste du transport routier au Zaïre

Adresse : Télex 23/29 Kinshasa

B.P. 11077 Kinshasa

16e Rue Limete

هكذا من الاصل

CONVALESCENT

L'Université au service de l'unité nationale

PLUS étendu que l'Europe des Neuf, et peuplé de vingt-six ou vingt-sept millions d'habitants, le Zaïre ne compte cependant qu'une université, l'UNAZA, Université nationale du Zaïre. Précisons cependant dès maintenant, que les trois « campus » de l'UNAZA, *Kinshasa, Kisangani* et *Lubumbashi* sont des universités à part entière si l'on considère le nombre des étudiants, des professeurs et des enseignements dispensés.

Le regroupement de ces trois unités d'enseignement supérieur en une UNAZA unique, s'explique d'abord par la situation coloniale encore proche. Ce n'est qu'après 1925, très lentement, et pour les seuls besoins des Européens vivant au Congo belge, que l'Université catholique de Louvain avait essaimé à Léopoldville. Et ce n'est qu'en 1950 que le gouvernement belge envisagea dans la capitale la création d'une véritable université, le Lovanium, laquelle ne fut officiellement reconnue qu'en 1956. A la veille de l'indépendance, cette université de Léopoldville - Kinshasa comptait moins de quatre cents étudiants, dont deux tiers à peine de Zaïrois.

La même année (1956), fut ouverte l'université d'Elisabethville (aujourd'hui Lubumbashi) : elle comptait en 1960 environ trois cents étudiants, dont moins d'un tiers de Zaïrois. Quant à l'université de Stanleyville (Kisangani), elle est encore plus jeune : ouverte en principe en 1964, elle n'a véritablement commencé à fonctionner qu'en 1968, une fois apaisés les troubles provinciaux de 1966 et 1967.

A l'indépendance, le bilan de l'enseignement supérieur congolais était très voisin de zéro : moins d'une dizaine de licenciés africains en sciences humaines ou sociales. Pas un ingénieur, pas un médecin, pas un juriste, pas un administrateur, pas un linguiste zaïrois n'avait été formé par le colonisateur. Sur ce plan, le Zaïre avait un retard d'une génération sur ses voisins ex-anglais et ex-français.

Qui plus est, les trois universités étaient plus concurrentes que complémentaires. Le Lovanium était essentiellement une création catholique, succursale de Louvain ; l'université officielle d'Elisabethville dépendait de l'Etat belge : l'université libre du Congo (Stanleyville) était d'inspiration protestante et américaine. En les laissant autonomes, le jeune Etat du Zaïre s'exposait à maintenir, voire à aggraver, ces discordances originelles. Il fallait en tout état de cause, centraliser pour aboutir à des modes de fonctionnement, de financement, de recrutement, homogènes, et à des cursus d'études et de diplômes complémentaires.

D'autres raisons impératives militaient pour cette centralisation. « *Fer de lance* » du combat pour l'indépendance économique et le développement, comme le rappelle son blason, l'Université nationale devait être très proche du pouvoir central ; elle devait pouvoir opposer aux tentations toujours renaissantes du régionalisme et du séparatisme, une force nationale homogène, et préfigurer dans toute son action le Zaïre uni qui était l'objectif du régime.

C'est sur cet arrière-plan politique que l'UNAZA fut créée en août 1971, par une décision du bureau politique du M.P.R. inspirée et sanctionnée par le président Mobutu. Les trois ex-Universités devenaient des campus, en même temps que la presque totalité des instituts, écoles, centres, etc., d'enseignement supérieur étaient rattachés à l'UNAZA, de même que les écoles normales.

Les fonctions et l'autorité du recteur de l'UNAZA sont donc incomparablement plus grandes au Zaïre qu'en tout autre pays africain ou européen. Les moyens dont il dispose ne sont pas *malheureusement (et quel que* soit l'intérêt que portent le régime et son chef au destin de l'Université) à la hauteur des besoins. Compte tenu de l'étendue du pays, le plus grand nombre des étudiants (es) de chaque campus vient d'une ville ou d'une province éloignées, et doit être pris en charge par le campus (hébergé, nourri, etc.). D'où des *problèmes qui, dans la situation* de pénurie actuelle, sont proprement dramatiques ; avant d'enseigner, il faut nourrir.

L'UNAZA, sous l'impulsion de son recteur, a cependant tiré le meilleur parti des quelques années (1972-1976) de relative prospérité économique du pays, pour se « *mettre en place* » et s'affirmer. En peu de temps, le nombre des enseignants, des enseigné (e)s et des enseignements a été multiplié par dix. Douze instituts supérieurs pédagogiques et dix instituts supérieurs techniques ont été, soit rattachés à l'UNAZA, soit créés. Le total des étudiant(e)s dépendants de l'UNAZA était, en 1978, de l'ordre de 30 000, dont la moitié à peu près également répartie entre les trois campus, l'autre entre les I.S.P. et I.S.T.

Elle s'est également dotée d'un organisme spécifique d'édition universitaire, les « Presses universitaires du Zaïre » (PUZ), dont les publications, en quelques années, ont été nombreuses et d'une qualité remarquable. Citons en particulier les *Etudes d'histoires africaines* publiées périodiquement par le campus de Lubumbashi, les *Cahiers philosophiques africains* (également de Lubumbashi) et les publications du *Centre linguistique théorique et appliquée* (CELTA, Kinshasa-Lubumbashi). Ces études, et d'autres, mériteraient une large diffusion en France. Là encore, les moyens manquent.

Mais, comme dans toute l'Afrique et sans doute plus vivement encore, la volonté d'apprendre, le courage et le sérieux des étudiant(e)s zaïrois(e)s sont l'une des impressions les plus fortes qu'il soit donné à un Français d'éprouver au Zaïre. Tout manque : l'argent, les locaux d'hébergement, la nourriture, les moyens de transport, les livres, le papier, et les plus humbles des moyens pédagogiques. Ne pas le dire serait faire offense à la vérité. Mais l'offense serait bien plus grande de ne pas dire aussi avec quelle dignité et quelle foi dans l'avenir l'UNAZA tout entière, du recteur à l'étudiant de première année, affronte cette épreuve.

J.C.

DES TRADITIONS VILLAGEOISES AUX ORCHESTRES URBAINS

La musique, moyen d'expression privilégié

par BENOIT QUERSIN (*)

BIEN qu'un équivalent exact du mot « musique » soit curieusement absent de la plupart des langues locales — on verra pourquoi, — le phénomène musical occupe au Zaïre une place privilégiée : personne n'y est indifférent, et rares sont ceux qui n'y participent pas d'une manière ou d'une autre.

L'espace musical présente un large éventail s'étendant des traditions villageoises aux musiques urbaines « modernes », en passant par les styles intermédiaires que l'on pourrait appeler *néo-traditionnels*. Contrairement à ce que pensent beaucoup, les styles anciens se sont perpétués avec une remarquable vigueur, non seulement là où le milieu restait culturellement et ethniquement homogène, mais aussi parmi des populations plus exposées au changement parce que proches des grandes voies de communications, des entreprises minières ou industrielles, des centres administratifs flanqués d'écoles et de missions.

On peut s'en étonner, si l'on songe aux soixante-dix ans d'administration coloniale et surtout à l'action des églises missionnaires, pour qui les pratiques traditionnelles étaient les manifestations d'un paganisme fétichiste qu'il fallait extirper à tout prix. Les cas d'interdiction de danses et d'instruments indigènes n'étaient pas rares, et, bien souvent, la conversion s'accompagnait symboliquement de la destruction des tambours.

Les milieux urbains, les intellectuels, les chrétiens, sont longtemps restés *marqués par cette* conception du progrès où s'opposaient tradition et modernité. Il est significatif que l'africanisation de la liturgie ait été très mal accueillie par les catholiques, qui y ont vu une régression, alors que les emprunts faits aux musiques ancestrales étaient fort prudents : quelques contours mélodiques, laminés aussitôt par le système tempéré occidental et quelques timides battements de tambours.

A l'inverse, la dynamique de la décolonisation, la philosophie de la négritude et, plus tard au Zaïre, la doctrine de l'authenticité allaient contribuer à une réhabilitation des valeurs esthétiques traditionnelles. On a assisté même, dans maintes régions de l'intérieur, à une renaissance des cérémonials anciens, auxquels les nouvelles générations, fascinées par les lumières de la ville, ne s'intéressaient plus guère. Chez les Ekonda, par exemple (1), un genre classique appelé *bobongo* est à nouveau pratiqué partout, et il est question de reprendre *wale*, autre cérémonie rituelle tombée en désuétude depuis vingt-cinq ans.

Le dialogue avec les ancêtres

Ailleurs, des populations déjà périphériques se sont trouvées isolées à la suite des événements politiques qui *ont suivi* l'indépendance et sont revenues à des genres de vie quasiment autarciques. Un cas typique est celui des Boyela Makanza (2) chez qui nous sommes allés en 1975 pour le compte des musées nationaux. Ils nous attendaient sur le pied de guerre, les armes à la main. Ils avaient décidé, paraît-il, de tuer les premiers Américains qui se présenteraient à portée de flèche. Mais pourquoi donc les Américains ? Après de longues explications, il est apparu qu'ils avaient été bombardés onze ans auparavant par des pilotes cubains (de Batista !), au service du gouvernement de l'époque, alors que justement ils venaient de repousser une attaque rebelle... Et ils n'avaient plus vu un étranger depuis lors. On s'est expliqué, les armes ont été rangées et remplacées par les instruments de musique.

Mais à quoi ressemblent ces musiques de l'intérieur ? Tout d'abord, elles sont très diverses, à l'image des populations qui habitent cet immense pays : chaque groupe culturel — ou presque — possède ses styles propres, caractérisés par des échelles de son, des types mélodiques, des rythmes, une tradition esthétique qui fixe la façon de chanter, de danser. Les instruments sont nombreux mais ils n'occupent pas le devant de la scène. Les musiques instrumentales sont rares. Car ce qui compte ici, c'est le chant, c'est-à-dire le message, la parole, la *magie du verbe dont la musique* est en quelque sorte l'amplificateur.

Socialement, la musique joue un rôle fondamental : la communauté se retrouve à travers elle, et c'est à travers elle encore qu'est assurée la communication avec les ancêtres, les esprits, la nature.

Quelle que soit la vigueur de la tradition cependant, elle n'est jamais figée : certaines sociétés changent lentement mais aucune n'est immobile. Dans beaucoup de cas, on distingue clairement plusieurs strates, du très ancien au récent. En se référant à la tradition orale, aux classes d'âge, aux normes musicales, on peut ainsi situer l'apparition des styles nouveaux *qui constituent* les passerelles entre le village et la ville.

Dans de lointains hameaux, on entend parfois de petits ensembles de jeunes qui s'essayent aux musiques de Kinshasa diffusées par la radio, au moyen d'instruments de fortune, tandis que l'on danse par couples, comme en ville. En revanche, on peut entendre en ville — et particulièrement dans la capitale — de nombreux groupes folkloriques qui jouent un répertoire traditionnel plus ou moins remanié, avec xylophones, sanza et tambours. A la différence des orchestres modernes, leur public d'élection est celui de leur région d'origine qui retrouve ainsi la langue et les rythmes du terroir, le plus souvent à l'occasion d'événements familiaux tels les *matanga* (deuils ou retraits de deuil).

Il reste que la musique dominante, omniprésente, diffusée par des milliers de haut-parleurs, que tout le monde ou presque connaît et apprécie, est celle des orchestres-vedettes de Kinshasa. Ses origines remontent aux années 30, lorsque se développèrent les premières cités qui rassemblaient des populations d'origines diverses.

Là, se sont opérées des synthèses successives entre ces traditions hétérogènes et les influences extérieures ; mais la polarisation s'est faite essentiellement autour de la rumba, avec quelques incursions du côté des autres rythmes caraïbes, et plus rarement brésiliens ou nord-américains.

C'est un premier trait fondamental que ce monopole d'un style et d'un genre, pratiquement inchangés depuis trente ans, et d'une musique exclusivement vouée à la danse. Cette musique a conquis, surtout depuis l'indépendance, la plupart des pays d'Afrique noire : les noms de Franco (devenu Lwambo Makiadi), du seigneur Rochereau (Tabu Ley), y sont connus partout et c'est justice : ils ont contribué à créer une musique vivante, authentiquement populaire, faite de mélodies originales et de rythmes engageants ; de chansons qui parlaient de la vie quotidienne et dans lesquelles tout le monde se reconnaissait.

Plus récemment, s'est imposée une nouvelle génération d'orchestres, dont les plus en vogue parmi les jeunes sont les Zaïko Langa Langa, Empire Bakuba et les Stuka ; mais il en existe des dizaines d'autres qui connaissent des fortunes diverses.

Quant aux musiciens du rang, un fait économique pèse lourdement sur leur situation : les instruments modernes, avec leur cohorte d'amplificateurs, sont si coûteux qu'ils n'en sont presque jamais propriétaires. Les maîtres du jeu sont les chefs d'orchestres-vedettes (des chanteurs en général), ou des hommes d'affaires qui financent les groupes et entendent protéger leur mise. On voit tout de suite que la situation du musicien est précaire : il est au service d'un patron dont il est entièrement dépendant, le « propriétaire de l'orchestre » (l'expression est utilisée dans la terminologie locale).

Cela éclaire en partie un autre aspect typique de la scène zaïroise : l'existence d'innombrables conflits entre chefs d'orchestre,

musiciens, promoteurs ou officiels, assortis en général de déclarations fracassantes, d'invectives, d'accusation, de trahison et de révocations. La musique en elle-même est bien rarement la cause de ce tapage.

On comprend que dans ces conditions les idées nouvelles aient bien de la peine à voir le jour : il faut beaucoup de tonus et de créativité pour aller à l'encontre de la facilité commerciale, d'autant plus qu'il faut vaincre un *formidable* conformisme que rien ne vient ébranler, bien au contraire. Les orchestres modernes ont en effet bénéficié de l'appui constant des autorités qui les ont considérés, à juste titre comme d'excellents moyens de propagande tant au Zaïre qu'à l'étranger. Par ailleurs, l'idéologie de l'authenticité a entraîné la suppression totale des musiques étrangères à la radio-télévision et dans les endroits publics (à l'exception de quelques bars-discothèques), ce qui a assuré une situation de monopole aux ensembles nationaux, confortablement installés dans un climat d'autosatisfaction peu propice à l'innovation créatrice.

Quant à l'intérêt pour les riches traditions musicales du pays, *il n'a que rarement dépassé les* déclarations d'intentions. On ajoutera encore qu'un enseignement officiel de la musique (à l'Institut national des arts) n'existe que depuis 1968, et que les programmes n'ont fait place que récemment aux musiques de l'Afrique et à celles de la « diaspora » noire. Tout cela explique la stagnation de la musique moderne zaïroise, et sa relative médiocrité sur les plans orchestration, sonorité et technique instrumentale — si on la compare par exemple à ce qui se fait à Lagos ou à Accra.

On voit poindre cependant les signes annonciateurs d'un renouveau : de jeunes artistes, chaque année plus nombreux, tentent de se libérer des conformismes, des étouffantes contraintes socio-économiques, de l'opportunisme commercial. Ils étudient tout à la fois — et avec une égale passion — les musiques du passé et celles du monde contemporain. De nouvelles synthèses sont en train de naître.

(1) Tribu mongo habitant l'ouest de la cuvette centrale, entre les lacs Tumba et Mai Ndombe (zones de Kiri et Bokoro).

(2) Sous-groupe Boyela, situé au nord d'Ikela, à la limite des régions du Haut-Zaïre et de l'Equateur.

(*) Directeur du département de musicologie et traditions orales. Institut des musées nationaux du Zaïre.

Pour mieux connaître le pays

IL existe de très nombreux ouvrages consacrés au Zaïre, rédigés non seulement par des Zaïrois, des Belges ou des Français, mais également par des Américains et des Anglais. Mais, il s'agit le plus souvent de textes traitant tel ou tel aspect particulier et, dans la majorité des cas, de livres à caractère scientifique.

Deux ouvrages de Robert Cornevin, Histoire du Congo *(Berger-Levrault, troisième édition) et surtout* le Zaïre *(numéro 1 489 de la collection « Que sais-je ? », Presses universitaires de France, deuxième édition 1972), constituent une excellente introduction aux problèmes zaïrois. Ils comportent l'un et l'autre des bibliographies très complètes qui permettent de s'orienter utilement parmi les multiples travaux d'historiens et de géographes, d'économistes, d'ethnologues ou de sociologues. D'autre part,* le Zaïre aujourd'hui, *de Siradiou Diallo (Editions Jeune Afrique, Paris, 1978), qui se présente comme un guide touristique abondamment illustré, constitue une première initiation à la connaissance du plus grand des Etats d'Afrique centrale.*

*Au cours des derniers mois, deux maisons françaises d'édition se sont particulièrement intéressées à l'ancienne colonie belge. Il s'agit d'*Afrique Biblio-Club *(A.B.C., 23, rue Daubenton, 75005 Paris) et* l'Harmattan *(18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris). A.B.C. a récemment publié, pour le département de la défense nationale et l'état-major général des forces armées zaïroises,* Mobutu et la guerre de quatre-vingts jours, *un volume de 420 pages consacré à la première guerre du Shaba. Il faut y ajouter trois albums : le premier comporte une série de bandes dessinées et s'intitule* Il était une fois Mobutu ; *le deuxième, dénommé* Mama Mobutu, In memoriam, *est consacré à Marie-Antoinette Mobutu, épouse du chef de l'Etat zaïrois, décédée en octobre 1977 dans une clinique de Lausanne ; le troisième,* Je connais le Zaïre, *est un album destiné aux enfants, mais dont la lecture est également instructive pour les adultes.*

Dans l'excellente collection « Grandes figures africaines », dirigée par le Guinéen Ibrahima Baba Kaké, A.B.C. publie trois ouvrages consacrés à des personnages historiques zaïrois : Affonso Ier *(1455-1543), roi chrétien de l'ancien Congo, et* Msiri *(? - 1891), bâtisseur de l'ancien royaume du Katanga, par Elikia M'Bokolo,* Simon Kimbangu *(1889-1951), prophète et martyr zaïrois, par Martial Sinda.*

Enfin, A.B.C. a publié l'Expérience zaïroise, du casque colonial à la toque de léopard, *de Buana Kabué, présentation élogieuse des réalisations du régime mobutiste par l'un des meilleurs journalistes zaïrois. La lecture de ce texte est d'autant plus riche d'enseignements si elle est complétée par celle de* Citoyen président, lettre ouverte au président Mobutu Sese Seko... et aux autres, *publiée quelques mois plus tard par le même auteur aux éditions l'Harmattan. L'éloge s'est transformé en cri d'angoisse, et la mise en parallèle de ces deux textes traduit moins l'évolution personnelle de Buana Kabué que la complexité exceptionnelle des réalités zaïroises. Ce deuxième ouvrage est d'ailleurs plus une libre interpellation du chef par un simple citoyen, telle qu'elle se pratiquait sous l'arbre à palabres dans les sociétés africaines traditionnelles, qu'une véritable philippique dirigée contre la politique présidentielle.*

En revanche, Zaïre, dossier de la recolonisation, *également édité par l'Harmattan, est un texte résolument militant qui dénonce avec la même vigueur* « les effets corrosifs » *de la colonisation belge,* « l'appareil répressif du mobutisme, idéologie pseudo-nationaliste », « la faillite économique du plus riche pays d'Afrique », *les relations internationales entretenues par* « l'Etat le plus néo-colonisé d'un continent qui en compte pourtant beaucoup ». *Un chapitre particulièrement étoffé traite des différents foyers de contestation du régime et des divers mouvements d'opposition, dont aucun n'est encore parvenu à faire l'unité autour de ses chefs.*

Ph. D.

Domaine agro-industriel
présidentiel de la nsele

D. A. I. P. N.

PREMIER PRODUCTEUR DE LA RÉPUBLIQUE

- *Poussins d'un jour*
- *Poulets et poules*
- *Œufs de consommation*
- *Lait de vache pasteurisé*
- *Viande de porc*
- *Aliments pour bétail*

B.P. 10.598 KINSHASA 1 - TÉLÉPHONE : 23586 - TÉLEX : 21526 ZAIRE

(PUBLICITE)

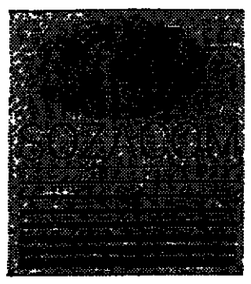

En vue de maîtriser les circuits commerciaux de ses richesses minières et, suivant la démarche irréversible du «Guide de la révolution zaïroise», le citoyen Mobutu Sese Seko, Président de la République, visant à doter la République du Zaïre de tous les moyens susceptibles de lui procurer son indépendance économique,

LA SOCIÉTÉ ZAIROISE DE COMMERCIALISATION DES MINERAIS

" SOZACOM "

Société d'État

constitue l'image d'une économie en développement

Par la création de la SOZACOM, l'interlocuteur unique pour des contrats sûrs et équitables, les consommateurs des produits miniers ont l'avantage de traiter directement avec le producteur.

Par sa présence constante dans tous les continents, la SOZACOM se tient à la disposition de tous ses clients en vue de leur assurer les meilleurs de ses services.

La Société zaïroise de commercialisation des Minerais, Société de vente d'envergure mondiale dans le secteur des métaux non ferreux, est, hors des frontières zaïroises, le feu vert de sa révolution politique, économique et culturelle.

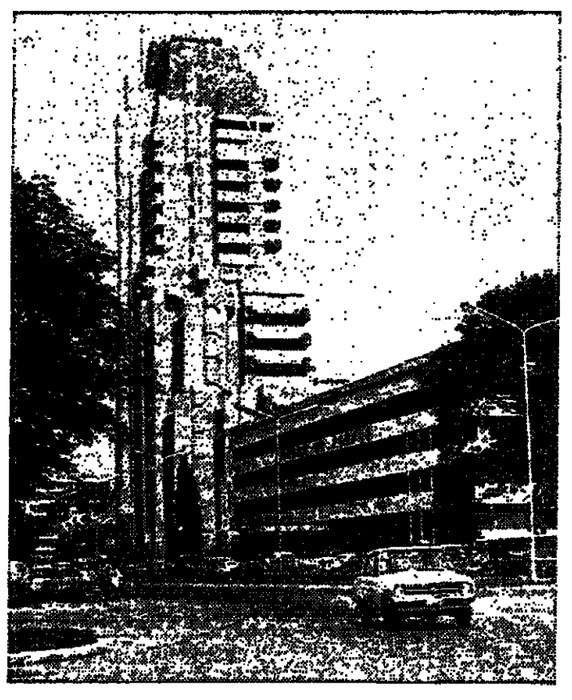

POUR TOUT CONTACT

— Siège social : KINSHASA
Immeuble SOZACOM, Boulevard du 30-Juin
Tél. : 23676 - 23677
Télex : 21328 SOZACOM ZAIRE
B.P. 13998 KINSHASA I.

— Représentation Commerciale en Europe :
SOZACOM/RCE : 27, rue Léopold,
1000 Bruxelles
Tél. : 219-55-60
Télex : 21019 - 21557 ZAICOM B.
Bureau à Paris : 5, rue Vernet, Paris-8e
Tél. 720-60-02
Télex : 610177 SOZACOM.

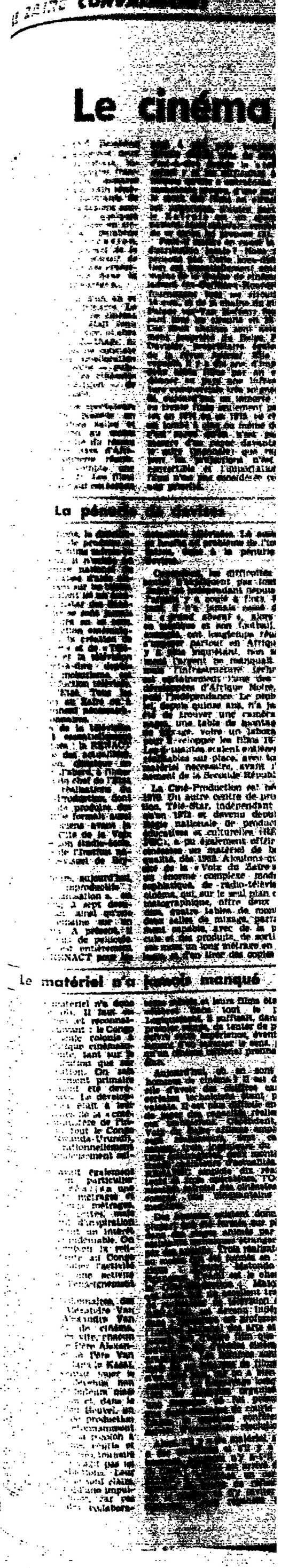

Le cinéma

La pénurie de devises

Le matériel n'a jamais manqué

هكذا من الاجمل

LE ZAIRE CONVALESCENT

Le cinéma, victime du « fonctionnariat »

par PIERRE HAFFNER (*)

EN novembre 1977, Sembène Ousmane a séjourné deux semaines à Kinshasa, invité par le Centre culturel français. But de l'opération : montrer les films du grand écrivain sénégalais aux Kinois (habitants de Kinshasa), qui connaissaient seulement *le Mandat* et quelques courts métrages distribués en circuit non commercial. Sembène souhaitait, à cette occasion, *« pousser jusqu'au sommet de la montagne le moteur poussif de l'Organisation zaïroise des cinéastes, en espérant que dans la descente il allait démarrer »*...

C'était, il y a plus d'un an et le moteur n'a pas démarré. Le *« grand absent »* (1), ce cinéma zaïrois, que Sembène était venu secouer, n'apparaît encore, ni chez lui au Zaïre, ni à Carthage, ni à Ouagadougou : on ne constate pas davantage une amélioration de la distribution, voire — puisque au Zaïre tous les cinéastes *travaillent à la télévision* — de la production télévisée.

Les Kinois sont des spectateurs assidus. Le Zaïre possède un réseau d'innombrables salles et points de projection au moins équivalent à la moitié du réseau de tous les autres pays d'Afrique noire francophone réunis. A Kinshasa, on compte une centaine de salles (2). Les films projetés chaque soir sur ces écrans sont à peu près toujours les mêmes depuis plus de cinq ans, *c'est-à-dire depuis la « zaïrianisation »* et les difficultés économiques qu'elle a entraînées. Cette monotonie prouve, d'une part, que le stock des films en circulation est important, d'autre part, que le Zaïrois est un spectateur patient, assez satisfait, semble-t-il, de ce qu'on lui propose (3).

Faut-il mettre en cause la sous-distribution locale ? Nous ne le pensons pas. Cette sous-distribution est essentiellement entre les mains de la chaîne de cinéma Paladium (ex-Cofilmex-Hourdebise), fournissant tous les circuits en 16 mm., et de la chaîne du cinéma Palace (ex-Van Heffen) fournissant tous les circuits en 35 mm. Ces deux chaînes sont actuellement propriété du Belge Pierre Davister, propriétaire également de la revue *Spécial*. Elle était capable, il y a dix ans, d'importer deux cents films par an et de donner au pays une infrastructure commerciale très soignée (4). Si, aujourd'hui, on importe vingt ou trente films seulement par an (*et en 1974 ou en 1975*, ce chiffre est tombé à cinq ou même deux), c'est parce qu'on n'est pas en mesure d'en payer davantage : le zaïre (monnaie) que rapportent les projections n'est pas convertible et l'importation de films n'est pas considérée comme une priorité.

La pénurie de devises

Dans ces conditions, la distribution ne permet ni de produire ni de promouvoir des films zaïrois ou africains. De plus, il n'existe au Zaïre aucun centre national du cinéma, aucune caisse d'aide alimentée par les taxes sur les billets. Les cinéastes auraient ici un combat à mener, à l'instar des Sénégalais, mais ils ne se sont jamais vraiment manifestés en ce sens. De fait, la production cinématographique, depuis la création de la « Voix du Zaïre » et de « Télé-Zaïre » (la radio et la télévision nationale), c'est-à-dire depuis l'avènement du mobutisme, est intégrée à la production télévisée, c'est-à-dire à l'Etat. Tous les cinéastes, formés au Zaïre ou à l'étranger, deviennent nécessairement des fonctionnaires.

Deux secteurs de la télévision nationale sont essentiellement cinématographiques : la RENACT (Régie nationale des actualités), dont *la fonction, classique en Afrique*, consiste, d'abord, à filmer les déplacements du chef de l'Etat et les grandes réalisations du régime ; la Ciné-Production, dont la vocation est de produire des *documentaires*. Elle formait aussi les jeunes techniciens avant la création de la « Cité de la Voix du Zaïre » et de son studio-école, véritable annexe de l'Institut national de l'audio-visuel de Bry-sur-Marne.

Ces deux secteurs, aujourd'hui, sont également improductifs : avant la « zaïrianisation », on pouvait voir cinq à sept documentaires par an, ainsi qu'une actualité par semaine sur un écran de cinéma. A présent, il n'y a presque plus de pellicule. Celle qui reste, est entièrement utilisée par la RENACT pour les actualités télévisées. Là aussi, on se heurte au problème de l'importation, donc à la pénurie des devises.

Cependant, les difficultés présentes n'expliquent pas tout. Le Zaïre est indépendant depuis 1960, l'argent y a coulé à flots. Pourtant, il n'a jamais cessé d'être le *« grand absent »*, alors que sa musique et son football, par exemple, ont longtemps réussi à s'imposer partout en Afrique. Il y a plus inquiétant, non seulement l'argent ne manquait pas, mais l'infrastructure technique est certainement l'une des plus développées d'Afrique Noire, depuis l'indépendance. Le problème ici, depuis quinze ans, n'a jamais été de trouver une caméra, un nagra, une table de montage ou de mixage, voire un laboratoire pour développer les films 16 mm. Les actualités étaient entièrement réalisables sur place, avec tout le matériel nécessaire, avant l'avènement de la Seconde République.

La Ciné-Production est née en 1970. Un autre centre de production, Télé-Star, indépendant jusqu'en 1973 et devenu depuis la Régie nationale de productions éducatives et culturelles (RENAPEC), a pu également offrir aux cinéastes un matériel de bonne qualité, dès 1968. Ajoutons que la cité de la « Voix du Zaïre » est un énorme complexe moderne, sophistiqué, de radio-télévision-cinéma, qui, sur le seul plan cinématographique, offre deux studios, quatre tables de montage, deux salles de mixage, parfaitement capable, avec de la pellicule et des produits, de sortir de ses murs un long métrage en couleurs, et d'en tirer des copies (5).

Le matériel n'a jamais manqué

Au Zaïre, le matériel n'a donc jamais manqué (6). Il faut en venir aux hommes et reconnaître le paradoxe suivant : le Congo belge a été la seule colonie à posséder une politique cinématographique cohérente, tant sur le plan de la distribution que sur celui de la création. On sait combien l'enseignement primaire et l'hygiène *avaient été développés* dans ce pays. Le développement du cinéma était à leur mesure. Les activités de la *« cinémathèque »* du ministère de l'information couvrait tout le Congo (ainsi que le Rwanda-Urundi), de programmes rationnellement composés et scrupuleusement suivis.

Ce ministère avait également ses cinéastes, en particulier l'abbé Cornil, qui réalisa une centaine de courts métrages et une dizaine de longs métrages, toujours éducatifs, certes, mais pas obligatoirement d'inspiration religieuse et revêtant un intérêt cinématographique indéniable. On sait également *combien* la religion était importante au Congo belge, et en particulier l'activité des missionnaires, une activité qui s'intégrait à l'enseignement et à l'hygiène.

Deux de ces missionnaires, des Pères de Scheut, Alexandre Van den Heuvel et Alexandre Van Haelst, passionnés de cinéma, avaient compris très vite, chacun dans sa région — le Père Alexandre à Kinshasa et le Père Van Haelst à Kananga, dans *le Kasaï*, — le rôle que pouvait jouer le cinéma. Ils sont devenus non seulement des distributeurs mais aussi des réalisateurs et, dans le cas du Père Van den Heuvel, un véritable directeur de production et un animateur étonnamment actif, qui a insufflé sa passion à des dizaines de films, courts et longs métrages, sonorisés, toujours en 16 mm (7). Il ne s'agit pas ici de juger ces productions. Leur sens et leur esthétique sont clairs. Mais il faut retenir qu'une impulsion fut alors donnée, car ces hommes avaient des collaborateurs zaïrois et leurs films étaient célèbres dans tout le pays. Logiquement, il suffisait, dans un premier temps, de tenter de poursuivre cette expérience, éventuellement d'en inverser le sens, pour qu'un cinéma national prenne son élan.

Aujourd'hui, où en sont les hommes de cinéma ? Il est difficile d'avoir des *chiffres exacts*, certains techniciens étant polyvalents. Il est plus difficile encore de juger des capacités réelles de ces techniciens. Cependant, la Voix du Zaïre affirme employer sept réalisateurs, sept cameramen, trois ingénieurs du son, trois éclairagistes, deux monteurs, trente opérateurs d'actualités. La RENAPEC emploie dix réalisateurs et trois opérateurs, l'Organisation zaïroise des cinéastes (8) compte une cinquantaine de membres.

Des hommes existent donc. La plupart ont été formés sur place, dans des stages animés par des assistants techniques étrangers ou par des anciens. Trois réalisateurs au moins ont été formés en Belgique : Kwami, Matondo et Ngangura. Kwami est le chef de la Ciné-Production ; Matondo, qui avait fait un excellent travail de réalisateur de télévision à la RENAPEC, est devenu indépendant ; Ngangura est professeur à l'Institut national des arts et n'a jamais fait d'autre film que son travail de fin d'études cinématographiques. Les hommes sont là, mais ils ne font pas de films, ou n'en font plus, car on a bien cru assister à un démarrage lorsqu'en 1973 les cinéastes organisèrent une Semaine où fut présentée une demi-douzaine de courts métrages, et quelques conférences suivies d'excellentes résolutions.

Alors, s'il y a du matériel, s'il y a des traditions et s'il y a des hommes, pourquoi n'y a-t-il pas de films ? Il nous est arrivé d'organiser à Kinshasa un certain nombre de cycles de réflexions sur le cinéma et d'y inviter les cinéastes. Leurs réponses sont presque unanimes : *« Nous sommes prêts à faire des films*, disent-ils, *mais nous n'avons pas de crédits. »* Les faits ne leur donnent pas entièrement raison. J'en citerai trois, particulièrement révélateurs. *En 1973, au temps où* le « mobutisme » était à son apogée, le département de l'orientation nationale (ministère de l'information) avait débloqué des crédits pour permettre à l'un de ces cinéastes fonctionnaires de tourner à travers tout le pays un long métrage sur le thème du « salongo », le travail volontaire *au service de l'Etat, un idéal que* le président zaïrois avait rapporté de Chine après sa rencontre avec Mao.

Au service du « mobutisme »

Des kilomètres de pellicule avaient été impressionnés à travers toute la République. Mais on n'a jamais vu de film, parce que, selon certains, ce travail était politiquement dépassé, et que selon d'autres, il était esthétiquement insuffisant. Retenons-en seulement que l'argent et la pellicule n'ont pas toujours manqué. En 1976, un groupe de cinéphiles, devenus cinéastes après six mois de stage à la Voix du Zaïre, a réussi à obtenir des crédits du département de la culture et des arts pour réaliser le premier long métrage zaïrois de fiction. Ce film existe. On l'a vu. Il s'intitule *Le hasard n'existe pas* ; c'est un film d'amateurs, construit sur un scénario relativement courageux, qui prouve, si cela était nécessaire, que même au Zaïre des individus déterminés peuvent trouver de l'argent pour faire un film.

Enfin, depuis que le ministère français de la coopération, sous l'impulsion du regretté Jean-René Debrix, a créé l'aide aux jeunes cinéastes africains en finançant des courts métrages et en offrant un service technique compétent (c'est de ce service, par exemple, qu'est sorti le montage de *Baara*, le chef-d'œuvre du cinéma malien), jamais un seul cinéaste zaïrois n'a présenté à ce ministère un scénario, si mince fût-il.

Ainsi des crédits ont été trouvés, et sans doute peuvent l'être encore, mais ils n'ont jamais été vraiment cherchés ou exploités. Il faut donc alléguer une autre raison : le fonctionnariat. Peu de cinéastes africains paraissent avoir résisté au statut de fonctionnaire. Paulin Vieyra, Timité Bassori ou Babacar Samb, une fois pris par l'Etat, ont cessé d'être des créateurs. Le cas des cinéastes zaïrois ne fait pas exception, encore qu'ils n'ont pas vraiment su prendre, eux, le temps de faire un premier film personnel.

De plus, ils ne sont pas devenus les fonctionnaires d'un service cinématographique embryonnaire, mais d'une télévision à laquelle, dès l'origine, on avait assigné une mission précise : propager les pensées et les actions du « guide », être l'organe de diffusion du mouvement populaire de la révolution. Toutefois, on pouvait espérer *qu'un cinéma officiel se développerait*, pourvu d'une politique et éventuellement d'une esthétique précises et convaincantes, puisque la plupart de ces fonctionnaires, pendant toute une décennie, ont été des mobutistes fervents.

Une école de documentaires, de courts films de fiction ou d'éducation idéologique aurait pu se développer, à l'instar de l'éducation morale, religieuse ou sanitaire — et ô combien civique ! — développée par les cinéastes colonisateurs. Mais on n'a rien vu de tel. J'ai dit ce qu'il en fut du grand film mobutiste, *l'Esprit de Salongo*. Pour le reste, la production de documentaires n'a guère été qu'une *série de commandes* d'entreprises ou de secteurs de l'Etat (ciment, sucre, chaussure, électricité, université...). Les quelques films de fiction que l'on cite *sont, sauf exception, des films* de stage ou des travaux de fin d'études rapportés d'Europe *(voir ci-contre)*.

Si l'on se détourne des pouvoirs publics et des fonctionnaires, si l'on enquête auprès des particuliers, on trouve certes des amateurs de cinéma, et parfois des hommes bien placés et riches, mais on ne trouve plus de cinéastes. Le seul qui soit « disponible », Matondo Kamanka, sans doute le plus doué de sa génération, a réussi à animer depuis six mois une petite maison de production, « Tropic-Films ». Il est pour le moment entièrement au service de la publicité, mais décidé, s'il parvient à affermir sa base financière, à passer au court, puis au long métrage de fiction.

On cherche un « fou »...

Il n'y a pas, à Kinshasa, un Djibril Diop, un Dikongue-Pipa ou un Médéiros passionné de cinéma et prêt à sacrifier à sa passion une fonction plus ou moins bien rémunérée. Il n'y a pas un enragé, un « fou » comme dirait Sembène, avec une tête pleine d'idées et des tiroirs bourrés de scénarios. Nous ne connaissons à l'heure actuelle qu'un synopsis de long métrage vraiment convaincant, il est l'œuvre d'un homme d'affaires sans aucune formation cinématographique.

Chaque année et chaque remaniement ministériel soulèvent évidemment de nouveaux espoirs. Aujourd'hui, si la *« Cité de la Voix du Zaïre »* est déjà dans un état de dégradation avancé, si sur trois studios de télévision il n'y en a plus qu'un en état de marche, si l'inflation réduit les fonctionnaires à devenir des commerçants pour continuer à nourrir leur famille, si la ferveur cinématographique a disparu chez tous ces fonctionnaires, *paradoxalement, des ouvertures sont* possibles. Les départements de l'orientation nationale et celui de la culture et des arts sont tous deux concernés par le cinéma, car on n'a jamais très bien su si, au Zaïre, le cinéma appartenait au domaine de l'information ou à celui de l'art — il était seulement certain qu'il devait appartenir à quelqu'un. Cette *« incertitude structurelle »* n'a pas été étrangère à certains obstacles que les cinéastes, au temps de leurs premiers pas, ont pu rencontrer. Or, depuis quelques semaines, ces deux départements ont fusionné. Les cinéastes savent donc au moins à qui s'adresser.

Sur le plan de la distribution, des espoirs sont également permis, puisqu'une délégation zaïroise vient de se rendre à Ouagadougou pour participer à la réunion du Consortium interafricain de distribution cinématographique, auquel le Zaïre veut adhérer. Une fois reconstituée la chaîne qui relie la distribution à la création, les cinéastes zaïrois, stimulés par des œuvres africaines *venues d'ailleurs, reprendront ou* prendront peut-être ce vrai départ que le passage à Kinshasa de Sembène Ousmane n'a su provoquer.

Petite filmographie zaïroise

Cette filmographie zaïroise est extraite de la revue « Cinémaction », n° 3, « Cinéastes d'Afrique noire », publiée par « l'Afrique littéraire et artistique » et « Jeune cinéma » :

1967 : « la Kinoise » (douze minutes), d'André Drossart, assisté de Luntadila Luzolo-Mantwila.

1971 : « Détruire, disent-ils » (vingt minutes), de Matondo Kamanka. Documentaire.

1972 : « Liberdade e terra » (trente-quatre minutes), de Matondo Kamanka. Documentaire ; « la Case enfumée » (dix-huit minutes), de Mulamba Mbuyi Yahana ; « Mosaka » (vingt minutes), de Kwami Mambu Zinga ; « Mokili à la foire » (trente minutes), de Bagalama Kayange ; « Nont Amba - Lovanium » (quarante minutes), de Komba Kamamba. Documentaire ; « Pour une infidélité » (soixante-dix minutes), de Ndomalucle Mafuta Nlanza.

1975 : « Solidarité » (vingt-cinq minutes), de Kwami Mambu Zinga ; « *Un toit pour chacun* » (cinquante minutes), de Matondo Kamanka. Documentaire ; « Voyage au bout de la nuit » (cinquante minutes), de Matondo Kamanka. Documentaire.

1976 : « Nzebola » (quarante-cinq minutes de Kintenda Kimota Ndombasi et Hélène Caurin. Documentaire ; « Le hasard n'existe pas » (quarante-vingt-dix minutes), du groupe Images de l'Aube.

socopao
zaïre

agence en douane
containers transit
manutention camionnage
fret maritime et aérien

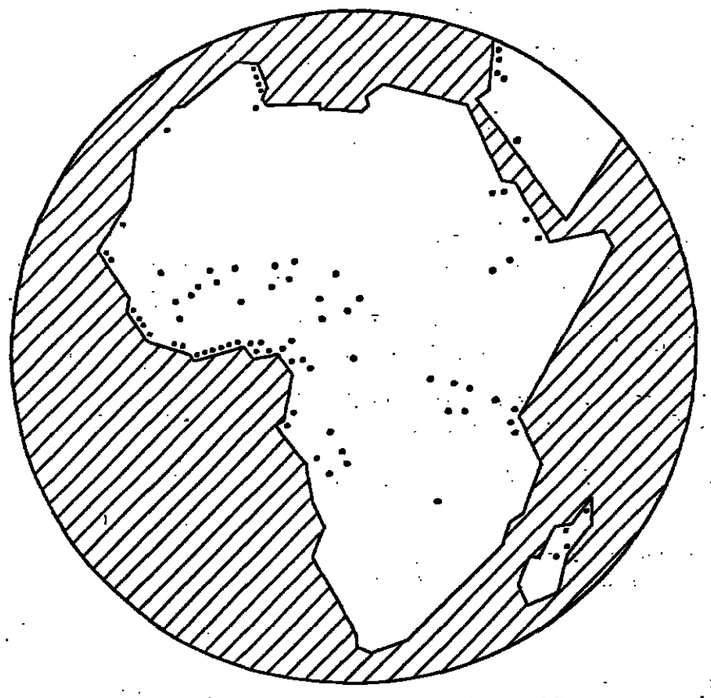

Un groupe International installé dans 50 pays et spécialisé dans les transports à destination de l'Afrique

socopao
zaïre
bp 5259 kin 10 Kinshasa
tel:77869-77931
telex: freigh 23174

Matadi
Lubumbashi
Kisangani
Goma

SCAC Transport International.
30quai National 92806 Puteaux tel:776.41.00

NOTES

1) Cf. l'interview de Sembène Ousmane parue dans *Recherche pédagogie et culture*, octobre 1978.

2) En 1972, on comptait deux cent soixante-huit cinémas pour l'ensemble du pays, dont soixante-dix à Kinshasa, mais les chiffres précis sont toujours fantaisistes : toutes les salles ne sont pas répertoriées officiellement. En 1957, on dénombrait une centaine de cinémas dans *tout le pays, mais on comptait, dans* les régions, en plus des salles proprement dites, cinq cent quarante-trois appareils de projection en service, dont à peu près la moitié fixes. Ce sont sans doute ces appareils qui sont à l'origine de l'essor des petites salles de « cités », c'est-à-dire de quartiers populaires, les appareils mobiles servant des salles plus ou moins « volantes »...

3) Les films présentés au Zaïre sont ceux que l'on connaît partout en Afrique, un peu plus médiocres cependant puisque les importations sont extrêmement réduites et que l'on importe de préférence ce que l'on vend facilement : les karatés et, en dépit de la censure, les « pornos légers ».

4) Palace et Palladium sont, au Zaïre, les « major companies », propriétaires chacune d'une dizaine de salles et fournissant au moins une centaine de clients, à travers tout le pays. Mais il faut également citer RAC, Radio-Amplification-Cinéma, qui eut son heure de gloire, possède encore quatre salles et un stock très fourni. Citons encore ADO, CINETEL, BABAFILMS, CINAZA et, surtout, COBAFI.

5) Inaugurée le 24 novembre 1976, la fameuse Cité représente 35 milliards d'anciens francs, une tour administrative de vingt-deux étages avec six cents bureaux, six studios T.V., dix-sept studios radio, un studio-école, un hôtel de la presse et un restaurant. Il faudrait mille personnes pour faire fonctionner un tel ensemble. Elles sont cinq cents à l'heure actuelle. La société chargée de l'entretien, la SODETEG, rattachée au groupe Thomson-C.S.F., a cessé de travailler, faute de crédits.

6) Sur l'histoire générale du cinéma au Zaïre, cf. l'étude de Luntadila Luzolo-Mantwila, parue dans *Zaïre - Afrique*, numéros 73 à 75, Kinshasa 1973.

7) Cf. l'interview commentée du Père Van den Heuvel dans *l'Afrique littéraire et artistique*, n° 48, 2e trimestre 1978.

8) L'Organisation zaïroise des cinéastes, OZACI, fut créée en 1972. Elle est normalement rattachée à la Fédération panafricaine des cinéastes. Son président, Kwami Zinga, est l'auteur de *Mosera*, un court métrage qui avait obtenu le prix de l'Authenticité à Ouagadougou en 1972. Après la Semaine du film zaïrois, organisée du 6 au 12 avril 1973, *cette organisation ne s'est plus* guère manifestée, n'animant même plus un ciné-club.

CULTURES ET ELEVAGES DU ZAIRE

"CELZA"

S.A.R.L.

Tél. : 23.621 - 23.936 - Télex : KIN/21.276

B.P. 16.796 - KINSHASA I

ACTIVITÉS PRINCIPALES

ÉLEVAGES

Ranch de MATÉBA (région du Bas-Zaïre), Ranch de MPAKA-LOLA (Région de l'Équateur), Ranch de KAMBAYE (régions du Kasaï Occidental et du Kasaï Oriental) et Ranch de MARUNGU (région du Shaba).

BOUCHERIE

KINSHASA, MBUJI-MAYI (région du Kasaï Oriental), MPAKA (région de l'Équateur), KAMBAYE (région du Kasaï Oriental) et MARUNGU (région du Shaba).

PLANTATIONS

Café, cacao, caoutchouc, palmier à huile, thé, quinquina dans la région de l'Équateur, du Haut-Zaïre et du Kivu.

TORRÉFACTION DU CAFÉ

KINSHASA, KATALE à Goma (région du Kivu) et BINGA à Lisala la région de l'Équateur.

USINES

● Conditionnement de thé, à GOMA dans la région du Kivu.

● Savonnerie, à MEDJE, à l'ITURI (ISIRO) dans la région du Haut-Zaïre.

● Huile de palme, à MEDJE, à GOSSABU, à l'ITUDI (ISORO) dans la région Haut-Zaïre, et à BINGA-BOSSONDJO-BOKONGE (LISALA) dans la région de l'Equateur.

● Raffinerie d'huiles de table et de palmiste, à l'ITURI (ISORO) dans la région du Haut-Zaïre et à BINGA (LISALA) dans la région de l'Équateur.

● Rizeries, à l'ITURI (ISORO) dans la région du Haut-Zaïre et à BINGA - BOSSONDJO - BOKONGE (LISALA) dans la région de l'Équateur.

● Conditionnement et commercialisation de froment, à MARUNGU dans la région du Shaba et à LUBERO dans la région du Kivu.

● Retraitement du café, à KINSHASA, à KATALE-LEZ-GOMA et à BENI dans la région du Kivu.

● Traitement et conditionnement du caoutchouc, à BINGA, BOKONGE, BANGALA dans la région de l'Équateur, et à BAMBOLI, MOPILA dans la région du Haut-Zaïre.

COMMERCE GÉNÉRAL : KINSHASA.

STATION DE DISTRIBUTION DE CARBURANT : KINSHASA et ISORO, dans la région du Haut-Zaïre.

LETTRE DE GBADO-LITE

Le Guide suprême aux champs

par PHILIPPE DECRAENE

« *C'EST l'Oubangui... Au-delà commence l'Empire Centrafricain* », dit d'une voix atone le citoyen président fondateur de la République du Zaïre, le général Mobutu Sese Seko, désignant à travers un hublot le large ruban rouille qui s'étire à travers le « persil » de la forêt équatoriale. Aux commandes du C-130 des forces aériennes zaïroises qu'il pilote lui-même, il commence à égrener la longue litanie que constitue l'énoncé des manœuvres que comporte la procédure d'atterrissage. Le puissant appareil de transport, dont l'emploi contribua de façon décisive au succès de l'armée zaïroise lors des opérations de la première, puis de la deuxième « guerre du Shaba », se pose impeccablement sur la piste de latérite que vient pourtant de détremper une violente tornade.

La Mercedes 600 présidentielle est en stationnement sur « la plaine », expression belge reprise par les Zaïrois pour désigner tout terrain d'aviation. Mais, démocratiquement, le général Mobutu abandonne son véhicule personnel pour prendre place avec ses hôtes dans un minibus, qui gagne, à vive allure, Gbado-Lite. Ne figurant pas sur les cartes de l'époque coloniale, cette agglomération, située à quelques degrés au nord du zéro équatorial, à une vingtaine de kilomètres de l'Oubangui, l'un des plus importants affluents du Zaïre, est en voie de devenir l'un des centres d'attraction de la région dite de l'Equateur. Lieu de naissance du président, elle pourrait peut-être bientôt rivaliser avec Yamoussoukro, ville natale du président ivoirien Houphouët-Boigny, qui a fait de cette dernière un des hauts lieux de son pays.

Là où ne se trouvaient, récemment encore, que quelques cases disposées au centre d'une clairière, se développe une ville avec ses rues, sa banlieue essentiellement composée de champs et de plantations. Une centaine de villageois étaient installés ici en 1975. Aujourd'hui, plus de vingt-cinq mille personnes travaillent sur place, dont plus d'une centaine d'Européens originaires de dix-huit pays différents. Journaliers agricoles ou manœuvres sur les innombrables chantiers de travaux publics, les Zaïrois sont venus de tous les points du pays.

Chant grégorien sous l'Équateur

Bureau de poste, supermarché, motel qui abrita en octobre dernier la princesse Paola de Belgique et Mme la présidente Valéry Giscard d'Estaing, venues assister aux cérémonies commémoratives du premier anniversaire du décès de Mama Mobutu, épouse du président, figurent parmi les premières constructions achevées. Il faut également y joindre les sièges de nombreuses sociétés, dont le général Mobutu a vivement encouragé l'installation à cet endroit qu'il entend ériger en véritable pôle de développement régional.

L'Eglise de Jésus-Christ sur la terre, plus couramment dénommée kimbanguiste, n'a pas encore de sanctuaire digne de son nom et ses prêtres se contentent d'officier dans une case aux parois et au toit de palmes. Mais, en revanche, l'Eglise romaine est d'ores et déjà remarquablement installée : collège d'enseignement supérieur confié aux RP. PP. jésuites, couvent de religieuses, église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire, sans omettre l'orgueilleuse crypte Marie-de-la-Miséricorde. Cette dernière, où ont été transférés, en octobre 1978, les restes de Mama Mobutu et de deux de ses enfants décédés en bas âge, est une sorte de Taj Mahal africain élevé par le président du Zaïre en témoignage d'amour à l'égard des trois disparus.

En dépit des apparences, malgré de sérieux mais brefs « incidents de parcours », la symbiose reste étroite entre l'Eglise et l'Etat. Le général-président s'est, de toute évidence, souvenu de l'Europe mérovingienne, où les princes implantaient des monastères destinés à abriter les moines qui devaient prier sur les tombeaux de leurs proches... Et, de même qu'alors l'évêque se rangeait aux avis du comte, la hiérarchie ecclésiastique a entendu l'appel présidentiel. A l'aide de camp belge qui, s'étant rendu à Solesmes pour demander au père abbé un chantre destiné à apprendre le chant grégorien aux écoliers de Gbado-Lite, les bénédictins ont répondu positivement. Un des leurs a quitté la campagne mancelle pour la brousse équatoriale... tout simplement parce que le chef de l'Etat zaïrois, séduit à l'audition de certains enregistrements réalisés dans la célèbre abbaye de la Sarthe, souhaitait qu'une chorale digne de ce nom fût créé dans son village natal.

Visage émacié, silhouette ascétique et légèrement voûtée, le professeur de chant, qui a réussi à faire en quelques mois d'honnêtes chantres de jeunes gamins n'ayant aucune connaissance musicale, est spécialisé en paléographie musicale. C'est un médiéviste expert de la transcription du grégorien. Il a pris très à cœur sa tâche, en dépit de difficultés qui semblaient *a priori* insurmontables. « *Le grégorien*, dit-il, *se chante toujours sans aucun accompagnement, alors que les Africains aiment beaucoup l'orgue et surtout toutes les formes d'instruments à percussion.* » Et il ajoute : « *Chez les Africains, ce sont les viscères qui commandent, alors que l'intelligence intervient seule dans la création du rythme et dans la composition du chant grégorien. Le silence constitue le seul accompagnement authentique d'une telle mélodie, qui traduit une soumission totale de la musique à la raison...* »

Notre interlocuteur nous explique également que le général Mobutu aurait souhaité la création d'un monastère dans cette région du Zaïre et qu'il n'est pas exclu que des clercs appartenant à quelque ordre contemplatif viennent un jour prochain s'installer dans le cadre grandiose de l'Oubangui. C'est une information que l'on nous a confirmée de plusieurs sources — laïques, celles-là — à Kinshasa. De même, nous a-t-on affirmé dans la capitale : « *Il y a dans cette dénomination de la crypte de Marie-de-la-Miséricorde, une ambiguïté voulue, les initiales de la sainte patronne étant les mêmes que celles de Mama Mobutu.* » Mais n'est-ce point là extrapoler abusivement, comme le font ceux qui, à propos de ce monument commémoratif, évoquent la chapelle des rois de France, à Dreux, faisant référence à la fois à une certaine nostalgie monarchique et à un souci irrépressible de légitimité de droit divin.

Comme le président Félix Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, attache une affection particulière à tout ce qui touche Yamoussoukro, ou bien le président Omar Bongo à Franceville, dont l'un et l'autre ont fait véritablement une seconde capitale pour leurs pays respectifs, le général Mobutu est profondément attaché à Gbado-Lite. Il y vient de plus en plus fréquemment et de plus en plus régulièrement, y effectue des séjours de plus en plus longs.

Plaideurs et plaignants

Beaucoup de simples citoyens viennent ici pour exposer leurs doléances, solliciter une faveur, demander un poste ou une prébende, pour eux-mêmes, pour leurs parents ou leurs amis. Comme les Capétiens, le Guide suprême rend à l'occasion un arbitrage entre plaideurs, réconcilie des plaignants ou les renvoie dos à dos Admiratifs, les paysans de cette lointaine province de l'Equateur sont moins soumis à l'autorité présidentielle qu'envoûtés — pour la plus grande stupéfaction et la plus grande irritation des Européens — par l'emprise charismatique du chef traditionnel. Cet hermétisme de la logique occidentale à l'égard de l'univers bantou est d'autant plus surprenant qu'en 1848, le surlendemain de son sacre à Reims, Charles X touchait encore les écrouelles de son bon peuple de France en prononçant la formule rituelle : « *Dieu te guérisse, le roi te touche* (1). »

C'est à Gbado-Lite qu'il faut venir pour entendre le chef de l'Etat zaïrois non seulement exposer ses vues personnelles sur l'avenir de son pays mais expliquer comment il entend faire de son terroir natal une véritable vitrine du développement agricole. Coiffé d'un vaste chapeau texan à larges bords, vêtu d'un simple *abakos* de couleur noire, le « *citoyen Mobutu Sese Seko* » n'aime rien tant que de faire les honneurs de son domaine. En Mercedes ou en minibus, le trajet étant coupé de fréquentes haltes pédestres, il explique comment les plantations villageoises de café seront étendues, de quelle façon les pistes de latérite seront asphaltées, comment l'habitat « en dur » destiné à remplacer les paillotes sera généralisé. Il ponctue chacune de ses affirmations de l'une de ses expressions favorites : « *Pas de problème.* »

« *J'ai reçu six cents plants de palmier à huile* », indique-t-il au détour d'une immense pépinière sur laquelle travaille une abondante main-d'œuvre africaine encadrée par quelques Européens qui paraissent bénéficier de toute sa confiance et de toute son estime. Puis il rapporte que son ami et « collègue ivoirien » lui a expédié de Yamoussoukro de nombreuses boutures d'arbres fruitiers, manguiers et avocatiers, de cocotiers également, qui bénéficient ici d'un climat sensiblement voisin de celui de la Côte-d'Ivoire.

Gardes discrets, mais efficaces, grilles d'accès protègent de vastes jardins agrémentés de bassins où vivent de nombreuses colonies de tilapias. Imposant mélange de bronze, de cuivre, de marbre et de bois tropicaux des plus belles essences, la résidence présidentielle n'a pas de caractéristique architecturale particulière. Elle pourrait servir d'habitation à un riche commerçant ou à un homme d'affaires puissant, et rien en elle ne porte extérieurement la marque du magistrat suprême du Zaïre.

Il est quinze heures lorsqu'on passe à table, comme cela est fréquent, tant la visite des champs, des plantations, des étables requiert de longues haltes. La porcelaine de Sèvres et les couverts de vermeil attendent généralement les visiteurs à l'abri d'un toit de chaume spécialement aménagé à cet effet, à proximité d'une eau courante où coassent bruyamment les crapauds-buffles. Potage au vert préparé dans la meilleure tradition culinaire belge, barbecues divers à la mode des repas dominicaux des résidences secondaires européennes, plats zaïrois noyés dans des sauces étranges et rudes aux palais non initiés alternent, délicatement arrosés d'un somptueux Bordeaux millésimé.

Un certain mimétisme gaullien

A 16 h. 30, tandis que la plupart de ses visiteurs le quittent pour regagner Kinshasa, le président prend de nouveau les commandes de son C-130 personnel, accompagné de son chef d'état-major de l'armée de l'air, qui est également considéré comme l'un de ses rares confidents. A 200 kilomètres/heure, le lourd appareil décolle avec une étonnante aisance compte tenu de sa taille et de son poids. Le pilote met le cap sur Bangui, située à trente-cinq minutes de vol. Une partie de la famille présidentielle, accompagnée de nombreux commensaux, a été déposée là-bas le matin même pour faire quelques emplettes et attend sur l'aire d'atterrissage de la capitale de l'Empire centrafricain.

Il aura à peine fallu le temps de prendre un peu d'altitude et de descendre aussitôt pour apercevoir Bangui dans son écrin de verdure, sur un coude de l'Oubangui, près du seuil rocheux de Zongo, et la silhouette moderne du Roc-Hôtel avant d'atterrir en douceur. Une trentaine de personnes, surtout des femmes et des enfants montent à bord, bruyants, bavards, rieurs. L'appareil roule de nouveau sur la piste et décolle en direction de Gbado-Lite.

Trente-cinq minutes plus tard, sous la couche de nuages, les passagers aperçoivent une dizaine de lumières dont l'une clignote à intervalles réguliers. Au sol, cinq véhicules ont pris position, tous phares allumés ; deux d'entre eux indiquent l'entrée de la piste et les trois autres en marquent l'extrémité. Sur moins de 800 mètres, en dépit de ses 70 tonnes, le C-130 vient d'atterrir. Rude journée pour le Guide suprême ? Non pas, puisque, n'a-t-il avec une coquetterie voulue, peu après avoir touché terre, « *c'est une détente. J'ai à mon actif plusieurs milliers d'heures de vol, en partie sur cet appareil que je pilote personnellement depuis quatre ans...* »

Trois minutes plus tard tombe la nuit équatoriale, grouillante de bruits insolites, tandis qu'apparaît sur l'horizon un frêle croissant de lune. Les ténèbres enveloppent toutes choses, y compris l'avion présidentiel — immatriculé « C comme Charlie, G comme Golf », disent les navigateurs aériens dans le jargon qui leur est propre, mais aussi « C comme Charles, G comme de Gaulle ». Peut-on vraiment penser qu'il ne s'agit là que d'une simple coïncidence ? Pas lorsqu'on sait la place que tiennent toutes les œuvres de l'ancien chef de l'Etat français dans la bibliothèque présidentielle, des *Mémoires de guerre* à *la Discorde chez l'ennemi*, *Vers l'armée de métier*, en passant par *le Fil de l'épée* et *la France et son armée*. Pas lorsqu'on sait combien Colombey-les-Deux-Eglises reste un exemple pour le bâtisseur de Gbado-Lite, qui a fait dresser la flèche de Marie-de-la-Miséricorde face au clocher de l'église paroissiale. Pas lorsqu'on connaît le culte que le président de la République porte, comme d'ailleurs beaucoup de ses pairs africains, à celui qui, sous les tropiques, reste avant tout « l'homme de Brazzaville ».

(1) Les rois de France jouissaient du privilège de guérir les scrofuleux par simple attouchement des malades, l'huile de la sainte ampoule du sacre communiquant cette vertu à leurs mains augustes.

Ce supplément a été réalisé par J.-P. Langellier

صكتاب الامل

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

LA SITUATION EN IRAN

Les fedayin ont rassemblé cent mille personnes à l'université de Téhéran

Un capitaine de la police accusé d'avoir été l'un des responsables, en septembre, de l'incendie du cinéma d'Abadan où trois cent trente-sept personnes avaient trouvé la mort, a été exécuté vendredi. Selon la radio iranienne, le capitaine Monir Taherj a été passé par les armes à Rudsar, sur les bords de la mer Caspienne, après avoir été condamné à mort par un « tribunal révolutionnaire islamique ».

M. Bazargan avait affirmé la semaine dernière que l'exécution des quatre généraux passés par les armes le 16 février s'était déroulée « sans qu'il en ait eu connaissance ». « En principe, avait-il dit, je ne suis pas opposé à ces exécutions, et nous les approuvons. En tant que simple citoyen, je suis satisfait. Mais en tant que chef du gouvernement, je dois dire que cela a été fait à mon insu. Cette situation ne se répétera pas ».

● A BERNE, le Département politique suisse a annoncé vendredi que le gouvernement iranien avait demandé aux autorités helvétiques de bloquer les avoirs du chah et des membres de sa famille en Suisse. Refusant de commenter cette requête, le porte-parole du ministère suisse des affaires étrangères a indiqué qu'elle avait été transmise aux « autorités fédérales compétentes ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Sans arborer le portrait de l'ayatollah Khomeiny — c'est la première manifestation où il n'y en avait pas un seul — les fedayin ont réussi à rassembler, vendredi 23 février, quelque 100 000 personnes à l'université de Téhéran : des étudiants, mais aussi des ouvriers, des enseignants, des employés et des laïcs non marxistes. Pour le mouvement de guérilla marxiste-léniniste, c'est un succès, le chef religieux ayant dissuadé les musulmans de se rendre au meeting, sans toutefois l'interdire.

Assise sur le terrain de football, massée en grappes sur les talus, l'assistance chante, en le rythmant du poing, l'hymne des fedayin puis scande : *« Vive le paysan et l'ouvrier unis ! Unité, unité, unité ! »* Les thèmes de l'union et de la solidarité reviendront comme un leitmotiv dans les discours prononcés par les responsables du mouvement, un paysan, un ouvrier, un militaire, un porte-parole des Kurdes de gauche.

Répondant, sans le citer, à la mise en garde de l'ayatollah, un orateur déclare : *« Toutes les couches sociales — ouvriers, paysans, étudiants, employés et mollahs progressistes — ont participé à la révolution. La solidarité du peuple est une nécessité historique. L'unité n'est pas l'apanage d'un groupe qui exclut les autres. L'unité c'est la participation de toutes les forces de la révolution dans le combat pour la démocratie contre l'impérialisme. »*

Un programme politique

Abandonnant les slogans parfois sommaires ou mal adaptés à la situation, comme : *« La seule solution est la lutte armée »*, les fedayin se sont situés plus franchement sur le terrain politique et ont proposé les bases d'un programme d'action. Soulignant que la révolution ne pouvait s'arrêter à mi-chemin — *« L'impérialisme et le capital étranger n'ont pas renoncé à leur dessein et ils guettent l'occasion de revenir »*, — les orateurs ont formulé quelques revendications de base : constitution de comités révolutionnaires dans tous les secteurs, élection des responsables par la base, constitution d'une armée populaire, réorganisation des structures autrement qu'en modifiant leur appellation ou en changeant les hommes, participation des « forces populaires » à la gestion de l'Etat et des entreprises. Enfin, les dirigeants des fedayin ont affirmé leur indépendance à l'égard de tous les mouvements étrangers.

Tandis que tombe une pluie fine, le stade se transforme en un parterre de parapluies multicolores. Un orateur lit le programme en dix points élaboré par les paysans de Lahidjan, près de la forêt de Siakhal, où les fedayin avaient déclenché la lutte armée en 1970 : les problèmes agricoles doivent être réglés par des comités de paysans, les conseils de villages doivent remplacer la bureaucratie, il faut empêcher le rachat des terres par les anciens féodaux, consentir des prêts à long terme aux agriculteurs, assurer la distribution gratuite de l'eau, électrifier les villages et y faire arriver l'eau, construire des routes pour faciliter le transport des produits agricoles, garantir l'hygiène dans les campagnes, favoriser la création de syndicats de paysans.

Un ouvrier du pétrole réclame la nationalisation des principales industries aux mains des étrangers et celle des sociétés iraniennes qui leur sont associées, tandis que la foule scande : *« Travailleur, travailleur, nous vivons grâce à ton travail », « Vivent les travailleurs du pétrole, combattants et courageux. »*

Alors que la situation au Kurdistan préoccupe les autorités, un délégué kurde déclare, très applaudi : *« Nous ne sommes pas séparatistes. Nous faisons partie du peuple courageux d'Iran. La solidarité du peuple est un mot d'ordre de notre révolution. »* La résolution finale soulignera que le meilleur moyen de favoriser l'unité du pays est de reconnaître aux peuples d'Iran le droit de choisir leur religion, leur langue et leur culture nationale.

Une armée sans conseillers étrangers

Un militaire rappelle que ce sont les paysans, les ouvriers et les soldats patriotes qui ont *« vaincu la cinquième armée du monde »* et qu'il leur revient de la transformer grâce à des comités révolutionnaires. *« A l'obéissance aveugle, il faut substituer l'obéissance consentie »*, dit-il, avant d'expliquer que *« l'armée du peuple n'a pas besoin d'armes trop sophistiquées et, par là-même, de conseillers étrangers. »* Enfin, alors qu'au précédent meeting des pancartes proclamaient : *« Il faut fusiller les généraux »*, la résolution finale se contente de demander *« la mise à la retraite des chefs antirévolutionnaires »*.

Cette résolution réclame aussi la réforme des universités et la révision des programmes culturels et scientifiques avec la participation de conseils comprenant les professeurs, les étudiants et le personnel administratif. Elle demande la liberté d'expression, la suppression de la censure, l'égalité des hommes et des femmes. Elle affirme dans cette perspective le soutien des fedayin aux ayatollahs Khomeiny et Taleghani, tandis que l'asistance adresse son salut au mouvement des moudjahidin.

A la fin de la réunion, les orateurs demandent à la foule de se disperser dans le calme. Conscients du rapport de forces, les fedayin ont fait preuve de maturité en affinant leur tactique. Ils ont adopté un ton modéré susceptible d'élargir leur audience et d'éviter toute provocation inutile à l'égard du mouvement religieux. Celui-ci, de son côté, a retenu ses militants — contrairement à ce qui s'était passé quelques semaines plus tôt — d'aller perturber le meeting. Après la passe d'armes des derniers jours, les deux camps ont renoncé, au moins pour l'immédiat, à la confrontation ouverte.

PAUL BALTA.

Ce que le chah disait de l'ayatollah... en 1963

« Personne n'avait entendu parler de lui... »

Cette interview du chah d'Iran a été enregistrée par deux cinéastes, Caroline Gazal et Georges Bourdelon, en juin 1963, il y a quinze ans. Des émeutes avaient éclaté à Téhéran, principalement dans le Bazar. La répression avait été très vive et le calme était revenu après quelques semaines de couvre-feu sévère. Les événements actuels couvaient depuis ce temps où, déjà, les portraits de l'ayatollah Khomeiny avaient envahi le Bazar aussi bien à Téhéran qu'à Ispahan et dans les grandes villes iraniennes.

Arrêté le 4 juin 1963, l'ayatollah Khomeiny avait été exilé d'Iran le 4 novembre 1964 (« le Monde » des 6 juin et 25 juillet 1963 et du 6 novembre 1964).

— Majesté, les troubles de la semaine dernière à Téhéran ont commencé par des défilés religieux en ville. Est-ce qu'il y a une relation directe entre ces défilés et ces troubles ?

— Le défilé religieux se déroulait à l'occasion de la commémoration annuelle de la mort d'un de nos grands chefs religieux, d'un de nos imans. Tout d'un coup, la procession religieuse s'est transformée en une émeute politique sans objectif puisque les slogans étaient vraiment sans signification aucune. La populace est entrée en jeu et a commencé à saccager, à brûler les choses, renverser les automobiles, les autobus ; même ils se sont attaqués à une centrale électrique.

— Vous n'en déduisez pas pour autant que les chefs religieux et chiites, c'est-à-dire l'islam, la religion officielle de l'Iran, ont pris position contre votre gouvernement ?

— Non, je ne pourrais pas du tout dire cela puisque je ne vois vraiment pas comment l'islam, au fond religion très progressiste si vous songez à ce que notre prophète a dit lorsqu'il nous a apporté le Coran, à la façon dont il a préconisé la justice sociale et toutes les mesures de progrès, serait une religion retardataire. Au contraire, je peux le dire d'une façon catégorique, toutes les réformes que nous faisons, et la révolution nationale, vont de pair avec l'esprit de l'islam. Peut-être quelques prétendus chefs religieux voient-ils leur intérêt personnel à ce que ces réformes ne se fassent pas.

— Celui qui est considéré actuellement comme le chef des chiites d'Iran, c'est-à-dire l'ayatollah Khomeiny, est arrêté.

Il n'est pas du tout considéré comme le chef des chiites et, voyez-vous, il y a cinq mois, je de lui. Personne n'avait entendu parler de lui.

— Il fait figure de chef de l'opposition religieuse aujourd'hui.

Je ne pourrais pas dire que c'est le chef de l'opposition religieuse non plus.

— Vous considérez aujourd'hui que ces troubles sont complètement terminés et qu'ils ne changent rien à la situation politique fondamentale de l'Iran.

En effet, c'est ce que je pense. Au contraire, je trouve que cette petite émeute nous a servis pour que nous puissions vraiment déterminer tous les éléments antirévolutionnaires du pays. Notre révolution nationale a été acceptée par 5 600 000 personnes dans le dernier référendum.

— Ce qui est paradoxal, c'est que vous êtes souverain d'un pays qui est encore en partie féodal et que vous proposez, vous voulez réaliser des réformes de type socialiste en faveur des paysans et des ouvriers contre l'avis des grands propriétaires terriens et du clergé.

C'est en effet le cas. Je crois et et j'espère que je ne me vante pas en disant cela, que je suis le seul par le prestige du nom du roi et de la couronne et par mes pouvoirs constitutionnels et personnels, à être capable de faire ces réformes qui sont nécessaires pour le salut du pays.

L'opinion déplore que les juifs réfugiés d'Iran hésitent à s'installer dans le pays

De notre correspondant

Jérusalem. — Vingt mille juifs ont quitté l'Iran depuis le début des troubles ; cinquante mille y sont restés et représentent toujours la plus importante communauté juive dans un pays d'Islam. Ces chiffres ont été révélés par des émissaires de l'agence juive en Iran, qui viennent de regagner Tel-Aviv en compagnie des derniers citoyens israéliens expulsés de Téhéran. Parmi les juifs iraniens qui ont fui la révolution islamique, sept mille seulement se trouvent en Israël. De nombreux réfugiés sont repartis vers d'autres pays et la plupart de ceux qui occupent les grands hôtels de Tel-Aviv préféreront conserver *le statut de « touristes »*. Quelques centaines seulement ont dès maintenant manifesté l'intention de s'installer définitivement en Israël.

Cette situation a provoqué une vive déception à Jérusalem et donné lieu à de vives polémiques. Le gouvernement et l'agence juive se sont vu reprocher d'avoir agi trop tard et d'avoir failli à leur mission, en n'ayant pas suffisamment incité les juifs iraniens à échapper aux menaces qui pesaient sur eux, à venir trouver refuge en Israël et à profiter de la loi du retour. En réponse, les dirigeants de Jérusalem ont souligné que la situation exigeait une grande discrétion de la part d'Israël par crainte de représailles — une discrétion souvent réclamée par les juifs iraniens eux-mêmes, soucieux de ne pas envenimer leurs relations avec la population islamique.

Alors que l'immigration marque le pas depuis de nombreuses années, les Israéliens ont gardé la nostalgie de l'opération « tapis volant » qui, en 1949 et 1950, avec l'organisation d'un extraordinaire pont aérien, avait permis de transporter vers le jeune Etat la presque totalité de la communauté juive du Yémen, soit près de cinquante mille personnes. Une telle opération n'est plus possible, mais par une certaine ironie du sort, il s'agit, aujourd'hui encore, de tapis pour assurer l'avenir immédiat d'une grande partie des réfugiés venus d'Iran.

Ne pouvant réaliser leurs biens ni transférer d'importantes sommes d'argent à l'étranger, les juifs d'Iran — dont beaucoup jouissaient d'une certaine aisance — ont acheté des tapis persans dans l'espoir de les revendre une fois arrivés à destination, pour se procurer ainsi des liquidités nécessaires. Selon l'hebdomadaire britannique *The Economist*, près de vingt-cinq mille de ces tapis précieux ont été exportés en l'espace de quelques mois. L'un d'eux, une pièce très rare, aurait été évalué à quelque 30 millions de dollars, soit près de 130 millions de francs. En Israël, ces tapis s'entassent dans les ports et les aéroports. La douane et les commerçants spécialisés, comme les marchands de tapis d'autres pays, se sont vivement inquiétés des conséquences de cet afflux soudain sur le marché mais, pour aider les réfugiés, les franchises douanières viennent d'être élargies. — F. C.

A travers le monde

Pakistan

● L'ARABIE SAOUDITE EST INTERVENUE FERMEMENT auprès du gouvernement pakistanais pour qu'il épargne la vie de M. Bhutto, qui a été condamné à mort. D'autre part, ont apprend de source diplomatique à Islamabad que plusieurs pays arabes tentent de convaincre M. Arafat de se rendre au Pakistan pour plaider la cause de M. Bhutto auprès du général Zia. *(Reuter.)*

Rwanda

● L'ARMEE RWANDAISE opérant dans le nord-ouest du pays à proximité de la frontière zaïroise a arrêté vendredi 23 février vingt-cinq « *mercenaires puissamment armés* », annonce l'agence Zaïre Presse (AZAP) qui établit un parallèle avec l'affaire des douzes mercenaires belges arrêtés récemment au Rwanda *(le Monde du 17 février)* et soupçonnés d'avoir projeté une opération contre le régime zaïrois. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Les discussions entre MM. Giscard d'Estaing et Schmidt

Le sommet franco-allemand n'a pas permis de régler le problème des montants compensatoires

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se sont félicités, vendredi 23 février, au terme de leur rencontre, de la bonne entente franco-allemande qui s'inscrit — ont-ils souligné — dans la ligne définie par ses promoteurs, de Gaulle et Adenauer, et qui est *« la condition nécessaire mais insuffisante »* de toute construction européenne.

Au cours des conversations, ils ont étudié la situation internationale — *« l'atmosphère est lourde »*, a observé le président de la République, — en particulier les conflits en Asie. M. Giscard d'Estaing a voulu consulter M. Schmidt avant de publier la déclaration française consacrée à ce sujet.

Rendant compte des entretiens, le porte-parole allemand, M. Grunewald, a déclaré que *« l'invasion d'un territoire étranger doit être condamnée »*. Il a ajouté que son gouvernement était favorable à la saisie du Conseil de sécurité, à condition que les pays du tiers-monde, en particulier ceux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le souhaitent. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt tiennent à ce que ces conflits ne troublent pas la paix en Europe. *« La détente doit continuer à assurer l'ensemble des relations internationales »*, a dit M. Giscard d'Estaing.

Voici les autres sujets traités soit par le président et le chancelier, soit par leurs ministres.

1) PROBLEMES EUROPEENS. — MM. Giscard d'Estaing et Schmidt et les ministres des affaires étrangères semblent d'accord sur les grandes lignes d'un compromis pour régler le différend budgétaire opposant le conseil des ministres et l'Assemblée européenne. Ils ont évoqué les problèmes de l'Euratom (participation de la Commission aux négociations nucléaires internationales), mais n'ont rendu publique aucune précision à ce sujet. La même discrétion a prévalu concernant le système monétaire européen et les montants compensatoires qui font obstacle à sa mise en œuvre.

Il est difficile de savoir si cette discrétion est principalement destinée à ménager la susceptibilité des autres membres de la Communauté qui en discuteront au Conseil européen de mars (c'est ce que le porte-parole allemand s'est efforcé d'accréditer) ou si elle ne dissimule pas, comme probable, la persistance du désaccord franco-allemand. Au cours de la séance finale, M. Giscard d'Estaing a déclaré que ses entretiens avec M. Schmidt avaient permis de *« dégager des orientations utiles »* pour régler ce problème *« dans un avenir prochain »*, mais il a évalué cet avenir non en semaines mais en mois.

Les affaires sociales ont occupé une plus grande place que d'habitude. Les ministres du travail français et allemand ont envisagé des propositions à faire au prochain Conseil européen.

2) PROBLEMES MONDIAUX. — Le chancelier a approuvé les propositions françaises sur le désarmement et le projet du président d'établir un dialogue entre l'Europe, l'Afrique et le monde arabe.

3) ENERGIE. — En tant que président en exercice du Conseil de communautés, M. Giscard d'Estaing a décidé d'inscrire l'énergie en tête de l'ordre du jour du prochain Conseil européen. M. Schmidt l'a approuvé. Tous deux sont déterminés à accroître les efforts pour les économies d'énergie et le développement des énergies nouvelles, tant nucléaires que solaires.

4) LES AFFAIRES SPATIALES. — Un calendrier a été adopté pour l'étude d'un satellite franco-allemand de télédiffusion. Les experts se rencontreront pour faire des recommandations pendant la première quinzaine de mars, les gouvernements les examineront pendant la deuxième quinzaine et les ministres compétents des deux pays, MM. Giraud et Hauff, se rencontreront en avril pour en délibérer.

5) LES RELATIONS BILATERALES. — Le président et le chancelier ont pris connaissance du rapport établi par le secrétaire d'Etat français, M. Hoeffel, et son collègue allemand, M. Moeller, sur le dédommagement des Alsaciens-Lorrains enrôlés de force dans l'armée allemande pendant la seconde guerre mondiale. M. Schmidt s'est engagé à *« faire progresser cette affaire »* sur la base de ce rapport.

Les deux gouvernements ont souhaité que l'enseignement du français et de l'allemand dans l'un et l'autre pays se développe, mais ce vœu a peu d'effet, du moins sur l'enseignement du français en R.F.A., le gouvernement allemand n'ayant pas de pouvoir en la matière et ne pouvant agir sur les autorités régionales que par persuasion.

MAURICE DELARUE.

AMÉRIQUES

Argentine

Deux responsables péronistes Montoneros quittent l'organisation

Nous avons reçu de deux hauts responsables du mouvement péroniste Montonero, MM. Adolfo Galimberti et Juan Gelman, un communiqué annonçant qu'eux-mêmes et d'autres militants ont décidé d'abandonner leurs fonctions au sein de cette organisation afin de poursuivre dans de meilleures conditions la *« lutte révolutionnaire contre la dictature et pour la libération du peuple argentin »*. Nous en extrayons les passages suivants :

« La direction nationale du parti péroniste Montonero est depuis longtemps hors du territoire argentin et en conséquence éloignée des conditions réelles dans lesquelles se livre la résistance. La direction effective des forces qui luttent en Argentine n'existe pas. Cette situation a aggravé d'anciennes déviations qui n'ont jamais été entièrement corrigées et a permis que de nouvelles déformations surgissent.

» Nous tenons à signaler les plus graves d'entre elles : La résurrection d'un militarisme d'origine « foquiste » (1) (...) militarisme d'ailleurs désarmé, réduit à l'usage de formules, et de surcroît seulement à l'étranger; la répétition des pratiques conspiratrices des cadres du parti au sein des organismes de direction du mouvement péroniste Montonero, pratiques destinées à garantir l'hégémonie du parti au prix même du sabotage de l'organisation d'ensemble ; le sectarisme maniaque qui prétend nier toute représentativité au niveau des masses à ceux qui ne sont pas sous le strict contrôle du parti ; (...) la bureaucratisation définitive de tous les niveaux de la direction du parti ; finalement, l'absence totale de démocratie interne qui jugule toute tentative de réflexion critique (...).

« Face à de si nombreuses erreurs, poursuivent les auteurs, *il existe une réalité : la lutte des masses. (...) « Nous renonçons à des structures qui sont devenues un frein pour atteindre les objectifs qui ont justifié leur création. Mais nous ne renonçons pas au péronisme Montonero ni à ses buts qui sont la souveraineté politique, l'indépendance économique et la justice sociale — synthèse du chemin à parcourir pour la construction du socialisme dans notre patrie.*

» Nous déclarons également que tant qu'il y aura une dictature il y aura une résistance populaire armée, avec la participation du péronisme Montonero (...). »

(1) « Foco » signifie « foyer » en espagnol. La stratégie « foquiste » propose l'implantation de « foyers » de guérilla. — (N.D.L.R.)

DROITS DE L'HOMME

UNE BROCHURE DU PARLEMENT EUROPÉEN ASSIMILE LA FRANCE A L'ESPAGNE FRANQUISTE, A L'U.R.S.S. ET AU CHILI.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le Parlement européen est à la pointe de la lutte pour le respect des droits de l'homme là où ils sont bafoués ; quatre exemples pour illustrer cette action : l'Espagne franquiste, l'Union soviétique, le Chili et... la France d'aujourd'hui. Où trouve-t-on ce singulier amalgame ? Dans une brochure éditée par le bureau de Londres du Parlement européen au titre de la campagne de « *sensibilisation* » de l'opinion en vue des élections européennes. C'est pour la détention pendant quelques mois en 1975 de Yann Fouéré, « *agriculteur en Bretagne* » et « *nationaliste breton depuis trente ans* », inculpé par la Cour de sûreté de l'Etat de détention d'explosifs et de reconstitution de ligue dissoute, que la France est ainsi stigmatisée.

La brochure a été tirée à 60 000 exemplaires à l'aide des fonds votés par le Parlement et la Commission européenne pour la campagne de sensibilisation, c'est-à-dire avec l'argent du contribuable européen et, par conséquent, français. M. François-Poncet est invertenu pour que sa diffusion soit arrêtée.

[En faisant de M. Yann Fouéré un martyr des droits de l'homme, la brochure du Parlement européen omet de mentionner que, sous-préfet de Morlaix en 1940, il a dirigé, pendant l'occupation allemande, un quotidien régionaliste. Réfugié en Irlande en 1944, condamné pour collaboration aux travaux forcés à perpétuité en 1946, il est revenu en France en 1957 et a été acquitté.

Arrêté le 21 octobre 1975 à la suite d'une série d'attentats autonomistes en Bretagne, il a été remis en liberté le 12 février suivant. Il bénéficia d'un non-lieu et réside depuis en Irlande. A la suite de l'attentat contre le château de Versailles, un nouveau mandat d'arrêt avait été lancé contre lui.]

● *Le Comité pour la libération des prisonniers politiques arméniens* (tél. 205-68-84) organise *lundi 26 février, à 20 h. 30, à la* Maison des mines, 9, rue Pierre-Nicole, 75005 Paris, une réunion d'information sur la situation des défenseurs des droits de l'homme en Arménie et l'action à mener à l'avenir. Des chants arméniens illustreront la soirée à laquelle prendra part Leonid Pliouchtch.

Le Monde politique

LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

L'opposition parisienne pourra-t-elle se faire entendre ?

La période de préparation du vingt-troisième congrès du P.C.F., qui doit se réunir en mai, a commencé avec la publication du projet de résolution élaboré par le comité central (« le Monde » du 14 février). La question est de savoir quelle place sera faite aux critiques portées contre la ligne de la direction depuis les élections législatives. Pour les opposants qui ont choisi de demeurer dans le parti et d'essayer de s'y faire entendre, cette phase constitue une épreuve décisive.

M. Jean Elleinstein a tenté de prendre date en s'exprimant à l'extérieur de la presse communiste (« le Monde » des 21, 22 et 23 février). La revue « Luttes et débats », rédigée par des militants ouvriers, employés et intellectuels de Paris, a publié un premier texte, signé par M. Serge Zérathe, qui analyse le « déclin réel » du P.C.F. révélé par les élections partielles de l'an dernier, et sa « crise politique ». La revue dénonce, d'autre part, une entreprise de « normalisation » de la fédération de Paris.

Plusieurs intellectuels, parmi lesquels MM. Etienne Balibar, Georges Labica, Gérard Molina et Yves Vargas, devaient se réunir ce samedi 24 février, à Paris, pour échanger leurs points de vue sur la situation dans les pays socialistes et l'attitude de la direction du P.C.F. à ce sujet. Enfin, la revue « Positions », qui réunit des opposants de la région bordelaise, organise un colloque à Bordeaux, les 3 et 4 mars, sur le thème « Union de la gauche et stratégie révolutionnaire ».

La direction communiste semble devoir faire preuve de fermeté à l'égard des opposants, puisque M. Jean Rony, membre du comité de rédaction de « France nouvelle », n'est plus convoqué aux réunions de ce comité, et que M. Jean-Philippe Chimaud, dont l'intervention à la réunion des intellectuels communistes de Vitry (« le Monde » du 12 décembre) fait partie de celles qui doivent être publiées en recueil aux éditions Maspéro, n'est plus autorisé à écrire dans les colonnes de l'hebdomadaire central du P.C.F.

« Confirmant et enrichissant le vingt-deuxième congrès, tournés vers la lutte et l'avenir démocratique du pays, les textes préparatoires du vingt-troisième congrès ont pris de court les moyens d'information.

» Mais il faut pourtant, de quelque manière, tenter de nuire au parti communiste.

» Contre toute réalité, des commentateurs ont utilisé la décision de notre comité fédéral de remplacer Henri Fiszbin pendant la durée de son indisponibilité du fait de son état de santé, pour tenter d'accréditer l'idée d'une « reprise en main » de la fédération de Paris. En de telles circonstances, le procédé n'honore pas ses auteurs.

» Le comité fédéral adresse sa sympathie et ses vœux de santé à Henri Fiszbin. A Paris comme dans tout le pays, les communistes préparent avec confiance et combativité le vingt-troisième congrès. »

Ce communiqué du comité fédéral parisien du P.C.F., publié par *l'Humanité* le mercredi 21 février, constitue la réponse des dirigeants communistes de la capitale aux questions qui leur avaient été posées après l'annonce du remplacement de M. Henri Fiszbin par M. Henri Malberg (*le Monde* du 10 février). Estimant que la presse non communiste a fait preuve de mauvaise foi dans la façon dont elle a rendu compte de cette décision, motivée par la maladie de M. Fiszbin, les membres du secrétariat fédéral refusent tout contact avec les journalistes et dégagent ainsi leurs responsabilités de ce qui peut être écrit sur la situation dans leur fédération, au risque de paraître confirmer, par leur silence, les analyses de certains opposants.

Ceux-là font remarquer que la procédure adoptée à l'égard de M. Fiszbin a été brutale. On aurait pu concevoir que le comité fédéral nomme un secrétaire adjoint pour seconder M. Fiszbin pendant la préparation du vingt-troisième congrès. L'ancien dirigeant parisien se refusant, lui aussi, à toute déclaration, il est difficile de dire si une soudaine aggravation de sa maladie l'a mis hors d'état d'assumer ses fonctions ou si son remplacement est l'aboutissement du conflit qui était apparu, au lendemain des élections législatives, entre la direction du P.C.F. et les responsables fédéraux de la capitale. Le silence observé par M. Malberg donne prise à cette dernière interprétation.

Le « laboratoire de l'ouverture »

La fédération de Paris a toujours été le « laboratoire de l'ouverture » du parti communiste, cela depuis l'époque où l'un de ses principaux dirigeants était M. Paul Laurent. Plusieurs données expliquent ce fait, à commencer par l'évolution sociale et politique de la capitale, où la population ouvrière, rejetée vers la banlieue ou intégrée dans le secteur tertiaire, a perdu peu à peu le rôle qui était le sien dans les affrontements sociaux. Depuis la période de la guerre d'Algérie, l'initiative des luttes politiques, à Paris, est venue des milieux universitaires. D'autre part, le poids des couches moyennes (employés, cadres, professions libérales) s'est accru dans la capitale.

Tenant compte de cet environnement social et de l'influence du mouvement intellectuel, sensible à travers les organisations de jeunesse, les communistes parisiens développaient une ligne d'élargissement de leur base, au-delà des milieux ouvriers qui leur étaient acquis, et de confrontation avec les autres tendances de la gauche et de l'extrême gauche. La stratégie d'union de la gauche, facilitée à Paris par le fait que la fédération socialiste est à majorité CERES, correspondait pleinement à cette orientation. La rupture de septembre 1977 et le « recentrage » du parti sur son assise ouvrière ont pris de court la fédération parisienne, qui, selon l'expression de M. Guy Konopnicki, ancien dirigeant de l'U.E.C., *« est arrivée sans ligne aux élections législatives »*.

Le parti communiste a perdu, dans la capitale, 21 000 voix par rapport à 1973 et quatre sièges de députés (ceux de MM. Fiszbin, Jacques Chambaz, Louis Baillot et Roland Dalbera). Comparé à celui des élections municipales de 1977, où la gauche avait gagné un secteur, ce résultat ne plaide pas en faveur de la réorientation décidée par la direction communiste. Il semble pourtant qu'il ait été utilisé par celle-ci contre les positions de l'équipe parisienne, bien que le recul du P.C.F. dans la capitale ait été moindre que dans les départements ou la banlieue (en pourcentage : — 2.33 à Paris contre une perte de 3.29 à 3.53 dans la « petite couronne » et de 2.89 à 4.76 dans la « grande couronne »). Mais, d'une part, le P.C.F. a gagné un siège en Seine-Saint-Denis et, d'autre part, les responsables des fédérations de banlieue imputent la responsabilité de leur recul aux communistes de la capitale, qui auraient négligé l'action dans les entreprises, ou travaillent les banlieusards.

La nouvelle ligne du P.C.F. à Paris et dans la région parisienne est illustrée par un article de *France nouvelle*, hebdomadaire central du parti, en date du 5 février. M. Jacques Schelbling y explique que, *« depuis vingt ans, la bourgeoisie (...) a entrepris, sans succès réel, une reconquête politique de la capitale »*, et qu'elle a *« engagé la région, et surtout Paris, dans un processus de désindustrialisation et de « désouvrièrisation »*. Il ajoute : *« Le pouvoir et la social-démocratie espèrent que la « désouvrièrisation » et l'évolution sociale entraîneront un affaiblissement du parti de la classe ouvrière. »* C'est pourquoi, s'il ne retranche rien à l'idée que *« la région parisienne a un rôle éminent à jouer dans la période à venir, comme privilégiée de l'innovation sociale et culturelle »*, l'auteur insiste sur l'importance de *« la lutte contre le chômage, contre les fermetures d'usines, contre les transferts d'établissements »*. En un mot, il préconise une attitude plus offensive face à une politique qui tend à « embourgeoiser » la population de Paris.

La capitale apparaît ainsi comme le terrain privilégié du débat qui oppose les partisans de l'ouverture à la direction du P.C.F. C'est à Paris que s'étaient exprimés avec le plus de vivacité ceux qui réclamaient une discussion sur l'attitude du parti dans la période qui avait précédé les élections législatives. L'hebdomadaire *Paris-Hebdo*, qui s'était fait l'écho de cette revendication, et qui présentait la particularité de ne pas être l'organe de la fédération de Paris, mais un journal « édité » par elle et pratiquant une approche relativement libre des problèmes de la capitale, a été supprimé en avril 1978. Aujourd'hui, la tendance la plus répandue parmi ceux qui avaient alors exprimé leur désaccord paraît être d'attendre la préparation du vingt-troisième congrès, et notamment l'ouverture de tribune de discussion dans *l'Humanité* et *France-Nouvelle*, pour juger du sort que la direction entend réserver à leur point de vue.

L'avertissement de M. Georges Marchais (*« Nous ne laisserons pas le patronat, le gouvernement et leurs porte-parole des mass media intervenir dans ce débat. » L'Humanité* du 13 février.) a été entendu. Cependant, en publiant une série d'articles dans *le Monde* avant l'ouverture des tribunes dans la presse communiste, prévue pour le 1er mars, M. Jean Elleinstein refuse de se soumettre à cette injonction et de créditer la direction du P.C.F. d'une volonté réelle d'ouvrir le débat à l'intérieur du parti. Du moins l'historien communiste définit-il ainsi un pôle d'opposition à la ligne défendue par M. Marchais. La question est de savoir si cette position sera autorisée à s'exprimer dans la préparation du congrès et au congrès lui-même.

Il semble peu probable que M. Elleinstein puisse être élu délégué par la conférence fédérale parisienne, et, en violant la règle édictée par M. Marchais, le directeur adjoint du Centre d'études et de recherches marxistes (CERM) semble considérer cette bataille comme perdue d'avance. Il ne semble pas, toutefois, que M. Elleinstein soit menacé d'une exclusion, puisque, interrogé le 8 février à Radio-Monte-Carlo, sur le point de savoir si l'historien *« est encore intellectuellement membre du parti communiste »*, le secrétaire général avait répondu : *« Mais il est membre du parti communiste français ! On est membre ou on ne l'est pas. »*

C'est sur l'attitude de la direction parisienne à l'égard de M. Elleinstein et des autres courants d'opposition que l'on pourra juger si l'arrivée de M. Malberg correspond ou non à une « reprise en main » de la fédération de Paris. Ancien responsable de la section du 5e arrondissement, qu'il avait redressée après les événements de mai-juin 1968, en adoptant une attitude offensive vis-à-vis de l'extrême gauche, en particulier dans les milieux universitaires, M. Malberg est l'un des responsables communistes les plus populaires à Paris. Directeur adjoint de *France-Nouvelle*, il avait imposé le point de vue de la direction du parti contre ceux qui, au comité de rédaction, souhaitaient l'ouverture d'un débat sur l'échec de la gauche en mars 1978. Ces deux éléments, qui ne sont pas contradictoires, ne permettent pas de prévoir si M. Malberg sera, à Paris, l'homme de la mise au pas ou celui du compromis.

PATRICK JARREAU.

L'interview à « Lui » de M. Guy de Rothschild

« MON ENREGISTREMENT EST A LA DISPOSITION D'UN JURY D'HONNEUR » déclare l'auteur de l'article

Paul Lefèvre, éditorialiste et chroniqueur judiciaire d'Antenne 2, auteur de l'interview de M. Guy de Rothschild parue dans le numéro de janvier du magazine *Lui*, mis en cause par les déclarations du président du Fonds social juif unifié que nous avons partiellement reproduites dans notre numéro du 22 février, nous prie de publier la mise au point dont voici l'essentiel :

« Qualifiant de « résultat désinvolte et déplorable » le manuscrit que j'ai signé, M. de Rothschild porte un jugement définitif sur mes qualités professionnelles et morales. (...) L'interview de M. de Rothschild a été enregistrée puis transcrite mot à mot par une professionnelle de ce genre de travail et qui est prête à en témoigner. Le texte intégral m'a été remis directement. Le manuscrit définitif et le texte de présentation relèvent de ma propre responsabilité. Les passages significatifs — et surtout les termes précis employés — n'ont pas été modifiés. Les mots contestés par M. de Rothschild sont de son verbe, les phrases ne sont pas sorties de leur contexte. Le texte intégral de la transcription en fait foi. M. de Rothschild aurait pu aisément le vérifier. (...)

» Mon seul souci étant de me défendre de cette accusation d'incompétence professionnelle, je tiens à la disposition d'un jury d'honneur le texte de l'enregistrement. »

AU COLLOQUE DU C.N.R.S.

La IVe République a été jugée avec indulgence

Le régime fondé par de Gaulle en 1944 hérita, sans l'avoir voulu, de la Résistance, de Vichy, mais aussi de la IIIe République finissante. Même si ses pères officiels le souhaitaient moderne, réformiste, voire socialiste, il porte devant l'histoire les stigmates de ses origines contradictoires, accentuées par de nombreux échecs, puis par l'effondrement lamentable de 1958. La deuxième journée du colloque organisé par le C.N.R.S. et l'université de Paris-I sur cette période proche et malheureuse, n'en a pas moins conclu à l'indulgence (*le Monde* du 24 février). *« On ne dira jamais assez ce que furent les charges écrasantes de la IVe République »*, observa ainsi M. Léo Hamon, professeur à Paris-I, ancien ministre de la Ve.

Avec bien des variantes, cette idée centrale inspira généralement les principales réflexions exposées tour à tour par MM. Fougère, Arpaillange, Caron, Poignant et Gerbet, sur l'administration, la justice, la politique économique et financière, puis la politique extérieure, des divers gouvernements au pouvoir entre la Libération et le 13 mai. La guerre laissait en effet un pays couvert de ruines, meurtri dans sa chair, mais aussi dans son esprit et dans son âme, par les divisions du gaullisme et du pétainisme, pour ne rien dire des collaborateurs pro-allemands. Ses premiers dirigeants durent reconstituer le service public en même temps qu'ils conduisaient l'épuration, lutter contre les communistes à partir de la guerre froide.

Ces nécessités antagonistes influencèrent forcément le fonctionnement de la justice. Bientôt les guerres coloniales creusèrent de nouvelles divisions. Beaucoup plus qu'aujourd'hui, les événements réagissaient les uns sur les autres. Impossible de rien décider en politique, en économie, en finances, en diplomatie sans subir les contrecoups de la rivalité Est-Ouest, ceux des troubles d'Indochine, puis du Maghreb. *« Les contraintes imposées à la politique étrangère de la IVe République ont été considérables »*, remarqua le professeur Gerbet. *La France s'est trouvée, tout au long de ces douze années, engagée dans des opérations d'outre-mer qui mobilisaient une bonne partie de ses forces militaires, économiques et de son action diplomatique. Elle se trouvait d'autant plus exposée en Europe et obligée de s'appuyer sur ses alliés et de se réconcilier avec ses anciens adversaires. »*

Grevée de *« charges improductives »*, pour reprendre une expression de M. Pierre Mendès France, l'économie n'en progressa pas moins vigoureusement avec une croissance annuelle d'environ 5 %, comme le montra le professeur Caron dans une communication sobre mais bien documentée. Après la guerre de Corée, l'inflation intérieure augmenta de 46 % en dix-huit mois. Chiffre stupéfiant comparé à ceux d'aujourd'hui. Ce faux n'empêcha pas la préparation et la reconstruction d'une France nouvelle.

Une lacune : l'outre-mer

M. Caron décerna sans doute des éloges excessifs à la IVe République lorsqu'il la qualifia de *« régime courageux »* peu enclin à *l'« autosatisfaction »*. Des louvoiements continuels en politique sociale ou coloniale ne laissent pas d'aussi heureux souvenirs et les hommes publics de toutes les époques déploient un extrême contentement d'eux-mêmes. Ceux du précédent régime n'y font pas exception, même s'ils réalisèrent plus de bien qu'on l'admet ordinairement. Plusieurs orateurs signalèrent avec raison qu'en 1958, le gaullisme profita de succès matériels préparés par d'autres.

Curieusement, le colloque n'a consacré aucune communication spéciale à l'outre-mer, abordé seulement à travers ses effets sur les affaires intérieures. Cette lacune étonne, d'autant plus qu'un grand nombre d'orateurs insistèrent sur leur importance. En Indochine, en Algérie, les tâtonnements tournèrent au drame. En Afrique noire, la loi-cadre préparée par M. Gaston Defferre et les décisions de M. François Mitterrand évitèrent bien des catastrophes. Il eût été équitable de le rappeler.

GILBERT COMTE.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Icart ne se représente pas

M. Fernand Icart, député U.D.F. des Alpes-Maritimes, rapporteur général du budget, a annoncé sa décision de ne pas se représenter dans le huitième canton de Nice, dont il est l'élu depuis dix-huit ans.

Auteur d'une proposition de loi tendant à interdire tout cumul de mandats, cumul qu'il considère comme *« l'un des fléaux de la vie politique française »*, et dans lequel il voit notamment *« la cause essentielle de l'absentéisme qui sévit au Parlement »*, M. Icart entend prouver qu'il est fidèle à ses idées.

Il invite les électeurs à élire M. Jacques Dumas-Lairolle, son actuel suppléant à l'Assemblée nationale, souligne l'efficacité qu'aurait, à son avis, cet *« attelage institutionnel »*, et précise qu'il continuerait ainsi à suivre les affaires départementales *« par personne interposée »*.

NORD. — MM. Georges Bustin et Albert Maton, députés communistes de la 18e et de la 22e circonscription, ne solliciteront pas le renouvellement des mandats qu'ils détiennent respectivement dans les cantons de Condé-sur-Escaut depuis 1961 et de Maubeuge-Sud depuis 1967.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — M. André Tourné, député communiste de la 2e circonscription, ne se représentera pas dans le canton de Prades, qu'il représente au conseil général depuis 1955.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Affaires étrangères : M. André Gadaud, conseiller des affaires étrangères, est nommé conseiller technique chargé des relations avec le Parlement au cabinet de M. Jean François-Poncet. M. Jean-P. Cluzel, inspecteur des finances, est nommé conseiller technique.

AVANT LE CONGRÈS DU P.S.

● *Les maires des deux plus grandes villes de la Loire-Atlantique*, MM. Alain Chenard, député socialiste, maire de Nantes, et Etienne Caux, maire de Saint-Nazaire, ont lancé ensemble, vendredi 23 février, à Nantes, un appel à la synthèse au sein du P.S. en justifiant les raisons qui les ont conduits à signer la motion de M. Pierre Mauroy. *« Le parti socialiste est en danger*, ont-ils déclaré. *Nous intervenons par réaction politique pour créer les conditions de sa réunification. »* Les deux hommes font grief à M. Mitterrand d'avoir cherché, lors de la réunion du comité directeur, le 11 février, à *« imposer »* un texte au lieu de le proposer à la discussion. *« Nous ne voulons pas tuer le père*, a souligné M. Alain Chenard, *mais il y a une tradition démocratique dans le parti qu'il faut respecter. »* — *(Corresp.)*

● PRÉCISION. — La proposition de modification des statuts du P.S., en ce qui concerne le Mouvement de la jeunesse socialiste, déposée par les jeunes du CERES (*le Monde* du 23 février et nos premières éditions du 24 février), est déposée officiellement, mais n'a pas été publiée dans le bulletin intérieur du P.S. contenant les motions soumises au congrès de Metz.

PRESSE

La grève continue à l'A.F.P.

La grève des journalistes sur tous les fils français de l'Agence France-Presse, commencée jeudi 22 février, devait continuer jusqu'au lundi 26 à 17 heures. L'assemblée générale du personnel, réunie à l'appel de l'intersyndicale (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.), s'est prononcée pour la reconduction du mouvement.

Les discussions entre la direction de l'A.F.P. et l'intersyndicale n'ont pas, selon cette dernière, apporté jusqu'à présent satisfaction sur deux points : garantie écrite concernant le reclassement des journalistes déclarés inaptes au travail sur console ; suspension de la mesure de licenciement prise à l'encontre d'une journaliste du service allemand, Mme Hildegard Van Elst, jugée inapte à ce travail sur console, jusqu'à ce que le médecin inspecteur du travail ait tranché.

De son côté, la direction de l'A.F.P. précise que Mme Van Elst a été déclarée inapte au travail sur console par le médecin du travail au cours de sa période d'essai. La direction a donc pris la décision de ne pas recruter la jeune journaliste allemande. Pour l'intersyndicale, c'est après la fin de cette période d'essai que la mesure à l'encontre de Mme Van Est a été prise.

Pour ce qui concerne le reclassement dans d'autres services de l'A.F.P. de journalistes permanents jugés inaptes au travail sur console, la direction de l'Agence rappelle que ce reclassement est garanti dans tous les services de production (siège, étranger, province), mais qu'en revanche elle se refuse à remettre en cause l'organisation (informatique) des desks, en particulier de remplacer certaines consoles par des machines à écrire traditionnelles, comme le souhaiteraient les grévistes.

Une nouvelle réunion entre la direction et l'intersyndicale devait avoir lieu dans la matinée de samedi.

[Les journalistes de l'A.F.P. ont cessé le travail pendant vingt-quatre heures, du jeudi 22 au vendredi 23 février, marquant ainsi leur volonté de faire revenir la direction de l'agence sur deux décisions importantes. Soit. Cette grève, limitée dans le temps, n'a pas entraîné de trop graves difficultés pour les abonnés.

Mais, en décidant de prolonger le mouvement pendant trois jours, dans une période où les événements — politiques ou autres — importants et même dramatiques se multiplient sur la scène internationale, nos confrères ont-ils pris réellement conscience du risque qu'ils font courir à leur entreprise ?

Les fils d'United Press International, d'Associated Press et de Reuter fonctionnent sans interruption de Pékin, de Moscou, de Washington et même de Paris...]

● *La revue Confidentiel* fait paraître son numéro 1. Cette nouvelle publication (30 F.), éditée par l'Institut européen de recherches et d'études, se propose de mettre en lumière *« un grand nombre d'événements et d'idées* (qui) *restent dans l'ombre, ou tout au moins dans la pénombre »*.

★ « Confidentiel », B. P. 167-16, 75764 Paris Cedex 16).

DÉFENSE

NON-LIEU APRÈS LA MORT DE TROIS MILITAIRES DANS UNE CASERNE DE LYON

(De notre correspondant.)

Lyon. — Le juge d'instruction militaire a rendu un non-lieu dans l'affaire de l'accident qui avait provoqué, en décembre 1977, la mort de trois personnes au quartier général Frère, à Lyon.

Le 12 décembre 1977, une explosion a eu lieu dans un local près des cuisines de la caserne : un sergent âgé de vingt-six ans et deux soldats appelés âgés de vingt ans sont morts des suites de leurs brûlures. L'explosion était due à la manipulation d'alcool à brûler, l'un des soldats étant occupé à faire passer une partie d'un bidon de 50 litres dans un récipient de 20 litres.

Pour l'autorité militaire, cet accident est dû à *« l'initiative irréfléchie prise par une des personnes accidentées de transvaser de l'alcool dans un local clos. Une partie de l'alcool s'étant répandue par terre, l'un des militaires a sorti son briquet, soit pour allumer une cigarette, soit pour faire brûler une partie de l'alcool répandu par terre. »*

Selon la commission d'enquête civile qui s'est constituée, six mois après, avec des avocats et des syndicalistes et le soutien des syndicats, des partis politiques de gauche, d'information pour les droits du soldat (I.D.S.) et de la Ligue des droits de l'homme, *« l'accident a été rendu possible seulement en raison de graves négligences, et il y a matière à inculpation »*. *« En rendant une ordonnance de non-lieu*, a expliqué un des avocats, *l'armée pratique la loi du silence et normalise les négligences qu'elle commet et les morts qu'elle engendre. Le juge n'a rechercher que les responsabilités individuelles et ne s'est pas penché sur les circonstances et les négligences »*

Une mise au point du général Bigeard après la diffusion de sa lettre à des députés

A la suite de la diffusion (le Monde *du 24 février) d'une lettre qu'il a adressée aux membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le général Marcel Bigeard, président de la commission de la défense et député apparenté U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, nous prie de préciser :*

Dans cette lettre adressée à tous les membres de la commission, le général Bigeard déplorait la désinvolture de certains commissaires qui s'inscrivent à des missions à l'étranger et ensuite n'y participent pas (1). Il dénonçait la légèreté de certains, qui ne pouvait qu'être mal interprétée par les hôtes étrangers. Le général Bigeard se déclare surpris que *le Monde* fasse état d'une lettre de protestation de M. Hernu qu'il n'a pas encore reçue et dans laquelle le député socialiste fait part de son étonnement devant certains termes utilisés par le président de la commission, à savoir : *« Pour sa défense, la France compte essentiellement sur les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne. »*

Il convient de rappeler que la France ne compte que sur elle-même pour assurer sa défense ; le principe de l'indépendance nationale, pour lequel le général Bigeard a toujours lutté, n'a jamais été mis en question. Mais dans le cadre de ses alliances politiques, certains pays, bien entendu, jouent pour la France un rôle plus important que d'autres. L'autonomie de décision de la France en matière militaire ne saurait être mise en péril par une lettre qui rappelle à des parlementaires leurs responsabilités.

(1) En septembre 1978, un voyage de la commission a réuni quatre députés aux Etats-Unis, six en Grande-Bretagne en janvier dernier, et deux en Allemagne fédérale en février 1979. — (N.D.L.R.)

Le Mo a

ADOLESCENCE

Patrick, Sandr

Au fi

Exercice de style

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

مكتبة الأهل

هكذا من الاصل

Le Monde aujourd'hui

ADOLESCENCE

Patrick, Sandrine et la société

PATRICK a seize ans et une moto. Il passe ses samedis à la réparer, à la réviser, à la graisser, à la bichonner. Gare à l'enfant qui s'approche et la touche ! Un coup de poing lui fait comprendre combien son geste est sacrilège.

Il s'ennuie dans son H.L.M. La cour de ciment, les tours de béton, le gardien, la famille, rase-bol ! Alors le dimanche, avec Sandrine, une « nana » de quatorze ans qu'il a « draguée » à l'école, Patrick fait des « virées ». Ça le fait « marrer » de voir la « gueule » des bourgeois quand le tuyau d'échappement crépite dans les quartiers tranquilles. Ça leur apprendra à ces « cons-là » d'être « pourris de fric ».

Souvent, il sort avec ses copains. Avec ceux qui ont une moto. En bande, ils font de la route. Ça « carbure ». Plus ça va vite, plus c'est « vachement au poil ». On fonce tout droit. N'importe où. Le principal, c'est faire de la vitesse. Le paysage, on s'en fout. On roule.

Parfois, « y a de la marrade ». Un jour, toujours en bande, ils ont croisé un type avec une fille. Ils se sont concertés un peu plus loin, puis ont fait demi-tour. Ils les ont attaqués. Maigre butin : soixante-quinze balles. En compensation, cinq d'entre eux « se sont farcis la nana ». Fallait voir « comment qu'elle chialait ». Fallait surtout voir « la gueule du mec ». Terrible !

Patrick est fier de Sandrine. « Gonflée qu'elle est. » De temps en temps, pour se faire du pognon, les deux jeunes s'en prennent aux passants. Aux gens âgés de préférence. Surtout si ce sont des vieilles.

Avec l'argent, ils s'achètent des disques, des vêtements, des cigarettes : ils jouent aux « flippers » et à d'autres jeux du Centre commercial. Ils organisent des « boums » chez Sandrine, le samedi soir. A minuit, Patrick et sa « nana » mettent tout le monde à la porte. Ils passent la nuit ensemble jusqu'à dix heures le lendemain matin. Pas de danger, Sandrine prend la pilule.

Une mère accommodante

La jeune fille aime bien sa mère : celle-ci la laisse entièrement libre. Elle n'est pas comme ces mères-poules qui demandent ceci, qui exigent cela, qui permettent ou ne permettent pas. Sandrine fait exactement ce qu'elle veut. Attention, ce n'est pas en cachette que Patrick passe la nuit chez elle, en fin de semaine. La mère, divorcée, connaît quelqu'un et s'absente cette nuit-là. Alors, comme le logement est libre...

Et pas formaliste, pas questionneuse pour un sou. Tenez, un jour Patrick et Sandrine avaient eu « un coup de pot ». En passant avec leur moto, ils arrachent le sac à main d'une vieille dame qui sortait de la poste. 3 000 F ! Vous vous rendez compte ? 3 000 F d'un seul coup. Sandrine s'est acheté deux paires de chaussures, trois pantalons, un chandail et un magnétophone. Il y a des parents qui auraient voulu savoir d'où cela venait. Pas la mère de Sandrine. « T'en as des belles chaussures ? » Voilà, c'est tout. C'est comme pour l'école ! Jamais un mot là-dessus. C'est Sandrine qui signe elle-même les carnets de notes.

Ce n'est pas la même chose chez Patrick. Les parents — de fort braves gens — gagnent bien leur vie. Père comptable, mère secrétaire. Patrick est l'aîné des trois enfants. Quand les parents étaient jeunes, « ils en ont bavé ». « Nos gosses ne connaîtront pas la vie que nous avons connue. Rien n'est trop beau pour les enfants. » Des jouets, tourne-disques, radios. A douze ans, Patrick recevait chaque mois son argent de poche. Bien entendu, pas question de surveiller l'emploi de ce viatique.

On ne vérifiait ni les devoirs ni les leçons. Les profs sont là pour ça ! D'ailleurs auraient-ils voulu vérifier, que les parents n'auraient pas eu le temps ! Après une journée de travail, vive la détente.

« Dis donc, 'pa, dans ma rédaction, on me demande...

— Laisse ton père tranquille. Tu vois pas qu'il regarde la télévision ? »

Huit jours de brouille

Donc, à seize ans, Patrick a reçu une moto pour son anniversaire. Il y a longtemps qu'il la convoitait. Il en parlait sans cesse. Certes, Patrick ne méritait pas un tel cadeau. Un désastre à l'école. Il ne voulait rien faire. « Secouez-le. Soyez ferme. Serrez-lui la vis », disaient des professeurs rétrogrades. Facile à dire. Allez faire boire un âne qui n'a pas soif ! A part la moto, rien ne l'intéresse. Il n'aimait ni l'étude, ni l'école, ni l'effort. Lui faire la morale ? D'abord, c'est vieux jeu et autant souffler dans un violon. Lui refuser son argent de poche ? Cela frisait le chantage et — de toute façon — il le « prendrait ». Depuis longtemps déjà on cachait l'argent à la maison. Il en réclamait toujours. Par gentillesse on lui en donnait... en plus de l'argent de poche. Un jour, cependant, il voulait trop. La mère a refusé.

MARCEL FECAMP.

(Lire la suite page 23.)

PORTRAIT

M. Sylvain collectionneur

M. SYLVAIN mène une double existence. Le jour, il gagne sa vie comme représentant en vêtements féminins. Lorsqu'il rentre chez lui, la vraie vie commence.

Depuis dix-sept ans, M. Sylvain accumule des « preuves ». Il a retenu trois thèmes de recherche : l'affaire Dreyfus — Stellio Lorenzi est venu le consulter pour son *Zola*, — la montée du nazisme, les juifs à travers la carte postale.

M. Sylvain est issu d'une vieille famille juive alsacienne. Un de ses ancêtres, Sylvain Joseph, a dû changer son patronyme en Joseph Sylvain pour masquer un peu son caractère judaïque. Ses grands-parents maternels se croyant à l'abri car « authentiques Français » — son grand-père Lévy était ami de Léon Blum et officier de la Légion d'honneur — seront tout de même déportés par les nazis.

Cependant, malgré son chagrin, M. Sylvain ne tirait pas encore toutes les conséquences de ce destin tragique. Jusqu'au jour où le hasard et la curiosité l'amenèrent à acheter sur les quais de la Seine un numéro du journal *Signal*, un magazine publié en français par l'occupant. Il en achète bientôt un deuxième, puis des dizaines. Puis il accumule des centaines, des milliers de documents de toutes sortes.

Il possède aussi quelque mille cartes postales représentant des figures juives tant séphardim (du pourtour méditerranéen) qu'aschkénazim (originaires d'Europe centrale et orientale) et constituant autant de témoignages ethnographiques inédits.

M. Sylvain s'est mis à l'œuvre. L'ouvrage qu'il prépare donnera une image de la Diaspora juive à partir des cartes postales émises en vingt années, de 1897 à 1917. Qu'entend-il prouver qu'on ne sache déjà ? Qu'est-ce qui le fait courir ? Sans doute M. Sylvain court-il après lui-même. Auschwitz est venu lui rappeler qu'il était juif.

HENRI RACZYMOV.

LE PAIN

Les moulins de Biros

DEPUIS de longs mois, tous les villages de cette haute vallée d'Ariège étaient sans pain. Un boulanger venait bien épisodiquement, mais la neige, ou une autre raison, faisait qu'il apportait le pain de façon bien irrégulière.

Le dernier boulanger du plus gros village était parti parce qu'il ne gagnait pas assez d'argent... Depuis, la commune avait cherché un remplaçant. Elle semblait l'avoir trouvé — au bout de deux ans ! — en la personne d'un ouvrier boulanger de Toulouse qui préférait travailler à son compte ici en reprenant la boulangerie fermée. Mais le syndicat refusait de l'agréer : le four à fuel de cette boulangerie n'étant pas à chauffage indirect, comme il exigeait qu'il le soit. A la fin, devant l'insistance des communes concernées et de la population qui se trouvait sans pain, le syndicat a été obligé de céder. Le nouveau boulanger monte maintenant dans les petits villages, en grande partie dépeuplés.

Les fours à pain, que possédait chaque maison, tombent en ruine, devenus inutiles. Les moulins à eau de chacun de ces villages, qui servaient judicieusement à la fois à moudre le blé et à débiter des arbres en planches, sont aussi abandonnés depuis longtemps et menacent de s'effondrer.

Avec quelle émotion on peut voir, pas très loin de chez nous, un petit moulin en ruine au bord d'un torrent de montagne, avec sa meule en pierre encore intacte à l'étage, qui suffisait pour moudre tout le blé cultivé par la population du village, jusqu'à 1 000 mètres d'altitude dans cette région, sans aucun problème d'énergie.

A l'époque on ne connaissait pas de boulanger : le pain bis cuisait dans les maisons une fois par semaine avec de la farine fraîche, de l'eau de source et le bois sec des arbres alentour. Son odeur a disparu de tous ces villages perchés au soleil, pour laisser la place à l'odeur d'essence de la voiture du boulanger.

Ce que l'on peut regretter, ce n'est pas cette époque, qui loin d'être idyllique avait bien des mauvais côtés, mais plutôt l'esprit de « faire avec ce qu'il y a sur place ». Chaque commune autogérait sa vie économique, en cherchant des solutions simples aux problèmes de la vie quotidienne au lieu de chercher des solutions et des énergies compliquées importées d'ailleurs, et dont ces moulins à eau mixte du Biros sont un peu le symbole pour notre époque qui a oublié la simplicité.

Dans cet esprit, on peut se demander comment s'en sortirait financièrement un boulanger qui achèterait du blé cultivé dans la plaine en bas pour moudre lui-même sa farine dans un de ces moulins restaurés et qui cuirait son pain dans un four à bois, gratuit et abondant. Mieux peut-être qu'en achetant la farine et le fuel, tout en travaillant avec plus de plaisir. Par un juste retour des choses, il faudra attendre sûrement que ce qui était quotidien ici, il y a à peine cinquante ans, revienne des villes, où la multiplication des « bons pains complets d'autrefois » à la farine moulue à la meule de pierre et cuits au feu de bois, exprime un besoin d'aliments vrais et de travaux moins anonymes...

Finalement le véritable progrès en milieu rural, ce n'est peut-être pas les grandes minoteries électriques et les fours à pain au fuel et au gaz, mais plutôt l'abondance de blé que connaît — et sous-estime — en ce moment l'Occident. Car cette société rurale n'a jamais manqué d'eau dans ses moulins pour moudre sa farine, ni de bois pour cuire son pain, mais plutôt de blé, à cause des saisons parfois trop humides, des redevances souvent payées en blé et par manque de terres cultivables.

Si maintenant on perfectionnait ces moulins à eau, ils pourraient à nouveau moudre le blé et couper des planches. Et surtout, une fois équipés d'une turbine, produire l'électricité pour l'éclairage de chaque commune, du moins ici en Biros — mais que dirait l'E.D.F. ? Ce ne serait pas un retour en arrière, car, comme le dit l'ethnologue suisse A. Niederer, le vrai progrès serait de reproduire à un niveau supérieur de technique de production et de communication, les valeurs essentielles de la communauté rurale organique. Et dans cette voie, certains jeunes remettent en usage des moulins à eau, se chauffent avec des résistances branchées sur la dynamo alimentée par la turbine du moulin. La revue d'écologie pratique le Pont *(1) a même consacré un numéro à l'utilisation de l'énergie hydraulique. Avec l'écologie maintenant, tout un effort est fait pour renouveler la vie rurale et ses énergies.*

MICHEL JOURDAN.

(1) Journal mensuel d'écologie pratique. En vente dans les kiosques.

Au fil de la semaine

Exercice de style

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Paris (de notre correspondant particulier).

ON ne le dit pas assez, les Français eux-mêmes, aveuglés par leur goût de l'autodénigrement, ne le voient plus : *malgré la crise, malgré* le chômage, malgré l'insécurité, la France reste le pays de la douceur de vivre.

Un dispositif généreux d'indemnisation rend supportable un chômage dont le taux est d'ailleurs loin d'être l'un des plus élevés d'Occident. La hausse des prix pour 1978 s'exprime par une inflation à un seul chiffre, notablement inférieure là aussi à celle de plusieurs pays voisins. Le commerce extérieur se développe et la balance des comptes approche l'équilibre. L'appareil de protection sociale, en dépit de quelques difficultés de financement, reste le plus complet, et de loin, que l'on connaisse au monde.

La conversion de diverses industries, à commencer par la sidérurgie, a provoqué l'inquiétude dans des régions telles que le Nord et la Lorraine. Mais l'effervescence qui en résulte masque le fait que l'on observe des signes de reprise dans bien d'autres secteurs et que les chefs d'entreprise, dans les enquêtes périodiques effectuées auprès d'eux, se montrent désormais, sinon optimistes, du moins plus confiants et assurés de l'avenir.

La prospérité du pays est attestée aussi par l'augmentation de la consommation, particulièrement sensible dans les domaines-clefs de l'automobile, de l'électro-ménager, de l'électronique. Les fabricants et importateurs de magnétoscopes, par exemple, se sont trouvés, à plusieurs reprises ces derniers mois, en rupture de stocks, les ventes ayant dépassé toutes les prévisions. Pour les fêtes de Noël et du Nouvel An, les achats de denrées et produits de luxe ont battu tous les records. Actuellement, comme chaque année à pareille époque, le commerce liquide ses stocks par des soldes qui connaissent un succès sans précédent.

La sécurité, qui est le souci majeur dans tant de pays, dans toutes les grandes villes d'Europe et des deux Amériques, est, dans l'ensemble, assurée en France. Ici, pas de Fraction armée rouge ni de Brigades rouges : le bilan de l'agitation « révolutionnaire » se solde, pour les derniers mois par quelques vitrines cassées et des dégâts dans l'appartement d'un magistrat. Pas d'ETA non plus : les mouvements autonomistes régionaux, même en Bretagne, se bornent généralement à des gestes symboliques.

Quant à la délinquance et à la criminalité, elles semblent désormais contenues par les mesures sévères qui ont été prises par le gouvernement. Il y a eu, en 1978, moins d'agents de la force publique — policiers, gardiens de la paix, gendarmes, etc. — tués ou blessés qu'au cours de chacune des années précédentes. Les agressions, cambriolages, vols de toutes sortes, continuent certes d'augmenter, mais à un rythme nettement plus lent qu'auparavant. Quant aux crimes de sang, ils continuent de diminuer d'une année à l'autre. Les accidents de la route ont fortement diminué en nombre et en gravité avec près d'un tiers de tués en moins qu'il y a cinq ans.

La situation politique est si étale que le président de la République et le premier ministre, accompagnés chacun d'une cohorte de membres du gouvernement, ont pu s'absenter en même temps, l'un pour une visite officielle au Cameroun et l'autre au Canada.

Oui, quand on les regarde vivre et qu'on les entend se plaindre, on se dit que les Français ne connaissent pas leur chance et qu'ils sont vraiment un peuple heureux.

Paris (de notre envoyé spécial).

LA France traverse une période dramatique en raison des difficultés économiques, des troubles sociaux, que celles-ci provoquent, et des sombres perspectives qui sont les siennes dans ces deux domaines.

La plaie du chômage ne cesse de s'étendre, et on prévoit que, d'ici à la fin de l'année, le nombre des sans-travail atteindra les deux millions. Des indemnités dérisoires ajoutent la misère à l'angoisse. En dépit des truquages de l'indice des prix, l'inflation témoigne aussi de la gravité de la crise. Avec 0,9 % de hausse en janvier, les prix augmentent au rythme de près de 11 % l'an selon l'indice officiel, de 15 % au moins dans la réalité. Aussi la vente des nourritures pour chiens et chats — ces animaux familiers sont fort nombreux en France, tandis que le nombre des naissances ne cesse de diminuer — a-t-elle connu une brusque augmentation ces derniers mois, ces conserves bon marché constituant la base de l'alimentation d'un nombre croissant de vieillards sans ressources et de petits retraités.

L'équilibre en trompe-l'œil du commerce extérieur, dû essentiellement aux ventes d'armes, va être bouleversé dans les prochains mois par la hausse du pétrole.

Une vague d'agitation sociale se lève en Lorraine et dans le Nord, où le patronat de la sidérurgie a décidé brutalement plusieurs dizaines de milliers de licenciements. Mais, dans toutes les régions, les fermetures d'entreprises, les réductions de personnel et d'horaires, engendrent un vif mécontentement et une sourde agitation dont on craint qu'elle ne débouche sur des mouvements violents. Déjà une organisation révolutionnaire clandestine, les Autonomes, a provoqué des incidents graves en s'attaquant aux biens et au commerce, laissant entendre qu'elle ne tarderait guère à s'en prendre aux personnes.

L'insécurité est générale. Les Parisiens n'osent plus prendre le métro, tant ils sont à peu près assurés d'y être attaqués, brutalisés, assassinés peut-être. Récemment un gendarme mobile y a été ainsi poignardé. La nuit tombée et même, pour certaines, au milieu de la journée, les rues de la capitale et des grandes villes ne sont pas sûres. A Cherbourg, un notaire a été battu à mort par des marins. A Strasbourg, c'est le ministre des affaires étrangères autrichien qui a été sérieusement blessé par deux voyous. Les cambriolages, les vols de voitures, les agressions, sont si nombreux que la police, démunie de moyens — ce qui a provoqué deux manifestations de protestation des policiers eux-mêmes — répugne à enregistrer les plaintes.

Aux portes de la capitale, on peut voir des miséreux qui essaient de vendre aux passants, guère moins misérables, des objets hétéroclites, des vêtements hors d'usage, de vieux meubles qu'ils étalent sur les trottoirs. Le Parisien — l'esprit ne perd pas ses droits — appelle cet endroit « les Puces » en raison du nombre de parasites que recèlent ces loques qu'il nomme « la fringue ». Ce trafic, malgré la vigilance de la police, attire beaucoup de monde en fin de semaine.

Dans les grands magasins, on a assisté à de véritables batailles rangées entre des femmes qui s'arrachaient les vêtements, pièces de tissu, articles de lingerie, vendus en quantités limitées sous le nom de soldes. A l'approche des villes, on remarque d'immenses entassements de véhicules de toute sorte, accidentés, cassés, rouillés, qui témoignent à la fois des dangers de la circulation et des difficultés de l'industrie automobile.

Les théâtres et les cinémas sont presque vides, les Français préférant, le soir venu, se barricader chez eux et regarder la télévision quand, exceptionnellement, celle-ci n'est pas en grève. A noter que, pour conserver un minimum d'activité, les fabricants de récepteurs de télévision ont dû, malgré l'inflation, baisser leurs prix.

Les rues des villes sont également quasi vides en fin de semaine : tous les citadins qui le peuvent gagnent les campagnes d'où ils reviennent le dimanche soir encombrés de cageots et de paniers de ravitaillement, moins malsains que les produits, tous chimiquement traités, qui leur sont offerts par le commerce. La consommation d'alcool, qui est la plus forte du monde, continue d'augmenter d'une année à l'autre dans des proportions effrayantes. On comprend, dans ces conditions, l'énorme déficit de la Sécurité sociale, qui risque, d'un jour à l'autre, d'être en faillite et de ne plus pouvoir payer les prestations aux malades, les pensions des retraités, alors que les dépenses sociales de la nation excèdent déjà le budget de l'Etat.

La pression exercée par les grévistes, par les chômeurs, par les manifestants de tout bord, par les mécontents de toute sorte sur le gouvernement est telle que les ministres multiplient, dans l'espoir d'y échapper au moins quelques jours, les voyages à l'étranger. On a même vu récemment le président de la République, avec toute une suite de ministres et hauts fonctionnaires, s'absenter en même temps que le premier ministre escorté lui aussi par plusieurs membres du gouvernement, ce qui ne s'était jamais produit, semble-t-il, dans l'histoire politique du pays.

Économiquement au bord de l'abîme, la France est à la veille peut-être d'une de ces émeutes qui deviennent vite révolution, qu'elle avait accoutumé jadis de s'offrir quatre ou cinq fois par siècle et qu'elle pratique depuis cinquante ans toutes les dix années environ.

DEUX commentaires dans lesquels tous les faits sont vrais — ce sont d'ailleurs les mêmes — si les interprétations sont diamétralement opposées. Essayez donc d'attribuer la paternité de chacune de ces analyses à une agence, un journal ou une radiotélévision d'une des grandes nations du globe. Ce n'est pas difficile.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

TIME

Une sécurité difficile à assurer

« Une dizaine de residents de la ville de New-Haven, rapporte le magazine américain *TIME, préoccupés par la série d'attaques, de vols et de viols dans leur quartier, ont écrit au journal local, exigeant que la police fournisse une meilleure protection. (...) Cette plainte, habituelle dans les centres urbains, recelait une surprise. L'adresse de l'expéditeur, le 245 Walley Avenue, correspondait à celle de la prison. La lettre signée par les habitants de la cellule C avait été écrite par l'un d'eux, qui se plaignait que sa femme avait peur de lui rendre visite. « Si l'on n'est pas en securité en entrant ou en sortant d'une prison, où peut-on l'être? demandait-il. La municipalité l'a compris : l'éclairage a été augmenté et les patrouilles de police sont plus fréquentes. »*

Münchner Merkur

Un syndicat pour les femmes (et les hommes) au foyer ?

En République fédérale d'Allemagne aussi, les « femmes au foyer » commencent à s'organiser, et à prendre conscience du pouvoir qu'elles représentent. Le quotidien munichois *MUNCHNER MERKUR* raconte à ce sujet l'initiative d'une pédagogue de Kiel, Mme Gerhild Heuer, qui veut fonder un syndicat : *« Le rassemblement des épouses et mères de famille offrirait de nombreuses possibilités pour améliorer la vie familiale. On pourrait par exemple boycotter les producteurs de vêtements pour enfants afin d'obtenir de meilleures conditions et une bonne qualité, propose Mme Heuer. Une grève scolaire des mères de famille permettrait d'obtenir la modification des horaires de classe, surtout pour les petits (...). Mme Heuer va même jusqu'à envisager le boycottage des élections. Si toutes les femmes se décidaient un jour à ne plus voter, on verrait apparaître de grands vides dans les partis, et, dans certaines communes, on aurait des difficultés à établir des listes. »*

Mme Heuer reçoit déjà beaucoup de courrier : *« Un gros classeur est réservé à la correspondance des hommes,* poursuit le MUNCHNER MERKUR. *Cela va du pasteur au père qui reste à la maison pour élever ses enfants. Toutes les tranches d'âge y sont représentées : de vingt à soixante-seize ans. Les pères de famille et les hommes au foyer sont les bienvenus dans son organisation (...) pour laquelle Mme Heuer espère au moins dix mille adhérentes ».*

KOMPAS

Enterrés debout

L'Ile de Java est surpeuplée : sur une superficie qui est le quart de celle de la France vivent plus de quatre-vingts millions de personnes. La courbe ascendante de la natalité entraîne à la longue celle de la mortalité ; ce qui pose de difficiles problèmes à Surabaja, capitale provinciale de Java-Est, relève le grand quotidien indonésien *KOMPAS*. Il observe, qu'en *« l'an 2000, les morts n'auront plus droit qu'à une tombe de 50 centimètres de long sur 35 centimètres de large. Il est presque certain que chaque cadavre devra être enterré debout, parce que les terrains disponibles pour créer des cimetières ne suffiront pas (...). Déjà, dans les cimetières musulmans, il n'est pas rare de voir la surface d'une seule tombe utilisée pour enterrer trois ou quatre morts. (...) »*

Les minorités chrétienne et chinoise, plus fortunées que le reste de la population, ou habituées à édifier des monuments somptueux à leurs morts, étaient jusqu'à présent favorisées par la réglementation en vigueur : *« Ainsi, si jusqu'à présent, selon un règlement régional datant de 1955, les musulmans avaient droit à des tombes d'une surface de 1 mètre sur 2, les chrétiens à 1,50 mètre sur 1,75 mètre, les Chinois, eux, bénéficiaient d'une superficie de 1 mètre sur 4 pour chaque sépulture (...). Depuis un certain temps déjà on a dû réduire quelque peu le privilège de ces derniers. »*

Newsweek

Un curieux moyen de dissuasion

La Société danoise de lutte contre le cancer, rapporte le magazine américain *NEWSWEEK*, a imaginé un moyen original de lutter contre le tabagisme :

« Cette semaine, au Danemark, les gens achètent des cigarettes qu'ils ne pourront fumer. Dans le cadre de la campagne anti-tabac (...) on vend des paquets de vingt cigarettes artificielles (...). Elles ont l'apparence de vraies cigarettes (et coûtent autant, soit près de 12 F le paquet), mais elles ne contiennent pas de tabac. Elles sont remplies d'une fibre mentholée qu'il est impossible d'enflammer. La Société danoise de lutte contre le cancer espère que les fausses cigarettes seront achetées par ceux qui veulent s'arrêter de fumer ou par des non-fumeurs qui en offriront à leurs amis qui s'adonnent à ce vice (...). Le bénéfice de cette vente sera affecté à la publicité de la Journée sans fumée, organisée le 26 février. »

Kölner Stadt Anzeiger

Un collaborateur précieux... et discret

M. Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, semble avoir des talents d'humoriste — jusqu'ici insoupçonnés — si l'on en croit le quotidien de Cologne, le Kölner Stadt Anzeiger. *Celui-ci relate, en effet, que le vice-chancelier vient d'être élevé, « à l'occasion d'une imposante céremonie organisée à Sarrebrück, au rang de chevalier de l'ordre carnavalesque contre la componction bovine » et qu'il est ainsi « le premier Saxon a en avoir bénéficié », parmi les trente personnalités qui ont déjà fait l'objet de cette flatteuse distinction, destinée à récompenser l'humour dont font preuve, dans l'exercice de leurs fonctions, quelques importants personnages.*

Lettre de Port-of-Spain

Les folles tournées de Trinidad

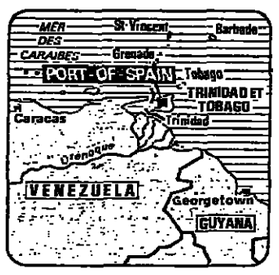

DEBOUT sous le porche en bois découpé de sa maison de style colonial, Mme Martin lève les bras vers le ciel. On lui avait annoncé un groupe de quatre touristes, et voilà qu'il lui en arrive six, encore tout ébouriffés d'un vol trop matinal. Tant pis, on exilera les enfants chez quelque cousine lointaine, on se serrera un peu, et tout finira par s'arranger. D'un bout à l'autre de Port-of-Spain, des dizaines de Mme Martin se débattent ainsi dans les mêmes problèmes. Répertoriées par le C.D.C. (ce n'est pas un parti politique, mais le Carnival Development Committee), elles proposent le *bed and breakfast* aux hôtes payants qui, à pleins Boeing, s'abattent su. l'île.

L'autre année, on avait bien cru frôler la catastrophe. A la suite d'une obscure histoire de drogue, qui avait fait les gros titres de la presse locale, un pilote chevronné de la British West Indies International avait été mis à pied, e. la compagnie aérienne la plus importante de la région avait décidé — juste à la veille du carnaval — une grève immédiate et illimitée. Ses avions dormaient au soleil sur l'aéroport de Piarco et, du coup, des milliers de réservations de New-York, de Miami, de l'arc des Antilles, du Canada ou de Caracas avaient été annulées. Mais le miracle s'est produit. Les vols des autres compagnies se sont merveilleusement multipliés, les charters ont tissé des chaînes ininterrompues et le nombre des visiteurs n'a pas diminué. Il n'y avait plus une chaise libre dans les restaurants chinois de la ville et l'on s'arrachait, au marché noir, les derniers tickets du Queen's Park Savannah, où *du dimanche au mardi*, sans arrêt, pendant des heures et des heures, groupes et individuels, rois et reines, chanteurs de calypsos et orchestres de *steelband* dansent, paradent, défilent en un déluge de couleurs, de lumières, de poussière et de bruit.

A 4 heures du matin, lundi, des centaines de fantômes blancs balafrés de cendres se précipiteront à l'intérieur des maisons, jetteront les faux dormeurs à bas de leurs lits et tous se joindront à travers les rues aux cortèges confluant vers Queen's Park. Cela s'appelle, reste d'un français oublié, « j'ouvert », l'ouverture du « Mas », la mascarade. Mais dès le samedi soir le carnaval des enfants aura déjà déferlé sur Queen's Park. Toutes les classes des écoles et des collèges y participent et le jeu se poursuivra une partie de la nuit. Merveilleux spectacle qui déjà comblerait sans réserve si l'on ne savait qu'il s'agit là d'une simple répétition, d'un modeste prélude, un peu comme la performance d'une équipe junior avant le grand match.

HERITIER du *tamboo-bamboo*, assemblage de bambous inégaux qu'il était bien recommandé de tailler pendant la pleine lune, puis des bouteilles à demi-pleines et frappées d'une cuillère, le *steelband* est né le jour de la victoire, le 8 mai 1945. Délivrés des interdits de la guerre, les habitants de Port-of-Spain s'emparèrent alors de tous les ustensiles sonores qui leur tombaient sous la main, boîtes de biscuits, poêles, poubelles, tambours de freins et, surtout, vieilles touques d'essence ramassées par milliers sur la base militaire américaine Peu à peu, rétrécis, découpés, soudés, burinés savamment, ces cylindres permettent de varier à l'infini les combinaisons de percussion, et même de jouer du Bach, du Rossini ou du Sibelius. Pablo Casals n'a-t-il pas prétendu que le *steelband* est la seule innovation musicale de ces cent dernières années ? Quelle revanche de l'art et de la fantaisie sur la triste civilisation matérielle qui à San-Fernando, au sud de Trinidad, hérisse dans la mer ses puits de pétrole et implante l'une des plus grandes raffineries du monde, à Points-à-Pierre, au sein d'une luxuriante nature tropicale !

Combien sont-ils, deux cents, trois cents ? Tous les *steelbands*, chacun avec sa vingtaine d'exécutants, amorcent en direction de Queen's Park leur lente, leur irrésistible progression, juchés sur des chariots auxquels se sont attelés des supporters frénétiques, poussés, tirés par la foule en transe des danseurs. Ils parcourent les rues du centre, Frederik, Henry, Charlotte-Street, fabuleux marchés chinois, indiens, libanais ou syriens où s'accumulent toutes les marchandises du monde. Mais il n'est guère question de négoce pendant les jours de carnaval. Les vitrines sont hermétiquement bouchées de grilles de fer ou d'épais panneaux de bois. Des policiers au flegme très britannique veillent au maintien de l'ordre et de temps à autre, d'une matraque désabusée, roulent vers l'abri d'un caniveau le corps inerte d'un danseur, assommé de bière ou de drogue. On n'en est tout de même pas ici aux hécatombes de Rio-de-Janeiro.

Le mardi gras, c'est l'apothéose. De l'aube à la nuit, les groupes vont couler interminablement. Chacun a choisi son thème, son style, ses couleurs, son accoutrement, ses banderoles et ses bannières. Certains rassemblent jusqu'à plusieurs centaines d'acteurs. Ici, n'importe qui peut participer à n'importe quoi, se joindre sans discussion au clan de son choix, même si, passés les jours de carnaval, on s'ignore. Toutes les races, toutes les classes voisinent dans un même irrésistible mouvement. Portées par une joie spontanée et tonitruante, les allégories se succèdent, naïves, mais jamais de mauvais goût : scène de la Bible ou de l'histoire ancienne, diables et démons, la cour de Montézuma et celle de l'empereur du Japon, les péchés capitaux, et même un drapeau français frappé de la croix de Lorraine qui émerge, inattendu. On s'étonne dans cette fantasmagorie, de ne pas découvrir davantage d'allusions au monde moderne, à la science-fiction, au sport. Mais tout à coup un groupe se détache et soulève les applaudissements frénétiques : c'est *Free Africa*, l'Afrique libre...

La tempête va durer jusqu'à minuit. A minuit pile, ces milliers de travestis vont, comme des serpents qui muent, arracher leurs déguisements et les abandonner sur place. Des kilomètres de tissus bariolés vont joncher les rues, des costumes qui auront coûté tant de dollars et de talent vont être jetés au feu. C'est la règle. Au matin du mercredi des Cendres, tout le monde prendra sagement le chemin de l'église ou du temple. Mais le Carnival Development Committee se réunira aussitôt pour préparer les réjouissances de l'an prochain.

AU cours des dominations successives, Trinidad a reçu des Espagnols la foi catholique, des Français la canne à sucre et des Anglais le cricket. Queen's Park Savannah, c'est, dans la partie nord de Port-of-Spain, une immense pelouse parfaitement britannique, un terrain de sport largement ouvert. On a dressé là estrades et tribunes pour accueillir la cohue des visiteurs. Tout autour, grouillent les petits commerces, s'alignent les baraques où l'on débite poulets grillés, hamburgers, canettes de bière et oranges tranchées en deux. Mais des familles prévoyantes ont amené avec elles, comme pour un long siège, de véritables cuisines portatives et de lourdes caisses réfrigérées.

Il s'agit, en effet, de tenir, tout au long des grands *shows* du dimanche soir, du lundi et du mardi. Et d'abord la présentation des étoiles, la révélation des candidats aux titres convoités — et qu'ils garderont jusqu'à l'an prochain — de roi et de reine du carnaval, de champion de calypso et de *steelband*. Comment le jury choisira-t-il en conscience parmi ces oiseaux fabuleux et ces insectes surréalistes, ces échafaudages de tissus éblouissants, ces merveilles d'imagination et d'ingéniosité ? Avec leurs maquillages aux dégradés savants, le danseur ou la danseuse qui les habitent se fondent dans une forêt de plumes, de feuillages et d'élytres et comme sans effort font glisser sur la piste de lourdes machines aux articulations inquiétantes.

A leur tour chanteurs et chanteuses de calypso déroulent leurs variations et leurs improvisations apparentes sur des thèmes d'actualité, dont seuls les gens du pays peuvent apprécier tout le sel. Cette année encore, comme l'an dernier, c'est Rose, l'impératrice Rose qui enlèvera le titre. Une Africaine majestueuse, à la voix magique. Dans une grave étude sociologique, le *Sunday Times*, de Trinidad, s'interroge : pour le sexe faible, prendre ainsi le pas, deux ans de suite, sur des vedettes masculines aussi légendaires que lord Kitchener, Mighty Sparrow, Chalkdust ou Squibby Shorty, n'est-ce pas autre chose que le triomphe des mouvements de libération de la femme ?

Sans doute le calypso a-t-il beaucoup évolué, jusqu'au *soca*, sa forme actuelle. Ses orchestres étaient autrefois composés d'instruments classiques, tambours, guitares, basses, trompettes et saxophones. Aujourd'hui, c'est le cristal du *steelband*. C'est à l'esprit du *steelband* que les chanteurs ont adapté, sur un tempo ralenti, leurs innovations rythmiques.

AVANT de sauter de nouveau dans leurs Boeing, les touristes encore gais de vertige auront peut-être le temps de découvrir autre chose que parades et concours de calypso ou de *steelband*. Ils n'iront pas voir les petits ports évocateurs du temps des Français, Granville, Sans-Souci, Grande-Rivière, Matelot, Blanchisseuse. Ni la côte sud chargée des eaux troubles des fleuves d'Amazonie, ni la côte est avec sa frange de cocotiers le long d'immenses plages rectilignes. Ni Tobago, qui forme avec Trinidad ce pays bicéphale, indépendant depuis 1962 au sein du Commonwealth, et qui dispute à Mas-a-Tierra, au large des côtes chiliennes, l'honneur d'être l'île déserte de Robinson Crusoé. Par contre, ils ne manqueront pas l'extraordinaire Pitch Lake, vaste magma d'asphalte pur éternellement renaissant grâce auquel Sir Walter Raleigh calfata ses bateaux après sa victoire contre les Espagnols et dont on extrait aujourd'hui une grande part du bitume utilisé dans le monde. Et surtout, à l'affût au fond de barques pistes, ils se feront patiemment un chemin le long des marais du Caroni, sous les voûtes des mangroves : un long après-midi d'attente silencieuse pour quelques minutes d'émerveillement, quand, à l'instant du crépuscule abrupt, des milliers d'oiseaux, aigrettes, hérons, ibis écarlates, viendront s'abattre sur leur sanctuaire végétal, écailles arrachées au couchant, traits de feu qui d'un coup embrasent les palétuviers.

LOUIS LATAILLADE.

GRANDE-BRETAGNE

Pour un secrétariat d'État au mariage

UN secrétariat d'Etat au mariage éviterait *« une ponction massive sur les deniers publics »*. La proposition est sérieuse, elle figure dans un document de cent cinquante pages intitulé *les Questions du mariage* que vient de publier le ministère britannique de l'intérieur.

« Jamais le mariage n'a été aussi populaire, mais jamais il n'a été aussi risqué », affirme le rapport. Ces risques, estime-t-il, n'ont pas été assez étudiés. Les conseillers conjugaux et tous les travailleurs sociaux qui touchent aux problèmes du couple n'ont pas reçu une formation suffisante pour dispenser une aide efficace. Les auteurs relèvent particulièrement *« le besoin d'améliorer la quantité et la qualité »* des services d'aide en matière sexuelle.

Le rapport énumère toutes les dépenses publiques entraînées par les troubles conjugaux et leurs conséquences sur les enfants : aide légale aux familles démunies, sécurité sociale, services de mise à l'épreuve, de logement, de santé, assistance judiciaire. D'où la nécessité d'un organisme central qui dépendrait du ministère de l'intérieur ou de la santé.

« De nombreuses personnes cherchent une aide efficace à leurs difficultés conjugales », concluent les auteurs qui espèrent par leur proposition *« contribuer à apaiser leur détresse et à favoriser leur épanouissement dans l'amour »*.

Sérénité

« Amica Indonesia »

QUE l'Indonésie ait choisi d'exposer en France l'an passé bas-reliefs et statues du Boroboudour ; que la France, cette année, tienne en retour à émettre un timbre représentant un bouddha de ce temple, n'est pas sans signification.

D'autres illustrations auraient pu évoquer l'Indonésie et marquer sa place dans l'échelle des nations. Le plus vaste archipel du monde, couvrant quelque 7 millions de kilomètres carrés, contrôlant stratégiquement les détroits entre l'océan Pacifique et l'océan Indien, peuplé de cent quarante-deux millions d'habitants (et de ce fait cinquième puissance sur le plan démographique), pays musulman le plus important du monde, doté d'un potentiel minier et agricole exceptionnel, appartenant enfin à une association de cinq Etats — l'ANSEA — qui, selon The Economist, *constituera un des « grands » de l'an 2000 aux côtés des Etats-Unis, du Japon et de l'Europe occidentale, cette Indonésie a plus d'un titre pour retenir l'attention des Français. Est-ce dire que la France lui porte un intérêt comparable à celui montré par le Japon, les Etats-Unis, la R.F.A. ? Non. Mais le courant est amorcé, les échanges vont se développant, et l'exposition française à Jakarta en 1977 fut plus importante que celles de Pékin et de Moscou.*

Les affinités des populations indonésienne et française sont réelles. Par ses touristes (vingt mille annuellement), la France découvre une terre aux paysages verdoyants et un peuple artiste, réservé, pudique, plus proche du jardinier que de l'agriculteur, apte à maîtriser les techniques modernes.

Des oiseaux de paradis aux plumages éclatants de l'Irian Jaya avec ses sommets neigeux aux épices (clou de girofle, cannelle, noix de muscade) des Moluques; des cérémonies funéraires des Célèbes aux théories de femmes porteuses d'offrandes à Bali ; des villes princières de Solo et de Jojakarta au moderne Jakarta de six millions d'habitants ; des petites îles de la Sonde à la « nouvelle frontière » qu'est Sumatra (aussi grand que tout l'archipel japonais), voici les facettes de ce géant silencieux qu'est l'Indonésie, appartenant — que nul ne l'oublie — au monde de l'océan Pacifique, appelé à devenir la Méditerranée du vingt et unième siècle.

Cette Indonésie, nous l'honorons aujourd'hui par l'émission d'un timbre représentant une statue du plus grand monument bouddhiste du monde. Dessiné par Pierrette Lambert, gravé par Jean Pheulpin, il respecte les tonalités mêmes du monument et évoque les soixante-douze mystérieux « stoupas » ajourés. Dans un univers où l'intolérance, la violence et la cupidité s'installent, c'est un signe que la France, pour rendre hommage à l'Indonésie pluraliste, ait pu choisir l'image du sage Bouddha, symbole de sérénité. Oui, Amica Indonesia.

RENÉ SERVOISE.
Ambassadeur de France en Indonésie

هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

M. Dangeard : un p

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Une longue

هكذا من الاصل

RADIO-TELEVISION

LE CONFLIT A LA S. F. P.

La grève est entrée ce samedi dans son dix-huitième jour à la Société française de production et dans les trois chaînes de télévision. Les représentants syndicaux de la S.F.P. ont rencontré vendredi, une nouvelle fois, M. de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la société, qu'ils devaient revoir ce samedi à partir de 15 heures. Les positions, apparemment, n'ont pas évolué, les syndicats acceptant de négocier sur le volume de production et le plan de reconversion, non sur les licenciements.

Deux anciens responsables de l'O.R.T.F., MM. André Astoux, qui fut directeur général adjoint de 1964 à 1968, et Alain Dangeard, qui occupa cette fonction en 1971 avant d'être, de 1972 à 1973, directeur général délégué, exposent leur point de vue sur la crise.

M. Dangeard : un peu d'imagination !

M. Dangeard nous a adressé le texte suivant :

La dimension nationale du conflit de la S.F.P. tient moins au nombre de licenciements envisagés et au caractère dramatique du chômage dans une profession où les possibilités de replacement sont à peu près inexistantes qu'au sentiment d'un enjeu supérieur à la seule question de l'emploi. Préciser cet enjeu devrait être un objectif prioritaire. S'agit-il seulement de sauver la S.F.P. par *un assainissement de sa gestion, rendu indispensable du fait des* déficits accumulés ? S'agit-il d'autre chose, plus essentiel dans la vie nationale et, dans ce cas, comment le faire comprendre à un public qui, ayant pris peu à peu ses distances à l'égard du phénomène *télévision, peut aider à dépassionner* ce conflit ?

Un certain nombre de commentaires ont évoqué, dans ce contexte, des problèmes anciens ou nouveaux que les premières années d'expérience de la loi de 1974 avaient un *peu fait oublier : le passé de* l'O.R.T.F., l'introduction de télévisions privées, ou le progrès des techniques nouvelles de diffusion directe par satellites. Le conflit de la S.F.P. devient ainsi l'occasion de remettre en discussion le choix du *législateur dans le délicat compro*mis qu'est l'organisation actuelle du monopole avec son contenu concret de liberté. Pour les uns, seul le rétablissement d'une organisation unitaire des trois chaînes pourrait sauver la S.F.P. et garantir l'emploi. *Pour d'autres, à l'opposé, l'impasse* actuelle devrait permettre d'en finir avec le monopole en privatisant les chaînes. D'aucuns prétendent, enfin, que la S.F.P. serait un obstacle à l'adaptation de notre télévision à l'ère de la diffusion directe.

∴

De tels raccourcis, qui confortent généralement leurs auteurs dans des opinions solidement pré-établies, sont-ils de nature à éclairer le problème ? Non, sans doute. *le conflit de la S.F.P. ne sera pas* réglé par l'amalgame d'enjeux qui ne s'y rapportent pas directement.

Prenons l'exemple du retour à une organisation unique des trois chaînes. En quoi modifierait-elle les données économiques sur lesquelles *repose le système de production* de la télévision française ? En réalité, le problème de la S.F.P. était posé avant l'éclatement de 1974, à savoir depuis que les données analytiques sur les coûts ont révélé *le poids relatif des méthodes de* production utilisées par la télévision française. La comparaison est *à faire non pas avec les produc*teurs privés en France, concurrents de la S.F.P., mais avec les productions des télévisions étrangères, *concurrentes ou non de notre pro*duction nationale. Il ne suffit pas de dire que nous avons la meilleure télévision du monde pour esquiver *la difficulté : de quel prix le public* est-il prêt à la payer ?

La question de la privatisation de la télévision est également une autre affaire. Ses promoteurs, qui attendent l'événement, feraient d'ailleurs bien de s'interroger sur la *question de savoir si un tel système* pourrait rester économiquement viable sans le soutien financier de la redevance. De plus, comment pourrait-il fonctionner sans les outils et les personnels de production existants ? Dès lors qu'il y faudrait *faire appel, le problème resterait le même* : comment utiliser ce potentiel de production dans les conditions culturelles et économiques acceptables par le public ?

∴

S'il est inutile de gonfler les enjeux, où situer le problème qui se pose à l'heure actuelle à la S.F.P. ? Le représenter comme une simple question de meilleure gestion serait sans doute une erreur : les personnels concernés ne tiennent certainement pas à ajouter à leur drame l'aveu d'une sorte de responsabilité implicite dans les difficultés actuelles. Celles-ci ont été occultées pendant cinq ans dans l'espoir d'un débouché extérieur sur un marché cinématographique malheureusement *en récession. Pour avoir été différé*, l'examen au fond n'en est que plus cruel.

Au cœur de cet examen se trouve le très difficile problème du partage des responsabilités entre les chaînes qui commandent les émissions, les *producteurs et réalisateurs qui les* conçoivent, et la S.F.P. qui les produit. Si la S.F.P. a des productions chères, il faut en chercher la raison dans la conception des productions, et donc des méthodes. *Une initiative des réalisateurs et des* producteurs, en accord avec les chaînes, en vue de rediscuter l'approche traditionnelle suivie par leur *outil commun, ne pourrait-elle*, à ce stade, orienter le débat dans une voie constructive ?

Les chaînes ont, paraît-il, fait un effort important d'augmentation et de planification de leurs commandes *à la S.F.P. Elles se savent directe*ment concernées, au moins les deux premières, par un conflit malsain à plus d'un titre. F.-R. Bastide (1) n'a pas tort de rappeler les ambiguïtés des rapports entre les chaînes, la S.F.P. et la production privée extérieure. *Les chaînes devraient être* attentives à l'expérience bien connue des groupes industriels qui font appel à la sous-traitance extérieure, en concurrence avec un outil propre qu'ils gèrent par filiale interposée ; il y a des limites à ce jeu difficile : ne pas mettre en déficit l'outil contrôlé, et dont on dépend, jusqu'au point de compromettre sa survie ; car, dans ce cas, la concurrent *extérieur devient alors le four*nisseur principal et augmente rapidement ses prix. Au travers des structures juridiques, les rapports entre les chaînes et la S.F.P. sont-ils très différents de ce schéma ?

Parler de méthodes de production *pourrait faire penser qu'il s'agit* essentiellement de progrès de productivité. On ne peut transposer ici des concepts difficilement applicables : les productions de télévision les plus chères ne sont pas celles où la productivité du travail *est la plus faible ; au contraire*, on y voit souvent les personnels surmenés. C'est au stade de la conception même des émissions que l'effort d'imagination devrait être fait si l'on voulait maîtriser l'incidence sur l'emploi.

∴

Le conflit de la S.F.P. est grave, parce qu'il invite l'ensemble de la télévision française à une réflexion sur sa substance même. Peut-elle réinventer un style et des méthodes *adaptés au petit écran alors qu'elle* a vécu des années durant à l'école du cinéma ? Sans cette réflexion, la crise actuelle serait une nouvelle occasion manquée. Or cette occasion vient déjà tardivement : si la direction et les grévistes de la *S.F.P. sont d'accord pour la sauver*, il leur reste à se mettre également d'accord sur les raisons de le faire, c'est-à-dire permettre de produire des programmes à des conditions et à des coûts en rapport avec la nature de la télévision. C'est grâce à *cet effort que la représentation de* notre culture nationale ne sera pas soumise à la loi des marchands, et qu'elle pourra atteindre à la dimension internationale des réseaux d'aujourd'hui et de demain.

(1) *Le Monde* daté 18-19 février.

M. Astoux : augmenter la redevance

M. Astoux écrit dans le bulletin hebdomadaire Lettres du Monde *du 19 février :*

Au-delà de cette tragédie sociale, c'est une fois de plus la création française qui est en péril. Le problème ne consiste pas à savoir combien d'hommes il faut sacrifier pour permettre un équilibre financier — ce qui paraît être la préoccupation du nouveau président, — mais quel budget il faudrait assurer à la S.F.P. pour qu'elle puisse, avec tous ses moyens, donner une vie à l'expression dont la France a besoin.

En réalité, nous sommes engagés *dans un processus absurde* de destruction de l'expression qui nous est propre. Ce que l'on appelle une « dramatique » à la *télévision coûte sensiblement* moins cher qu'un film de cinéma. On pourrait croire alors que la meilleure politique consiste à *accroître les moyens de cette* création avantageuse. Eh bien non ! On se contente d'acheter les droits de passage des films *à un si faible prix que la créa*tion cinématographique n'amortit pas ses investissements et s'atrophie. Plus de création de *télévision, plus de création ciné*matographique. Par voie de conséquence, plus de ces œuvres qui pourraient faire réfléchir.

La vérité est que les responsables des chaînes disposent de budgets insuffisants par rapport au nombre d'heures d'émission qui leur est imposé. Ils sont naturellement portés à opter pour le meilleur marché, même si la qualité est moindre. (...) Dans le cadre du budget actuel de l'ensemble des sociétés issues de l'O.R.T.F., qui dépasse les 400 milliards de centimes, est-on certain qu'une dizaine ne pourraient pas être mieux affectés ? Et dans le cadre plus vaste du budget général de l'Etat ?

Et puis enfin, aussi impopulaire que cela puisse paraître, il faut avoir le courage de dire que le montant actuel de la redevance est sans rapport avec le service rendu. Un simple abonnement au téléphone coûte près de 500 F par an avant la première communication. Un abonnement à l'E.D.F. atteint près de 300 F sans qu'une seule lampe soit allumée. Un quotidien revient à 54 F, un hebdomadaire à 250 F. Est-il normal de disposer de milliers d'heures de programmes de radio et de télévision pour 207 F par an, voire pour 310 F, avec un récepteur couleur ?

Quand on pense qu'il suffirait que la redevance de télévision soit augmentée de 10 F par an pour régler le problème de la S.F.P., on croit rêver.

Réponse à M. François-Régis Bastide

Une mise au point des producteurs privés

Nous avons reçu de la chambre syndicale des producteurs de la télévision, qui regroupe la plupart des sociétés privées, le texte suivant, en réponse au point de vue de M. François-Régis Bastide, publié dans le Monde *daté 18-19 février.*

La défense de nos membres et celle de l'emploi des deux mille travailleurs du secteur privé de télévision nous amènent à reprendre les contrevérités ou certains termes inacceptables de l'opinion de M. François-Régis Bastide.

Le texte décrivait ainsi les *producteurs privés : « Des compa*gnies du troisième niveau » ; « depuis 1974, une augmentation étonnante du chiffre d'affaires de sociétés dont certaines vivotaient ou même n'existaient pas » ; « des sous-traitances aboutissant, *faute de personnel*, à la S.F.P. » ; « des pratiques délictueuses, de subtiles passerelles entre sociétés de programmes, S.F.P. et sociétés privées » ; « des marchés juteux, des filouteries ont fait leur (petite) fortune » ; « un détournement de fonds publics ».

Les producteurs privés ont commencé en 1961 leur collaboration avec la télévision. Depuis, c'est une liste énorme de succès, probablement la plus flatteuse de toutes. Contentons-nous de citer un titre par an : *le Temps des copains ; le Chevalier de Maison-Rouge ; Rocambole ; Belphégor ; Thierry la Fronde ; les Grandes Batailles ; les Chevaliers du ciel ; Vidocq ; les Cousins de la Constance ; la Demoiselle d'Avignon ; Arsène Lupin ; les Gens de Mogador ; Molière ; les Brigades du Tigre ; Splendeurs et misères des courtisanes ; Milady ; Au plaisir de Dieu ; Claudine.* Ces productions et encore beaucoup d'autres, firent que, dès 1965, les ventes à l'étranger de téléfilms français venaient juste après celles des Anglo-Saxons. Est-ce cela votre notion du troisième niveau ?

La plupart des sociétés que vous citez sont anciennes, importantes. Les noms de leurs actionnaires se retrouvent dans la vie économique française. Non seulement il n'y a pas eu d'augmentations étonnantes de leur chiffre d'affaires mais encore la crise actuelle de financement de la création les frappe encore beaucoup plus durement que la S.F.P.

Aucun producteur privé n'a sous-traité une production. Mais certaines chaînes les ont contraints à utiliser les services de la S.F.P. pour des prestations techniques dans le seul but de *donner, par ce moyen, un peu* plus d'argent à celle-ci au détriment de leurs fournisseurs habituels.

Parler de pratiques délictueuses ou de filouteries, c'est injurier les directions des chaînes et nos membres sans apporter la moindre preuve. Dans le climat de ces dernières années, toute irrégularité aurait été relevée.

S'il y avait des marchés « juteux » ailleurs que dans votre imagination alors que tous nos devis sont de 20 à 30 % moins chers, à qualité égale, avec les mêmes réalisateurs et les mêmes acteurs, si avec ces prix nos membres faisaient de petites fortunes alors qu'avec les siens la S.F.P. aboutit à un gros déficit, alors nous serions un groupe de surdoués.

Dépenses inutiles

S'il y a détournement de fonds publics, ce n'est pas dans le sens où vous l'entendez. En passant des commandes au secteur privé, les chaînes ne font que de la bonne gestion. Si vous appelez cela détournement, alors tous les ministères et toutes les sociétés d'Etat sont en infraction permanente. En revanche, la différence de prix entre le secteur privé et la S.F.P. pour les productions que celle-ci a faites ces dix dernières années représente au total plus d'un milliard de francs lourds inutilement dépensés. Les commandes que la tutelle force actuellement les chaînes à donner à la S.F.P. sont inadmissibles et illégales. Privilégier avec des fonds publics une entreprise de droit commun au détriment d'autres plus compétitives est une infraction sérieuse au droit.

Nos membres ne sont pas des négriers. Nos techniciens travaillent généralement quarante heures par semaine. Leur salaire hebdomadaire varie entre 1 400 F et 4 800 F, la moyenne étant d'environ 2 500 F. Nos employés ont une solide ancienneté et nous *défendons leur emploi, car il n'y* a pas pour nous de bons et de mauvais chômeurs. Le personnel de la S.F.P. souhaite la disparition du secteur privé alors que nos membres ne souhaitent pas celle de la S.F.P. Nous *voulons simplement qu'elle n'ait* aucun privilège, car ce sera la seule façon d'obtenir une situation générale saine. Nous voulons que les budgets de création soient fortement augmentés mais que cette augmentation serve *vraiment* à la création, à l'emploi des auteurs, acteurs, techniciens, à l'utilisation des ateliers de production dans des conditions convenables de choix, à la satisfaction du téléspectateur et non pas à une énième expérience incomplète, donc inutile, à la S.F.P.

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Une longue bataille

La première rencontre, mercredi, de l'intersyndicale des sociétés de radio et de télévision avec M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la *communication, les cris d'alarme* lancés le même jour par deux présidents de chaînes, Mme Jacqueline Baudrier (Radio-France) et M. Jean-Louis Guillaud (TF 1), la journée d'action organisée le lendemain jeudi par les syndicats ont marqué, au *milieu de la semaine*, un moment fort dans le conflit de la S.F.P., en même temps que la grève entrait dans sa troisième semaine. La presse s'est fait l'écho de cette situation.

« *Nous n'en sommes qu'au stade où les rencontres engagent moins les négociations proprement dites qu'elles ne durcissent les positions respectives*, écrit André Brincourt dans LE FIGARO. *Par là même, c'est aussi un scandale qui s'installe : celui d'un service public qui ne répond plus à sa justification au regard de la nation (...).*

» *Le blocage des roues dentées est l'arme secrète des syndicats : le mécanisme de grève et le programme minimum jouent à un certain niveau. Cependant, il y a aussi des hommes qui, à leur manière, grincent des dents et que personne n'entend.*

» *Certes, « la confusion s'installe ». Mais, dans une crise de cet ordre, essayons de nous tromper le moins possible sur les responsables et les victimes. Le public est, bien sûr, la première et innocente victime. Toutefois, la radiotélévision, en tant qu'organisme national, pourrait être la seconde, paradoxale et définitive victime d'elle-même.*

Dans L'AURORE, Michèle Stouvenot demande :

« *Quand cette grève prendra-t-elle fin ? Personne n'en sait rien. Une seule chose est sûre : elle sera longue, difficile, elle aura peut-être pour conséquence la chute d'un empire ! En tout cas, l'audiovisuel ne ressemblera plus jamais à ce qu'il était... Tous ont conscience que cette guerre sera peut-être la dernière ! Ensuite, il y aura le magnétoscope avec la possibilité pour chaque téléspectateur de composer son propre programme, les câbles, les satellites ! alors, on se bat, sans illusion. (...)*

» *Les plans de Jean-Charles Edeline et de Bertrand Labrusse qui prévoyaient des dégagements « en douceur » étaient-ils aussi inapplicables qu'on le dit ? Pourquoi avoir endormi la maison, sinon pour passer tranquillement la période des fêtes, sinon pour favoriser les annonceurs publicitaires ? Antoine de Clermont-Tonnerre s'est-il conduit comme un technocrate froid et inhumain ou l'avenir lui donnera-t-il raison ? Veut-on « casser » une nouvelle fois les enfants de l'ORTF ? Autant de questions qui appellent des réponses... »*

Dans FRANCE-SOIR, Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., rappelle que les frais généraux des sept sociétés issues de l'ORTF ont augmenté de 83 % en quatre ans, alors que les ressources, c'est-à-dire la taxe et les recettes publicitaires, ont augmenté de 20 % en francs constants. Il ajoute : « *Au plan de la gestion, la crise de la S.F.P. est purement artificielle. On comprend que le personnel soit en colère et qu'il refuse des licenciements injustifiés (...) La loi de 1974, qui a été voulue personnellement par le président de la République, est une erreur ; demandons lui de faire un bilan honnête et réaliste après bientôt cinq ans d'expérience.*

» *Demandons-lui de renoncer à ces quatre cent vingt-quatre licenciements absurdes ; demandons-lui de faire revivre un service public de la radio et de la télévision en définissant un quota de production nationale, comme cela existe à la B.B.C. ; demandons-lui enfin que l'argent soit réservé en priorité à la production et non pas l'inverse, comme c'est le cas actuellement.* »

Dans l'HUMANITÉ, Laurent Salini reproche à Michel Rocard, dans sa tribune libre de *France-Soir*, comme à François-Régis Bastide dans son point de vue publié par *le Monde* daté 18-19 février, de parler d'« erreurs » du gouvernement, et de cacher ainsi *« la volonté délibérée de démanteler, de casser pour ouvrir la* porte aux *firmes privées d'une part, à la coopération de ces firmes en Europe d'autre part ».*

Il ajoute : « *Demander au président de la République une gestion convenable de la Société française de production, c'est espérer qu'il pourrait, de son propre mouvement, renoncer à sa politique ; c'est espérer que le prince enfin éclairé par des techniciens émérites, va revenir sur ce qu'il a mûri, voulu, décidé ; c'est espérer dans la grâce présidentielle au lieu de fonder tous nos espoirs sur la lutte et donc la soutenir.*

» *La soutenir, c'est-à-dire, nourrir, renforcer la solidarité des travailleurs entre eux — de la Lorraine aux Buttes-Chaumont en passant par les banques — et créer autour de la S.F.P. un mouvement national d'appui susceptible de faire céder le pouvoir.*

» *Tout se passe comme si l'on voulait suggérer aux travailleurs de la radio-télévision que l'affaire est désespérée et que le temps est venu de céder du champ. Or la lutte peut non seulement empêcher les licenciements mais donner un nouvel essor à la production télévisuelle nationale.*

AU FESTIVAL DE MONTE-CARLO

ABATTRE LES FRONTIÈRES

De tous les pays occidentaux, la France est sans doute celui où les relations sont *les plus mauvaises* entre les gens de cinéma et les gens de télévision. Les premiers accusent les seconds de ruiner leur profession ; les seconds répondent aux premiers qu'ils n'ont à s'en prendre qu'à eux-*mêmes. Dialogue de sourds sur* fond d'ignorance réciproque.

En créant — outre un marché *des programmes de télévision*, modèle réduit du MIP de Cannes (*le Monde* du 20 février) — un marché spécifique du cinéma pour la télévision, le Festival de Monte-Carlo a tenté de rapprocher les professionnels des deux bords, de réduire cette distance qui n'existe pas aux Etats-Unis ni, à un tel degré, chez nos voisins européens. Du reste, les compagnies américaines présentes à Monte-Carlo, pour ne citer qu'elles, vendaient indifféremment films et téléfilms, comme si la séparation avait pour elles perdu toute raison d'être.

Dans un proche avenir, la distribution par vidéocassettes, puis par vidéodisques, va également contribuer à unifier les deux types de produits.

Il est juste de dire que les dramatiques en compétition ont montré qu'une évolution s'est produite en France même. La collection Cinéma 16, produite par FR 3, qui proposait *Thomas Guérin retraité*, avec Charles *Vanel, ne fait plus guère de dis*tinctions entre films et téléfilms, au point qu'une société de cinéma, la Guéville, envisage de promouvoir ses productions dans les circuits commerciaux.

De même, *Ciné-roman*, de Serge Moati, choisi pour représenter TF 1 ; *Une famille*, de Takeshi Matsuo, que présentait *la télévision japonaise ; Noir et Blanc comme le jour et la nuit*, de Wolfgang Petersen, avec Bruno Ganz, sélectionné par la chaîne allemande ARD ou *Comment faire des ennuis à papa*, réalisé par Marie Poledudkova pour la télévision tchécoslovaque, sont tout imprégnés de cinéma.

Une question de style

Chacun de ces films évoque, *par son thème ou par son* filmst, la production cinématographique du pays qui l'a vu naître. L'intimisme tendre de Serge Moati, par exemple, a semblé très « français » à des jurés étrangers. Le charme particulier de la dramatique tchèque rappelle un peu celui du *Jeu de la pomme*, de Vera Chytilova. A leur façon aussi, l'histoire de ce *joueur d'échec, que sa passion* conduit au bord de la folie, interprété par Bruno Ganz, ou le bonheur tranquille de cette mère qui s'invente un fils, dans la *réalisation de Takeshi Matsuo*, sont, par leur esprit, à l'image des cinémas allemand et japonais.

Pourtant, la plupart des productions de télévision continuent de mal supporter la comparaison avec le cinéma. Le verdict des téléspectateurs est net à cet égard. C'est une question de vedettes, c'est-à-dire de moyens : *la télévision ne peut se permettre* de faire appel à des acteurs très célèbres, pas plus qu'elle ne peut recourir à des décors coûteux ou à des figurants nombreux.

C'est aussi une question de style : plusieurs des dramatiques, même parmi les meilleures, vues à Monte-Carlo manquaient de rythme et ignoraient par trop l'art de l'ellipse propre au cinéma.

Cette double infériorité — financière et technique — du téléfilm par rapport au film proprement dit est en relation directe avec la crise de la Société française de production. Si le petit écran doit venir au secours du grand, dont ses programmes profitent largement, celui-ci peut en retour aider au redressement de la télévision, au nom d'une commune relance de l'activité de création.

THOMAS FERENCZI.

RADIO-TELEVISION

Les films de la semaine

● **LE DOULOS, de Jean-Pierre Melville. — Dimanche 25 février, TF 1, 20 h. 35.**

Belmondo, truand qui porte un chapeau (un « doule »), est-il un indicateur de police trahissant son ami Reggiani ? Le suspense psychologique tient par les embrouilles d'un récit où l'on ne sait pas distinguer la vérité et le mensonge dans certains événements décrits. Si la mythologie du milieu, de l'honneur des truands et de l'amitié virile est aujourd'hui complètement usée, il reste de ce film intelligent le plaisir cinématographique d'une mise en scène à la façon des grands américains (Huston, Dassin), d'images en noir et blanc bien travaillées, d'une atmosphère tragique et d'une interprétation exceptionnelle.

● **LA NUIT, de Michelangelo Antonioni. — Dimanche 25 février, FR 3, 22 h. 40.**

En vingt-quatre heures, le bilan de dix ans de vie commune, le récit de la mort d'un amour qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Après la révélation de l'*Avventura*, le modernisme affirmé d'une écriture non psychologique, la poursuite d'une méditation sur l'angoisse contemporaine (la crise de civilisation des milieux bourgeois), le drame intérieur du couple et l'incommunicabilité. Il ne se passe presque rien, au sens dramatique — dans *la Nuit*. Le temps s'étire sur un rythme lent. Giovanni (Marcello Mastroianni) et Lidia (Jeanne Moreau) vivent leur drame comme un mystère.

● **WILLARD, de Daniel Mann. — Lundi 26 février, TF 1, 20 h. 35.**

Un jeune homme névrosé devient l'ami des rats. Ce n'est pas une fable écologique mais un film d'horreur, profondément répugnant pour qui ne supporte pas la vue de ces rongeurs. Or il y en a une meute, et ils ne sont pas inoffensifs.

● **MARIUS, de Marcel Pagnol et Alexandre Korda. — Lundi 26 février, FR 3, 20 h. 30.**

Même si le Hongrois Alexandre Korda, grand homme du cinéma anglais, en a dirigé la réalisation, c'est Marcel Pagnol, le vrai père, le vrai créateur de ce film tiré de sa pièce. Jetons aux orties la vieille querelle du « théâtre filmé » née au début du parlant. L'histoire de Fanny séduite et abandonnée par Marius, qui lui préféra l'attrait des mers lointaines, de César le bougon au grand cœur, de Panisse le débonnaire et des habitués du Bar de la Marine, est là, toute chaude de vie et d'humanité, marseillaise et universelle. Et quels acteurs ! mal vieilli, mais on comprend mieux peut-être, aujourd'hui, le rapport d'Orson Welles aux intentions métaphysiques du roman de Graham Greene. Et comment ne pas être fasciné par Alida Valli ?

● **LES AVENTURES DE MARCO POLO, d'Archie Mayo. — Mardi 27 février, TF 1, 15 h.**

Les conceptions qu'avait Samuel Goldwyn du film de prestige l'amenèrent à produire, en 1938, cette imagerie d'aventures exotiques où le voyage de Marco Polo et la Chine du treizième siècle furent reconstitués de manière plus brillante que fidèle à la vérité historique. Gary Cooper est un beau héros romanesque.

● **L'APPAT DE L'OR NOIR, de Harald Philipp. — Mardi 27 février, FR 3, 20 h. 30.**

Autre apport des romans de Karl May sur l'Ouest américain à un western allemand. Le réalisateur a cherché à faire du John Ford (*le Convoi des braves*). Sans succès.

● **L'HOMME QUI VOULUT ÊTRE ROI, de John Huston. — Mercredi 28 février, FR 3, 20 h. 30.**

Grands espaces, dépaysement, royaume asiatique perdu, reconstitué dans les montagnes du Maroc, foule de figurants. Huston a traité avec ironie le récit de Rudyard Kipling, chantre de l'impérialisme britannique, dans une satire des malentendus et des mensonges de la colonisation. Selon sa propre mythologie, ses « héros » connaissent l'échec. Le spectacle, superbe, dispense le plaisir d'un grand cinéma d'aventures romanesques qui, pour n'être plus à la mode, n'en reste pas moins très efficace.

● **LE REPTILE, de Joseph L. Mankiewicz. — Jeudi 1er mars, TF 1, 20 h. 35.**

Un western baroque, truculent et parfaitement immoral puisque personne, ni les représentants de la loi ni les bandits de l'Ouest rêvant d'évasion dans un pénitencier, n'y respecte le code de l'honneur longtemps inséparable du genre. Il est vrai que Mankiewicz aime les histoires où entrent en jeu l'intelligence, la ruse et un certain cynisme. La pirouette finale est plus qu'une ironie du destin. Tous les acteurs font de fortes compositions.

● **LE TROISIÈME HOMME, de Carol Reed. — Jeudi 1er mars, A 2, 21 h. 40.**

Entre la zone britannique et la zone soviétique de Vienne, sous contrôle allié, en 1949, chassé-croisé à cause d'un mort mystérieux qu'aime obstinément une jeune réfugiée tchèque et que son ami finir par trahir. Ruines, marché noir, atmosphère d'angoisse, apparition formidable d'Orson Welles sur la Grande Roue du Prater, climat expressionniste de la mise en scène (Carol Reed y gagna une renommée mondiale et ne fit jamais mieux), thème musical obsédant joué à la cithare par Anton Karas. Ce film, très célèbre, a

● **FANNY, de Marcel Pagnol et Marc Allégret. — Lundi 5 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Une fille enceinte abandonnée, un brave homme qui l'épouse et donne son nom à l'enfant, le retour du vrai père après la naissance, ce pourrait être un mélodrame. Marcel Pagnol a donné à tout cela la vérité du cœur, des sentiments, de la réalité quotidienne. Et Marseille, qu'on ne voyait pas au théâtre, donne au film son atmosphère. On est bien loin des fictions romanesques. On est en pleine vie avec ces acteurs qui sont à jamais les personnages de l'auteur.

● **LES JOYEUX FANTOMES, d'Antonio Pietrangeli. — Lundi 5 mars, TF 1, 20 h. 35.**

Des ectoplasmes phosphorescents se promènent au milieu d'un palais romain guetté par les promoteurs immobiliers. Bien entendu, les vivants ne les voient pas, ce qui est source de gags : un fantastique rose, un peu à la manière de René Clair (*Ma femme est une sorcière*) et de David Lean (*L'esprit s'amuse*).

● **VINCENT MIT L'ANE DANS UN PRÉ, de Pierre Zucca. — Vendredi 2 mars, A 2, 23 h.**

Comédie des faux-semblants entre un jeune homme qui veut vivre libre et entrer dans le monde adulte et son père qui n'a pas envie de le voir partir. Poésie et fantaisie pour transformer la médiocrité de l'existence. Bernadette Laffont, sourire en coin et œil de séductrice aux aguets sous la paupière fardée, intervient dans les jeux de Michel Bouquet, malicieux et inquiétant par ses simulacres, et de Fabrice Luchini, survolté, agressif, parlant toujours trop fort comme ces jeunes gens d'aujourd'hui qui ont besoin de se faire entendre. Elle s'appelle Jeanne Dodgson, du vrai nom de Lewis Carroll. Signe d'une traversée du miroir du réalisme à la française.

● **FLEUR DE CACTUS, de Gene Saks. — Dimanche 4 mars, 20 h. 35.**

Théâtre filmé à l'américaine. C'est la comédie de boulevard (une excellente comédie de caractères) de Barillet et Grédy longtemps joué à Paris avec un grand succès. Ingrid Bergman a repris le rôle qui semblait appartenir, de toute évidence, à l'éblouissante Sophie Desmarets. Elle fait rire et elle émeut. Il y a aussi Walter Matthau et Goldie Hawn qui fut, ici, révélée.

● **LE CHEVALIER DE MAUPIN, de Mauro Bolognini. — Dimanche 4 mars, FR 3, 22 h. 40.**

Prenant prétexte d'un roman de Théophile Gautier, *Mademoiselle de Maupin*, Bolognini a satisfait sa misogynie en jouant des équivoques sexuelles du travesti. Sa Magdeleine (Catherine Spaak) attire les hommes lorsqu'elle passe pour un garçon et doit emprunter l'habit d'une prostituée pour se faire accepter comme femme. Esthétiquement, c'est d'un raffinement superbe : des tableaux qu'on dirait peints par Watteau et l'enfer d'un lupanar à la Goya.

● **LANCELOT DU LAC, de Robert Bresson. — Lundi 5 mars, A 2, 15 h.**

Réflexion sur l'amour et la mort, l'agonie d'un monde, à travers la légende des chevaliers de la Table ronde. Un projet porté par Bresson pendant vingt ans aboutit enfin à cette œuvre austère et mystérieuse, où tout est transcendé, dont chaque image est un idéogramme et dont la beauté, la gravité, la spiritualité, confondent. Mais programmer *Lancelot* dans une case horaire où les téléspectateurs ont l'habitude de trouver de simples divertissements (films ou télé-films) n'est-il pas un scandale ?

Les écrans francophones

Lundi 26 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean Christophe ; 21 h., *les Cordes de la potence*, film d'A. McLagien.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le justicier ; 21 h., *Ascenseur pour l'échafaud*, film de L. Malle.

TELEVISION BELGE : 20 h., Un privé dans la nuit ; 21 h. 50, Elémentaire, mon cher Einstein, — *E.T. bis*, 20 h., Document F. ; 20 h. 55, Ur juge, un flic.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Face au sport ; 21 h. 20, Clément Moreata.

Mardi 27 février

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ardéchois cœur fidèle ; 21 h., *les Vendanges*, film de J. Mayden.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Boney ; 21 h., *Papa longues jambes*, film de J. Negulesco.

TELEVISION BELGE : 20 h., Variétés ; 30 h. 45, Minute papillon. — *E.T. bis* : 20 h., Senioroma ; 20 h. 35, Amour, sauclase et arsenic.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : Passe et gagne ; 20 h. 45, Tel quel ; 21 h. 15, *Blow up*, film de M. Antonioni.

Mercredi 28 février

TELE LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Nous ne vieillirons p s ensemble*, film de M. Pialat.

TELE-MONTE-CARLO, 20 h., le Riche et le pauvre ; 21 h., *Sept hommes et une garce*, film de B. Borderie.

TELEVISION FELGE : 20 h., la Visite ; 21 h., Nouvelles drogues contre le cancer ; R. T. bis : 20 h., *Cabaret*, film de B. Posse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Duel à cache-cache ; 21 h. 25 : le Pape kidnappé.

Jeudi 1er mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Drôles de dames ; 21 h., *la Police fédérale enquête*, film de M. Leroy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *l'Incendie de Chicago*, film de M. King.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *les Tueurs de San Francisco*, film de R. Nelson.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, Temps présent ; 21 h. 25, le Tourbillon des jours.

Vendredi 2 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., la Course autour du monde ; 21 h., *l'Homme qui aimait la guerre*, film de P. Leacock.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., François Gaillard ou la vie des autres ; 21 h., *Claudine* (2e partie), film de E. Molinaro.

TELEVISION BELGE : 20 h., A suivre ; 22 h., *l'Ascension de D. Kramtz*, film de T. Kotcheff ; E.T. bis : 20 h., la Lumière des justes ; 20 h. 45, Vendredi Sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 25, la Lucarne ovale : Cette année-là, 1929.

Samedi 3 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La Juive du château Trompette ; 21 h., *Mogambo*, film de J. Ford.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le redoutable ; 21 h., *Fleur d'asetlle*, film de G. Lautner.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *La situation est grave... mais pas désespérée*, film de J. Besnard.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Rendez-vous ; 20 h. 25, La lumière des justes ; 21 h. 25, Chansons à la carte.

Dimanche 4 mars

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les brigades du tigre ; 21 h., *le Chat*, film de F. Granier-Deferre.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Dan August ; 21 h., *le Reptile*, film de J.-L. Mankiewicz.

TELEVISION BELGE : 20 h., Zygomaticorama ; 21 h. 15, Caméra-sports.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *Twinky ou ange et démon*, film de R. Donner ; 21 h. 35, La voix au chapitre.

Écouter-voir

● **MAGAZINE VENDREDI : LE POINT SUR LA CONTRACEPTION. — Vendredi 2 mars, FR 3, 20 h. 30.**

Les Françaises sont dites rétrogrades, on évoque souvent leurs réticences à l'endroit de la contraception, leur ignorance. Est-ce toujours vrai ? Pas vraiment puisque, dans notre pays, 67 % des femmes entre vingt et quarante-quatre ans recourent à une méthode contraceptive (la plupart du temps pilule ou stérilet). Jean-Marie Cavada, André Sabas et la réalisatrice Judith Radiguet ont interrogé des spécialistes, des médecins, mais aussi et surtout des femmes, mariées ou célibataires, mères ou non, ainsi que leurs maris ou leurs amis et des enseignants. Tous donnent leur point de vue sur les répercussions qu'entraine cette liberté de choisir sur la vie de couple. On reparle ici des dangers supposés de la pilule pour constater qu'on peut mieux dépister les éventuelles maladies des utilisatrices des contraceptifs en raison de la meilleure surveillance médicale à laquelle elles se soumettent. On assiste à une réunion organisée par le planning familial dans un comité d'entreprise. Il est question de la confiance entre les partenaires. Pour une fois à la télévision les vraies questions ne sont pas escamotées.

● **SÉRIE : MORT NON NATURELLE D'UN ENFANT NATUREL. — Samedi 3 mars, A 2, 20 h. 40.**

Pierre Desgraupes et Pierre Dumayet, chacun à sa manière, connaissent l'art de conter des histoires. Travaillant ensemble à cette série des « Dossiers éclatés », ils proposent une nouvelle façon de présenter les énigmes criminelles : « A mi-chemin entre l'imagination libre du romancier habilité à tout connaître et la reconstitution scrupuleusement myope du tribunal ».

Comme des reporters cherchant le nœud d'une intrigue, ils examinent cette fois le crime dont fut accusé, en 1905, le marquis Lucien de Nayve, respectable notaire d'une petite ville de province. Pourquoi la marquise a-t-elle attendu dix ans pour faire savoir que son mari a tué l'enfant qu'elle avait eu avant son mariage d'un domestique de ses parents et dont l'existence avait été tenue cachée aux yeux de ses proches ? Le marquis seul sera jugé par le tribunal. Gérard Desarthe interprète le rôle du notaire et c'est Roger Kahane qui a filmé la vie quotidienne au château des de Nayve. L'affaire est bien montée.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Tourer ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, la chronique de P. Bouveiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de Louis Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal de G. Doyonax ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Boureiller ; 14 h., Le livre des contes ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Arrur ; 15 h. 30, Tout finir par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Comme on fait sa nuit on se couche, de C. Villers ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allo Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 50 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.)

EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 6 h., P. Gildas ; 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Marcus ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Journal d'A. Arnaud ; 13 h. 30, Interpol, par P. Bellemare ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi (la guerre d'Irlande) ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ? de R. Willar ; 17 h., Coca-Cola, music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Diwo ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 45, G. Saint-Bris ; 1 h., Service de nuit, par Ch. Morin.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières, avec L. Zitrone ; 8 h. 45, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de Ph. Labro ; 13 h. 30, Les amours célèbres, par L. Zitrone ; 14 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Disque d'or ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas ; 0 h., Station de nuit, par G. Lang et L. Richebourg.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., Jacques Chancel reçoit Samuel Pisar (lundi), Alexis Weissenberg (mardi), Charles Exbrayat (mercredi), Jean-Michel Jarre (jeudi), Gilles Perrault (vendredi).

Tribunes et débats

EUROPE 1 : 19 h., François Mitterrand (le 25).

R.T.L. 1 : 13 h. 45, Pierre Mesmer (le 25).

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

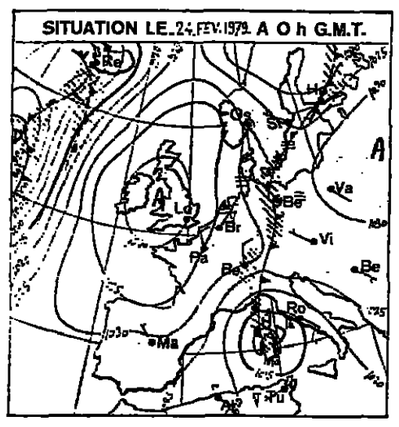

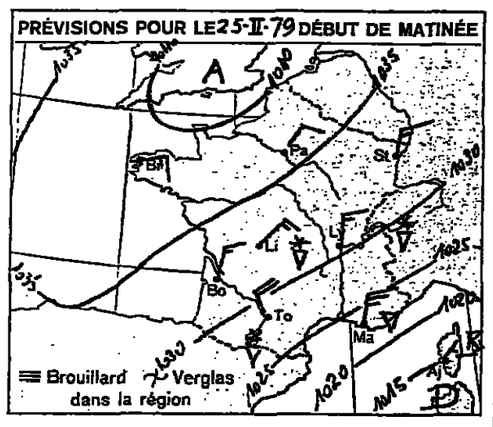

Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 février à 0 heure et le dimanche 25 février à 24 heures.

Les hautes pressions des îles Britanniques se déplaceront lentement vers la Manche et la mer du Nord, tandis que la dépression qui s'est formée sur le bassin méditerranéen se déplacera vers le sud. Il en résultera une atténuation par le nord du flux instable qui s'écoule entre ces deux éléments.

Dimanche, les nuages seront encore assez abondants sur le pourtour méditerranéen, les Pyrénées-Centrales et l'est des Alpes avec quelques chutes de neige sur le relief et des ondées orageuses sur la Corse et le Sud-Est. On notera, en revanche, quelques éclaircies sur le golfe du Lion. Les vents de nord à nord-est seront encore assez forts à forts et les températures varieront peu.

Sur le reste de la France, le temps sera nuageux avec des éclaircies, qui deviendront un peu plus nombreuses par le nord. Cependant, quelques flocons de neige, sous forme d'averses, ne sont pas à exclure sur les versants nord et nord-est du relief oriental et du Centre-Est. Les vents de nord à nord-est seront faibles à modérés. Il fera frais le matin et des gelées se produiront au lever du jour dans les régions de l'intérieur, mais les températures maximales marqueront une légère hausse par rapport à celles de samedi.

Samedi 24 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 036,9 millibars, soit 777 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 février ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 12 et 5 degrés ; Biarritz, 9 et 0 ; Bordeaux, 9 et — 1 ; Brest, 8 et 0 ; Caen, 6 et 3 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 6 ; Lille, 4 et 1 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 8 et 3 ; Nancy, 5 et — 1 ; Nantes, 9 et — 1 ; Nice, 10 et 5 ; Paris-Le Bourget, 7 et 2 ; Pau, 9 et — 1 ; Perpignan, 10 et 4 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 5 et 0 ; Tours, 6 et 3 ; Toulouse, 8 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 4 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 7 et 4 ; Berlin, — 1 et — 3 ; Bonn, 3 et 0 ; Bruxelles, 4 et 1 ; Iles Canaries 20 et 15 ; Copenhague, — 2 et — 4 ; Genève, 3 et 1 ; Lisbonne, 16 et 7 ; Londres, 9 et 0 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, — 1 et — 4 ; New-York, 2 et 0 ; Palma-de-Majorque, 14 et 2 ; Rome, 10 et 7 ; Stockholm, — 2 et — 7.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2317

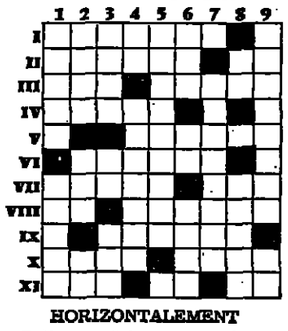

HORIZONTALEMENT

I. Peut se faire avec la tête. — II. Mot qui engloba tout ce qui était vilain ; Sous-sol. — III. Un étranger ; Qualifie un bon chasseur. — IV. Ne sont jamais neuves quand elles sont reçues. — V. Permet d'avoir des noisettes. — VI. Qualifie l'état de celui qui manque d'affection. — VII. Pas dépourvue ; Reçoit l'Irtych. — VIII. Circulaient à Rome ; Qu'on a donc fait passer par le trou d'une aiguille. — IX. Bien allégé. — X. Après sexte ; Nom de maison. — XI. Cri qui peut s'adresser au berger ; Matière qui peut évoquer un drap ; Appris.

VERTICALEMENT

1. Peut piquer quand il est sec ; Les parties prenantes. — 2. Bonne façon de tourner ; Pas décorés ; Conjonction. — 3. Pas maintenue ; Ne renseigne guère sur une identité ; Peuvent outrager. — 4. Mis en marche ; Apparaît quand on a trop giflé. — 5. Une façon de supprimer les accidents. — 6. Fait perdre bien des boutons ; Accueillit très mal (épelé) ; Pas modeste. — 7. Salons où l'on cause. — 8. Cri d'horreur ; Qui ont donc trop attendu. — 9. Endroit où l'on fait la peau ; Roulé.

Solution du problème n° 2316

Horizontalement

I. Poisons ; Doigt. — II. Opticien ; Prière. — III. Léa ; Ruser ; Ir. — IV. Légume ; Ridées. — V. Cuisine ; Tâtonne. — VI. Lin ; Etam ; Su. — VII. Verte ; Ibis. — VIII. Civet ; Dolce. — IX. Es ; Rires ; Neige. — X. Relié ; Mais ; Lune. — XI. Ir ; Freins ; Air. — XII. Sérieuses ; SA. — XIII. Lest ; Mua ; Idée. — XIV. Ic ; Encrier. — XV. Erosion ; Se ; Etre.

Verticalement

1. Police ; Cerisaie. — 2. Ope ; Misère ; Or. — 3. Italie ; RL. — 4. Si ; Es ; Vérifiées. — 5. Oc ; Giletières. — 6. Ni ; Unir ; Eut. — 7. Serment ; Emis ; An. — 8. Nue ; Sanem. — 9. Té ; Issues. — 10. Opérations ; Ane. — 11. Irritable ; As. — 12. GI ; Domiciliaire. — 13. Té ; En ; Ségur ; Dit. — 14. Riens ; En ; Réer. — 15. Verseuse ; Et ; Ere.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 24 février 1979 :

DES DECRETS

● Portant transformation en université des centres universitaires de Perpignan et de Toulon.

UN ARRETE

● Fixant les taux de la solde spéciale des militaires accomplissant la durée légale du service actif.

صكنا من الاصل

AUJOURD'HUI

Samedi 24 février

Dimanche 25 février

TF 1

Lundi 26 février

TF 1

Mardi 27 février

TF 1

Mercredi 28 février

TF 1

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 24 février

En raison de la grève de solidarité avec le personnel de la Société française de production, le « programme minimum » devrait être appliqué pendant le week-end et pourrait l'être encore tout au long de la semaine. Cependant, les mots d'ordre de grève étant reconduits de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, nous donnons, sous réserves, les programmes complets à partir de dimanche.

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Variétés : Autour du chapiteau.
Avec Sacha Distel et les chanteurs qu'il a choisis.

21 h. 35, Feuilleton américain : les Héritiers.
23 h. 30, Télé-foot

CHAINE II : A 2

20 h. 40, Dramatique : la Brigade des mineurs (La vie séparée), P. Kassovitz. Avec N. Borgeaud, J.-F. Balmer, M. P. Candois.
Un couple se sépare après douze années de vie commune. Leurs enfants en subissent le contrecoup.

CHAINE III : FR 3

22 h. 5, Jazz (B. Bigard).
19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Téléfilm : la Mare au diable, d'après le roman de G. Sand, réal. P. Cardinal. Avec J. Gripel, B. Romand, J. Verdier. (Rediffusion.)
Une des plus charmantes des « idylles champêtres » écrites par la dame de Nohant.
21 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses ; 20 h., « le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (deuxième partie), avec G. Lartigau, M. Ribowska, M. Cuveller... ; 22 h., Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Schubertiades 1978... Vingt-deux lieders de Schubert, par P. Schreier, ténor ; J. Demus, piano ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : l'art du facteur d'orgue ; 23 h., Jazz vivant (en direct de Courchevel) ; 0 h. 5, Concert de minuit... Eisler, Nono, Lombardi, concert donné au Musée d'art moderne ; 1 h., Bandes titres : Griffes, Stravinski, Charpentier, Moussorgski, Gigout.

Dimanche 25 février

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée dans la chapelle, rue de Candolle à Paris-5e, par l'aumônier du C.E.S. Paris-5e-Sud, prés. Père Roger Faure.
12 h., TF 1-TF 1 ; 12 h. 30, Grand concours de la chanson française 1979 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche.
15 h. 35, Série : L'homme qui venait de l'Atlantide (Les flammèches) ; 16 h. 25, Sports première.
17 h. 50, Dramatique : Où vont les poissons rouges ?, de F. Boyer, réal. A. Michel (d'après le roman de Cl. Cattaert).
Valérie, dix ans, habite les beaux quartiers de Paris et fait une fugue avec Piton, le fils de la concierge.
19 h. 25, Les animaux du monde.
20 h. 35, FILM : LE DOULOS, de J.-P. Melville (1962), avec J.-P. Belmondo, S. Reggiani, J. Dessailly, F. Dali, M. Piccoli, M. Hennessy. (N.).
Un truand, sorti de prison, tue un receleur par vengeance et prépare un cambriolage. Un ami, dandy du milieu, semble le trahir.
22 h. 5, Ballet : Circuit fermé. Argument et chorégraphie : B. Matteuzi. Musique : E. Gaudibert. Réal. J. Bavon.
En l'an 2200, les êtres humains sont devenus de véritables robots. Ils sont là où l'ordinateur les guide.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique : 11 h., Quatre saisons ; *11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite* ; 12 h., Chorus (John « Moon » Martin et George Duke) ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).
14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche (Le vieux juif) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2.
20 h. 30, Feuilleton : Holocauste (3. — La solution finale).
Rudi Weiss a rejoint les partisans juifs commandés par oncle Sacha ; son frère Karl, à Theresienstadt, peint clandestinement des tableaux qui disent l'horreur des camps de concentration ; les premières chambres à gaz font leur apparition.

Lisez le roman
HOLOCAUSTE
aux éditions ROBERT LAFFONT

22 h. 20, Document de création : Portrait de l'univers. (Une victoire sur la stérilité).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque.
16 h. 35, Prélude à l'après-midi : concert Haendel.
Par l'orchestre Bach de Munich, dir. et soliste : K. Richter.
17 h. 30, Un comédien lit un auteur : François Périer lit Anatole France ; 18 h. 30, Rire et sourire ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : le groupe Carrie Smith on parade.
20 h. 30, L'aventure de l'art moderne : II. — Le cubisme.
Picasso, sa rencontre avec Georges Braque et le choc de leur peinture sur Juan Gris, Fernand Léger, Robert Delaunay. 1906-1907...
21 h. 40, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : *Les années 30, Abel Gance* ; 22 h. 10, Ciné-regards.
22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LA NUIT, de M. Antonioni (1960), avec J. Moreau, M. Mastroianni, M. Vitti, B. Wicki, M.-P. Luizi, R. Mazza-Curatti. (V.o. sous-titrée N.)
A Milan, au cours d'une fournée et d'une nuit très agitées, un homme et une femme, mariés depuis dix ans, prennent conscience de la mort de leur amour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Miodrag Pavlovic (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste ; 10 h., Messe à Saint-Louis de Garches ; 11 h., Regards sur la musique : Jean Wiener ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h 35, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Disques rares... de musique soviétique ;
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « En attendant Godot », de S. Beckett ; 16 h. 5, Troisième Forum international de clavecin ; 17 h. 30, Rencontre avec... Han Suyin ;
18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;
20 h., Poésie : Miodrag Pavlovic ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Autour de J. Calonne ; 23 h., Musique de chambre : Haydn, Perkowski, Ancelin ; 23 h. 5, Poésie : Roger Giroux.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Dufranne, Suppe, Bizet, Gounod, Bach, Rose, Strauss, Dostal, Addinsell, Strauss ; 8 h., Cantate pour le dimanche « Esto Mihi » ; 9 h., Sélection concert ; 9 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : « l'Intégrale des quators à cordes » (Schumann) ; 12 h., Musiques chorales : Brahms ; 12 h. 35, Chasseurs de son ; 13 h., Portrait en petites touches : Debussy ;
14 h., La tribune des critiques de disques : « Otello » (Verdi) ; 17 h., Concert lecture d'Ivo Malec.
18 h., Ballet : « la Belle au bois dormant » (Tchaikovski) ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ; 20 h., Equivalences : Beesabeke, Mamy, Leguay ;
20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. K. Kord, avec M. Dichter, pianiste : « Symphonie n° 1 » (Clementi), « Concerto pour piano n° 1 » (Liszt), « Symphonie n° 2 » (Rachmaninov) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiation.

Lundi 26 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Acilion et sa bande ; 14 h. 25, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; *18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits : 18 h. 30,* L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h., Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.
20 h. 35, FILM (Au-delà du naturel) : WILLARD, de D. Mann (1971), avec B. Davison, E. Bogmine, E. Lanchester, S. Locke, M. Dante, J. Gilbert.
Un adolescent, traumatisé par une mère abusive et un patron qui le harcèle, dresse des rats et se sert d'eux pour se venger.
22 h. 5, Enquête : La télépathie, un sixième sens ? par J.-P. Guirardoni, R. Kutlu. Réal. : P.-R. Benhaioun.
Les êtres humains peuvent-ils communiquer à distance par la pensée ? Des psychiatres, des psychologues, des spécialistes du comportement animal, réunis autour du professeur Y. Galifret, témoignent. Deux expériences sont réalisées en direct.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : *Une Suédoise à Paris* ; 14 h., Aujourd'hui madame.
15 h., Téléfilm : Les filles de Joshua Cabe, d'après P. Savage, réal. D.L. Rich, avec D. Dailey, D. Taylor, R. Troup.
16 h. 25, Emission pédagogique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... parlons de médecine (La jaunisse) ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.
20 h. 35, Variétés... avec Claude Nougaro.
21 h. 40, Magazine : Cartes sur table.
M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères.
22 h. 40, Chefs-d'œuvre en péril : les peintures murales du douzième siècle.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Marie-Ina Bergeron ; 19 h. 20, Emissions régionales : 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma public) : MARIUS, de M. Pagnol et A. Korda (1931), avec Raimu, P. Fresnay, O. Demazis, A. Rouffe, Charpin, R. Vattier. (N. Rediffusion.)
Malgré son amour pour une petite marchande de coquillages, dont il a fait sa maîtresse, le fils d'un caletier du Vieux-Port, à Marseille, ne résiste pas à l'appel de l'aventure et s'embarque comme marin.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Roger Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le langage de l'espace ; 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : la conscience révolutionnaire et les idéologues ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « L'Empire éclaté » d'H. Carrère d'Encausse ; 11 h. 2, Evénement - musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Yeux jaunes », de J. Chesset ; 14 h. 47, Centres de gravité : L'incidence économique de la défense nationale ; 16 h. 50, Libre appel : Comment la nature inventa la sexualité ; 17 h. 32, Tribune des jeunes interprètes à Bratislava ;
18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », d'H. Poulaille ; 19 h. 25, Présence des arts : « Autoportrait », de Chardin.
20 h., Paroles et écrits du bocage : « Le jour est un fils oublieux », de J.-L. Trassard ; 21 h., L'autre scène ou les vivants « et les dieux » : « le Cœur de l'arbre ou l'arbre du cœur » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Robert Sabatier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; *13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30,* Les auditeurs ont la parole ;
14 h., Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour piano et orchestre » (Ginastera) ; 15 h., Musique-France-Plus : Poulenc, Chausson, J.-S. Bach ;
18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h., Les grandes voix : hommage à Ninon Vallin ;
20 h. 30, Chorégies d'Orange... Stage des jeunes interprètes : Francisque, Milan, Ronsard, Carcassi, Musset, Chopin, Verlaine, Villa-Lobos, Apollinaire, Torroba, Brouwer, Rimbaud, Martin, Aragon ; 21 h. 45, Cycle acousmatique par le G.R.M. de l'INA : Rudnik, Parmegiani ; 23 h., Nuit de Gershwin.

Mardi 27 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 30, Midi première ; *13 h. 15, Acilion et sa bande* ; 14 h. 15, Le regard des femmes.
15 h., FILM : LES AVENTURES DE MARCO POLO, d'A. Mayo (1938), avec G. Cooper, S. Gurie, B Rathbone, E. Truex, A. Hale, B. Barnes, L. Turner. (N. Rediffusion.)
Au treizième siècle, les aventures du fils d'un marchand de Venise.
18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; *19 h. 45, C'est arrivé un jour.*
20 h. 35, Variétés : Carnaval des carnavals 78.
Un film de F. Moreno et A. Delarive sur le carnaval des carnavals organisé par Europe 1 et la mairie de Paris le 17 juin dernier.
21 h. 35, Magazine littéraire : Livres en fête.
Avec une interview de J.-L. Borges par J. d'Ormesson.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Le cinéma des téléspectatrices) ; 15 h., Emissions pédagogiques : Cousons, cousines ; Libre cours ; 17 h. 25, Fenêtre sur... cinémania ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (M.-P. Belle).
20 h. 40, Les dossiers de l'écran, Feuilleton : Holocauste (Les rescapés).
Le docteur Weiss et sa femme sont déportés à Auschwitz, tandis que Moses Weiss anime la révolte du ghetto de Varsovie. Rudi s'évade du camp de Sobibor. Il retrouvera Inga et partira pour la Palestine.
Vers 22 h., Débat : Vie et mort dans les camps nazis.
Avec Mme S. Veil, ministre de la santé ; MM. T. Taylor, procureur général au procès de Nuremberg ; G. Shirley ; J. Burstyn, juif du ghetto ; G. Wellers, déporté ; J. Galut, tzigane.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : 18 h. 55, Tribune libre : Rassemblement pour la République ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : L'APPAT DE L'OR NOIR, de H. Philipp (1965), avec P. Brice, S. Granger, M. Meril.
Winnetou, le chef apache, et son éclaireur blanc protègent un convoi de colons contre des aventuriers.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le langage de l'espace ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : la danse indienne ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : à propos d'A. Tchekhov ; 11 h. 2, La forme musicale illustrée ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Illuminations des frères Santiago », de Jean Descola ; 14 h. 47, Le carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : La généalogie ; 17 h. 32, Jeunes interprètes : le Festival de Bratislava ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, Sciences : la richesse animale.
20 h., Dialogues... avec R. Aron et H. Boll : Les intellectuels dans la communauté, aujourd'hui et demain ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : G. Aperghis ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le grand jour, par M. Roller.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table (en direct de Courchevel) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour ; *13 h. 30, Les auditeurs ont la parole* ;
14 h., Musique en plume : Tchaikovski, Strauss, Schmidt, Kreuder, Meyerbeer, Nivers, Saguer, Liszt (reprise à 15 h.) ; 14 h. 30, « Les enfants d'Orphée » ; *16 h. 30, Musiques rares* : A. Khatchaturian, S. Rachmaninoff ; 17 h., La fantaisie du voyageur.
18 h., En direct de Courchevel... Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h., En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « Alfonso et Estrella » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. M. Andreae, avec J. Megenes, H. Laubenthal, P. Binder, W. Schoene... ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Jazz-pastel : cabaret du jazz.

Mercredi 28 février

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 50, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 19 h. 55, Tirage du loto.
20 h. 35, Dramatique : Efficax, réal. Ph. Ducrest, avec P. Dubost, B. Fresson, N. Delon, J.-C. Dauphin.
Une femme est assassinée sur une route du Midi. Son amie Hélène enquête, mais se heurte à une implacable organisation infiltrée au sein de la société Efficax, qui abrite le plus grand ordinateur d'Europe.
22 h. 35, Magazine : A la poursuite des étoiles (La sixième planète).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris - 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (M.-P. Belle).
20 h. 40, Les Muppets (avec Avery Schneida) ; 21 h. 5, *Mi-fugue, mi-raison (Jeunes chercheurs et inventeurs).*
Une visite au musée du Conservatoire des arts et métiers.
22 h. 20, Musique : Concerto pour orchestre (Bela Bartok), par l'Orchestre national de Radio-France, dir. C. Dutoit. Sol. K. Wha Chung.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Euréka ; 18 h. 55, Tribune libre : Confédération française démocratique du travail ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI, de J. Huston (1976), avec S. Connery, M. Caine, C. Plummer, S. Jaffrey, S. Caine.
Deux anciens sergents de l'armée anglaise des Indes atteignent un pays perdu au-delà des montagnes de l'Afghanistan. L'un est reconnu comme le descendant d'Alexandre le Grand et couronné roi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Le langage de l'espace ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « La folle histoire de grand-mère pirate », de M. et R. Farré ; 11 h. 2, La forme musicale illustrée : ailleurs et autrefois ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Solistes : Xavier Darasse, orgue ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Fumée et brouillard vers le soir », de I. Trifonov ; 14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Dédramatiser les conflits quotidiens ; 15 h. 2, Points d'interrogation : l'ethnologie ; 16 h. 50, Libre appel : A-t-on abandonné la réforme du collège unique ? ; 17 h. 32, Jeunes interprètes : le Festival de Bratislava ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Poulaille ; 19 h. 25, La science en marche : Vivre plus longtemps.
20 h., La musique et les hommes : La musique et le cœur de Rousseau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table (en direct de Courchevel) ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h., Les auditeurs ont la parole ;
14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume : Strauss, Berger, Paderewski, Charpentier, Beethoven, Xenakis ; 16 h. 30, La pause tartine ; 17 h., En direct de l'auditorium 105... Récital P. Rogé et C. Ortiz (Mozart, Lutoslawski, Rachmaninov) ;
18 h., En direct de Courchevel... Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h. 30, En direct du grand auditorium de la Maison de Radio-France... « *Quatuor n° 3 en ré majeur* » (Dalayrac), « Quatuor en mi mineur » (Lalo), « Quatuor III » (Jolas), Quatuor « Ainsi la nuit » (Dutilleux), par le Quatuor Parrenin ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 1er mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : Les radicaux de gauche.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (4e épisode) : Le saut périlleux (1589-1596), de C. Brulé, réal. M. Camus.

Les grands seigneurs catholiques se dressent contre le nouveau roi. Celui-ci mettra sept ans à conquérir son royaume.

21 h. 30, Magazine économique et social : L'événement.

22 h. 35, Ciné première, d'A. Halimi.

Amédéo (chanteur, professeur de danse disco et de jazz) parle de deux films, Salsa *et* Tout, tout de suite.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Semblables et différents) ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invité du jeudi : Rolf Liebermann ; 17 h. 25, Fenêtre sur... Nathalie Sarraute ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 40, FILM : LE TROISIEME HOMME, de C. Reed (1949), avec J. Cotten, A. Valli, T. Howard, O. Welles, B. Lee, E. Ponto. (N.)

Dans la Vienne d'après-guerre, divisée en quatre zones d'occupation, un romancier enquête sur la mort mystérieuse de son ami d'enfance, qui était selon la police britannique, un aventurier.

22 h. 15, Courte échelle pour grand écran.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le Centre des démocrates-sociaux ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE REPTILE, de J.-L. Mankiewicz (1969), avec K. Douglas, H. Fonda, H. Cronyn, W. Oates, B. Meredith, A. O'Connell. (Rediffusion.)

En 1883, un voleur cherche à s'échapper d'un pénitencier de l'Arizona pour récupérer un demi-million de dollars qu'il a cachés dans un nid de serpents avant son arrestation.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à Jean Duché : « Cortès ou l'affrontement des dieux » ; 11 h. 2, La forme musicale illustrée : conduire l'écoute ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Age du tendre », de Marie Chaix ; 14 h. 47, Départementales : à Carcassonne ; 16 h. 50, Libre appel : vers une nouvelle médecine pour les adolescents ; 17 h. 32, Jeunes interprètes : le Festival de Bratislava ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les progrès de la science et de la médecine : le scanner ;

20 h., « Pauvre Bitos » ou « le Dîner de têtes », de J. Anouilh, avec M. Bouquet ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : derniers vestiges de l'Empire.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Judith Triumphans » (Vivaldi) ; « Judith Triomphante » (Hamal) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h. 2, En direct de Courchevel... Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de Courchevel... « Concerto grosso » (Corelli) ; « Concerto pour piano en la majeur » (Mozart » ; « Quatre impromptus » (Schubert) ; « Allegro de concert pour piano » (Granados), par l'Ensemble instrumental de Grenoble. Direction E. Krivine. Avec A. Ciccolini, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 2 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : la Poulette aux œufs d'or, de R. Thomas. Avec E. Borras, M. Le Royer, F. Fleury, R. Thomas. (Redif.)

Une jeune Italienne hérite d'un oncle de New-York. Elle se place anonymement comme domestique à Paris. Quiproquos, enlèvements, batailles et amour fou.

22 h. 30, Magazine : Expressions.

Le « japonisme » de nos grands-pères ; trois petits tours et puis reviennent ; la Tosca *entre les notes ; les musées-greniers ; de la philosophie aux planches.*

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : Les Eygletière ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55 ; Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (M.-P. Belle).

20 h. 35, Série policière : Un juge, un flic (Un alibi en béton), de D. de La Patellière. Avec M. Duchaussoy, P. Santini, J. Monod.

L'avion du secrétaire d'Etat à la modernisation de l'agriculture s'écrase au sol. Le juge et le commissaire cherchent — et trouvent — la clef de l'énigme entre le vignoble et le béton...

21 h. 45, Magazine littéraire : Apostrophes (Qui a tué ?).

Avec Boileau et Narcejac, J.-P. Manchette, L. Malet, S. Montigny, C. Harley et A.D.G.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : VINCENT MIT L'ANE DANS LE PRE, de P. Zucca (1975), avec F. Luchini, M. Bouquet, B. Lafont, V. Thévenet, S. Whitelaw.

Un jeune homme cherche à échapper à l'emprise de son père, qui se prétend aveugle et joue constamment, avec lui, une curieuse comédie.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Le point sur la contraception en France, de F. Rodiguet.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Opéra : Histoire de Cendrillon, sur un livret de J. Aster, musique J.-G. Bailly, réal. R. Saint-Pierre. Avec les chœurs de la maîtrise de l'Opéra de Lyon. Ecole de danse de l'Opéra. Dir. J. Noirclerc.

Depuis un peu plus de deux ans, l'Opéra de Lyon mène auprès des enfants une expérience étonnante d'initiation à l'opéra, avec des opéras préparés par eux, chantés par eux. Cendrillon *est une transposition du conte, une amusante initiation à la vie de la scène et à la création, avec d'adorables décors. On songe parfois à Ravel et à Honegger. Gaieté fine et entrain d'opérette.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Le langage de l'espace ; à 8 h. 32, L'événement Soljenitsyne ; 8 h. 50, Echec au hasard 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Un ange passe », de R. de Vrigny ; 11 h. 2, La forme musicale illustrée : points de vue ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Enfant fusillé », de J.-M. Drot ; 14 h. 47, Un homme, une ville : Albert Camus à Alger ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Certaine France de mon grand-père », de H. Touraille ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : vie et mort des volcans ;

20 h., Relecture : « Bruges la morte », de G. Rodenbach ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : promenade dans le « Deep South » américain.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Loeue, Satie, Debussy, Pignolet de Montéclair, Tartini, Berlioz, Ravel, Bertrand, Costeley, Jannequin Monte, Regnard, Certon, Goudimel, Darasse (reprise à 15 h.) ; 14 h. 35, « Concerto n° 6 pour harpe et orchestre » (KrumpHolz) ; 17 h., Musica hispanica ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « les Planètes » (Holst), direction J. Loughran ; « Symphonie en si bémol majeur, n° 98 » (Haydn) ; « Suite symphonique n° 2 » (Milhaud), direction E. Bour, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare : Corbetta, Sanz, Visée, Roncalli, Murcia ; 1 h., Douces musiques.

Samedi 3 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, La vie en vert ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 30, Les musiciens du soir ; 14 h., Toujours le samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Gérard Lenormand).

21 h. 35, Feuilleton américain : les Héritiers ; 22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Hélico ; 13 h. 10, Sports : Grand prix automobile d'Afrique du Sud ; 13 h. 50, Les jeux du stade ; 17 h. 55, La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 40, Série : Les dossiers éclatés (mort naturelle d'un enfant naturel).

Lire nos « Ecouter-voir ».

22 h. 15, Sur la sellette ; 23 h., Terminus les étoiles.

CHAINE III : FR 3

12 h. 30, Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole : Les pieds sur terre.

15 h. 50, Dramatique : la Maison de marbre, de J. Trébouta, adapt. et dial. R. Caron. Avec D. Carrel, G. Casadesus, J.-C. Dauphin (Redif.).

Quand une vieille dame cherche à « voler » une petite fille. La solitude d'une caissière dans une grande surface. Romance psychologique que sa lenteur rend d'une sorte de tendresse un peu insolite.

18 h. 30, Pour les jeunes ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Othello, de Shakespeare, adapt. T. Maulnier, mise en scène R. Hanin, réal. Y.-A. Hubert. Avec : R. Hanin, P. Lesieur, M. Duchaussoy, etc.

Portrait psychologique d'un jaloux par manque de confiance en lui. Enregistrement d'un festival d'été — le Festival de Pau — pour les hivers du petit écran.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : le pouvoir ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... A. Velter ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, « Qu'est-ce que le chiisme spirituel ? » (rediffusion) ; 16 h. 20, Livre d'or : Ensemble Parnassus (Dornel, Croft, J.-S. Bach, Teleman, Haendel) ; 17 h. 30, Une approche de W. Faulkner ; 18 h. 30, Entretiens de Carême : « les Miracles de Jésus », par les pasteurs A. Maillot et D. Atger ; 19 h. 25, « Délivrez Prométhée », de J. Deshusses (deuxième partie) ;

20 h., « Le Bruit et la Fureur », de W. Faulkner (troisième partie) ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant, ils tournent ; 11 h., Vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique ; 16 h. 45, G.R.M.-INA : « Qui a dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus ; 19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, « Musique et lumière au château de Goulaine » : « A dialogue in King Arthur » (Purcell) ; « Ouverture et danses de Didon et Enée » (Purcell) ; « Duetto Tanti Strali » (Haendel) ; « Duetto Dormono l'aura » (Durante) ; « Serenata » (Cesti) ; « Sound the Trumpett » et « Now the Maids » (Purcell) ; extrait de « Sosarmo » (Haendel) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour du baroque ; 23 h., Jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 4 mars

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emission philosophique et religieuse : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Foi et traditions des chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Aspais de Melun (Seine-et-Marne), par Mgr Louis Kuehn.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Grand concours de la chanson française 1979 ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 14 h. 35, Série : l'Homme qui venait de l'Atlantide (la disparition) ; 16 h. 30, Sports première.

16 h. 40, Film : Everest 78 ou les Français sur le toit du monde, de C. Brincourt et J.-C. Odin (rediff.).

Anecdotes, interviews, images panoramiques sur la vie quotidienne de la cordée française conduite par Pierre Mazeaud à la conquête de l'Everest. Trois mois d'efforts : une chanson d'amour et de geste dédiée à la montagne.

19 h. 25, Les animaux du monde (les grands voyages des animaux) ;

20 h. 35, Film : FLEUR DE CACTUS, de G. Saks (1969), avec W. Matthau, I. Bergman, G. Hawn, J. Weston, R. Lenz.

Pour ne pas avoir à épouser sa maîtresse, un dentiste new-yorkais demande à sa secrétaire de se faire passer pour son épouse. Elle se prend au jeu.

22 h. 10, La leçon de musique, de Pierre Schaeffer, réal. M. Clary.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Ciné-Malices ; 13 h., Pop-Club (et à 13 h. 40) ;

14 h. 30, Feuilleton : Heidi ; 15 h. 20, en savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, Le monde merveilleux de Walt Disney ; 18 h. 55, Stade 2 ;

20 h. 35, Jeu : Interneige 1979.

21 h. 50, Document de création : Portrait de l'univers (par le bout de l'oreille).

Au 13e siècle, les aventures du fils d'un marchand de Venise venu à Pékin pour conclure un traité de commerce.

22 h. 15, La grande parade du jazz : Count Basie.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés ; 10 h. 30, Mosaïque.

16 h. 35, Prélude à l'après-midi ; 17 h. 30, Un comédien lit un auteur : Nicole Courcel lit Louise Labbé ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : Jules Verne ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Terry Waldo.

20 h. 30, L'aventure de l'art modene : III. — Le Surréalisme.

En 1915, à Zurich, au cabaret « Voltaire », Hugo Ball, Richard Huelselbeck et Tristan Tzara décident d'assassiner les Beaux-Arts et créent « Dada ».

21 h. 30, Encyclopédie audiovisuelle du cinéma : Michel Simon ; 22 h. 10, Ciné-regard.

Un panorama du cinéma fantastique contemporain.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LE CHEVALIER DE MAUPIN, de M. Bolognini (1965), avec C. Spaak, R. Hosesin, T. Milien, O. Piccolo, (A. Alvarez) (v.o. sous titrée. Rediffusion.)

Au dix-septième siècle, pour échapper aux malheurs de la guerre, une jeune fille se déguise en abbé. Prise pour un homme, elle est enrôlée dans l'armée et s'éprend de son capitaine, sans oser lui avouer son sexe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : R. Giroux (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique : Souvenirs de la maison des morts (Janacek) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Le lyriscope : « Lulu », d'A. Berg ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Les Mal-Aimés », de F. Mauriac. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Semaine de création hongroise : Mosonyi, Kurtag ; 16 h. 45, Conférences de Carême du R.P. Sintas : la foi et sa préhistoire ; 17 h. 35, Escales de l'esprit : Villiers de l'Isle-Adam (le Nouveau Monde) ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie : R. Giroux ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Finnitude, par Kaya Morteley ; 23 h., Musique de chambre ; 23 h. 50, Poésie : Dusan Matic.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly : Dufranne, Schubert, Liszt, Bund, Petz, Schoenherr ; 8 h., Cantate pour le dimanche : Reminiscere » ; 9 h., Sélection concert ; 9 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 9 h. 30, Concerts ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Mozart, Beethoven, Schubert, par l'English Chamber Orchestra wind Ensemble ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Schumann ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Otello » (Verdi) ; 17 h., Concert-lecture : autour de Maurice Ohana ; 19 h. 35, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : Jean Langlais ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la radio de Bâle, direction G. Rojdestvensky : à la mémoire de Alexandre N. Tcherepnine ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : quand les chanteurs se détendent ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 5, Filiations.

Lundi 5 mars

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi-première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'Ile aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour (n° 1) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour.

20 h. 35, FILM : LES JOYEUX FANTOMES, d'A. Pietrangeli (1964), avec M. Mastroianni, V. Gassman, S. Milo, B. Lee, E. de Filippo.

Un vieux prince romain ruiné et passé de vie à trépas protège son palais de la convoitise de promoteurs immobiliers, avec l'aide des fantômes de ses ancêtres.

22 h. 10, Magazine : Portrait (Vittorio Gassman).

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spécial ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : LANCELOT DU LAC, de R. Bresson (1974), avec L. Simon, L. Duke Condominas, V. Anatolek Oresek, H. Balsan.

Après l'échec de la quête du Graal, Lancelot devient l'amant de la reine Guenièvre. Le chevalier Mordred surprend leur secret.

16 h. 25, Emission pédagogique ; 17 h. 25, Fenêtre sur... les enfants ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Variétés : Exclusif.

21 h. 40, Magazine : Question de temps.

22 h. 40, Document de création : Bande à part (taureaux).

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Sciences de la vie de province : Vivre dans les régions (retour aux thermes).

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : FANNY, de M. Pagnol et M. Allégret (1932), avec Raimu, O. Demazis, P. Fresnay, A. Rouffe, Charpin, R. Vattier. (N. Rediffusion.).

Abandonnée par Marius, Fanny, enceinte, épouse Panisse qui assume la paternité de son enfant. Un jour, Marius revient.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Dusan Matic (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Les puritains ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : E. Barba et l'Odin Theatret ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Faculté de l'inutile », d'I. Dombrovski ; 14 h. 47, Centres de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Semaine de création hongroise : Kodaly, Bozay ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 25, Présence des arts : le musée de Damas ;

20 h., « Je ne veux pas mourir dans le silence », de M. Stephan. Réalisation A. Dave ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : paroles et écrits du bocage.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Louis Armstrong ;

13 h., Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 20, Musique-France ; 15 h., Vingt et unième Festival international du son (et à 18 h.) ; 16 h. 30, Historique de la société internationale de musique contemporaine ;

18 h. 2, Concert de musique de chambre : florilège des violons et violonistes français ; 19 h. 5, Concert de jazz ;

20 h., Les grandes voix ; 20 h. 30, Cycle Berg : « Concerto de chambre (deuxième mouvement) transcrit pour violon, clarinette et piano » et « Quatuor à cordes, opus 3 » (Berg) ; « Sonate concorde pour piano » (Ives), avec A. Damiens, clarinette ; P.-L. Aimard, piano ; J. Ghestem, violon ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : variations autour des romantiques ; 23 h., La nuit de Gershwin.

douleurs baume algipan
rhumatismales la chaleur bienfaisante
Visa GP 255 K 460 VENTE EN PHARMACIE

هكذا من الاصل

SOCIETE

CORRESPONDANCE

Une réponse à Claude Lévi-Strauss
«Toute philosophie est toujours actuelle»

A la suite de la publication d'un entretien de Claude Lévi-Strauss avec Jean-Marie Benoist (le Monde daté 21-22 janvier), un jeune professeur, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de philosophie, nous écrit :

L'EFFRITEMENT de l'idéologie marxiste sur le plan théorique conjugué à la *débandade* politique de la gauche française aura *donc eu le grand mérite*, et c'est une consolation, de nous faire *respirer* un autre air que celui dans lequel nous commencions à étouffer par manque de renouvellement. Il y a sans doute longtemps que la politique n'avait pas sollicité autant de réflexions de la part de ceux qui n'y placent d'autre ambition que celle de *voir un peu plus clair* et de dépasser l'irrésolution et le scepticisme désabusé où nous avons échoué.

Ces crises, je dirais presque épistémologiques, s'il n'en allait pas aussi de notre existence, ces crises ne sont pas *rares et ne manquent* généralement pas de préparer dans leur obscur creuset les concepts qui nous manquent pour régénérer une réflexion rendue exsangue par l'usure des catégories en cours. On comprend qu'à ces moments on veuille accélérer le mouvement et, en quelque sorte, rattraper le temps perdu et qu'on se laisse un peu emporter par la volonté de se détromper *de la même manière qu'on croit* l'avoir été par une puissante, souterraine et rusée volonté de tromper. On ne cherche pas des causes mais des responsables. Il faut des noms.

Dans la grande battue qui s'est organisée ces derniers temps, on croyait avoir reconnu dans la copieuse liste de suspects les vrais coupables : Marx, bien sûr, mais aussi Hegel et Fichte et Platon, etc. Jusqu'à présent, Descartes avait échappé à la rafle en raison sans doute de l'indifférence de la mode *à son égard. Son tour est venu* d'endosser la paternité théorique des maux et des monstruosités qui ont affecté et affectent encore les sociétés occidentales contemporaines. Il fallait s'y attendre. Mais ce qui est plus surprenant c'est qu'une *telle condamnation vienne d'un penseur* aussi rigoureux que Claude Lévi-Strauss. C'est à mes yeux suffisant pour qu'on s'y arrête et la prenne au sérieux. Je ferai trois remarques sur les brèves allusions qu'il fait à Descartes dans l'entretien que *le Monde* a publié.

D'abord, j'avoue n'avoir jamais bien compris que les *pensées théoriques*, philosophies ou idéologies, aient un tel pouvoir sur les événements historiques qu'elles puissent être tenues responsables de leurs *orientations*. De quel poids peut bien peser une œuvre ou une pensée, aussi répandues soient-elles, à côté des rapports de force, conflits d'intérêts de tous ordres, nécessités économiques et de toute cette multitude désordonnée de petits faits empiriques qui hachurent la surface d'une société au point de la rendre globalement illisible? Je m'empresse de préciser que rien de tout cela n'est *a priori* plus déterminant que le reste, et que l'histoire déjoue les schémas, tous les schémas que les philosophes ont pu façonnés. Je me demande s'il n'y a pas quelque contradiction à affirmer, ainsi que le fait Lévi-Strauss, l'irrationalité des sociétés et de l'histoire, d'une part, et à pointer, d'autre part, l'origine d'un devenir historique cohérent *(qu'on le juge néfaste ne le rend pas* illogique) dans un système de pensée *qui en détiendrait comme dans* ses replis la signification ? N'est-ce pas justement une lecture « trop » rationnelle de l'histoire dont le moteur serait mystérieusement alimenté par des « idées » ?

Je ne vois pas en quoi les philosophies ont pu jamais inspirer les hommes politiques, mais je vois bien que les hommes politiques se sont quelquefois servi des philosophies et même des philosophes pour poursuivre un dessein qui n'a rien de philosophique. Il y a déjà longtemps que les philosophes se sont faits à l'idée qu'ils ne seront jamais rois. Quant à l'influence qu'ils peuvent avoir sur la « pensée » politique, *elle demeure limitée et comme* inoffensive du fait, justement, que cette politique là n'est que « pensée ». Je ne comprends donc pas comment Descartes, qui est en l'occurence le moins « politique » des philosophes, pourrait, en bien comme en mal, insuffler à l'histoire l'esprit qu'on appelle cartésien. Voilà pour la question de droit.

Les droits de l'espèce humaine

En outre, je ne crois pas non plus que la célèbre invitation de Descartes à se rendre maître et comme possesseur de la nature fasse de l'homme « *un seigneur absolu de la création* », *comme le soutient* Lévi-Strauss. Descartes n'a jamais entretenu la moindre complicité avec le finalisme théologique qui place l'homme au sommet d'une création dont il se servirait à l'envi. Il a, au contraire, toujours nié que l'homme fût la fin de la création pour la bonne raison que nous ignorons ce qu'elle est, si toutefois il y en a une. Qu'il y ait une hiérarchie *dans la nature et que nous devions* nous servir de tout ce qui contribue à notre utilité, ce n'est pas là une sournoise découverte de Descartes, mais c'est ce que nous supposons tous à chaque moment de notre vie sans remords ni arrière-pensée dévastatrice. Descartes a seulement débarrassé la nature de tout esprit ou de toute « qualité » qui empêcherait que nous la considérions *autrement que d'un strict point de* vue utilitaire. Et n'est-ce pas la considération de l'utilité qui guide Lévi-Strauss lorsqu'il nous met en garde contre la destruction des espèces et les risques qu'entraîne pour l'« homme » l'attitude désinvolte *et irresponsable* ou inconsciente qu'il a envers la nature ?

Il est vrai que Descartes n'était *pas écologiste, mais il l'aurait été* assurément si l'exploitation de la nature s'était convertie en menace pour l'homme. Il se trouve que c'était à l'époque son insuffisante utilisation qui chargeait l'homme de travaux et épuisait ceux qui les effectuaient. Descartes espérait beaucoup du progrès technologique, comme il attendait du développement de la médecine qu'il soulageât *l'homme des maladies qui l'encerclaient* quotidiennement. Reproche-t-on aux médecins armés de techniques d'aller contre la nature en soignant avec plus d'efficacité les maux qui en proviennent ? Je crois qu'il faudrait savoir gré à Descartes d'avoir anéanti théoriquement les idéologies qui détournent, souvent au nom de puissances supérieures, l'homme de la recherche de son *utilité. Et d'avoir du même coup* distingué l'espèce humaine en lui reconnaissant des droits qui font de l'homme autre chose qu'un objet, un sujet, une personne. *Toute la* morale fort peu moralisatrice de Descartes ne vise qu'à rendre l'homme indépendant et libre de toutes les forces qui l'oppriment et le mystifient. En affermissant le pouvoir que chacun découvre en lui-même, on cessa de désirer l'exercer sur autrui et de croire que c'est par là qu'il devient plus *grand*.

On peut sans doute reprocher au cartésianisme son idéalisme, mais *rien dans cette morale ni dans cette* métaphysique ne favorise le report à l'intérieur de l'humanité de la partition de l'homme et du reste de la nature ; rien, et sourtout pas l'affirmation de l'égalité des personnes, qu'on aurait tort de prendre *pour un axiome juridique alors* qu'elle exprime le « résultat » auquel chacun de nous peut parvenir pour peu qu'il exerce sur lui-même le pouvoir absolu que sa volonté lui permet d'acquérir. Aussi, et contrairement à certains philosophes de l'époque, Descartes ne considère pas que la seule utilité tisse le lien social, mais il place au-dessus d'elle ce sentiment d'être une per*sonne semblable aux autres qui* nous incline à les « reconnaître » comme nous-mêmes. Descartes, et nous devrions aujourd'hui y être attentifs, n'a pas distingué l'humanité en raison du droit qui serait le sien mais sur la base infiniment plus solide des devoirs qui nous attachent les uns aux autres et nous empêchent de mépriser celui qui ne pense ni n'agit comme nous. *Nous n'avons donc aucun droit les* uns sur les autres.

Lévi-Strauss semble faire dériver *l'ethnocentrisme de l'anthropocentrisme*. Mais si l'homme en tant qu'espèce se distingue du reste de la nature, nul homme en tant qu'individu ne peut se dire mieux placé que les autres et autorisé à donner des leçons. Parce que, enfin, aurions-nous oublié les fracassantes déclarations de Descartes sur la relativité des cultures et des mœurs, des institutions et des opinions ? Qui, en ces domaines, peut sérieusement s'attribuer le privilège de la vérité ? Le « décentrement » qu'implique une telle critique contribuera peut-être à dégager l'idée de l'universalité de l'homme, citoyen du monde. Mais, à moins de croire en une « ruse de la raison » et de faire provision d'arguments « dialectiques », j'ignore comment on peut concilier cet humanisme généralisé *avec le pullulement dans l'histoire* contemporaine des nationalismes de tout poil qui revendiquent chacun pour son compte la maîtrise et la possession du « monde ».

L'« Esprit de système »

Un dernier point encore à propos de l'assimilation largement répandue du cartésianisme à l' « esprit de système ». De quel système ? Il est difficile, je pense, d'accuser Descartes d'avoir retenu la connais*sance dans les mailles d'une doc*trine, alors que tout son effort a été de désolidariser le savoir de toute sorte d'autorité et de rendre au jugement la liberté par laquelle il se constitue. Maintenant, si on lui reproche d'avoir pris appui sur ce même jugement pour découvrir les principes et en dérouler les conséquences selon un ordre et une méthode dont il ne trouvait nulle part ailleurs que dans les mathématiques un modèle plus adéquat, alors il faut dire de toute philosophie, et pas seulement du carté*sianisme, qu'elle est systématique*, et par conséquent reprocher à toute philosophie d'être une philosophie.

Il me semble que dans toutes les condamnations — je ne dis pas les critiques — du cartésianisme il y a une condamnation inavouée de la philosophie elle-même, de son autonomie et de son ambition, et qu'en faisant tomber le couperet sur Descartes c'est la philosophie qu'on décapite. Non qu'il n'y ait de philosophie que cartésienne, bien que Descartes, comme tout philosophe pour lui-même, l'ait secrètement (*à peine*) *pensé, mais parce que* toute la philosophie moderne en « sort », ainsi que l'a mis en évidence Husserl. Bien sûr, on est libre de penser que *la philosophie ne vaut* pas une heure de peine, mais il n'est pas juste, je pense, de vouloir l'amender en la réduisant à n'être qu'une écoute fidèle des « réalités politiques et sociales ». Ce sont là deux domaines distincts qui se recoupent sans s'identifier, et la philosophie ne peut s'y absorber qu'en renonçant à la vigilance critique qui ne requiert, pour être autre chose, qu'une crispation épidermique, une organisation systématique des données multiples du savoir et leur évaluation.

Il faut se méfier des idoles, mais de toutes les idoles, et la « vérité » en est quelquefois une. Et parce que chaque philosophie a eu à combattre les idoles de son temps et que celles-ci ont un extraordinaire pouvoir de métamorphose, toute philosophie, et pas seulement celle de Descartes, est toujours actuelle.

PIERRE GUENANCIA.

● PRECISION. — L'adresse de *Migrants Formation* que cite Tahar Ben Jelloun dans son article intitulé « Une jeunesse sans avenir » (*le Monde* daté 18-19 février) est : 4, rue de Stockholm à Paris 75008. Tél. : 293-39-67.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX - 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à *formuler* leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Atelier de poterie
« LE CRU ET LE CUIT »
accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans
5, RUE LACEPEDE, PARIS-5e
Téléphon. (le soir) : 707-85-64

ADOLESCENCE

Patrick, Sandrine et la société

(Suite de la page 17)

Le lendemain, dans la journée, il a retourné l'appartement et a finalement trouvé une belle somme. Il a tout pris. La mère, désespérée, indignée, lui a fait de violents reproches. Il lui a répondu par des mots ignobles. La claque est partie toute seule. Alors Patrick a giflé sa mère en l'insultant. Après huit jours de brouille, on s'est rabiboché.

Si on ne lui avait pas offert une moto pour ses seize ans, que se serait-il passé ? Parce que ce n'était pas un cadeau à vrai dire, ni une surprise. Il exigeait une moto. C'était un dû. Pour avoir la paix, les parents ont cédé.

Tués sur le coup

Patrick et Sandrine attendent. Ils attendent une vieille femme qui vient de retirer une grosse somme à la poste. Comme d'habitude, Sandrine s'était placée dans une cabine et, faisant semblant de téléphoner, observait les personnes qui recevaient de l'argent de l'employé des postes. Une vieille femme comptait une épaisse liasse de billets. Sandrine sort et on attend. Le sac est arraché et la moto s'enfuit. Un automobiliste a tout vu et la poursuite commence. Pas longtemps. Se sentant pourchassé, Patrick accélère. Un mauvais virage et la moto heurte une voiture de plein fouet.

Tués sur le coup, les corps de Patrick, seize ans et demi, et de Sandrine, *quatorze ans, sont* allongés sur le trottoir.

Des parents éplorés qui ne comprendront pas. Qui ne comprendront peut-être jamais.

La mère de Sandrine pensera que tout est la faute de Patrick. Sa fille a été entraînée par ce voyou. Sinon, c'était une bonne petite.

Quant à Patrick, il avait pourtant tout ce qu'il lui fallait. On ne lui refusait rien, monsieur, on ne lui refusait rien.

« C'est la faute de la société »

Si je rapporte ce «fait divers», c'est parce que je suis effrayé par l'inconscience et le manque de responsabilité de trop de parents. Et aussi parce que je m'insurge contre l'excuse : *« C'est la faute de la société ! »*

Cela rappelle la scène du *Malade imaginaire*. Si Argan ressent des douleurs dans la tête, cela vient du poumon. Un voile devant les yeux ? Le poumon. Des *maux de cœur ? Le* poumon. Des coliques ? Le poumon, encore le poumon, toujours le poumon.

Des jeunes brisent des vitrines de magasins ? La société. Des presque gamins usent de stupéfiants ? La société. Des voyous de quatorze ans attaquent de vieilles gens dans le métro ? La société. On viole, on cambriole, on tue ? La société, vous dis-je, la société !

Eh bien non, je ne marche pas ! Il est vrai que la société porte sa part de responsabilité. Il est vrai que bien des choses restent à faire pour remettre à l'endroit ce qui est sens dessus dessous. Mais il n'en reste pas moins vrai que c'est un peu trop *facile de tout mettre sur le dos* de la société. Les parents ont leur part — leur grande part — de responsabilité. C'est tout de même à eux de veiller à l'éducation de leurs enfants. C'est à eux de prendre de leur temps pour assurer l'avenir de leur fils, de leur fille !

La télévision

Le soir, combien de parents vérifient le travail scolaire de la *journée* ? Qui fait écrire des dictées pour améliorer l'orthographe ? Qui fait encore réciter les leçons ? « On n'a pas le temps ! » vont s'écrier certains. Mais on prend le temps de regarder une émission médiocre à la télévision !

Bien des parents ignorent — ou veulent ignorer — que le repas du soir, ce repas qui réunit toute la famille, doit être l'heure de la détente, de la bonne humeur, de la joie de se retrouver *tous ensemble*.

Au lieu de cela, on regarde la télévision. Aucune communication entre les membres de la famille qui deviennent vite des étrangers. On n'ouvre la bouche que pour manger. Et quand on ne regarde pas le petit écran, eh bien ! on ne dit rien, ou pas grand-chose. On s'embête. Ou, pis encore : on ne s'embête pas, on s'habitue à la médiocrité.

Il ne suffit pas de nourrir le *corps d'un enfant*. Il faut lui nourrir l'âme. Dès la naissance. Il deviendra ce que la famille est. Faites-lui écouter de la bonne musique, racontez-lui de belles histoires, apportez-lui la gaieté, vous en ferez un bon *élève qui aura l'esprit éveillé en* entrant à l'école. Celle-ci ne crée pas l'intelligence : elle la développe par l'instruction. C'est *la famille — et elle seule — qui* crée cette intelligence.

Un jeune arbre en plein champ a besoin d'un *tuteur* pour résister aux bourrasques. Un enfant aussi. S'il n'est pas protégé, s'il sent que le tuteur n'est pas fort, il se développera dans de mauvaises conditions. Comme le jeune arbre, il poussera mal, s'il n'est pas soutenu. Ce n'est pas par des claques ou par des cris qu'il s'épanouira, mais par la fermeté et par l'affection.

Et c'est souvent par le manque de fermeté que les enfants tournent mal. Les parents incapables *d'autorité démissionnent rapide*ment. Pour pallier ce manque d'autorité, ils usent de subterfuges. Pour avoir la paix, ils donnent des jouets, puis de l'argent. Un enfant ne connaît pas — ne peut pas connaître — les limites. Il voudra toujours plus de jouets, toujours plus d'argent. Or c'est précisément aller à l'encontre des intérêts de l'en*fant que de céder à ses caprices*, à ses désirs. On leur fausse ainsi la réalité de la vie.

N'est-il pas aberrant de voir des jeunes — parfois de très jeunes — avec de l'argent en poche ? Ils n'ont pu le gagner. Comment en comprendront-ils la valeur ? Des garçons roulent sur des motos au prix exorbitant. Les parents ne font-ils pas preuve d'inconscience en leur offrant de tels engins ?

Le pis est que ces jeunes, avec ces motos, cet argent en poche, ces cigarettes, eh bien ces jeunes ne sont même pas heureux. Ils s'ennuient !

Oui, c'est vrai, la société a sa part de responsabilité. Mais les parents aussi. Mais les parents surtout. C'est à eux de prendre conscience. C'est à eux de faire en sorte que tous les petits Patrick, que toutes les petites Sandrine, deviennent de braves garçons et de braves filles.

C'est possible. C'est très possible. Même dans notre société.

MARCEL FÉCAMP.

BANLIEUE

Dimanche à Meudon

ILS courent, ils courent, le dimanche. En semaine, ils marchent droit, et le dimanche ils courent vite, mais ils n'attraperont pas le furet. Maintenant que cela s'appelle du *jogging*, ils descendent dans la rue, se mêlent aux passants, sautent les obstacles à l'américaine et vont bon train. Le coureur de Meudon, qui tente depuis vingt ans, serviette au cou, de faire tomber son ventre, n'en croit pas ses yeux. D'où sort cette nouvelle *génération de survêtements* ?

A Meudon aussi, sur la terrasse de l'observatoire qui surplombe Paris, ses tours et ses fumées, on vient prendre, le dimanche matin, un bol d'air. Les retraités sont habillés en retraités, *chapeautés, bien couverts*. L'épouse, prévenante, a recommandé : *« N'oublie pas ton cache-col, boutonne ton pardessus. »* Ils vont seuls avec une canne ou un chien. Les autres, qui ne sont pas retraités, sont vêtus de façon décontractée, dominante sauvage. De la tête aux pieds, laine vierge et peau de bête.

La neige, en s'en allant, a laissé une herbe sale, une terre violette, et les arbres des allées signent, contre le ciel, des lithos de Carzou. Paris est à nos pieds.

Quelques pères font du surplace tandis que leur bambin court après un ballon ou chancelle sur un vélo. *« Regardez madame, notre voiture là-bas, c'est la verte, une Rancho. »* Parce que les voitures attendent, bien sages, que les pères de service en aient assez de rattraper la petite classe au col et de lancer avec enjouement des coups de pied dans le ballon.

Sur l'avenue qui me ramène à la grand-rue, je croise une famille, des familles. Les pères jouent les grands enfants, les mères ont l'air gelées, les fillettes règlent leur pas sur celui des mères pour être plus vite du côté des femmes, les garçons sautillent. Un père, svelte, se promène seul avec son grand *fils. Le dimanche matin se prête* aux conversations d'homme à homme. *Tu quoque mi fili.* *« Naguère j'étais jougueux comme toi, un jour tu seras aviné comme moi. J'étais toi, tu seras moi. Et les maths, ça marche ? »*

Dans la rue principale, les rares boutiques ouvertes vendent de la nourriture. Le dimanche, on mange. Les cloches de l'église sentent traditionnellement la pâtisserie. La pâtisserie ne désemplit pas. En retournant à la maison, mon paquet de gâteaux à la main, je tombe sur l'affiche de l'Unicef : « Pour qu'un enfant vive comme un enfant. » Il a la tête plus grosse que le corps, et tel *le Penseur*, de Rodin, il tient dans sa main cette tête trop lourde. Mais chez l'enfant décharné, ce qui pèse, c'est l'eau.

L'après-midi, on ne court plus, on ne joue plus, on n'achète plus. Une langueur muette s'est installée dans les rues désertes. L'après-midi, on digère. C'est dimanche.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

TÉMOIGNAGES

Pas de politique à l'armée

Un jeune soldat qui fait son service militaire et, pour cette raison, désire évidemment conserver l'anonymat, nous adresse le témoignage suivant dont il garantit l'authenticité.

Notre adjudant aime la conversation. Avant hier, il parlait de l'actualité.

« Ce qui se passe en Iran, disait-il, *est téléguidé par Moscou. Khomeiny n'est qu'une façade. Vous verrez, la situation profitera finalement aux communistes toudeh. Moi si j'étais à la tête de l'armée iranienne, j'ordonnerais de mettre les chars au milieu des places et... boum, boum sur les rouges. C'est la seule manière efficace de traiter l'insurrection. Les chars ! Sinon ça va durer des mois et on n'en sortira jamais. »*

Dubois s'étonne :

« Vous ne croyez pas que vous y allez un peu fort, mon adjudant ?

— *Si on laisse faire les communistes, ce sera l'anarchie et y a rien de pire pour un pays. Faut pas laisser agir ! Les chars et... boum !*

— Vous ne pouvez pas dire des choses pareilles, réplique Dubois visiblement irrité. On ne peut pas tuer des hommes comme ça. Et puis pourquoi les communistes ? J'suis pas d'accord avec eux, mais y sont pas plus mauvais que d'autres. J'en connais même qui se rendent bien utiles parfois. »

La conversation s'anime. Deux appelés témoignent. Ils ne sont pas communistes non plus mais des copains à eux le sont et ils restent « très potes ».

« Ça suffit, coupe l'adjudant, *on ne fait pas de politique à l'armée. »*

Nous avons lancé des grenades durant toute la matinée.

LES GRANDS FLEUVES

LA GARONNE :

Les occasions manquées

par
MARC AMBROISE-RENDU

La Garonne, c'est un peu l'Amazone du Sud-Ouest. Un fleuve familier, qui a donné son nom à trois départements, dont tous les écoliers ont suivi le tracé sur leur géographie, mais que personne au fond ne connaît vraiment. Dans les bibliothèques, le rayon Garonne est à demi vide. Avis aux explorateurs.

Il est vrai que ce cours d'eau a de quoi dérouter. Sous le nom de Garonne, on connaît un torrent qui fait le faraud en dévalant des Pyrénées, puis un escalier liquide qui, de barrage en barrage, trébuche de Saint-Gaudens à Toulouse, ensuite un fleuve successivement engraissé par l'Ariège, le Tarn et le Lot et qui défile entre des peupliers jusqu'à La Réole, enfin un flot placide qui s'étale au milieu des vignes et pénètre dans Bordeaux. Et comment oublier que le périple s'achève par un immense bras d'eau saumâtre et boueux qui se perd dans l'Atlantique.

A y regarder de plus près, ce caméléon n'a même ni queue ni tête. A sa naissance, la Garonne ne parle pas français. Elle surgit à 2 000 mètres sur le versant méridional du pic d'Aneto, point culminant des Pyrénées, situé en Espagne. Le bouillon glacé qu'une compagnie ibérique voulait jadis capter pour en tirer des kilowatts/heures devrait logiquement filer plein sud et, par quelque rio, rejoindre l'Ebre et la Méditerranée. La géologie en a décidé autrement. Il disparaît, chemine secrètement sous la montagne pendant 4 kilomètres et resurgit au Trou du Toro, sur le versant nord, d'où il cascade.

C'est le spéléologue Norbert Casteret qui, en 1931, et à grand renfort de colorant, démontra que de part et d'autre de la montagne, il s'agissait bien des mêmes eaux. Jusqu'à cette date, la Garonne n'avait donc pas de lieu de naissance. Elle n'a toujours pas de véritables patronyme. Car les paysans du Val d'Aran, curieuse enclave espagnole de ce côté-ci des Pyrénées, n'ont pas imaginé d'autre appellation pour ce torrent que celui de « garona » : le cours d'eau.

L'orpheline anonyme coule encore en Espagne pendant 25 kilomètres avant de faire en Aquitaine une entrée spectaculaire par un défilé qu'enjambe comme un arc de triomphe le pont du Roi.

De ce point, elle aurait pu tirer droit vers l'Atlantique et l'atteindre en 250 kilomètres à travers la Gascogne et les Landes. Mais le torrent montagnard se heurte à ses propres alluvions déposés sur le plateau de Lannemezan. Il oblique vers le nord-est, fait un grand détour par Toulouse, bute sur les premiers coteaux du Massif Central, repart vers le nord-ouest et va se fondre dans l'Atlantique très haut du côté de Royan, après 580 kilomètres d'hésitations.

Sa fin est aussi anonyme que sa naissance. Peu après Bordeaux, au bec d'Ambès, les eaux garonnaises se mêlent à celles de la Dordogne, puis à celles des marées, dans le plus vaste estuaire d'Europe. Cette immense embouchure, longue de 70 kilomètres et parfois large de dix, c'est déjà un autre monde : la Gironde.

Le canon et le tocsin

Mal connue, d'extraction étrangère et d'achèvement incertain, la Garonne n'a pas non plus, quant à ses humeurs, une excellente réputation. Aussi loin que remonte la mémoire, on se souvient de ses emportements. Car les terrains de son bassin versant sont souvent imperméables, ils ont de la pente, et les orages n'y sont pas rares. Alors, en hiver et au printemps, quand l'Ariège et le Tarn s'y mettent, on a souvent les pieds dans l'eau du côté d'Agen. Les terres inondables couvrent 100 000 hectares. Pour rester au sec, les fermes se juchent sur des mottes ou se blotissent derrière des digues. Les crues sont si fréquentes que chaque localité avait, jadis, son système d'alarme. A Marmande, on tirait le canon, ailleurs, on sonnait le tocsin ou l'on soufflait dans des cors de chasse. A ce signal, dans les fermes, on hissait les meubles à l'étage, on arrimait les tonneaux dans la cave, et on sortait le canot de sauvetage comme sur un navire en perdition.

Mais ces précautions restent vaines lorsque la Garonne se fâche vraiment, une à deux fois par siècle. Ses crues tournent alors au désastre, comme en juin 1875. A Toulouse, deux ponts sur trois sont emportés, et le flot déferle sur le quartier populaire de Saint-Cyprien, où vivent, dans de médiocres maisons de briques, vingt mille personnes. Surprises, les familles se réfugient sur les toits, mais au cours d'une nuit terrible, les bâtisses s'effondrent l'une après l'autre. Dans les campagnes, les métairies de briques crues fondent et disparaissent. De Muret à Agen, sur plus de 120 kilomètres, les victimes se comptent par milliers, les dégâts sont immenses. Mac-Mahon, président de la République, suivi de plusieurs ministres, vient lui-même réconforter les survivants. Des souscriptions sont lancées jusque dans les villes américaines.

En 1930, nouvelle colère qui noie encore des centaines de riverains. « *On voyait passer des meules de paille sur lesquelles s'accrochaient des gens appelant au secours*, racontent les habitants d'Agen. *Puis tout sombrait dans un tourbillon ; c'était horrible.* »

Le retour de catastrophes similaires n'est nullement impossible. Si, depuis 1955, Toulouse est à l'abri derrière de hautes digues, la plupart des localités d'aval restent pratiquement sans protection. Sauf initiatives locales et plus ou moins anarchiques, nulle part on n'a réellement défendu le val de Garonne contre les inondations. Tous les experts s'accordent à penser que le fleuve reste l'un des plus dangereux de France. Aussi, ses riverains seront-ils les premiers à bénéficier d'un système d'alerte automatique qui est en cours d'installation. Heure par heure, une centaine de stations de mesures réparties dans l'ensemble du bassin transmettront à un central des informations sur la pluviométrie et la hauteur des cours d'eau. On pourra au moins s'enfuir à temps.

Trop généreuse en hiver, la Garonne est souvent avare de ses eaux en été. Une succession de seuils rocheux forment alors autant de rapides. C'est ce qui fait dire aujourd'hui que le fleuve n'est pas navigable.

Un port tous les 2 kilomètres

Pourtant, il le fut sans doute depuis les temps préhistoriques, et, en tout cas, preuves en main, dès les Romains. Tout au long du Moyen Age et sous l'Ancien Régime, ce fut une artère palpitante entre Bordeaux et Toulouse. Mais le trafic s'arrêtait là et, pour continuer vers le Languedoc, voyageurs et marchandises devaient prendre la route. C'est pour éviter cette rupture de charge que, à la fin du dix-septième siècle, l'ingénieur Pierre-Paul Riquet eut l'idée de creuser le canal du Midi entre Toulouse et la Méditerranée. Ingénieux et formidable ouvrage de 250 kilomètres, coupé de cent écluses, qui fut exécuté en quinze ans seulement. Sur la Garonne, le va-et-vient s'accrut d'autant et au dix-huitième siècle les Toulousains voyaient défiler chaque année, du haut de leurs quais de brique rose, mille six cents gabarres et radeaux. Les unes halées par des hommes de peine ou par des bœufs remontaient depuis Langon. Les autres descendaient au fil de l'eau chargeant, entre autres marchandises, le marbre des Pyrénées.

Du côté de Marmande, on comptait alors un port tous les 2 kilomètres. Un peuple de mariniers, de haleurs, de fabricants de cordages, de constructeurs d'embarcations et de négociants emplissait les villages riverains. Au printemps, la pêche à l'esturgeon et au saumon était intense. Comme, en raison des crues, il était impossible d'établir des ponts durables, les passeurs s'activaient partout.

Le cours du fleuve était également encombré d'une véritable armada d'ateliers flottants qui écrasaient le froment, foulaient les draps, broyaient les teintures et pressaient l'huile de noix. Entre usiniers, pêcheurs et transporteurs, les conflits étaient incessants. Les derniers, arguant du caractère irremplaçable de la voie d'eau, finirent par triompher. En 1830, les moulins flottants furent interdits. La Garonne était débarrassée pour un siècle de son harnachement industriel. S'inspirant de l'exemple du Mississippi, un Américain eut alors l'idée de lancer une ligne régulière de vapeurs pour le transport des voyageurs entre Bordeaux et Toulouse. En 1850, les coches d'eau, emportant jusqu'à trois cents passagers, circulaient deux fois par semaine d'une métropole à l'autre. « *La Garonne*, constatait fièrement un ingénieur, *est l'une des plus belles lignes de navigation intérieure.* »

Tué par le chemin de fer

Allait-on draguer le lit du fleuve, faire sauter ses verrous rocheux, rehausser ses berges ? Puis, avec la découverte de la houille blanche, le doterait-on de barrages et d'écluses ? La Garonne assagie, devenue canal de navigation et fournisseur d'électricité, aurait été un corridor industriel, une sorte de Rhône du Sud-Ouest. Pas du tout.

Plutôt que de continuer le travail d'endiguement déjà amorcé, on entreprit de doubler la Garonne sur 200 kilomètres d'un canal dit « canal latéral » entre Toulouse et Langon (Gironde). Et, pour ce faire, on copia purement et simplement le canal du Midi de Riquet : même gabarit, mêmes écluses. Sur l'ouvrage, achevé en 1856, s'engagèrent des chalands de 150 tonnes du modèle dix-septième siècle. Or, la même année, on inaugurait le chemin de fer Toulouse - Bordeaux. Pour compléter le tableau, on confia la gestion du canal, déjà désuet, à la compagnie ferroviaire, qui, bien entendu, ne fit rien pour en favoriser l'activité.

Libérée un quart de siècle plus tôt de ses moulins et de ses pêcheries, voilà la Garonne exonérée cette fois de toute navigation. Le Sud - Ouest, déjà assoupi et en voie de dépeuplement, perd sur tous les tableaux.

Cent ans plus tard, sous l'impulsion de Jacques Chaban-Delmas, on tentera de réparer cette erreur historique. Le canal latéral a été, en partie, modernisé pour que les péniches qu'il reçoit puissent passer de 150 tonnes à 280 tonnes (alors qu'un train de céréales charrie 2 000 tonnes). Les mêmes travaux en cours sur le canal du Midi, entre Toulouse et Sète, ne seront achevés que dans dix ans. Restera-t-il encore des mariniers ? La modeste voie d'eau verra au moins passer des milliers de bateaux de plaisance et de vedettes de location. Ce trafic touristique, chaque année croissant, est le dernier hommage rendu au génie de Riquet.

Privé d'une réelle ouverture vers son hinterland, Bordeaux est resté pour le Sud-Ouest une porte en trompe-l'œil. D'autant que la Garonne, même renforcée par la Dordogne, ne donne pas libre accès à la haute mer. La Gironde s'étale mais elle est peu profonde. A marée haute, les plus gros cargos pouvant remonter jusqu'au quai des Chartrons ne peuvent excéder 30 000 tonnes; à marée basse, seuls les caboteurs de 5 000 tonnes peuvent passer. Les installations portuaires sont donc obligées de se porter au devant des navires. Au Bec d'Ambès et à Pauillac pour les pétroliers, à Blaye pour les céréaliers, au Verdon pour les porte-conteneurs. Bien que l'on dragne l'estuaire en permanence, le Port autonome de Bordeaux est obligé de s'éclater en cinq points différents sur 100 kilomètres.

La Garonne serait-elle le dernier fleuve libre d'Europe ? Pas tout à fait. Car on a inventé l'utilisation de la houille blanche. C'est l'ingénieur Aristide Bergès, natif des environs de Saint-Girons (Ariège), qui, le premier, en 1869, transforma l'énergie hydraulique en électricité. Mais comme nul n'est prophète en son pays — et surtout dans le Sud-Ouest — il alla développer son idée dans les Alpes, qui en profitèrent. Ce n'est que vingt ans plus tard que Toulouse installa un générateur à la place des moulins du Bazacle et quarante ans après que l'on commença à maîtriser les torrents pyrénéens. Aujourd'hui, il n'y a pas une goutte d'eau de la Garonne qui n'ait été turbinée au moins dix fois. Tout le monde s'y est mis : des entreprises privées, la S.N.C.F. et bien entendu E.D.F.

Dans les Pyrénées, celle-ci fait la collecte des moindres filets d'eau par un lacis de retenues et de galeries invisibles. Plus bas, dans la vallée de la Garonne, entre Saint-Gaudens et Toulouse, une dizaine de barrages au fil de l'eau profitent de la pente. Les ingénieurs ont barré les hautes vallées du Tarn, de l'Aveyron et de la Truyère pour constituer dans le Massif Central une sorte d'immense château d'eau.

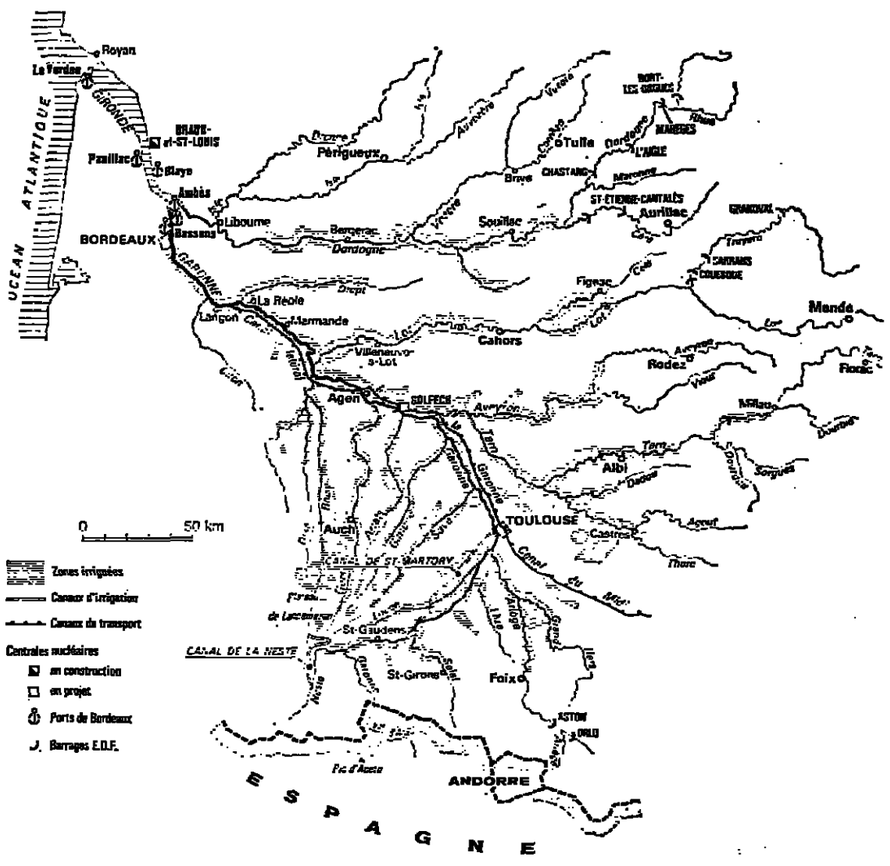

Malade pendant 40 kilomètres

Au total, les eaux du bassin de la Garonne produisent 7 milliards de kilowatts-heure par an. Là, ne s'arrêtent pas leur rôle économique. Elles charrient et digèrent autant que faire se peut les résidus des villes et des entreprises. Ainsi, la Garonne emporte les liqueurs noires des papeteries de Saint-Gaudens, ainsi que le redoutable cocktail formé à Toulouse par les rejets des industries chimiques, les huiles de Sud-Aviation, les substances secrètes de la poudrerie et les résidus de l'abattoir. Le fleuve en est malade pendant 40 kilomètres, et il refait des poussées de pollution au confluent du Tarn, à Agen, à Bordeaux.

Comment supportera-t-il les rejets d'eau chaude des centrales nucléaires, dont on veut le flanquer ? La première, projetée à Golfech (Tarn-et-Garonne), s'ajouterait à une centrale hydraulique déjà en fonctionnement. Ses deux réacteurs de 1 300 mégawatts seraient heureusement dotés de tours de refroidissement. Mais il n'en va pas de même pour la centrale en construction à Braud-et-Saint-Louis. Ses quatre réacteurs déverseront en Gironde une eau réchauffée de 10 degrés à raison de 200 mètres cubes par seconde. C'est la première fois que de tels rejets seront effectués dans un estuaire. La Gironde se serait bien passée de ce rôle de cobaye.

La Garonne, bonne fille, ne prête pas seulement ses eaux. Elle donne gratuitement son lit jonché de sable et de graviers. Depuis des décennies des dragues en retirent des matériaux : 5 millions de tonnes en 1977. Déjà les gisements sont pratiquement épuisés entre Langon et Bordeaux sur 40 kilomètres. Cette « cueillette » anarchique, traumatisante et de plus en plus contestée, tire à sa fin. Mais, coupé de barrages en amont et donc privé de ses alluvions, le fleuve ne reconstitue plus le lit de graviers qui servait de frayères au poisson. La pollution et le réchauffement n'améliorent pas les choses. Aussi la Garonne halieutique s'est-elle progressivement appauvrie.

Là où tout un peuple vivait autrefois de la pêche aux saumons, aux aloses et aux esturgeons ne subsistent plus qu'une dizaine de professionnels en moyenne Garonne et trois cents autres dans l'estuaire de la Gironde. Le saumon a déserté, les lamproies sont en train d'en faire autant, comme les esturgeons qui jadis fournissaient pourtant plusieurs tonnes de caviar par an.

Restent les pêcheurs amateurs : ils sont quatre-vingt-cinq mille des Pyrénées à l'Atlantique. Ils prennent encore des truites jusqu'à Saint-Gaudens-puis, en aval, des gardons, des sandres, des carpes et des brochets. Encore faut-il, pour qu'ils continuent à se distraire, déposer au fil de l'eau chaque année deux cent cinquante mille alevins de toute sorte.

Comme il y a plusieurs décennies qu'on n'ose plus s'y baigner, la contribution de la Garonne à la qualité de la vie de ses riverains menace de se faire de plus en plus mince. Restent les agriculteurs, qui en attendent beaucoup. 100 000 hectares de terre sont déjà irrigués dans la région Midi-Pyrénées. Cette superficie va probablement doubler dans les dix années à venir. Par ses limons et par son eau, le fleuve a déjà fait la fortune des primeuristes et des arboriculteurs de l'Agenais. Il devrait renforcer maintenant les atouts agricoles de l'ensemble du Sud-Ouest. Un schéma d'aménagement hydraulique régional vient d'être établi. Il insiste sur la nécessité de réaliser d'ici à 1990 dix-sept réserves artificielles sur les affluents de la Garonne, pour régulariser son flux. Laissé à lui-même, le fleuve ne pourrait satisfaire tout le monde au fort de l'été.

La Garonne n'a pas été un couloir de civilisation comme la Loire. Elle n'a pas été non plus un axe de développement comme la Seine et le Rhône. L'irrigation, le dernier en date de ses usages, lui épargnera les blâmes des amateurs de rentabilité. Mais il restera conforme à la nature du fleuve : quasi sauvage ; libre et, somme toute, assez écologique.

Au bord du « large Dniepr »

Le fou et le sage

Une petite ville d'Ukraine, au bord de ce « large Dniepr » dont on faisait des chansons. Peu d'étrangers par ici. Que viendraient-ils faire à Novaïa-Kakhovka, ville champignon, surgie à la hâte pour accompagner un barrage construit non loin de là sur le fleuve ? Quelques maisons sans caractère des années 50, un « palais de la culture » stalinien qui rappelle notre Trocadéro, sur la place, une statue de Lénine, paternel, autour de laquelle tournent les enfants.

Quelques magasins très «province»: l'épicerie où les ouvriers viennent faire leurs courses jusque tard le soir et où, en vitrine, une pile de boîtes du même produit indique qu'« il y en a » ; la librairie aux rayonnages de bois désuets qui propose une quantité d'ouvrages un peu ennuyeux, des photos-posters des principaux dirigeants, des affiches politiques, moins souvent les livres dont on aurait vraiment envie.

Dans la rue principale, un alignement de visages un peu composés — des photos d'identités agrandies aux dimensions de la rue — présente aux passants, qui ne s'en soucient guère, les travailleurs les plus méritants. Ici et là quelques inscriptions en ukrainien rappellent qu'on n'est pas tout à fait en Russie. Au-delà du centre, la terre battue et les maisons de bois reprennent bien vite le dessus. Et chaque automobile soulève au passage une volée de poules.

Une vie tranquille à l'écart de la foule et des cohues qui sont le quotidien de beaucoup de Soviétiques. Une ville sans histoire, à moins que...

Tout le monde le connaissait, on le disait « un peu fou », et les gens l'évitaient. Jeune, un peu perdu, il posait des questions que les gens sensés préféraient généralement garder pour eux : « *Pourquoi les journaux ne diffèrent-ils que par leur titre ?* », « Comment les rues *peuvent-elles être encombrées d'automobiles ? En travaillant cinq ans comme ouvrier, je n'ai pu m'acheter qu'une moto.* » Ou encore : « *Essayez donc de joindre les deux bouts avec quelques sous, trois gosses et l'approvisionnement qu'il y a chez nous, et vous saurez ce que c'est que de se creuser les méninges.* » Et enfin : « *Qui est responsable ?* »

Il avait d'ailleurs fait quelques années de camp pour une bêtise de jeunesse. Il lisait Soljénitsyne, Alexandre Zinoviev, et tela se savait. Lorsqu'il sortait, des ombres curieuses lui emboîtaient le pas. Depuis des mois il faisait un travail stupide, confiné dans ce trou provincial : interdiction de s'installer à Moscou. Excédé, il lui arrivait de se retourner dans la rue pour grommeler quelque invective à l'endroit de ces ombres trop attentives. Et les passants riaient de cet homme qui parlait au vent.

D'autres trouvent la vie moins dure. Le comte B..., fils d'émigrés, revenu il y a quinze ans, n'hésite pas à apparaître à côté d'un drapeau rouge. Il vit modestement, on le connaît et tout le monde le respecte. Les autorités l'ont même invité à l'inauguration d'une statue de son grand-père qui commandait une armée du Tsar quelque part du côté des Dardanelles. Sa famille, revenue à sa suite, n'a pas tenu. Elle est repartie. Lui est resté. Il ne critique jamais. C'est « son pays ». Pour beaucoup de Russes aussi, fiers de leur pays à travers les vicissitudes, moins soucieux de dissidence et de libertés que de problèmes concrets. L'approvisionnement quotidien, le logement, la voiture que l'on voudrait avoir, ou, pis, celle qu'on a, avec tous les ennuis qu'elle vous cause, suffisent à occuper la vie d'un Soviétique. Pour le reste, « Dieu est bien haut, et le tsar est bien loin... »

Il paraît qu'au printemps on entend parfois des coups sourds venant du Dniepr ; c'est le fleuve qui s'éveille d'un long hiver et se libère des glaces. Ils appellent cela le dégel.

O. DE LOROUSSILHE.

Le Monde
Musiq
« L
Rock
Frank
en to
Cinéma
« L'Argen
A PARTIR DU 28
LUCERNAIRE FORUM - STUDIO GIT-L
UTOPI
un film de Iradj AZIMI
LAURENT TERZIEFF
DOMI
SAN

صكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

LE JOUR
DES MUSIQUES

Le calendrier du rock.

Albert Marcœur au Théâtre des Arts jusqu'au 3 mars ; Magma le 1er mars à Saint-Leu-la-Forêt ; le 2 à Montereau, le 3 à Saint-Germain-lès-Corbeil ; le 6 à Clermont-Ferrand ; le 7 à Valence ; le 10 à Longjumeau ; le 11 à Saint-Gratien ; Queen le 1er mars au Pavillon de Paris ; Jam le 2 mars à Lyon ; Jean-Luc Ponty le 3 mars à Combrai, le 4 à Strasbourg, le 6 au Pavillon de Paris, le 7 à Brest, le 8 à Nantes, le 10 à Nice, le 11 à Lyon ; Elton John les 5, 6 et 7 mars à Nice ; Rosey Music le 11 mars au Pavillon de Paris ; Earth Wind and Fire au Pavillon de Paris les 17 et 18 mars.

Jean-Claude Fohrenbach, ténor à tout faire.

Jean-Claude Fohrenbach est un saxophoniste français dont les activités sont attachées étroitement à celles du CIM, aujourd'hui devenu la plus grande école de jazz en France. Plus qu'un enseignant, il est, comme tous les professionnels qui animent ce lieu, un de ceux qui le font vivre, respirer et justifient son appellation de Centre d'informations musicales.

L'album qu'il vient de réaliser éclaire sur ses goûts personnels en même temps qu'il a valeur éducative. La première face restitue quatre compositions bien équilibrées de Fohrenbach accompagné par le trio du pianiste Georges Arvanitas ; le saxophoniste y révèle simplicité et élégance dans sa façon d'articuler ses idées, évidemment marquées par l'influence de Lennie Tristano — pianiste récemment disparu — sur une certaine forme de jazz dite « cool ». Mais c'est sur l'autre face, celle que l'artiste appelle la face cachée, qu'il témoigne de la fertilité de son imagination. A l'aide d'un seul saxophone et d'un magnétophone, il réalise une série d'arrangements où, à côté du classique procédé du « Rerecording » superposant au mixage des enregistrements effectués séparément, Fohrenbach utilise les vitesses variables du magnétophone pour donner l'illusion de plusieurs saxophones — basse et soprano. Ainsi dans Four Brothers *de Jimmy Giuffre croit-on entendre un « big band » de douze instruments rigoureusement mis en place.* — P.-E. R.

Jazz à Grenoble.

Les grandes villes bougent, les unes après les autres, et depuis longtemps selon une chronologie qui n'accorde très heureusement pas d'exclusive faveur à l'été. La fin mars, par exemple, fera renaître à Bordeaux Jazz Focus — les concours d'improvisation et de composition, ouverts aux amateurs, étant fixés cette fois aux jeudi 29, vendredi 30 et samedi 31 de ce mois-là.

La fin février, elle, va réinstaller à Grenoble les Cinq Jours. La Maison de la culture, le Théâtre municipal, la salle des concerts, l'Espace 600, l'auditorium de Grand-Place et l'hexagone Meylan recevront les musiciens de jazz régionaux (Quah Quartet, Naïma, Combo Creole, Boofies, Play Boy Quartet), nationaux (Escoudé-Jeanneau Quartet, Texier-Lockwood Duo, Module, Urban Sax), étrangers (Tchicai-Goudbeek Duo, Horace Silver Quintet, Feminist Improvising Group, Sam Rivers Quartet).

Des films, apportés par l'INA et le CIM seront projetés chaque jour en complément — en accompagnement plutôt — de la musique jouée sur place. Les deux expositions de photos et les deux ateliers de pratiques ajouteront à l'intérêt de la fête qu'inaugureront en concert Didier Levallet et Alain Brunet, à 12 heures, le mardi gras.

Musique

« *Le Viol de Lucrèce* » à Angers

Malgré le départ de Jean-Albert Cartier, à qui nous devons quelques-uns des plus merveilleux spectacles de ces dernières années (notamment la révélation de Jorge Lavelli comme metteur en scène lyrique avec Idoménée*), le Théâtre musical d'Angers, dirigé maintenant par Marc Soustrot et Yvan Rialland, maintient heureusement la même ligne et vient de monter, avec une certaine audace, le Viol de Lucrèce, de Benjamin Britten, qui a obtenu vendredi soir un grand succès, assez inattendu.*

Les liens d'Angers avec l'Angleterre sont d'ailleurs traditionnels et on se réjouit de voir cet opéra de chambre, qui est rarement donné en France, interprété entre autres par trois excellents chanteurs britanniques.

L'œuvre est curieuse : très statique, faite de récitatifs, d'airs et d'ensembles à la manière des opéras de Purcell ou de Haendel, et ne dédaignant pas le pastiche, elle culmine dans une action brève et violente, celle qui lui donne son titre, et s'achevant par un admirable dialogue de Lucrèce avec son époux, avant qu'elle se poignarde, ne pouvant survivre à son déshonneur. Un long ensemble tire la morale de l'œuvre. Si l'on est rarement emporté par un grand mouvement dramatique, du moins est-on souvent enchanté par l'originalité, la grâce, la liberté lyriques et par l'ingéniosité des accompagnements où Britten mit la quintessence d'une douzaine d'instruments, formules simples d'une mélancolie pénétrante, ou bien marqueteries délicatement ouvragées qui ravissent l'oreille, dignes du Britten intimiste de la Symphonie de printemps *ou de la* Sérénade pour ténor, *avec parfois de savoureuses évocations pittoresques (les grillons, les moustiques, la chevauchée de Tarquin, etc.).*

Mais ce petit chef-d'œuvre délicat nécessite une réalisation très soignée, et cette intrigue si ténue demande une sorte de génie pour que chaque geste et chaque expression s'accorde avec l'effusion mélodique, ce que l'on découvre rarement à Angers. La mise en scène sobre d'Yvan Bruelan n'investit pas suffisamment les personnages dans leur rôle. Et les costumes, assez lourdement réalisés, d'Isabel Etcharri et de Diego Etcheverry ne prêtent guère au lyrisme.

Le décor de ruines, avec des aspects de ville bombardée, ne paraît pas non plus très opportun, surtout lorsqu'à la fin, par un effet digne du Châtelet, tout un pan de mur s'écroule lentement sur le cadavre de Lucrèce, qui apparaît alors dans une sorte de cercueil transparent.

Cependant, la distribution ne manque pas de mérite, avec George Shirley (représentant le chœur des hommes) à la voix merveilleusement sensible et colorée, malgré quelques difficultés dans les aigus ; Veronique du Rivau (le chœur des femmes), qui s'élève souvent à son niveau ; Simone Codinas, agréable Bianca, malgré son affreux bonnet phrygien ; Michael Rippon, Tarquin brutal à souhait, et pourtant ému, touché de respect dans l'air purement lyrique qu'il chante avant de commettre son forfait ; et surtout François Loup, l'époux de Lucrèce, par sa présence à la fois simple et bouleversante devant sa femme meurtrie. A cet instant, les personnages s'incarnent vraiment, Rosanne Cresfield exhale toute son âme, sa pudeur, sa honte, son amour, à travers cette voix si palpitante et si pure, tout en exquises nuances. Dommage qu'après sa mort les autres personnages enjambent paisiblement son corps pour venir chanter sur le devant de la scène...

La bonne tenue de cette représentation doit beaucoup à Marc Soustrot, qui fait briller toutes les facettes de cette partition avec autant de subtilité et de poésie que de vigueur, à la tête d'excellents solistes de l'Orchestre des Pays de la Loire.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations le 25 février à 15 heures et le 27 février à 20 h. 30.

Théâtre

« DISPARITIONS » d'après Lewis Carroll

Richard Demarcy et Teresa Motta, auteurs jusqu'à ce jour d'un beau cycle de pièces figurant la révolution portugaise, font un crochet par l'Angleterre : le poème de Lewis Carroll, *la Chasse au snark*, leur est prétexte à nous donner, au Centre Pompidou, un spectacle d'une complète démence.

Si l'on excepte les spectateurs qui, eux, ont les pieds au sec, tout le théâtre est dans l'eau. Comme si l'on s'asseyait sur une pierre devant l'étang de Biscarrosse.

Sur cette étendue aquatique vert clair : un canot pneumatique, mais aussi, en partie immergés, une tente de taille militaire, une automobile amphibie, un pupitre d'écolier, des chaises, un établi de couturier, une bicyclette et quelques objets non identifiables.

Le poème de Lewis Carroll conte l'aventure d'un équipage formé d'un boucher, un avocat, un garçon d'étage, un soi-disant boulanger, un castor, un banquier, un marqueur de billard, un marchand de capellines, équipage qui, sous la conduite d'un « homme à la cloche », part à la pêche au « snark ». Ils ne pêcheront rien, le « snark » n'existant pas et ressemblant trop à une créature, le « boujeum », qui n'existe pas non plus. Mais la ressemblance égare les marins.

L'action, dans le poème de Carroll, est volontairement dérisoire. Tout repose sur la dynamo des mots, mots inventés qui souvent n'existent pas plus que le « snark ». L'énergie dégagée par la chauffe des paroles semble animer une fable sur le couple difficile de la création poétique et de la vraie vie.

La Chasse au snark, maelström de jeux de mots anglais, d'allitérations anglaises, n'est pas traduisible, mais, justement, cet empêchement recoupe le projet de *Lewis Carroll : Il pensait qu'un* mot, quel qu'il soit, par exemple « bonjour », que ce soit en anglais ou en français, n'a pas un seul sens, mais des infinités, selon les gens et les jours, infinités imprévisibles. Peu importe l'arbitraire de la traduction. Et Richard Demarcy dans son spectacle joue très bien sur ces infidélités des mots : la pièce est jouée dans les deux langues, aussi accessibles et inaccessibles l'une que l'autre. Jean-Luc Godard avait déjà mis en jeu ces miroirs et ces murs du bilinguisme (mais cette fois en italien et en français) dans son film *l'Aller et Retour des enfants prodigues*.

Pendant que laboure cette machinerie verbale, les personnages énumérés plus haut, le boulanger, le castor, etc., se livrent dans l'eau, « sur le vif de l'onde », comme dit Lewis Carroll, à des folies parfois clownesques, parfois violentes. Cette corrida délirante est dépersonnalisée, ou contestée, d'un côté par les reflets très nets des personnages et de toutes les choses dans l'eau, car les doubles que nous voyons à l'envers sont au moins aussi présents que leurs prototypes à l'endroit ; d'un autre côté, par les frémissements d'ondes, très « rêvées », que les reflets de l'eau agitée projettent sur les quatre murs du théâtre. Enfin, par les bruits, la musique. Et d'ailleurs, le simple fait de voir une Peugeot rouler dans les vagues et freiner brusquement devant un noyé a de quoi surprendre.

Entreprise passionnante, puisque Richard Demarcy, par l'émotion et la gaîté, orchestre une contre-analyse (pas ennuyeuse une seconde) du théâtre lui-même. En tout cas chaque spectateur a presque envie de se pincer le bras, pour voir s'il rêve. Il sait pourtant bien qu'il est éveillé. Mais cette féerie infernale de Demarcy est si incroyable, si inadmissible et si contagieuse en même temps, que la folie gagne.

Interprétation impeccable de Alain Aithnard, Cyril Bosc, Victor Estèves, Didier Lesour, Louis Mérino, Bernard Spiegel.

MICHEL COURNOT.

★ Centre Pompidou, mercredi à 19 h. 30, lundi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h. 30, dimanche à 16 heures.

Rock

Frank Zappa en tournée

(Suite de la première page.)

Sa maîtrise conceptuelle a permis que les multiples changements de personnel dans le groupe ne soient que le résultat de la modification des besoins musicaux — chaque musicien étant ici soumis complètement à l'œuvre, même s'il y a une certaine liberté dans l'expression.

Musicien très productif — vingt-cinq albums en quinze ans, — Zappa n'a jamais délaissé non plus les prestations publiques, les tournées. Le voici de nouveau en France avec un groupe composé de Vinny Colliuntha à la batterie, d'Arthur Barrow à la basse, de Warren Cucurrullo, Denny Walley et Ike Wallis aux guitares, d'Ed. Mann aux percussions, de Peter Wolf et Tommy Mars aux pianos, orgues et synthétiseurs. Le voici pour la promotion de son nouveau double album (« Sheik Yerbouti ») où, une fois de plus, sous forme de dérision, il parle de sexualité, il parodie les ballades sucrées des années 50, exécute le disco et joue aussi du rock un peu dur, de longs et magnifiques solos de guitare. Le voici s'en prenant à la stupidité : il prépare d'ailleurs depuis six ans, avec l'animateur Bruce Beckford, un long métrage d'animation mêlée à la réalité et fondée sur la stupidité, la stupidité accidentelle et l'autre, délibérée.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Samedi 24 février à 20 heures, à l'hippodrome de Paris ; le 8 mars à Strasbourg, le 9 à Dijon, le 11 à Lyon, le 12 à Montpellier, le 16 à Pau, le 17 à Bordeaux, le 18 à Nantes, le 19 à Brest.

★ Double album C.B.S. C.B. 252.

JAM AU STADIUM

Il y a trois ans, les Jam descendaient leurs amplis dans la rue et jouaient devant le Soho Market de Londres à l'heure du déjeuner. On ne pouvait rêver meilleure approche des racines qui les animent : ils étaient en prise directe sur les vibrations de la rue, ils en captaient l'électricité pour la répandre avec plus de force au moyen de leurs guitares et de leurs amplis. S'ils sont nés avec le mouvement punk, les Jam s'en sont distingués par leurs attitudes, leurs références ; là où des groupes tels que Clash revisitent les idoles du passé, les trois « mods » anglais confiaient leur admiration pour les Who et les chanteurs de rhythm'n blues du début des années 60.

Ce n'est pas un hasard si, au fil des *trois albums qu'ils ont enregistrés*, l'inspiration de Paul Weller, le leader du groupe, emprunte à celle de Pete *Townshend, le guitariste des* Who : même faculté de composer des hymnes adolescents, même science du riff qui *s'inscrit immédiatement dans* la mémoire, mêmes mélodies évidentes aux échos magiques, même rock énergétique aux sonorités excentriques. Paul Weller est un auteur-compositeur de grand talent qui sait s'exprimer avec concision, qui raconte l'essentiel en un minimum de temps. Un « working-class hero » dans la grande tradition des années 60 qui montre une conscience sociale aguerrie et fait souvent de ses chansons de petits manifestes.

Le dernier album de Jam, *All Mod Cons*, propose une variété de thèmes qui faisait peut-être défaut aux précédents ; les compositions sont percutantes, mises en valeur par des interventions incisives et des voix acidulées. Sur scène, l'esthétique du trio fonctionne sur le contraste des éclairages blancs et des costumes noirs, une image dépouillée et évocatrice de la décennie précédente qu'ils réactualisent avec habileté. Les Jam se sont imposés comme l'une des valeurs les plus brillantes de la nouvelle vague anglaise grâce à une création mouvante qui, loin d'être le simple reflet d'un moment, évolue rapidement et de façon cohérente.

ALAIN WAIS.

★ Le 26 février au Stadium.
★ Chez Polydor.

■ Le spectacle Gospel Caravan, avec Marion Williams, Sallie Martin, les Mellotones, est prolongé au Théâtre de Paris, à 20 h. 30, après avoir été pendant près de deux mois à l'affiche du Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Jazz

PAUL MOTIAN AU CENTRE AMÉRICAIN

« *Aucune technique* », disait de Paul Motian une critique vaguement déconcertée par la *new thing*, comme on appelait le mouvement des années 60. C'est d'ailleurs, faute de mieux, ce qu'on disait à peu près de tous les batteurs *free*. D'autres n'auront connu Paul Motian que pour sa participation aux trios et quartets de Keith Jarrett. Et les *cinq cent mille témoins* de Woodstock se rappellent à peine qu'il accompagnait, entre deux ondées, Arlo Guthrie.

Billie Holiday, Art Farmer, Zoot Sims, Oscar Pettiford, Lennie Tristano, tous les moments du jazz, en fait, Paul Motian (né à Philadelphie en 1931 de parents turcs) les a rencontrés. Et s'il appartient à la légendaire *Jazz Composers Guild* (avec Bill Dixon, Sun Ra, Archie Shepp, Paul et Carla Bley), puis au *Jazz Composer's Orchestra*, où il rencontre le saxophoniste Charles Brackeen, c'est après avoir participé à l'un des trios les plus brillants de l'histoire du piano : celui de Bill Evans, avec Scott Lafaro à la basse. Un trio à qui une critique vaguement déconcertée reprochait son excès de « technique ». Allez-vous y reconnaître !

Elle ne manque pas de piquant, cette question de la « technique » posée aux percussionnistes. Elle feint d'ignorer — comme pour Sunny Murray ou Ed Blackwell — toute une mobilité sensuelle que met en œuvre une technique « autre ». Celle qu'investit Paul Motian en trio, avec Charles Brackeen et J.-F. Jenny-Clark, faite de bruissements, d'écoute réciproque, et de déplacements subtils des temps. Au-delà du métier, de l'habileté ou de l'art : l'exploration d'un univers sonore.

FRANCIS MARMANDE.

★ Paul Motian Trio : au Centre américain (24 février), à Toulouse (1er mars), à Nantes (3), à Rouen (8), à Bordeaux (9), à Metz (11), à Bruxelles (12), à Longwy (13), à Nancy (14), au Stadium à Paris (15), à Angoulême (17).

Cinéma

« L'Argent de la banque », de Daryl Duke

Sous la houppelande du père Noël, un gangster (Christopher *Plummer*) tente de rafler l'argent d'une banque. Moins honnête et plus malin qu'il n'en a l'air, le caissier Elliott Gould profite de l'occasion pour empocher le produit du hold-up. Après quoi, il tombe dans les bras de deux femmes attachées à ses trousses, la blonde Susannah York, une entreprenante collègue, et la très capiteuse Céline Lomez, chargée par le gangster de lui faire rendre gorge. Céline ayant péri tragiquement, la tête dans un aquarium, c'est en compagnie de Susannah que le caissier dépensera le magot mal acquis.

D'un sujet qui aurait pu être celui d'un banal « thriller », le réalisateur canadien Daryl Duke a fait une pochade gentiment immorale qui vaut beaucoup plus par son humour et sa vivacité que par son « suspense ». Une seule scène dramatique et dont la violence d'ailleurs surprend : celle de la mort de la belle Céline. Pour le reste, le film appartient au domaine de la comédie anglo-saxonne. Virage du noir au rose que nul ne regrettera. Grâce à ses gags, ses quiproquos et ses impertinences, grâce surtout à Elliott Gould, irrésistible dans son personnage de faux nigaud, « l'Argent de la banque » constitue un très amusant divertissement.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Formes

IDENTIFICATION

Par une coïncidence fortuite mais heureuse, pas très loin des dessins de Hans Bellmer encore visibles à la galerie Bellint, Cécile Deux, pour la première fois, apparaît à burin découvert (1). Nous savions — tout le monde le savait-il ? — qu'elle grave toujours les dessins de Fred Deux, son mari, qu'il lui est arrivé de graver ceux de Leonor Fini et de Wunderlich, qu'elle était le graveur attitré de Bellmer. Fructueuse collaboration, véritable identification du créateur et de son interprète, qui fait ici, à force d'entente parfaite, de fidélité à la forme et à l'esprit, œuvre de re-création — ainsi en musique Ansermet re-créait Stravinski.

Voyez cet admirable surportrait de Bellmer, sous lequel il a écrit de sa main : « Avec mon amitié et mon admiration pour Cécile ». D'autres épreuves, annotées de menues corrections, invitent l'exécutant à entamer une nouvelle plaque. Fred Deux, quant à lui, est en communion si étroite avec sa femme qu'il lui est arrivé de signer *F. C. Deux* : même cerveau, même œil, même main. C'est d'ailleurs l'occasion pour nous d'embrasser du regard une magnifique collection d'estampes, où la proche parenté de Bellmer et de Fred Deux, en dépit de personnalités respectives fortement marquées, concourt à l'harmonie de l'ensemble. Les livres aussi, luxueusement illustrés, sont tous présents.

Ce n'est pas tout. Cécile, sous le nom de Cécile Reims, s'exprime ou s'est exprimée pour son propre compte. De ses débuts, elle montre quelques spécimens d'un bestiaire fort personnel, *de son travail récent*, un *Paysage anatomique*, où, bien entendu, une sorte d'osmose conjugale se fait sentir. J'ai horreur de l'adjectif *viscéral* employé au figuré : pour elle, pour eux, ce n'est pas le cas. Et personne ne s'en plaindra.

Devant ses derniers dessins, surprenants de vivacité et de spontanéité, on ne se doutera guère que les débuts de Robert Couturier remontent à plus d'un demi-siècle (2). Eh ! bien, non ! *La jeunesse s'acquiert. Comme le reste.* Il lui a fallu, à Couturier, une longue pratique des deux faces d'une même approche — on est tenté de dire prétentieusement de la conquête de l'espace, — car il a toujours et énormément *dessiné* avant de sculpter, pour parvenir à un trait de plus en plus dépouillé, de plus en plus rapide, de *plus en plus suggestif*. Quelle vie dans ces simples lignes à peine esquissées, tôt brisées ! A votre imagination de faire le reste du chemin, de reconstituer dans leurs diverses attitudes, saisies au vol, ces corps de femmes, thème favori du sculpteur, tous différents, tous réduits à l'essentiel, en leurs détails spécifiques. A ce degré, le terme de figuration n'a plus aucun sens. Si l'art de Couturier ne peut se passer de figures, il les a vite expulsées du monde des apparences, qu'il veut dépasser pour leur faire parler sa propre langue, transcrire ses sentiments non pas en idéogrammes, mais en réalités vivantes jaillies de sa tête. Armées de leur seule énergie souple et bondissante.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Librairie Obliques, 58, rue quai de l'Hôtel-de-Ville.
(2) Galerie Valmay, 22, rue de Seine.

LES NUITS DU LOUP-GAROU
TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS à MINUIT
PARAMOUNT CITY TRIOMPHE
VENDREDI 23 FÉVRIER - L'AUTRE
SAMEDI 24 FÉVRIER
LA MAISON DE LOCURA inédit
PARAMOUNT MARIVAUX
VENDREDI 23 FÉVRIER - RUBY
SAMEDI 24 FÉVRIER - MARTIN
PARAMOUNT MONTPARNASSE
VENDREDI 23 FÉVRIER
TOOL-BOX MURDERS inédit
SAMEDI 24 FÉVRIER - ZOLTAN inédit

A PARTIR DU 28
LUCERNAIRE FORUM - STUDIO GIT-LE-CŒUR
UTOPIA
un film de Iradj AZIMI
LAURENT TERZIEFF
DOMINIQUE SANDA

Quand PORTO RICO rencontre HOLLYWOOD
SALSA
SAINT-SEVERIN ELDORADO

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Lulu (sam., 20 h.).
Comédie-Française : la Puce à l'oreille (sam., 20 h. 30) ; Ruy Blas (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot, Grand Théâtre : Bernard Haller (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Odéon : les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit Odéon : les Incertains (sam. et dim., 21 h. 30).
Petit TEP : M'appelle Isabelle Langrenier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Centre Georges-Pompidou : Disparitions (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).

Les salles municipales

Châtelet : Rose de Noël (sam. et dim., 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h.) ; Compagnie de danse Entre-Six (sam. et dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Théâtre de la Ville : Alan Stivell (sam., 18 h. 30) ; les Trois Sœurs (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Madame le Rabbin (sam., 18 h. 30 et 22 h.) ; Délire à deux (sam., 20 h. 30).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Atelier : la Culotte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Athénée, I : Les papas naissent dans les armoires (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : les Thermes vénitiens (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Bintheâtre : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Bouffes-Parisiens : le Charlatan (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium : la Sœur de Shakespeare (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre de la Tempête : Têtes mortes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Sens (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale, Resserre : Iakov Bogomolov (sam., 20 h. 30, dernière). — Galerie : le Silence des oubliés (sam., 20 h. 30, dernière). — Pavillon central : Fermé le mardi (sam., 21 h.) ; Seul et contre tous (dim., 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Essaion, I : Tu me mènes en bateau (sam., 18 h. 30) ; la Maison dans les murs (sam., 22 h., dernière). — II : Contre la peine de mort (sam., 18 h. 30) ; le Chant général (sam., 20 h. 30) ; Un certain Plume (sam., 22 h. 15).
Fontaine : Je te le dis Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Gaîté-Montparnasse : le Gros Oiseau (sam., 22 h. ; dim., 15 h.).
Gymnase : Colucha (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : la Vénitienne (sam., 20 h. 30) ; Louise la Pétroleuse (sam., 22 h.).
La Bruyère : les Folles du samedi soir (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Bonsoir, Rrose Selavy (sam., 18 h. 30) ; Paris, c'est Brest en plus petit (sam., 22 h. 45). — Théâtre rouge : Une heure avec F. G. Lorca (sam., 18 h. 30) ; la Baignoire (sam., 20 h. 30) ; A la recherche du temps perdu (sam., 22 h. 15, dernière).
Madeleine : le Préféré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Marigny : le Cauchemar de Bella Manningham (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Moderne : Comme tu me veux (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : l'Etoile du Nord (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Nouveautés : la Petite Hutte (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 18 h. 30).
Oblique : l'Arbre à palabres (sam., 18 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Elektra (sam., 20 h. 30 ; dim., 18 h. 30).
Œuvre : les Alguilleurs (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay, I : Diderot à corps perdu (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palace Croix-Nivert : Rocky Horror Show (sam. et dim., 20 h.).
Palais-Royal : le Tout pour le tout (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Péniche : Naïves hirondelles (sam., 20 h. 30).
Plaine : Sur la grand' route (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h., dernière).
Plaisance : Laurence (sam., 20 h. 30) ; Clowns et comédiens de rue (sam. et dim., 18 h. 30).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 15).
Présent : Zut (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : la Cantate à trois voix (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Renaissance : la Perle des Antilles (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Saint-Georges : Attention ! fragile (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées : Grand' peur et misère du IIIe Reich (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre d'Edgar : le Fer à cheval irlandais (sam., 20 h. 45).
Théâtre du Marais : De l'éducation des insectes (sam., 20 h. 30) ; le Pompier de mes rêves (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Phèdre (sam., 20 h. 15) ; Finnegans Wake (sam., 22 h. 30).
Théâtre de Paris : Gospel Caravan (sam., 20 h. 30 ; dim 15 h.).
Théâtre 13 : les Gens du marais (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 : Labiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtrosphère Odéon : la Mouette échouée dans le dampezzo (sam., 20 h. 45).
Tristan-Bernard : Changement à vue (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Trogiedyte : Gugozone (dim., 15 h. 30) ; Marionnettes de la Compagnie C. Bonnadonna (sam., 20 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 24 - Dimanche 25 février

Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Le 26-Rue-Dunois : la Vie en pièces (dim., 15 h. 30).

Les chansonniers

Deux-Ânes : A.-M. Carrière, M. Horgues (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Caveau de la République : Et voilà l'travail (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier : le Mariage de Figaro (sam., 21 h.).
Athis-Mons, église Saint-Denis : Quatuor de flûtes Arcadie (Susato, de Boismortier, Reicha, Loucheur) (dim., 17 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune : Platonov (sam., 20 h. 15 ; dim., 16 h.).
Bezons, Théâtre : Willem Breuker Kollektief (sam., 21 h.).
Bourg-la-Reine, CAEL : l'Echo du Bayou (sam., 21 h.).
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête : Hootnanny's (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard : Bernadette Rollin (sam., 21 h.) ; Sol (dim., 16 h.).
Courbevoie, Maison pour tous : l'Eté (sam., 20 h. 30).
Créteil, Maison André-Malraux : le Neveu de Rameau (sam., 20 h. 30) ; Y. Piveteau, G. Lukowsk (divertimento pour cordes pincées) (dim., 15 h. 30).
Elancourt, APASC : Juliette Gréco (sam., 21 h.).
Evry, Agora : Spectacle Prévert (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Fontenay-le-Fleury, Centre Pablo-Neruda : France Lea (sam., 21 h.).
Goussainville, C.C.M. : Bel comme un ange (sam., 21 h.).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre : Monsieur Mazure (sam., 21 h.).
Meudon, C.C. : Ensemble instrumental du conservatoire de Caen, dir. J.-W. Audoli, sol. L. Laskine (sam., 21 h.).
Neuilly, Théâtre du Petit-Chézy : Bataille de dames (sam., 20 h. 45).
Nogent, Pavillon Baltard : J. Douay, C. Gouinguene (Cesare, Chostakovitch, Vivaldi, Gouinguene) (dim., 17 h.).
Poissy, Théâtre Molière : la Périchole (sam., 20 h.).
Ris-Orangis, M. J. C. : Siskin, bal folk (sam., 21 h.). — Salle Robert-Desnos : Anachronisme d'un théâtre chronique (sam., 20 h. 30).
Saint-Cloud, église du Centre : Chorale et Ensemble instrumental de Saint-Cloud, dir. F. Polgak (Haendel, Mozart) (dim., 16 h.).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe : Pauvre B... (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Hamlet Machine et Mauser (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Armande Altaï (sam., 23 h.).
Saint-Rémy, Salle municipale : G. Joy, M.-L. Theuveny (Bach, Schumann, Chausson) (sam., 20 h. 45).
Sartrouville, Théâtre : Cirque Alfred (sam., 21 h.).
Sceaux, les Gémeaux : Susana Rinaldi (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier : Nina (sam., 21 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet, sol. P. Amoyal, F. Lodéon (Berlioz, Brahms, Schumann) (dim., 14 h. 30).
Villeneuve-Saint-Georges, C.C. : Anne Sylvestre (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : Cirque Alfred (dim., 17 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar : Julien Clerc (dim., 17 h.).

Les concerts

Conciergerie : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Haendel) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Orchestre symphonique P.-et-M.-Curie (Mozart, Beethoven, Weber) (sam., 21 h.).
Café d'Edgar : Ensemble vocal de Versailles (sam., 18 h. 30).
Lucernaire : Trio La Fontegara (Frescobaldi, Hotteterre..) (sam. et dim., 19 h. 30).
Salle Gaveau : Lasalle Quartet (Beethoven, Mozart, Bartok) (dim., 17 h. 45).
Théâtre d'Orsay : P. et R. Fontanarosa, B. Pasquier, J. Prat (Schumann) (dim., 10 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Ollivier, N. Rouille, A. Bedois (Gratiani, Frescobaldi) (dim., 17 h. 30).
Notre-Dame de Paris : M. Clerc, orgue (Duruflé, Vierne) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : G. Litaize (Marchand, de Grigny, Bach, Messiaen, Litaize) (dim., 16 h.).
Chapelle du Bon-Conseil : Ensemble instrumental Ile-de-France, chorale Sine Nomine (regard musical et poétique sur l'œil (sam., 20 h. 45).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux : Orchestre et Chœur franco-allemand, dir. C. Kohlewein (Bach : Magnificat) (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Sorbonne, grand amphi : Chœur et Orchestre Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach) (sam., 17 h.).
Radio-France, Journée Nikiprowetzky : Orchestre national de France, dir. M. Constant (Berlioz, Nikiprowetzky, Bartok) (sam., 20 h. 30). — Grand auditorium : les Petits Chanteurs de Vienne (Galuppi, Mendelssohn, Schubert, Brahms, Debussy, Kodaly) (dim., 17 h. 30). — Studio 105 : L. Laskine, harpe ; Orchestre des étudiants du conservatoire de Caen (dim., 15 h. 30).
Salle Cortot : M.-M. Finnaly, piano (improvisations) (sam., 21 h.) ; Alvazian, piano (Scarlatti, Brahms, Meunier, Rachmaninov) ; Ensemble instrumental du Conservatoire de région d'Aubervilliers-La Courneuve (Vivaldi, Giuliani, Roussel) (dim., 17 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Ensemble vocal M. Piquemal (Haydn, Mozart) (dim., 17 h.).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, avec P. Bride et L. Urbain (Berthaume, Vivaldi, Devienne, Mozart) (dim., 17 h.).
Eglise américaine : J. McKissic, piano (Beethoven, Nin-Culmell, Liszt, Debussy, McKissic) (dim., 20 h. 30).
Salle Pleyel, 17 h. 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. R. Boutry, sol. A. d'Arco (Liszt) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. I. Karabtchevsky, sol. A. Lagoya (Mozart, Haydn, Villa-Lobos, Stravinski) (dim., 17 h. 45).
Eglise réformée du Luxembourg : J.-D. Pasquet, orgue (Couperin, Roberday, Marchand, Franck, Roparts, Dupré) (dim., 17 h. 30).

La danse

Cité internationale : Free Dance Song (sam., 20 h. 30, dernière).
Théâtre d'Orsay : Danse-poème de l'Inde (sam., 18 h. 30).
La Forge : Ma (sam. et dim., 18 h. 30).
Espace Cardin : Susan Buirge (sam., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock, folk

Golf Drouot : Go-go Pigalles (sam., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette : G. Colliers London Allstars (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : Tiempo Argentino (sam., 20 h. 30) ; Michel Portal et ses invités (sam., 22 h. 30).
Stadium, Bar Totem : Guem et ses percussions (sam., 21 h.).
Hippodrome de Pantin : F. Zappa (sam., 17 h. et 21 h.).
Olympia : Okay Temiz et Oriental Wind (sam., 24 h.).
Trogiodyte : Duo Tocan (sam., 22 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Elton John (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Campagne-Première, I : Yoshiko Seffer (sam. et dim., 20 h.). — II : Alcev Valença (sam. et dim., 20 h.).
Le Patio : Dorothy Donegan (sam. et dim., 22 h.).
Porte de la Suisse : Lieudit Derborence, musique protocole de P. Mariétan (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h. : le Comte de Monte-Cristo, de C. Autant-Lara ; 18 h. : le Comte de Monte-Cristo (deuxième partie) ; 20 h. : Pourquoi pas ?, de C. Serreau ; 22 h. : Gloria Mundi, de N. Papatakis. — Dim., 16 h. : le Rouge et le Noir, de C. Autant-Lara ; 18 h. : le Rouge et le Noir (suite) ; 20 h. : Pickpocket, de R. Bresson ; 22 h. : Gloria, de C. Autant-Lara.
Beaubourg, sam., 15 h. : Dracula et ses femmes vampires, de D. Curtis ; 17 h. : Duck Soup, de L. McCarey ; 19 h. : Sun Valley Serenade, de H. Bruce Humberstone ; 21 h. : le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha. — Dim., 15 h. : Dessin animé japonais ; 17 h. : Don't Look Back, de D. A. Pannybaker ; 19 h. : Un millions d'années avant Jésus-Christ, de Don Chaffey ; 21 h. : la Vie, l'Amour et la Mort, de C. Lelouch.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ADOPTION (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (344-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
AU NOM DU FURHER (Belg.) : La Clef, 5e (337-90-90) (débats tous les soirs).
BAKU, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES BIDASSES EN VADROUILLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES BRONZES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE CANDIDAT COCO-LA-FLEUR (Ant.) : Mazéville, 9e (770-72-86).
CAP HORN (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.o.-v.f.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-am.) v. am. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) Bretagne, 8e (222-57-97), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Athéna, 12e (343-07-48).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
COMME CHEZ NOUS (Hong., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
COUP DE TETE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Maxfair, 16e (525-27-06), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CYCLE (Fra., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE FAISEUR D'EPOUVANTES (A., v.f.) (*) : Cambo, 2e (246-66-44).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Mazéville, 9e (770-72-86).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99).
FURIE (A., v.o.) (*) : Parnassien, (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GALACTICA (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (032-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (328-90-10).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

LE BLEU DES ORIGINES, film français de Philippe Garrel : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ARGENT DE LA BANQUE, film américain de Daryl Duke (*). — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86) ; Cambo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRE AU VENTRE, film français de Tony Gatlif : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LES CHAINES DE SANG, film américain de Robert Mulligan. — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FUREUR DU DANGER, film américain de Hal Needham. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEW GENERATION, film français de J.-P. Lowf-Legoff : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MOLIERE (Fr.) (deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Impérial, 2e (742-72-52).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78). — V.f. : J.-Renoir, 8e (874-40-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Olympic, 14e (542-67-42).
SALSA (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Eldorado, 10e (208-18-78).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.o.-v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE SUCRE (Fr.) : Cin'As Italiens, 2e (742-72-19), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

Th. des Champs-Elysées, Lundi 26 févr. 20 h 30
RÉCITAL DE VIOLON
Pinchas ZUKERMAN
Mozart, Beethoven, Brahms
Locat. Théâtre, Durand, Valmalète - RAINER

THÉATRE EN ROND place Clichy
SYLVIE JOLY

SAMEDI 24 FÉVRIER - 20 h 30
MAISON POPULAIRE
9 bis, rue Dombasle, Montreuil
287-08-68
NÉVROSE
PSYCHOSE
et
MÉDICAMENTS
Débat après la projection du film « FAMILY LIFE » de Kenneth Loach

HIPPODROME de PARIS
PORTE de PANTIN
FRANK ZAPPA

Samedi 24 février - 17 heures
Samedi 24 fév. 21 h. complet
Loc. : 3 FNAC - J. GIBERT
Clémentine

VOTRE TABLE CE SOIR
• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 — Ouv. jour et nuit. Chan. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. avec nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI — Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c. jusq. 1 h. du matin mat. avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouvert dimanche.
9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs •
LAPEROUSE 326-68-04 — On sert jusqu'à 23 h 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs — Propose une formule « Bœuf » pour 27,50 F s.n.c. jusq. 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison. Ouvert le dimanche.
Face église St-Germain-des-Prés, 6e
BISTRO DE LA GARE — 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28,50 F s.n.c. Décor classé monument histor. Desserts faits maison. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche.
59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs
CHEZ HANSI 548-96-42 — Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs
LA MENARA 742-06-92 — Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes. MENU 90 F.
8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.
BISTRO DE LA GARE — Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats 28,50 F s.n.c. Desserts faits maison. Le soir jusq. 1 h. du mat. Décor d'un bistrot d'hier. Ouvert le dimanche
73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs
KATOU 359-07-83 — J. 1 h. Cadre élégant et typique. Salle climatisée. Spéc. africaines : Tièbou Dieuné, Bourakhé, Foufou, Maffé aux gombos et spéc. franç.
72, rue La Boétie, 8e. F/dim.
ASSIETTE AU BŒUF — Propose une formule « Bœuf » pour 28,50 F s.n.c., le soir jusq. 1 h. du matin. Desserts faits maison. Ouvert le dimanche.
123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs
TOKYO Saint-Lazare — 9, rue de l'Isly, 8e. 387-19-04 — Curieux barbecue Coréen et toutes les spécialités japonaises
SHINTOKYO Montparnasse — 22, rue Delambre, 14e, 326-45-00
BRASSERIE CROMWELL 727-97-75 — Jusqu'à 23 h 30. BANC D'HUITRES : Plateau 64. Spéc. alsaciennes : Choucroute jarret fumé 36. Foie gras frais au Riesling de chez FLO 31.
131, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs
LE CONGRES, Porte Maillot. T.l.jrs — Jusqu'à 2 h. BANS D'HUITRES et poissons. Spéc. de viandes de Bœuf de premier choix grillées à l'os. Ses plats et desserts du jour.
80, av. Grande-Armée, 17e. 574-17-24

GAUMONT COLISEE - QUINTETTE - SAINT-LAZARE-PASQUIER - 14-JUILLET-PARNASSE - LA PAGODE - CAMBRONNE - 14-JUILLET-BASTILLE - TRICYCLE-ASNIERES - CLUB 123 MAISONS-ALFORT
Martin et Léa
Un film de ALAIN CAVALIER

صكناس الاصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

SUPERMAN (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.o.-v.f.: Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f.: Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Rotonde, 6e (633-08-22), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Paris, 8e (359-53-99), Caméo, 9e (246-66-44), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Ternes, 17e (380-10-41).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G C. Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES DAMNÉS (It.-All., v.f.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), mer. à sam.
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U G C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
JESUS DE NAZARETH (It.) (deux époques, v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JESUS SUPERSTAR (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
JETONS LES LIVRES ET SORTONS DANS LA RUE (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE HAPPY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f., 70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU LE VAMPIRE (All.) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
ORANGE MECANIQUE (A) (**) v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PORTIER DE NUIT (It.) v.o. : Champo, 5e (033-51-60).
QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov.) v.o.-v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25)
ROLLERBALL (A.) (*) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).
SEBASTIANE (Ang.) (**) v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.) v.o. : Templiers, 3e (272-94-56).
SOURIRES D'UNE NUIT D'ETE (Suéd.) v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) Epée de Bois, 5e, D. à Mar. (337-57-47).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A.) v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE TEMPS DU GHETTO (Fr.), Styx, 5e (633-08-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97)
TOUT, TOUT DE SUITE (Jam.) v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LE TROISIEME HOMME (Ang.) v.o. : Actua Champo, 5e (033-51-60).
TEX AVERY FOLLIES (A.) v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA VIE ET LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE ROBINSON CRUSOE (Sov.) v.f. : Cosmos, 6e, Mer., S., D. a.-m. (548-62-25)
ZARDOZ (Ang.) v.o. : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).

Les festivals

QUATRE GRANDS RENOIR, Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : le Testament du docteur Cordelier (sam.); la Grande Illusion (dim.).
D'APRES SCOTT FITZGERALD Tendre est la nuit (sam.) ; le Dernier Nabab (dim.).
LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Lolita (sam.) ; Ambre (dim.).
A. HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : la Mort aux trousses (sam.); Psychose (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : L'ouragan vient de Navarone (sam.) ; Remember my name (dim.).
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Une étoile est née ; 16 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York; 22 h. 15 (plus sam., 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.
MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles(5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra (sam.); Plumes de cheval (dim.).
BOITE A FILMS, 17e (v.o.) (754-51-50) I. : 12 h. 50 : Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ; 14 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 16 h. 30 : le Lauréat ; 18 h. 20 : A l'est d'Eden ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; sam., 23 h. 45 : The song remains the same. — II : 13 h. : Freaks ; 14 h. 15 : le Milieu du monde ; 16 h. 10 : la Fureur de vivre ; 17 h. 55 : Nos plus belles années ; 19 h. 50 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. : Panique à Needle Park ; sam., 24 h. : Orange mécanique.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-52-33) : le Mystère de chambre jaune ; le Parfum de la dame en noir (sam.) ; les Enfants du paradis (dim.).
VAN DER KEUKEN (v.o.), Action République, 11e : le Nouvel Age glaciaire (dim.).
ANTHOLOGIE DU WESTERN (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : J'ai tué Jesse James (sam.); la Captive aux yeux clairs (dim.).
VINGT ANS DE CINEMA FRANÇAIS, GODARD, Olympic, 14e : la Chinoise (sam.); Masculin féminin (dim.).

MADELEINE
1&2 14 Bd de la Madeleine M° Madeleine Tél: 0735603
1. PERCEVAL LE GALLOIS
2. JÉSUS DE NAZARETH
1re partie jour impair
2e partie jour pair

CONNAISSANCE DU MONDE
SALLE PLEYEL : Toute dernière séance, dimanche 25 février, à 14 h 30
Le célèbre guide René DESMAISON présente son film
342 heures dans les GRANDES JORASSES
Combat pour une première ou « le grand alpinisme hivernal » et ESCALADE ACROBATIQUE au BAOU de SAINT-JEANNET.

CABARETS
LES 2 MEILLEURES SOIREES DE PARIS
LIDO — NOUVELLE SUPER REVUE "Allez Lido" — 20h30 DINER DANSANT 210F — 22h30 CHAMP. REVUE 140F — 0h45 2e SPECTACLE
BAL DU MOULIN ROUGE — Frénésie 80 — 198F — 128F
JEAN-MARIE RIVIERE — PARADIS LATIN
DINER SPECTACLE
28, rue du Cardinal-Lemoine PARIS 5e
OUVERT LE DIMANCHE
(Relâche mardi)
Réservations : 325.28.28
Hôtels et Agences
Toujours L'ALCAZAR en fête — réalisation de DICK PRICE
JOCKEY
127, bd du Montparnasse
326-48-93
Pas comme les autres
on s'y amuse !...

CARNET

Décès

Mlle Christiane Amiot,
M. et Mme Jean-Paul Heuchel et leur fille Clara,
M. et Mme Gilles Amiot,
M. et Mme Eric Amiot et leurs fils Franck et Thomas,
font part du rappel à Dieu de
Mme Charles-Edouard AMIOT,
née Julia Koller,
survenu le 15 février 1979, à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 19 février, en l'église paroissiale de Notre-Dame d'Altkirch (Haut-Rhin).
Mme Amiot était la veuve du colonel d'aviation Charles-Edouard Amiot, grand officier de la Légion d'honneur, ancien maire de la ville d'Altkirch, ancien président du conseil général du Haut-Rhin, ancien sénateur.
Paris.
Mulhouse (Haut-Rhin).
Zinswiller (Bas-Rhin).
Suresnes.

— Mme Jean Chambon, ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CHAMBON,
docteur vétérinaire,
ingénieur agricole,
ingénieur d'agronomie coloniale,
licencié ès sciences,
ancien député du Pas-de-Calais,
conseiller général,
garde d'honneur
de Notre-Dame-de-Lorette,
rappelé à Dieu le mardi 20 février à Paris, dans sa soixante-sixième année.
Ses obsèques auront lieu le samedi 24 février, à 16 heures, en l'église de Baumetz-les-Loges (Pas-de-Calais).
Le cercueil sera placé dans le chœur de l'église à partir de 13 h.
62123 Bailleulmont, par Baumetz-les-Loges.

— M. et Mme Yves Ch. Marie ont la douleur de faire part du décès de leur petite
Constance,
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 23 février à Querqueville (Manche).
74, rue du Général-de-Gaulle,
Sainte-Adresse.

— Mme Robert Confolent,
M. et Mme Jim Confolent et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert CONFOLENT,
survenu le 31 janvier.
Les obsèques ont eu lieu le 2 février à Veyre-Monton.
(63) Veyre-Monton.
30000 Nîmes.

— Cannes, Clermont (60).
M. Jean Dantin, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean DANTIN,
née Marie-Marguerite Joseph,
Ses obsèques auront lieu en l'église Saint-Samson, à Clermont (60), le mardi 27 février 1979, à 10 h. 30.
58, avenue Maréchal-Juin,
06400 Cannes.

— Mme Albert Deburge, son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Deburge-Durbach,
Anne et Marie,
Le professeur agrégé et Mme Alain Deburge-Donnars,
Laurent,
Le docteur et Mme Orlando Santiago-Deburge,
Patrick et Katia,
M. et Mme Bertrand Deburge-Lénormant,
Le conseiller d'Etat et Mme Jean-Pierre Dannaud-Deburge,
Jean-Pascal, Sébastien et Martin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Legrand-Deburge,
sa sœur et son beau-frère,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès du
docteur Albert DEBURGE,
chirurgien honoraire
de l'hôpital de Denain,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu subitement à Denain le jeudi 22 février 1979, à l'âge de soixante et onze ans.
Les funérailles auront lieu le lundi 26 février 1979, à 15 h. 30, en l'église Saint-Martin de Denain, où l'on se réunira, suivies de l'inhumation au cimetière de Denain.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
31 bis, rue Lazare-Bernard,
59230 Denain.

— M. Jean Barthélémy Cibié, président-directeur général de la maison Jean Cibié S.A.,
M. Jean-Marie Monnier et leurs collaborateurs,
ont la douleur de faire part des décès de
Pierre DELORME,
et
Jean-François CIBIÉ,
survenus accidentellement dans l'exercice de leurs fonctions le 20 février 1979 à Rheinbach (R.F.A.).
La messe de funérailles aura lieu le lundi 26 février 1979, à 10 heures, en l'église Saint-Vaast à Wambrechies.
L'inhumation dans le caveau familial, cimetière d'Ytrac (Cantal), mardi 27 février 1979, à 16 heures.
Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu.
10, avenue Industrielle,
59520 Marquette-lez-Lille.

— Mme Maurice Jamet a la douleur de faire part du décès de son époux,
M. Maurice JAMET,
expert honoraire
près des tribunaux,
survenu subitement le 22 février.
Le service religieux sera célébré le lundi 26 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris (1er), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin-Parisien, dans le caveau de famille.
10, rue d'Alger, Paris (1er).

— 76 Rouen.
76 Bourdainville,
44 Nantes.
Mme Jean Launay, son épouse,
M. Jean-Marc Launay,
M. et Mme René Bonnard,
M. Bernard Launay,
ses enfants,
Mlle Marie-Juliana Launay,
M. et Mme Yvon Bechu,
M. et Mme Jean-Yves Bechu,
M. et Mme Gérard Bechu,
M. et Mme Xavier Bechu,
M. et Mme Gagliardi,
ses sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean LAUNAY,
ingénieur ENAR,
inspecteur ONIC,
survenu le 21 février 1979, dans sa soixantième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 27 février, à 15 heures, en l'église de Bourdainville.
Cet avis tient lieu de faire-part.
43, rue Martin-Frères,
76000 Rouen.

— Fio-Body-Zankli-Lawson VII,
La famille Lawson Agblulu,
La famille Quashie,
La famille De Souza,
La famille Quist,
M. et Mme Faustin Late Agblulu Lawson et leurs enfants,
Les familles alliées et les parents, ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté
Latevi Othniel A. LAWSON,
appelé à Dieu le 12 février 1979 à Paris.

— Mlle Madeleine Lepage,
M. Louis Lepage,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Georges LEPAGE,
née Jeanne Grellier,
survenu le 22 février 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris (14e), le mardi 27 février, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, dans le caveau de famille.
42, rue Liancourt, 75014 Paris.

— Mme Denis Pisier,
Isabelle, Céline, Mélanie Pisier,
Mme Henri Pisier,
M. et Mme André Reinhard,
Le Père Pierre Reinhard,
Les familles Fischer, Lovati, Reinhard, Chailley, Liouville et Cellier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Denis PISIER,
ingénieur des Arts et Manufactures,
leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère et parent, survenu le 22 février 1979, dans sa quarante-troisième année.
Les obsèques seront célébrées le mardi 27 février en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris (7e), à 13 h. 45.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Clermont-de-l'Oise (60).
82, rue Vaneau, 75007 Paris.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la disparition de
Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Il y a deux ans,
M. Marcel FRIOUX
quittait les siens. Une pensée amicale est demandée à ceux qui demeurent fidèles à son souvenir.

— Pour le premier anniversaire de la mort de
Jean SAINTENY,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Denise CHIRAT,
(Mme Louis Comtet),
organiste
de la cathédrale de Versailles
de 1953 à 1978,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée en union avec la messe qui sera dite à son intention le dimanche 18 mars, à 11 h 30, en la chapelle royale du château de Versailles par le chanoine Gaston Roussel, avec la participation des chœurs M. R. Delalande.

Communications diverses

— L'assemblée générale annuelle du comité des Hauts-de-Seine de la Ligue nationale française contre le cancer aura lieu le mardi 27 février, à 17 heures, en l'hôtel de ville de Nanterre, salle des Congrès, 8, rue du 8-Mai-1945. A l'issue de l'assemblée générale, où le tiers des membres du conseil d'administration sera renouvelé, le docteur Gest, médecin-directeur du Centre René-Huguenin à Saint-Cloud, et le docteur Guerit donneront une conférence sur les premiers résultats de l'enquête menée en 1978 à propos des facteurs de risque dans les cancers du sein.

Visites et conférences

LUNDI 26 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Exposition Chardin » (entrées limitées).
15 h., 58, rue de Richelieu, dans le hall, Mme Bouquet des Chaux : « Exposition Voltaire à la Bibliothèque nationale ».
15 h., 41, r. du Temple, Mme Legrégeois : « Le Marais ».
15 h., 6, rue de la Source, Mme Pennec : « L'abbaye bénédictine Sainte-Marie ».
15 h., 13, avenue du Président-Wilson, Mme Vermeersch : « Atlantes et caryatides de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 21, rue Cassette : « Les églises peintes de Catalogne » (Arcus).
15 h., 11, quai Conti : « Exposition Louis-Leygue à la Monnaie » (Approche de l'art).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le vieux Marais » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Pierre Auger : « L'homme entre l'infiniment grand et l'infiniment petit ».
15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Rome, mère des arts : la Ville sainte de Sixte XV à Grégoire XV ».
15 h., 107, r. de Rivoli, Mme Pochier-Henrion : « La porcelaine de Chantilly et de Mennecy ».
20 h., 58, rue Saint-Lambert : « Construction et vie d'un moulin de bois et d'un moulin cavier » (projection).

Qu'importe le flacon
pourvu qu'on ait le SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

ANNIVERSAIRE

Dimanche au cimetière d'Ivry

UNE CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE DE CEUX DE « L'AFFICHE ROUGE »

Une cérémonie aura lieu le dimanche 25 février, à 11 heures, au Carré des fusillés du cimetière d'Ivry-sur-Seine, pour commémorer le trente-cinquième anniversaire de la mort de vingt-deux résistants, ceux de « l'Affiche rouge ». Il s'agissait d'un groupe d'immigrés (1) conduit par Missak Manouchian, qui furent fusillés le 21 février 1944 au Mont-Valérien. Le nom et le portrait de Manouchian et ceux de ses camarades figuraient sur l'affiche, qui portait cette mention : « La libération par l'armée du crime ».

La cérémonie du cimetière d'Ivry est organisée par l'Union fédérale des groupements d'engagés volontaires et résistants étrangers et par l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance.

(1) Huit Polonais, cinq Italiens, un Espagnol, trois Hongrois, deux Arméniens et trois Français.

Le Monde DE L'EDUCATION
numéro de mars
CONSEILS DE CLASSE :
LA TROMPERIE ?
Les séjours linguistiques
la télé-promotion rurale
En vente partout : 6 F

SPORTS

DU « MUNDIAL » AU JEUX DE MOSCOU

Quand on reparle de boycotter

Il n'existe pas encore de collectif pour le boycottage du Tour de France (COBOF) ni pour le boycottage du cross du Figaro (COBOCROF). Mais qui sait ? Dans quelque temps peut-être on pourrait nous démontrer que pédaler 3 000 kilomètres durant ou trotter une dizaine de kilomètres sous bois est une grave atteinte aux libertés individuelles et collectives. Depuis que des idéologues ont découvert que le sport a un contenu socio-culturel et ne se limite pas à des exercices musculaires, ils s'en donnent, en effet, à cœur joie. Ils cherchent la petite bête ici, ils coupent les cheveux en quatre là. Plus moyen de courir, sauter, gonfler le biceps sans s'entendre dire qu'on est la victime consentante d'un système élitiste et répressif produit par la pire idéologie « petite-bourgeoise ». *Mais trêve d'ironie !*

Le sport et la politique sont en ménage depuis longtemps. Couple aux rapports tumultueux : un jour, les délégations africaines quittent les Jeux olympiques de Montréal parce qu'elles ne supportent pas de côtoyer les athlètes néo-zélandais dont le crime a été de rencontrer des Sud-Africains ; une autre fois, on prie les Israéliens de rester chez eux parce qu'on ne saurait assurer leur sécurité pendant les Jeux asiatiques de Bangkok, largement financés par les émirats arabes. Couple aux voisins ombrageux : l'organisation de la Coupe du monde de football en Argentine a provoqué une levée de boucliers contre le régime du général Videla et le comité de boycottage (COBA) organisé à cette occasion s'est révélé très actif...

A l'approche des Jeux olympiques de Moscou (1980), tout ce petit monde s'agite beaucoup. En premier lieu, le Comité international olympique (C.I.O.) et les dirigeants soviétiques s'inquiètent de la prochaine tournée en France des rugbymen sud-africains. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, cette tournée pourrait entraîner un nouveau départ des pays africains. Aussi multiplie-t-on les petites phrases et les pressions discrètes dans la coulisse olympique. Le sénateur communiste des Hauts-de-Seine, M. Guy Schmaus, a d'ailleurs demandé au ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs « s'il évalue bien la responsabilité qu'il prendrait en autorisant cette tournée, eu égard au risque encouru (détérioration des rapports entre notre pays et l'ensemble du mouvement sportif international, en particulier africain) ». *Bref, d'un côté, on s'affaire pour assurer la grandeur et l'universalité des Jeux de Moscou, tandis que de l'autre, chacun est invité à réfléchir sur la nature comparée des régimes argentin et soviétique, sur les geôles des uns et le goulag des autres.*

Une invasion ?

Autrement dit, le COBA a fait des petits, mais il aurait sans doute du mal à retrouver les siens. Certains, dépités par la première campagne de boycottage, envisagent désormais la tactique inverse, c'est-à-dire une sorte d'invasion de l'Union soviétique par une foule de défenseurs des droits de l'homme. L'Alliance anticollectiviste universelle de M. Georges Hainaut a choisi de faire signer à un grand nombre de personnalités un « appel » demandant notamment le rétablissement des principales libertés, de presse, d'opinion, de réunion... A l'autre extrémité de la galaxie idéologique, les purs et durs du boycottage ont constitué un nouveau collectif, le COBOM, qui a lancé, vendredi 23 février, sa campagne en faisant signer lui aussi un « appel ». Il s'agit là encore d'obtenir des dirigeants soviétiques le rétablissement des mêmes libertés fondamentales.

Il reste plus de seize mois aux partisans et aux adversaires des Jeux de Moscou pour échanger leurs arguments. Un beau « chambard » en perspective. En attendant, lord Killanin, le président du C.I.O., vient d'affirmer : « Le sport de compétition doit rester libre. » *Mais qui parle encore de compétition ?*

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL. — *Après quelques hésitations, Michel Hidalgo n'a pas retenu Michel Platini, qui n'est pas encore au mieux de sa forme, pour jouer dimanche 25 février en équipe de France contre le Luxembourg en championnat d'Europe des nations. Les « onze » seront : Dropsy ; Battiston (2), Specht (4), Trésor (5), Bossis (3) ; Petit (8), Michel (6), Piasecki (10) ; Rocheteau (7), Berdoll (9), Emon (11). Remplaçants : Janvion (12), Larios (13), Amisse (14), Pécout (15), Rey (16).*

Les dirigeants de la Fédération française de football (F.F.F.) ont décidé de ne plus parler publiquement de l'« affaire » Didier Six, coupable d'une escapade au cours d'un stage de l'équipe de France. Il y aura, ont-ils déclaré, « des sanctions internes ».

HANDBALL. — *En championnat du monde de handball, groupe « B », qualificatif pour les Jeux olympiques, la Suisse a battu, le 23 février à Murcie, la France par 17 à 16.*

Le Monde

société

JUSTICE

La cour d'appel de Paris a réduit les peines des quatre «autonomes» condamnés après les incidents du quartier Saint-Lazare

Après trente-cinq minutes de délibéré, la dixième chambre de la cour d'appel du tribunal de Paris, présidée par M. Armand Kopp, a sensiblement réduit, vendredi 23 février, les peines infligées il y a un mois, en flagrant délit, aux quatre jeunes gens poursuivis après les incidents qui avaient eu lieu le 13 janvier au quartier Saint-Lazare, à Paris. Lionel Graciendo, dix-huit ans, lycéen, a été condamné à trois ans d'emprisonnement dont un an avec sursis, Patrick Pennognon, vingt-deux ans, étudiant, à deux ans d'emprisonnement dont un avec sursis, Frédéric Bougnoux, vingt et un ans, pompiste, à dix-huit mois d'emprisonnement dont douze avec sursis et Vincent Hervoir, vingt-deux ans, étudiant, à trente mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis. Le 23 janvier au matin, en première instance, Graciendo et Hervoir avaient été condamnés à quatre ans d'emprisonnement, Pennognon à trois ans et Bougnoux à trois ans dont un avec sursis (« le Monde » du 24 janvier).

Dans son réquisitoire, M. Gilbert Ginsburger, substitut général, avait souligné que ce qui était en jeu c'était « la liberté et la sécurité, car l'action de ces jeunes avait valeur de symbole ». Evoquant la « violence gratuite, stade de l'inacceptable », le substitut général a déclaré qu'une telle « entreprise était sans issue parce que le peuple n'en veut pas ». « Ce sont cent cinquante personnes contre cinquante-cinq millions de Français », a-t-il ajouté. Tout en affirmant que les peines infligées en flagrant délit étaient « justifiées », il en avait requis de mieux « modulées » : quatre ans pour Graciendo, trois ans à trois ans et demi pour Hervoir et de trente mois à trois ans pour Pennognon et Bougnoux.

Les « quatre » de Saint-Lazare, dont les propos et les répliques lors du procès du 22 janvier avaient surpris, interloqué et parfois indigné, ont eu pour eux, vendredi 23 février, de ne pas sortir d'un marathon juridico-policier — pour ne pas dire politique — dans un tintamarre dont ils ne pouvaient pas ne pas avoir eu connaissance. Après les incidents du samedi 13 janvier — qui s'étaient soldés par des bris de vitrines dans cinq magasins, deux bars, une banque, un cinéma, une recette générale des impôts et par des blessures légères sur la personne de six gardiens de la paix, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, était, en effet, intervenu sur les écrans de la télévision. M. Raymond Barre, premier ministre, avait demandé que la justice passe avec « *célérité* ». Enfin, M. Valéry Giscard d'Estaing lui-même avait parlé de « *décomposition sociale* ».

Dans de telles conditions, pris au col par une procédure de flagrant délit, ni les « quatre » ni leur défense n'avaient réellement eu les moyens de se faire entendre. Les « quatre », le jeu le voulait ainsi, étaient apparus, comme nous l'avions écrit, « *désarmés, naïfs et dérisoires* ». Vendredi 23 février, Graciendo, Pennognon, Bougnoux et Hervoir n'étaient pas dérisoires. Ils l'ont montré par leur calme et leur dignité. Lionel Graciendo, le plus prolixe, a demandé : « *Comment peut-on accepter que les études mènent pratiquement de manière systématique au chômage ? Comment peut-on accepter que les rapports des gens entre eux ne soient que des rapports économiques d'argent ?* » « *J'ai cassé une vitrine*, a dit Graciendo, *et je l'assume. Parfois une violence sur des objets, uniquement, peut faire bouger les choses.* »

Patrick Pennognon, à propos des six gardiens de la paix légèrement blessés, a questionné : « *Est-ce que le gouvernement n'est pas infiniment plus violent lorsqu'il jette à la rue des milliers d'ouvriers en Lorraine ?* » Frédéric Bougnoux, qui a toujours nié, pour sa part, avoir participé aux incidents, a confirmé sa position. Vincent Hervoir, « *profondément opposé à la violence* », a reproché à l'Etat « *de tenter de criminaliser tout ce qui n'est pas métro-boulot-dodo, c'est-à-dire les radios libres, les squatts, etc.* ».

Il restait, dès lors, aux huit avocats de la défense (1), après le rappel des faits, lu par la cour, à plaider en faveur de la sérénité pour oublier un premier procès et un jugement qui, dira Me Michel Laval, « *ont laissé un goût de cendre dans la bouche* ». Ainsi, huit avocats viendront durant plusieurs heures à la barre tenter de ramener les incidents du quartier Saint-Lazare à leurs justes proportions. Pour cela, ils ont rappelé que les dégâts —, cités plus haut — sont minimes même s'ils demeurent profondément regrettables. Ils se sont livrés, d'autre part, à une étude comparative des jugements rendus, ailleurs et en d'autres temps, dans des affaires similaires. Véritable offensive, ce *leit-motiv* de la défense tournera vite au jeu de massacre. Me Yves Baudelot, racontant le raid de M. Gérard Nicoud et de ses amis contre la perception de Saint-Laurent-de-Chamousset où les dégâts furent importants, rappela le jugement du tribunal de Lyon : trente mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 francs d'amende.

Pourquoi l'Etat a-t-il eu peur ?

Demandant s'il y avait « *deux poids deux mesures* », Me Baudelot a conclu : « *Si l'on veut que la justice soit acceptable, il faut veiller à ce qu'une hiérarchie des valeurs soit respectée.* »

Me Jean-Pierre Mignard a posé des questions-banderilles : « *Pourquoi les plus hauts personnages ont-ils parlé ? Pourquoi l'Etat a-t-il eu peur ? Et, question que je vous renvoie, l'Etat a-t-il eu raison d'avoir peur ?* »

Il revenait à Me Henri Leclerc de plaider le dernier et de s'interroger sur « *une institution* » qui a perdu un moment son sang-froid. « *Pour quatre ivrognes*, dira-t-il, *on aurait donné des peines avec sursis très légères. Ce que vous condamnez, c'est la politique dans cette affaire, et lorsque la politique entre dans les prétoires la justice a tendance à en sortir.* »

Au terme d'un procès qui aura duré sept heures, la défense a été entendue par la cour. Les peines des quatre de Saint-Lazare ont été très sensiblement réduites.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Maîtres Philippe Lemaire et Daniel François défendaient Frédéric Bougnoux : Mes Michel Laval et Yves Baudelot, Patrick Pennognon, Mes Jean-Pierre Mignard et Christophe Deltombe défendaient Lionel Graciendo et Mes Henri Leclerc et Roland Rappaport, Vincent Hervoir.

● *L'inspecteur Moisan cité à l'ordre de la nation.* — Blessé mortellement au cours d'une fusillade, à Nantes, le 21 février (*le Monde* du 23 février), l'inspecteur de police Jean-Luc Moisan est cité à l'ordre de la nation par décret publié au *Journal officiel* du 24 février. Le malfaiteur qui avait tué Jean-Luc Moisan, Serge Grégoire, est mort des suites de ses blessures.

ÉDUCATION

L'UNIVERSITÉ DES MUTANTS DE GORÉE

Inventer l'Afrique de demain

De notre envoyé spécial

Dakar. — Insolite, cette plaque apposée à l'entrée d'une maison rose ocré aux contrevents verts de la petite île de Gorée, située à un quart d'heure de Dakar. On y lit : « Université des mutants ». Une plaisanterie, sans doute. Ou une provocation. Ici, dans cette île minuscule à l'aspect suranné, sur ce bout de terre africaine, le dernier que virent des dizaines de milliers de Noirs jadis tombés aux mains des négriers, une université lilliputienne ? Franchie la porte de la cour, montées les quelques marches qui mènent au niveau du petit « u » que forment les bâtiments, on doute un peu moins. Une quinzaine de personnes participent à une discussion animée, assis autour d'un rectangle de tables.

« *Ce qui importe, c'est la façon dont l'Afrique peut s'en sortir. Maintenant que nous sommes dans le système mondial avec tout ce que cela implique, comment l'Afrique a-t-elle des chances de rester dans le système tout en en atténuant les effets ? Voilà la question. Quelles sont les probabilités de solution ? — D'accord, vous avez posé une alternative, il faut en définir la base matérielle. On ne peut en rester aux valeurs. Surtout pas aux valeurs exclusivement « africaines ». Même au niveau des idées, ce serait une erreur de penser que tous les concepts développés en Occident sont des concepts de l'Occident.* »

Le dialogue rebondit. Exemples, références et propositions volent à travers la vaste pièce blanche ornée de ses seules tomettes rouges et d'un tableau noir : l'ancienne gloire du Ghana et du Mali, quand l'Europe n'était encore qu'un ramassis de demi-barbares, le mystère des grandeurs brisées de la civilisation égyptienne ou de l'antique métallurgie africaine, la puissance incoercible et multiforme du capitalisme de l'Occident, la nécessité de regroupement interrégionaux en Afrique noire... Le bruit des flots proches vient ponctuer le dialogue.

Un dialogue avec les cultures

Au signal de la dispersion, donné par un président de séance qui a dûment ordonné et canalisé la discussion pendant deux heures, quelques gens restent et prolongent un moment le débat avec l'animateur du jour, Bernard Founou. Ce collaborateur de Samir Amin a pris le matin la « chaloupe » qui relie la ville à Gorée pour prolonger les enseignements, antérieurs de quelques jours, cet économiste égyptien sur les problèmes de développement et ses modèles. Les propos de l'un et de l'autre ont été commentés, complétés, critiqués par les quatorze stagiaires venus du Sénégal, de Gambie, de Mauritanie, du Mali, du Togo, du Zaïre, du Cameroun, de Haute-Volta et du Niger. A eux tous, avec Iba Der Thiam, le directeur et le personnel technique ils sont l'université des mutants en son premier avatar.

Toujours présent, aussi, même s'il a quitté l'île depuis quelques jours, après avoir accompagné, le démarrage, le 8 janvier, de l'université, son initiateur, Roger Garaudy. Car c'est de lui que l'université tient sa vie même et peut-être aussi ses ambiguïtés. Sa vie : après avoir voulu passionnément un ou plutôt des lieux de dialogue où des cadres et des responsables de tous pays pourraient faire « *l'inventaire de leurs ressources et de leurs besoins pour exiger un nouvel ordre économique mondial et un nouvel ordre culturel mondial* », Roger Garaudy trouve en Léopold Sedar Senghor, son ami de longue date, un soutien enthousiaste.

La passion de chantre de la négritude et la volonté du chef d'Etat préoccupé par le devenir de son pays et de tout le continent africain font le reste. Le principe de l'université des mutants est adopté au mois de janvier 1978. Un an plus tard, après plusieurs mois de travaux fébriles, l'université ouvre ses portes grâce aux soutiens financiers apportés surtout par l'UNESCO, l'Agence de coopération culturelle et technique et plusieurs fondations privées. Grâce aussi à l'aide personnelle (pour les locaux) de M. Senghor. Quelque 40 millions de francs C.F.A. constituent, pour le déroulement de ce premier stage, la part de l'Etat sénégalais.

Les ambiguïtés qui alimentent parfois après les réunions communes les discussions d'une partie des stagiaires sont de deux ordres. Roger Garaudy, penseur de la « civilisation de l'universel », a voulu que toutes les activités de l'université se déroulent en osmose avec des informations sur l'apport de diverses cultures. Cette volonté, ces préoccupations esthétiques ne sont contestées par personne. Mais tous n'y semblent pas également sensibles. Les réticences de quelques-uns ressemblent à la crainte d'une manière d'esthétisme. « *Des récitals de poésie, de musique, de danse et des expositions d'art créeront l'atmosphère esthétique nécessaire pour stimuler la créativité de chacun* », annonçait un texte de présentation de l'université. Peut-être ce ton et ce vocabulaire ont-ils étonné plus que la chose elle-même.

Rien n'illustre mieux la haute préoccupation de Roger Garaudy — et son aspect très personnel — que le « lieu de méditation » qu'il a conçu dans une salle de l'université. Moulages et reproductions y proposent la vision du « *visage de l'homme sous sa forme la plus haute : celle qui n'est pas mutilée de sa dimension divine* ». Or, comme le dit encore Roger Garaudy, « *l'Afrique dialogue avec les cultures* ». La célèbre Néfertiti égyptienne fait face à un masque bapounou, un bronze du Bénin à une œuvre khmère du IXe siècle, le Sargon mésopotamien à une nymphe indienne du VIIIe siècle.

L'art, le divin : deux aspects d'une même réalité pour Roger Garaudy. Le second, pas plus que le premier, n'a pour tous le même caractère d'évidence. La définition que donne Roger Garaudy de la « *vocation fondamentale de l'homme* » : « *Témoigner par sa vie entière de la présence et de la création divine, au-delà des cadres géographiques et chronologies dans l'espace éternel de l'esprit* » ne peut donc faire l'unanimité.

« *L'étonnant*, faisait remarquer l'un des participants, *c'est qu'il doit être question au cours de la session de toutes les grandes religions. Mais pas un mot sur l'animisme.* »

Elaborer un développement endogène

Qu'importe d'ailleurs ces affleurements un peu voyants de la personnalité du fondateur. L'appellation même de « mutant » inventée par Roger Garaudy (« *si quelques-uns l'ont critiquée, nul n'en a trouvé de meilleure* », dit-il), n'a pas toujours été bien comprise. Par analogie (biologique) « *on peut appeler « mutant » dans l'histoire des sociétés un homme, ou un groupe d'hommes, portant en lui le projet d'un ordre économique social et culturel nouveau, et préparant ainsi une « mutation historique »* ». Mais l'université a autre chose à faire et à proposer que des querelles de mots.

Pour en définir l'urgence, M. Assane Seck, ministre d'Etat sénégalais chargé de la culture, ardent défenseur du projet puis de sa mise en œuvre, proclame : « *Il nous faut trouver un raccourci dans notre effort de développement. Si nous persistons à suivre les pays développés, l'écart qui existe déjà entre eux et nous ne cessera de se creuser. Comment trouver ce raccourci ? Il faut chercher. Sur quelles bases ?* » L'Université s'efforcera de les édifier. Le moyen ? « *Le dialogue des cultures qui est une idée fondamentale. Il faut discuter avec les autres pour élaborer un développement endogène. Si nous arrivons à cela, nous résoudrons le problème du bonheur de l'homme, de la satisfaction des besoins. C'est un problème fondamental, pas une histoire de spéculation culturelle. C'est une question de survie.* »

Ceux qui ont commencé à frayer ce « raccourci » sont pour la plupart des fonctionnaires. Un seul directeur de société dakarois côtoie le directeur adjoint des affaires culturelles du Togo, le rédacteur en chef de l'agence zaïroise de presse, un conseiller de l'école des cadres du Mouvement populaire de la révolution du même pays, un ethnologue et un directeur provincial de l'information du Cameroun... Cinq jours par semaine, ils consacrent deux heures le matin et autant l'après-midi à ces réunions, que le directeur veut aussi éloignées que possible d'un enseignement *ex cathedra*. Le reste du temps se passe en travaux de petits groupes qui se constituent et établissent eux-mêmes le programme de leurs réflexions, ou en lectures à la bibliothèque. L'université comprend aussi un petit auditorium où peuvent être projetés des films.

Sur le terrain

L'apport de l'Islam, de l'Inde et de la Chine, de l'Afrique au patrimoine universel, l'histoire voltaïque, les organisations communautaires, les énergies renouvelables, le développement, sont quelques-uns des thèmes proposés aux stagiaires. « Proposés », car ceux-ci, désireux de ne s'enfermer dans aucun carcan, modifieront peut-être ce programme en cours de stage. Chaque stage, d'une durée de trois mois, doit aussi être suivi d'un mois au moins de réflexion, au cours duquel les membres du conseil scientifique de l'université, originaires de plusieurs continents, prépareront l'avenir à la lumière des bilans qu'ils dresseront.

Le suivi, la « maintenance » de l'ensemble est assurée par M. Iba der Thiam, qui est d'autre part directeur de l'école normale de Dakar. Avec attention, avec une bienveillance qui n'est pas exempte de fermeté, il écoute, apporte son expérience d'historien dans les échanges, redresse la barre des débats vers le concret chaque fois que souffle trop fort le vent de la théorie. Il propose les visites sur le terrain et les « travaux dirigés » qui serviront bientôt de support et de compléments aux discussions. La question abstraite d'un jour : « *Comment assurer dans les meilleures conditions et dans le respect des autochtones l'implantation d'une usine qui emploiera tant de personnes à la fabrication de tel bien ?* », peut se transformer un peu plus tard en l'examen concret d'un projet semblable en grandeur réelle.

Ces préoccupations, ces discussions, renaîtront demain. Le soir tombe sur Gorée. L'heure est aux entretiens décousus avec les enfants de l'île. Ou bien l'on se rend en badaud au débarcadère de la « chaloupe ». Gorée qui s'endort sait-elle qu'après avoir été l'île de l'esclavage est aujourd'hui ce petit point d'utopie d'où pourrait naître l'Afrique de demain ?

MICHEL KAJMAN.

UNE ASSEMBLÉE « AUTONOME » A JUSSIEU

Entre le colloque et le baston...

La vieille question : que faire ? La vieille alternative : parler ou agir ? Pendant qu'on juge de nouveau les « quatre de Saint-Lazare », *le* « mouvement autonome », *entassé dans l'amphi 45 du centre universitaire Jussieu, à Paris, s'interroge, s'invective, réfléchit et polémique à voix haute.* « On pourrait faire le point sur la lutte pour les quatre... » *a proposé quelqu'un.* « Quelle lutte ? » *ironise une voix. Voilà le débat qui n'aura pas lieu. Voilà le malaise d'une salle* « ambiguë, venue à la fois pour causer et pour cogner », *comme dit un autonome. Pour l'heure, on cause, malheureux ou irrités de parler pendant que les autres, au palais de justice...*

On cause un peu de la défense « qui n'est vraiment pas collective ». *Des médias aussi* « sans lesquels la forme de répression qui s'est abattue sur les quatre n'aurait pas été possible ». *Un mot sur les mineurs en lutte, de Vincennes. Un éloge de* « ceux de Longwy » : *n'ont-ils pas mieux compris l'action des quatre que le* « mouvement » *lui-même, en s'emparant un moment d'un relais de télévision ? Les pompiers en lutte ont compris, à leur manière, comment se battre... Mais les* « orgas », *mais nous qui sommes là à hésiter à perte de vue entre le spontanéisme et la réflexion, entre le* « colloque et le baston »... *Et ainsi de suite...*

Au tableau noir, quelqu'un explique comment écrire à Jacques Dugué, incarcéré après une affaire de mœurs à Saint-Ouen « calomnié par la presse pourrie » *et qui* « a tenté de se pendre à Fleury-Mérogis ». *Dans un coin, un militant explique avec l'accent de Toulouse la lutte de la fille d'un patron qu'on empêche d'aimer un jeune chômeur. Ailleurs, on se demande si on ne va pas aller à la tour Eiffel rejoindre les sidérurgistes, ou au C.N.R.S. Plus loin, les militants du CINEL (Centre d'initiative pour de nouveaux espaces de liberté) font le point sur la contre-information caressent l'espoir d'un « hebdo-télex » centralisant et diffusant petites annonces et avis aux quatre coins de toutes les autonomies qui se font et se défont. Façons de dire, façons de faire, ou d'essayer. Pour que ces deux autonomes désabusés n'aient pas raison :*

— Bon, alors c'est fini, on n'a plus qu'à s'en aller.

— C'était déjà fini quand ils sont venus s'entasser dans cet amphi.

M. K.

Une semaine avec la justice pour les jeunes de Fontenay-sous-Bois

Le service de la jeunesse de la municipalité, à majorité communiste, de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) a organisé du 19 au 24 février, une semaine de débats sur la justice.

Les jeunes connaissent mal cette institution intimidante. Lorsqu'ils l'approchent, c'est le plus souvent pour un vol de vélomoteur ou un chapardage. Mais, pour beaucoup, la justice, c'est la grande délinquance, les quartiers de sécurité renforcée, les pressions du pouvoir et les erreurs judiciaires.

Les organisateurs ont eu la sagesse de ne pas s'arrêter à cela. La justice, c'est, plus quotidiennement, des querelles de bornage, des affaires de divorce, un conformisme tenace et une lenteur proverbiale. Des magistrats, des avocats, d'ex-détenus et des journalistes sont venus parler de leur métier ou apporter leurs témoignages. Plusieurs films ont été projetés : *le Juge Fayard* d'Yves Boisset, *Section spéciale* de Costa Gavras et *l'Incompréhensible Vérité* de Fritz Lang.

Jeudi 22 février après-midi, devant deux cents lycéens dont les professeurs avaient accepté de reporter les cours, M. Jacques Lesage de La Haye, qui a passé onze ans et demi en prison, a raconté comment, malgré toute l'énergie qu'il mettait à faire front, il a un jour « craqué » psychologiquement. Comme un quart des détenus vaincus par l'isolement, il a trouvé un salut provisoire dans les médicaments.

Lorsque, dans le film d'Ella Lenasz *Pour qui les prisons ?* on entendit un détenu dire, montrant une cité H.L.M. semblable à celles de Fontenay : « *C'est ça qui crée les délinquants* », la salle accusa nettement le coup.

Malgré sa création récente (un an et demi), le service de la jeunesse est parvenu à nouer des contacts avec la plupart des établissements scolaires de la commune et avec les élèves du lycée d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.), plus nombreux à participer à cette semaine sur la justice qu'aux précédentes manifestations culturelles. — B. L. G.

MÉDECINE

Le ministère de la santé confirme l'annulation du concours d'internat à Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — Fin janvier, le directeur des hôpitaux du ministère de la santé et de la famille avisait la direction régionale de la santé à Toulouse qu'il venait de décider l'annulation des résultats d'admissibilité au concours de l'internat des C.H.U. de Purpan et de Rangueil, proclamés la semaine précédente et qui concernaient cent quarante-huit admissibles (*le Monde* du 27 janvier).

Cette décision était expliquées par une irrégularité dans la composition du jury dont deux membres étaient beaux-frères. Dès la décision, les internes avaient vivement protesté contre cette mesure qui prévoyait le recommencement des épreuves, et ils indiquaient que l'irrégularité était connue bien avant le concours.

Après s'être donné un mois de réflexion et avoir consulté le Conseil d'Etat, le ministère de la santé a rendu sa décision : les résultats d'admissibilité du concours de l'internat de Toulouse sont annulés. Les épreuves du prochain concours sont prévues pour fin avril.

En signifiant cette décision aux cinq cents candidats qui avaient concouru, Mme Veil, dans une lettre personnelle, demande à chaque candidat d'indiquer si la date envisagée risque d'apporter une gêne dans le déroulement de ses études. Au reçu de cette lettre, les internes concernés ont tenu une assemblée. Certains, surtout parmi les cent quarante-huit qui avaient été déclarés admissibles, ont l'intention de se pourvoir devant le tribunal administratif « *pour demander réparation des préjudices qui résultent de cette annulation du concours pour une cause dont ils ne se sentent pas responsables* ».

LÉO PALACIO.

RELIGION

Un appel en faveur de l'institut Saint-Serge

M. Olivier Clément nous a adressé l'appel suivant en faveur de l'institut Saint-Serge, fondé à Paris en 1924 pour l'enseignement et le développement de la théologie, de la liturgie et de la culture orthodoxes :

« *L'existence même de l'institut Saint-Serge est aujourd'hui menacée (...). Les dépenses de tous ordre, malgré l'extrême modestie des rémunérations versées aux professeurs, ont plus que doublé de 1975 à aujourd'hui. Les paroisses orthodoxes d'Europe occidentale, en pleine et difficile transition entre un statut d'émigration et un statut de mariage des cultures et d'implantation locale ne peuvent pas aider réellement l'institut. Or, dans le même temps, l'aide de l'Eglise grecque baissait légèrement, et aucune aide n'est fournie pour les étudiants serbes, chypriotes et zaïrois. L'apport du Conseil œcuménique des Eglises, dont on sait les difficultés financières et l'intérêt prioritaire pour le tiers-monde, s'est considérablement rétréci. Et, plus encore, celui de l'Eglise épiscopalienne d'Amérique (...).*

» *Une solution s'ébauche pourtant : c'est la formation récente d'une Association cultuelle pour le maintien et l'entretien de l'institut de théologie orthodoxe (AMEITO). Elle compte aujourd'hui cent trente membres qui cotisent régulièrement, à la mesure, très variable, et parfois fort modeste, de leurs moyens.*

» *Nous lançons un appel, humble mais pressant, à tous ceux qui savent l'utilité de l'institut Saint-Serge : utilité d'abord pour l'histoire, mais aussi pour la recomposition de l'unité chrétienne. Qu'ils se mettent en rapport avec l'AMEITO, à l'adresse de l'institut (93, rue de Crimée, 75019 Paris). Et l'Association pourrait devenir le point de départ d'un regroupement de tous ceux qui ne conçoivent plus l'orthodoxie sans échange et partage, ni le dialogue œcuménique sans l'orthodoxie.* »

صكنا من الاصل

Le Monde

LES ENTRETIENS ENT

La création de « société toute mis

Le dossier industriel

Le dossier social

La C.G.T. et la C.F.D.T. vont durcir leur actior

هكذا من الأصل

Le Monde économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

LES ENTRETIENS ENTRE M. GIRAUD ET LES SYNDICATS

La création de « sociétés de reconversion » permettra d'éviter toute mise au chômage en 1979

Au terme d'une entrevue de neuf heures entre M. Giraud, ministre de l'industrie, et les syndicats, deux grandes décisions ont été arrêtées le vendredi 23 février.

D'une part, un programme d'aide exceptionnelle à la reconversion des salariés de la sidérurgie est mis sur pied. Outre l'abaissement à cinquante-cinq et à cinquante ans de l'âge de la préretraite, il comporte une nouveauté de taille : la création de « sociétés de reconversion » financées par la CECA et l'Etat français, dont l'objet sera la prise en charge des salariés quittant la sidérurgie et dont le sort n'est pas réglé.

Ce programme, selon le gouvernement, doit permettre de donner « la garantie d'une ressource ou d'un nouvel emploi à toute personne dont l'emploi sera supprimé » et d'éviter en 1979, à Denain comme à Longwy, la « création de situations de chômage ».

Le projet a été fraîchement accueilli par les syndicats, qui ont qualifié de « parkings (ou de ghettos) à chômeurs » les sociétés de reconversion.

D'autre part, les syndicats ont accepté de rencontrer les P.-D.G. des entreprises sidérurgiques pour « discuter » avec eux les choix industriels déjà effectués, puis de revoir MM. Giraud et Boulin. Ils ont déclaré ne se faire guère d'illusion sur les « modifications » qui pourraient être apportées à ces choix. On sait que leur principale revendication est la révision en hausse des capacités de production d'acier fixées pour 1983 et le maintien d'une grande partie des emplois supprimés : sur ce point, l'impasse paraît totale.

Le dossier industriel

I. — Quatre groupes de travail sont constitués pour examiner :

- La politique d'approvisionnement en minerai de fer ;
- La politique d'approvisionnement en coke ;
- Les problèmes de la branche des aciers spéciaux ;
- Les questions de recherche et de développement technologique et les problèmes de l'IRSID (Institut de recherche de la sidérurgie).

Une réunion de synthèse se tiendra sur les questions industrielles de portée générale.

[*Le principe d'une concertation régulière sur les problèmes généraux de la sidérurgie française est donc adopté, y compris sur les perspectives d'évolution à long terme du marché de l'acier, qui seront examinées au titre de la préparation du VIIIe Plan de développement économique et social.*]

II. — Les syndicats auront des entrevues avec les présidents des grandes sociétés sidérurgiques. « Toutes les questions relatives aux choix industriels seront, à ce niveau, rediscutés. »

C'est ici le « point dur » des négociations. M. Giraud a bien précisé que si les « discussions » entre les syndicats et les P.-D.G. des entreprises conduisaient à des « modifications », le gouvernement ne les remettrait pas en cause, « à condition qu'il ne soit pas demandé quelque chose en plus à la collectivité nationale ». En clair, cela signifie que les P.-D.G. gardent leur liberté de manœuvre et d'appréciation, mais qu'ils ne pourront obtenir des concours financiers supplémentaires, subventions ou prêts, pour combler un déficit, résultant éventuellement d'une modification des programmes actuels, par exemple la construction d'aciéries nouvelles à Denain ou à Longwy, précisément réclamée par les syndicats. Le gouvernement estime qu'il a fait un effort suffisant avec la prise en charge de la plus grande partie (25 milliards de francs) de l'endettement des entreprises, et qu'il incombe aux dites entreprises de rétablir elles-mêmes leur équilibre : l'Etat est « actionnaire, mais non gestionnaire ».]

Le dossier social

III. — « Un programme d'aide exceptionnelle à la reconversion des salariés de la sidérurgie » est arrêté.

- Le versement d'un pécule en cas de départ volontaire ;
- La pré-retraite à cinquante-cinq ans pour les salariés des entreprises sidérurgiques situées dans les région du Nord, de la Lorraine et des Ardennes, mais aussi dans les autres usines de ces régions ;
- La pré-retraite à cinquante ans pour les salariés handicapés ou ceux qui ont occupé des emplois pénibles pendant de nombreuses années ;
- Un abaissement supplémentaire éventuel et modulé de l'âge de la pré-retraite dans les sites les plus touchés où des problèmes graves subsistent après l'application du dispositif prévu.

[*Ces différentes mesures, en partie annoncées par M. Robert Boulin lors de la réunion avec les syndicats le 6 février, seront définies en détail lors d'une nouvelle rencontre,* « dans les prochains jours » *avec le ministre du travail. Elles pourraient intéresser à Longwy mille cinq cents personnes en 1979, et cinq cent quarante-cinq en 1980, et dans la région de Valenciennes, mille cinq cents salariés.*]

Ce programme d'aide exceptionnelle comporte aussi un appui exceptionnel de l'Etat par le biais du Fonds national pour l'emploi (F.N.E.) aux initiatives qui seront prises pour instituer des mécanismes transitoires, afin de résoudre le cas des salariés licenciés de la sidérurgie qui ne prouveront pas de travail en raison du décalage entre les suppressions de postes et l'apparition effective de nouveaux emplois. La société Usinor va créer une société de reconversion qui — bénéficiant des aides de la CECA et du F.N.E. — assurera la formation professionnelle et offrira sans doute aussi des emplois temporaires à ces salariés.

Cette formule nouvelle sera mise au point au cours des négociations qui vont s'engager avec les syndicats et les directions des groupes sidérurgiques. L'ensemble de ces mesures sociales devrait éviter à Denain comme à Longwy, la mise en chômage de salariés durant l'année 1979. Selon le projet initial les premiers licenciements, annoncés individuellement en avril, devraient être effectifs en octobre 1979.]

IV. — La recherche d'emplois dans le Nord et la Lorraine.

Cette recherche se poursuivra de telle sorte que soient compensées les suppressions d'emploi et maintenue la vitalité de ces régions.

Au cours des discussions, le ministre a indiqué que les prévisions anciennes et nouvelles d'implantations industrielles permettraient d'aboutir progressivement d'ici à 1984 à la création de 3 915 emplois dans la région de Valenciennes et 1 800 à proximité, d'ici à 1985 à 9 030 emplois en Lorraine et 2 600 dans les Ardennes.

Des réactions syndicales

● **C.G.T. : « Rien n'est réglé. »**

« Rien n'est réglé. Le gouvernement ne s'est pas engagé sur la question centrale de la restructuration de la sidérurgie. Il s'est contenté de déguiser son refus de toute remise en cause. Le dossier sidérurgique demeure inchangé et totalement inacceptable. Le seul élément nouveau est la proposition de créer des sociétés de reconversion, c'est-à-dire de véritables ghettos à chômeurs, et nous refusons d'aborder ces questions », a déclaré M. Sainjeon, secrétaire fédéral de la fédération de la métallurgie C.G.T., en indiquant que les cégétistes rencontreront les directions des usines sidérurgiques, mais accentueront la lutte.

● **C.F.D.T. : « Une occasion manquée d'éviter l'explosion sociale. »**

« La discussion n'a pas débouché sur une solution pour une sidérurgie moderne. Sans avoir rien changé sur le fond, le ministre de l'industrie s'est engagé à favoriser la discussion avec les P.-D.G., mais il s'agit d'une énorme ambiguïté dans la mesure où le gouvernement, n'ayant fait aucune concession, on se demande comment les P.-D.G. peuvent modifier une politique dictée par le gouvernement.

● **F.O. : aborder maintenant les réalités.**

« J'ai toujours pensé que le gouvernement ne reviendrait pas fondamentalement sur le plan de restructuration. Partant de là, tout doit être mis en œuvre pour garantir l'emploi dans les régions concernées. Il faut surtout éviter de semer des illusions. A cet égard, je suis frappé d'entendre les déclarations des uns et des autres... Or, il s'agit d'aborder maintenant les réalités pratiques.

● **C.G.C. : « Un échec industriel, un demi-succès social. »**

Le ministre n'a accepté aucune modification de la restructuration industrielle, mais nous avons obtenu la mise en place d'une société de reconversion qui prendra en charge les salariés sans emploi. Nous avons l'impression qu'il s'agit de parkings pour chômeurs, mais nous attendrons les précisions. [...] »

Violents incidents à Longwy

(Suite de la première page.)

Les manifestants s'aperçurent alors que le réémetteur déjà évacué par les forces de l'ordre, était de nouveau occupé par un petit groupe de sidérurgistes d'une usine avoisinante qui avaient assisté à l'évacuation une heure et demie plus tôt.

Pris au dépourvu, les cinq cents manifestants décidaient alors de revenir au centre de la ville et de s'attaquer au commissariat. Des groupes d'ouvriers casqués et armés de barres de fer, qui avaient quitté leur travail à l'appel des manifestants, rejoignaient ceux-ci et, à 8 heures, débutait l'attaque du poste de police. Craignant toujours un retour des gendarmes, les manifestants bloquaient, à l'aide de camions, la route d'accès de Longwy en provenance de Metz. A l'aide d'un bulldozer muni d'un véritable bélier, deux cents sidérurgistes, membres pour l'essentiel à la C.F.D.T., tentaient vainement d'enfoncer la porte en fer du commissariat. Les gardiens de la paix qui, si l'on en croit certaines estimations, n'étaient pas plus d'une vingtaine retranchés à l'intérieur du bâtiment, déclenchaient alors un véritable tir de barrage à coups de grenades lacrymogènes, obligeant les manifestants à reculer. Dans un nuage de gaz épais, l'affrontement dura plus de deux heures.

Il faut noter, d'une part, que jamais policiers et manifestants ne se sont trouvés en contact direct et, d'autre part, que si un millier de personnes, toutes tendances syndicales confondues, de tous âges (on remarquait aussi la présence de nombreuses femmes) ont manifesté, seules deux cents personnes, apparemment bien organisées, ont mené l'assaut, lançant des pierres mais également des cocktails Molotov. Si l'on en croit certains journalistes présents pendant l'affrontement, trois personnes, apparemment habituées à ce genre de manifestation et parfaitement entraînées, n'appartenant pas au groupe des sidérurgistes, auraient participé activement à l'action.

Un seul incident sans conséquence : la présence de trois hommes, dont deux étaient armés de fusil de chasse et le dernier d'une carabine 22 long rifle. Ce dernier aurait même été vu en train d'armer sa carabine. Selon les militants C.F.D.T., ces hommes auraient été rapidement désarmés. L'attaque du commissariat devait prendre fin vers les 8 h. 15, l'intersyndicale ayant demandé aux manifestants de se regrouper sur le barrage à l'entrée de la ville pour empêcher l'arrivée éventuelle de renforts des forces de l'ordre. Seuls quelques irréductibles continuèrent à lancer des projectiles pendant encore quelques minutes.

C'est dans ce climat survolté, où les dirigeants syndicaux tentaient à grand peine de reprendre le contrôle de leurs troupes, qu'un groupe de manifestants, vers les 10 heures du matin, a pénétré dans les locaux de l'union patronale, qu'ils ont mis rapidement à sac, brûlant les meubles sur le trottoir. Les pompiers ne purent intervenir.

Volonté d'éviter des incidents ? La C.G.T., toujours vers les 10 heures du matin, faisait évacuer les magasins du centre-ville, demandant aux commerçants de fermer leurs portes. L'objectif annoncé est de faire de Longwy *« une ville morte »*. En fin de matinée, sept cars de gendarmes mobiles, qui avaient pu, malgré les barrages, pénétrer en ville, étaient placés en renfort autour du commissariat. Afin d'éviter de nouveaux heurts entre la police et les manifestants, dont le nombre, en fin de matinée était estimé à plus de deux mille, le député de Longwy, M. Porcu (P.C.), a déclaré : *« Des groupes incontrôlés essayent d'ameuter l'opinion publique. Ne vous laissez pas faire. »* M. Porcu a proposé aux syndicats de transformer la manifestation communiste prévue initialement samedi après-midi en un cortège unitaire.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

La C.G.T. et la C.F.D.T. vont durcir leur action

(Suite de la première page.)

Une semblable concertation, en effet, aurait dû amener les pouvoirs publics à négocier une nouvelle politique impliquant le retour à une action volontariste de l'Etat et à une certaine planification, autant d'options contraires aux orientations libérales de MM. Barre et Giscard d'Estaing.

Du côté des syndicats, aucun « dérapage réformiste » n'était envisagé. L'heure n'était pas à la concession. Avec des motivations diverses mais un objectif commun, les syndicats, de la C.G.T. à la C.F.T.C., voulaient saisir la moindre perche qui pourrait permettre d'éviter une explosion sociale. Et si tous prennent davantage en compte les aspects économiques, c'est pour redonner la priorité au social, et l'objectif reste le même : amener M. Barre à modifier sa politique.

Le dialogue amorcé entre le gouvernement et les syndicats ne doit pas masquer la réalité : le désaccord reste total. En conséquence les fédérations de la métallurgie entendent accroître leur pression, ne serait-ce que pour conserver le contrôle d'une situation où le climat s'aggrave de façon inquiétante, non seulement à la base mais aussi dans certaines sections d'entreprises ou unions locales où des militants syndicaux évoquent de plus en plus souvent la possibilité de prendre les initiatives les plus violentes.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Pour la C.G.T., les positions de la C.F.D.T. peuvent « fortifier l'unité d'action ».* — Après l'annonce par M. Edmond Maire d'une « semaine nationale d'action » par la « réduction massive de la durée du travail », la C.G.T. a constaté que, « si cette position signifie que l'idée d'une action nationale interprofessionnelle pourrait concrétiser et coordonner les luttes, l'unité d'action peut s'en trouver fortifier ».

Une Lorraine loin de Longwy

II. — Du charbon au carton

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Tout ne va pas mal dans les régions en crise (« le Monde » du 24 février). Les Houillères de Lorraine embauchent ; certaines firmes textiles prospèrent ; l'industrie de transformation du bois connaît de belles réussites et a des projets ambitieux. Jean-Marc Théolleyre poursuit l'analyse des zones claires dans les régions assombries par la dépression ou la reconversion.

Michel Gruhn, dans sa simplicité, fait plaisir à voir. Et à entendre. Pour être Lorrain, il l'est. Dans le maintien, dans l'expression, dans cette méfiance aussi du premier instant qui très vite sait se changer en cordialité.

Pendant près de trente ans, sa vie a été celle d'un mineur. Depuis dix ans elle est celle d'un directeur d'entreprise. Le portion du siège de Faulquemont des Houillères du bassin de Lorraine est aujourd'hui à la tête de l'usine de la Miro Company qui, sur la zone industrielle de Creutzwald, en Moselle, fabrique des jeux de sociétés en tous genres. L'agent de maîtrise qui, pendant vingt années, eut la charge de veiller à la production journalière de son équipe au fond commande aujourd'hui une entreprise de cent trente salariés et illustre assez bien la réussite de cette reconversion du bassin de Merlebach, *consécutive à la crise charbonnière* qui devait, dans les années 60, faire passer de quarante-six mille à vingt-six mille les effectifs des Houillères du bassin de Lorraine.

Il y avait alors deux manières de procéder. L'une, directe, aurait pu consister à prendre de l'argent des Houillères et à l'investir ailleurs. L'autre, qui fut retenue, consistait à prospecter, à susciter des initiatives extérieures, à voir comment on pourrait les aider, à la condition, évidemment, que les emplois à venir soient réservés en priorité aux mineurs. Ce ne fut pas une mince affaire. Elle connut sa part d'empirisme. Le « service industrialisation » des Houillères — trois ingénieurs qu'il fallut former préalablement à ces techniques de l'affairisme — mesura bien vite quelle tâche l'attendait. Certes l'œuvre était collective. La DATAR avait son mot à dire, son aide propre à fournir. Tout un savoir-faire restait malgré tout à mettre au point. Toute une stratégie qui impliquait le bassin dans son entier, supposait un concours des municipalités.

En ce temps-là, la situation économique générale n'était pas, Dieu merci, celle de 1979. Il fallait être homme d'affaires : on le fut. On fut aussi psychologue. Il ne s'agissait pas de laisser repartir des candidats étrangers sérieux, qu'aurait simplement rebutés une administration centrale lointaine, aux avis comme aux arrêtés changeants, quand ils ne se trouvaient pas contradictoires. On les connaît en Lorraine, ces investisseurs étrangers. Qu'ils s'appellent Ford ou non, ils ont le goût des manières américaines. Avant toute chose une « check list », avec ce qu'elle peut comporter de questions sans doute simples mais un peu inattendues quand même : *« Si l'évêque de Metz nous recommande une de ses ouailles, est-il nécessaire d'en tenir compte ? »* Mieux vaut avoir la réponse et l'avoir à la mesure de la question.

L'équipe des Houillères eut des patiences et des attentions de mère poule. Elle sut répondre à chaque coup honnêtement et rapidement.

Les nouveaux venus

Les résultats sont visibles. Au *1er janvier 1979, ils se traduisaient* par la venue de 69 entreprises qui avaient décidé au total la création de 8 140 emplois. Si, sur le nombre, 9 ont disparu, 24 autres, depuis leur arrivée, ont décidé de s'étendre. De la sorte, en douze années, il y aura eu 10 679 emplois créés.

On les connaît bien dans le bassin ces nouveaux venus. Ils s'appellent Baucknecht, sur la commune de Valmont, Vlessmann sur celle de Faulquemont, Appich, Bourgey-Montreuil, Vidmar, Obringer. Ils sont Allemands, Anglais, Suisses, Français. Ils emploient ici 1 000 personnes et plus, là seulement 360 ou seulement 200. Qu'ils produisent des chaudières ou des téléviseurs, des tuyaux ou des tubes, des jouets ou des fenêtres de *« chiens assis »*, ils ont redonné vie au pays qu'ils ont touché. Faulquemont construit, multiplie des maisons individuelles et de bonne facture, et réduit du coup son environnement agricole. La zone industrielle peut aussi bien, comme la zone d'habitation, se cacher dans un bois. Même si fument, au loin, les unités de Carling et si brillent de nuit comme de jour les lumières accrochées aux tubulures de la « plate-forme » chimique, on peut assez bien parvenir à les oublier et à croire encore que des usines peuvent exister « à la campagne ».

Y travaille-t-on, du coup, moins tristement qu'ailleurs et même « autrement ». Voilà le moment de revenir à Michel Gruhn et à ses *« monopolys »*. La zone industrielle de Creutzwald, il l'a « inaugurée ». C'était en août 1968. La S.A.R.L. Miro Company avait été intéressée par l'opération que menaient les Houillères de Lorraine. Elle avait le choix entre plusieurs sites : Faulquemont, Saint-Avold, Creutzwald. Creutzwald fut retenu, parce que la commune se trouvait peut-être un peu plus prête que les autres. Déjà elle avait aménagé sa zone. Son maire de l'époque, M. Félix Meyer, soucieux de ses administrés, *mineurs pour la plupart*, n'avait pas tardé à ouvrir, pour l'embauche des « reconvertis », des bureaux d'accueil. Michel Gruhn fit le reste dès lors qu'il se trouva désigné pour prendre la tête de la nouvelle usine. On pouvait compter sur l'ancien porion pour ne pas renier son passé et la fierté qu'il en gardait. Les mineurs eurent chez lui une priorité plus que légale, naturelle.

Aujourd'hui ses effectifs masculins sont constitués à 80 % soit d'anciens mineurs, soit de retraités de la mine, et, pour les plus jeunes, de fils de mineurs. Il a fait des plus avertis des chefs de poste, des chefs d'équipe. Il a voulu aussi une « politique de l'environnement ». *« Ici, dit-il, pas de clôtures. Les limites de l'usine, ce sont des arbres. »* Et, avec le plaisir d'un homme maître à son bord, il ajoute avec un léger sourire : *« Après avoir été vingt ans enfermé, j'ai la chance de pouvoir prendre ma revanche. Alors je ne me gêne pas. »*

Ne pas se gêner, c'est, tout en fabriquant, de continuer à planter. Des bouleaux, des pins, des haies. Si l'on est bucolique, on n'en est pas moins réaliste, c'est-à-dire, *dans l'ordinaire des jours*, rigoureux.

« Chez nous, on ne pointe pas. J'estime que j'ai affaire à des adultes. » Cette concession a son revers. Michel Gruhn a *« horreur de l'absentéisme comme des retards. »* *« Aux Houillères, en vingt ans, j'ai eu trois bulletins de maladie. »* Voilà un langage clair. Le coup du réveil « qui a sonné en retard » ne passe pas. A 8 heures le matin il s'agit d'être à son poste, quel que soit le poste occupé. Sinon, c'est une heure perdue et même si nécessaire une demi-journée. Le personnel connaît ces règles avec lesquelles il ne peut badiner. Cela consenti, la journée est continue : neuf heures payées, dans lesquelles figure une heure cinq de pause ; une semaine de quarante et une heures trente, mais qui s'achève le vendredi à 13 h. 30.

De quoi se plaindrait-on ? Les cent trente employés qui constituent l'« ossature » ne se plaignent pas. Pour les périodes de fabrication intense (car les jeux, c'est bien connu, se vendent au temps des cadeaux), on se retrouve souvent à cent soixante-dix. Mais la main-d'œuvre *complémentaire est engagée uniquement* par le biais des contrats à durée déterminée.

« On m'a bien demandé de renoncer à ces contrats, d'assurer en emplois permanents cet effectif de pointe. J'ai fait comprendre que je ne pourrai jamais garder ici à certaines périodes des gens pour faire du stockage. » Et quand Michel Gruhn fait comprendre quelque chose... A ce prix l'usine de Creutzwald « tourne ». Elle occupait à l'origine 5 400 mètres carrés. Elle va en prendre 5 300 de plus. Les carnets de commande l'exigent. A la saison morte de décembre à mars, dix mille jeux par jour peuvent sortir et suffire. Dès le printemps la production augmente pour atteindre des pointes de vingt-cinq mille boîtes quotidiennes, dont la moitié est pour l'Allemagne, la Hollande, la Belgique. Et les Scandinaves viennent de s'ajouter à la liste de cette clientèle étrangère.

Michel Gruhn est devenu gestionnaire, maître de ses programmes, de ses calendriers, de ses approvisionnements en matières premières : carton, plastique, papier.

Comme il dit : *« Ça me change du fond. J'y avais des responsabilités mais je n'avais évidemment pas accès aux projets, aux études. »* Il lui a fallu bien sûr « faire ses classes ». Six mois ont suffi y compris un stage aux Amériques, *« car les machines que nous utilisons viennent toutes de là-bas »*.

Il s'est formé, il a formé son personnel. Les syndicats ? Chez *lui il n'y en a pas. Le comité* d'établissement suffit et *« avec des gens sans étiquettes »*. Grundig, tout à côté, a ses secousses sociales, Appich aussi, un peu plus loin. Pas lui : *« On essaye d'être toujours au-dessus du SMIC. Un manutentionnaire pour ses quarante et une heures par semaine est assuré de 2 145 francs, un O.S. 3 de 3 336 francs. Sans les primes évidemment. »*

Il reste que la zone industrielle de Creutzwald n'offre malgré tout pas les avantages sociaux qu'assurait la mine : les logements, les 6 tonnes de charbon par an. Et pour la sécurité sociale, il a fallu passer au régime général.

La vie, même dans une Lorraine loin de Longwy, où l'on a su passer du charbon au carton, ne saurait être tout à fait simple et tranquille.

FIN

CONJONCTURE

EN JANVIER

En France, les prix de détail ont augmenté de 0,9 %...

En France, les prix de détail ont augmenté de 0,9 % en janvier, l'indice calculé par l'INSEE passant de 207,8 en décembre à 209,7 sur la base 100 de 1970. Cette hausse, nettement plus rapide qu'en novembre et décembre (0,5 %), s'explique notamment par le relèvement des loyers et des prix de l'énergie (essence, fuel, gazole), mais aussi par la vague de froid qui a renchéri les prix des légumes frais.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,8 % contre 0,4 % en décembre ; ceux des produits manufacturés, qui incluent les produits pétroliers, de 0,8 % contre 0,5 % ; enfin, ceux des services (y compris des loyers) de 1,2 % contre 0,3 %.

Ce résultat est plutôt une bonne surprise dans la mesure où une hausse supérieure était attendue. Par rapport à janvier 1978 — c'est-à-dire en un an — les prix ont augmenté de 10,2 %.

La hausse des prix de janvier fournira très certainement autant d'arguments aux deux camps qui se sont formés au sein même du gouvernement, les uns trouvant qu'on n'en fait pas assez pour casser l'inflation, les autres estimant — comme M. Barre — que les choses s'améliorent en profondeur et qu'il n'est pas besoin de durcir la politique actuellement menée.

Il est vrai que l'indice de janvier (+ 0,9 %) est plutôt une bonne surprise. Si l'on fait abstraction du relèvement des prix des produits pétroliers et de celui des loyers, la hausse est de 0,6 %, on retrouve alors le pourcentage d'augmentation assez régulièrement enregistré depuis août dernier et qui correspond grosso modo à un rythme annuel de hausse de 7 % (1). Il est vrai aussi qu'en janvier les prix des légumes frais ont « flambé » pendant quelques jours (à cause du froid qui a renchéri les cours des légumes) et qu'un tel accident saisonnier ne se reproduira probablement pas.

Peut-on dire pour autant que le rythme d'inflation s'est nettement ralenti en France depuis quelques mois, revenant de 9 à 10 % l'an à 7 % ou 7,5 % ? Là est le véritable problème, et il est difficile à trancher. A l'évidence, si le résultat de janvier confirmait une telle décélération des hausses des prix, l'année 1979 pourrait être envisagée avec optimisme, malgré les difficiles problèmes posés par l'emploi et la situation en Lorraine. Le gouvernement aurait en tous les cas quelques raisons d'espérer un ralentissement des hausses de salaires, ralentissement qui reste la condition essentielle du succès de la politique menée par M. Barre.

Mais il faut bien voir que l'indice de janvier est en lui-même mauvais : une hausse de 0,9 %, de quelque façon qu'elle s'explique ou se justifie, est un mauvais résultat.

Le relèvement des prix de l'énergie n'est certes pas le signe d'une inflation interne puisqu'il est décidé à l'étranger, mais il peut très bien enclencher un processus inflationniste si les consommateurs n'acceptent pas d'en assumer seuls les conséquences, sous forme d'une amputation de leur pouvoir d'achat.

Or ce qui se passe actuellement ne va pas dans ce sens. On assiste à des grèves dans lesquelles l'essentiel des revendications porte précisément sur des relèvements de salaire. Tel est le cas des assurances. De même nous a-t-on signalé que dans beaucoup d'entreprises de fortes pressions étaient exercées par les salariés pour obtenir que l'amputation qu'a représentée l'alourdissement des cotisations de Sécurité sociale intervenu début janvier soit compensée par des augmentations. Il est bien évident que, les résultats des entreprises s'étant améliorés, beaucoup de chefs d'entreprise auront la tentation de *« céder »* pour éviter une grève, y mettre fin ou faire un geste social.

Ces gestes, s'ils étaient « multipliés », et parce qu'ils auraient des répercussions jusqu'au sommet de la hiérarchie des revenus, mettraient à mal les premiers et fragiles résultats obtenus par M. Barre. De ce point de vue les statistiques des salaires pour le dernier trimestre 1978 qui doivent être publiées dans quelques jours risquent d'être inquiétantes... — AL. V.

(1) Les prix ont augmenté de 0,6 % en août, puis en septembre 1978, de 0,9 % en octobre, de 0,5 % en novembre et en décembre. Une hausse de 0,5 % correspond à un rythme annuel d'inflation de 6,2 % ; une hausse de 0,6 % correspond à une hausse annuelle de 7,4 %.

● *L'indice des prix de la C.G.T.* — Les prix ont augmenté de 1,5 % en janvier, selon l'indice de la C.G.T. En un an, ils ont progressé de 12,6 %. En janvier les hausses les plus importantes touchent l'habillement (2,5 %), l'habitation (1,7 %), la culture et les loisirs (1,6 %) et les transports (1,4 %).

● PRECISION. — Une coquille a rendu incompréhensible un passage de l'article de Robert Solé, dans *le Monde* du 23 février, sur la reprise de l'activité économique en Italie. Il fallait lire : « (...) *la production industrielle y a progressé de 4,5 % par rapport à la période correspondante de 1977. Et même de 11,7 % si l'on tient compte de deux journées de travail en moins* ». Et non pas « de 117 si l'on tient compte... »

...aux États-Unis aussi

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,9 % en janvier aux Etats-Unis. En novembre et décembre 1978, l'indice n'avait progressé que de 0,6 %. Il y a quatre mois (septembre) que pareille hausse n'était intervenue. Corrigé des variations saisonnières, l'indice a atteint 204,7 (base 100 : 1967), soit une augmentation de 9,3 % sur les douze derniers mois. En 1978, les prix avaient cru de 9 %.

Les produits alimentaires sont les principaux responsables de la hausse de janvier, avec une progression de 1,4 % par rapport à décembre. Les soins médicaux et les transports ont également sensiblement augmenté (1,1 %). Si la tendance de janvier se poursuivait, la hausse des prix pourrait dépasser 10 % aux Etats-Unis en 1979.

L'indice des prix de gros — + 1,3 % en janvier — avait déjà indiqué une aggravation de l'inflation. M. Barry Bosworth, directeur du conseil de stabilisation des salaires et des prix, a cependant répété le 23 février que la prévision d'un taux d'inflation de 7,5 % en 1979 serait respectée. Devant le Congrès, il a précisé que les prix allaient continuer à croître pendant ce premier trimestre, avant que les mesures prises par le président Carter au mois de novembre ne fassent leur plein effet.

Il a ajouté que l'arrêt des exportations pétrolières d'Iran avait quelque peu affecté les prévisions de l'administration américaine, mais que l'indice des prix ne devrait s'en trouver accru que de 0,2 ou 0,3 % à la fin de l'année.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a, de son côté, estimé que cette hausse *« n'était pas une surprise »* étant donnés *« les sérieux problèmes que pose l'inflation au pays »*. Il a ajouté que les Américains devraient faire *« quelques sacrifices spécifiques »* pour réduire le rythme de l'inflation. De fait, le département du travail a publié le 23 février des chiffres selon lesquels le salaire hebdomadaire des travailleurs manuels a baissé de 1 % et leur pouvoir d'achat de 0,1 % en janvier. — *(U.P.I.)*

ÉTRANGER

DÉCOUVERTE D'UN GISEMENT DE PÉTROLE DANS LE SINAÏ

Une compagnie israélienne qui effectue des forages au large de la côte du Sinaï a découvert des indices qui permettent de croire à l'existence d'un important gisement, a déclaré le 23 février un porte-parole du ministère israélien de l'énergie.

« Les découvertes géologiques indiquent qu'il pourrait y avoir un gisement important susceptible de produire cinq mille barils par jour. Mais nous serons fixés de manière définitive dans une semaine ou deux », a-t-il dit.

Israël se procure actuellement près de 20 % de ses besoins en pétrole dans les gisements du golfe de Suez, au large du Sinaï. Israël, qui a accepté le principe d'un retour du Sinaï à l'Egypte, exige toutefois de conserver un droit de priorité sur l'achat de pétrole provenant de ces gisements. — *(Reuter.)*

CHINE

● *La Chine* a augmenté de 4 % le prix du pétrole brut lourd qu'elle livre au Japon. Pour le premier trimestre 1979, le prix du baril a été fixé à 13,728 dollars, indique-t-on dans les milieux pétroliers japonais. Ce nouveau tarif résulte des négociations sino-japonaises tenues les deux dernières semaines à Tokyo.

COREE DU SUD

● *La Corée du Sud veut lutter contre les contrefaçons.* — Pour mettre fin aux trafics frauduleux d'industriels et de commerçants qui copient sous licence des marques de renommée mondiale, notamment françaises (Dior, Chanel, Givenchy, Lanvin, etc.), le Bureau officiel sud-coréen chargé des brevets multiplie des contrôles. Au cours d'un récent contrôle surprise, quatre-vingt-un propriétaires de boutiques ont été inculpés d'infraction au droit commercial sur les produits étrangers. Ils sont passibles d'un maximum de cinq ans d'emprisonnement et de 1 000 dollars d'amende (environ 4 300 francs). — *(A.F.P.)*

DANEMARK

● *Le déficit de la balance danoise des paiements* s'est, en 1978, élevée à 7,7 milliards de couronnes (environ 6,3 milliards de francs), soit 2,4 milliards de moins qu'en 1977. La balance commerciale a, quant à elle, enregistré un déficit de 13,1 milliards de couronnes, contre 16,1 milliards l'année précédente.

JAPON

● *La production industrielle japonaise* a augmenté de 1,4 % en décembre par rapport à novembre, indiquent des statistiques du ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI). Il s'agit du plus fort taux de croissance mensuel enregistré depuis neuf mois. En novembre, l'augmentation avait été de 1 % par rapport à octobre. En un an, la production a augmenté de 7,5 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CIAL

CRÉDIT INDUSTRIEL D'ALSACE ET DE LORRAINE

LE CONSEIL PROPOSE UNE AUGMENTATION DU DIVIDENDE

Le conseil d'administration, réuni le 16 février 1979, sous la présidence de M. Emile Spielrein, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1978.

Le total du bilan au 31 décembre 1978 s'élève à 11 959 331 448 F, et les dépôts confiés par la clientèle à 7 993 403 543 F.

Après 14 645 332 F d'amortissements, 35 985 297 F de provisions, 42 693 280 F d'impôts sur les bénéfices et 22 695 815 F de dotation à la provision pour risques généraux, le bénéfice net a été arrêté à 27 775 755 F contre 25 101 096 F pour l'exercice 1977.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise se monte à 4 297 934 F, auxquels s'ajoutent, pour chaque agent, 5/12e de la mensualité de décembre au titre du contrat d'intéressement du personnel aux résultats (ordonnance du 7 janvier 1959) conclu avec le comité d'entreprise en date du 13 février 1978.

Le conseil a également approuvé la réévaluation des éléments amortissables du bilan effectuée en vertu de la loi de finances du 30 décembre 1977 et qui portait essentiellement sur les immeubles. Celle-ci a fait apparaître une plus-value de 33.678.834 F dont la contrevaleur a été portée au passif à un poste « Ecart de réévaluation ».

Les résultats de l'exercice permettent au conseil de proposer à l'assemblée générale, convoquée le 27 avril 1979, de distribuer un dividende de 9,20 F assorti d'un avoir fiscal de 4,60 F (impôt déjà payé au Trésor), soit un dividende global de 13,80 F, contre respectivement 8,20 F et 12,30 F pour l'exercice 1977 et de porter aux réserves 15 millions de francs.

Si l'assemblée approuve ces propositions, les fonds propres de la banque, compte tenu de l'augmentation de capital contre espèces, dont la souscription a été clôturée le 16 janvier 1979, s'élèveront à 238.673.399 F, auxquels il y a lieu d'ajouter 227.953.358 F de ressources permanentes, soit un total de fonds propres et de ressources permanentes de 466.636.757 F.

Schlumberger

Le conseil d'administration de Schlumberger Limited a décidé, le 23 février, la distribution d'une action gratuite pour deux anciennes, aux actionnaires enregistrés à la date du 19 mars 1979. Les certificats des actions nouvelles seront envoyés à partir du 16 avril 1979. Les actionnaires ayant droit à des fractions d'actions ont le choix, soit d'acquérir une action entière, soit de vendre la fraction d'action au prix du marché.

Le conseil a également décidé d'augmenter le dividende d'environ 18 %. Il a déclaré un dividende trimestriel de 41 1/4 de cents par action, comparé à 35 cents auparavant. Ceci correspond à un dividende annuel de 1,65 dollar par action, comparé à 1,40 dollar précédemment. Ces chiffres s'entendent avant distribution d'une action pour deux anciennes. Après cette distribution, le dividende trimestriel sera de 1,10 dollar. Ce dividende trimestriel sera payable le 13 avril 1979 aux actionnaires enregistrés au 19 mars 1979.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

STABILITÉ DU DOLLAR

L'ouverture des hostilités entre la Chine et le Vietnam, comme en début de semaine sur les marchés des changes, n'a pas, jusqu'à présent, affecté le DOLLAR. En revanche, ce dernier a été favorisé par l'espoir grandissant d'une reprise prochaine des exportations de pétrole iranien, avec, toutefois, quelques inquiétudes en fin de semaine sur la poursuite de l'inflation aux Etats-Unis. Quant au FRANC FRANÇAIS, le léger malaise qui l'avait affecté paraît avoir disparu, du moins pour l'instant.

Lundi matin donc, l'entrée des troupes chinoises en territoire vietnamien n'émouvait pas le marché des changes : seul, celui de l'or manifestait un peu de nervosité. Le jour suivant, l'aggravation du conflit ne pesait pas davantage sur les parités monétaires : à l'évidence, les opérateurs ne veulent pas croire que le dit conflit pourrait prendre une dimension inattendue. Au surplus, l'Extrême-Orient, c'est loin...

Ils ont préféré prêter l'oreille aux propos rassurants du premier ministre iranien, qui a promis de faire couler à nouveau le pétrole dans les soutes des navires pétroliers. Du coup, le DOLLAR s'en est trouvé conforté. Sans doute, à la veille du week-end, les milieux financiers attendaient avec quelque inquiétude la publication de l'indice américain des prix de détail, qui s'est révélé « mauvais », après l'annonce, également pour janvier, de la plus forte hausse mensuelle des prix de gros depuis quatre ans. A vrai dire, la brusque montée des prix enregistrée pour le premier mois de l'année en Allemagne fédérale et en Suisse rétablit une sorte de péréquation dans l'inflation, et conduit à une stabilisation des monnaies entre elles.

A Tokyo, il convient de le relever, la Banque du Japon a vendu plusieurs centaines de millions de dollars en milieu de semaine pour empêcher la monnaie américaine de déborder le cours de 202,50 yens. De nombreux importateurs japonais achètent des dollars pour se « couvrir ».

La deuxième émission, par le Trésor américain, de bons Carter, pour un montant de 2,5 milliards de DM à 6,3 % sur deux ans et demi, et 6,7 % sur trois ans et demi a été close le jour même.

Après son léger malaise de la semaine précédente, le FRANC semble s'être stabilisé à un niveau considéré comme satisfaisant, c'est-à-dire à une parité d'un peu moins de 2,31 F pour un DM. La Banque de France n'est pratiquement pas intervenue, sauf le premier jour de la semaine, où elle a stoppé net les tentatives de montée au-dessus de 2,31 F pour un DM. Par la suite, des rumeurs diverses se mirent à courir, prises avec plus ou moins de flegme par le marché, notamment le départ éventuel de M. Barre — que l'étranger verrait avec une extrême défaveur, — et une forte hausse des prix en janvier (+ 1,5 %, disait-on — en réalité 0,9 %).

En fait, les opérateurs restent hésitants, observant l'évolution des conflits sociaux et se demandant quel sort subira la politique économique du gouvernement. A noter, enfin, que selon le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorff, un accord sur le système monétaire européen n'interviendrait sans doute pas avant les élections européennes du 30 juin prochain.

Ailleurs, les institutions financières occidentales s'efforcent d'organiser le sauvetage financier de la Turquie, victime d'une inflation galopante, et qui doit 12 milliards de dollars à l'extérieur : la consolidation de 2,5 milliards de dollars d'échéances est en cours, après celle de 1 milliard effectuée l'an dernier.

Sur le marché de l'or, les événements d'Extrême-Orient ont poussé le cours de l'once à plus de 252 dollars, contre 247 dollars précédemment. Le Trésor des Etats-Unis, à sa dixième vente mensuelle, a adjugé 1,5 million d'onces de 31,1 grammes à 231,76 dollars l'once pour le métal de haute qualité.

F.R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,0100	8,5887	3,3607	3,7225	58,6920	4,0200	1692,42
	—	2,0030	8,5608	3,3420	3,7115	58,5677	4,0160	1683,52
New-York	2,0100	—	23,4027	59,8086	53,9956	3,4246	50,0000	0,1187
	2,0030	—	23,3972	59,9348	53,9665	3,4199	49,8753	0,1189
Paris.....	8,5887	4,2730	—	255,56	230,72	14,6335	213,65	5,0748
	8,5608	4,2740	—	256,15	230,65	14,6169	213,16	5,0850
Zurich....	3,3607	167,20	39,1294	—	90,2807	5,7260	83,6000	1,9857
	3,3420	166,85	39,0383	—	90,0431	5,7062	83,2169	1,9851
Francfort.	3,7225	185,20	43,3419	110,7655	—	6,3424	92,6000	2,1995
	3,7115	185,30	43,3551	111,0578	—	6,3372	92,4189	2,2016
Bruxelles	58,6920	29,2800	6,8336	17,4641	15,7667	—	14,6008	3,4679
	58,5677	29,2400	6,8413	17,5347	15,7798	—	14,5835	3,4788
Amsterdam	4,0200	200,00	46,8055	119,6172	107,9913	6,8493	—	2,3752
	4,0160	200,50	46,9115	120,1678	108,2029	6,8570	—	2,3854
Milan....	1692,42	842,00	197,0512	503,58	454,64	28,8356	421,00	—
	1683,52	840,50	196,6541	503,74	452,58	28,7418	419,20	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse persistante du cuivre et de l'argent

Le regain de tension internationale provoqué par le conflit sino-vietnamien a entraîné des remous sur le marché des métaux. Toutefois, en fin de semaine, les meilleurs niveaux ne pouvaient être maintenus. L'exemple du pétrole, venant après celui du cobalt, incite les utilisateurs de matières premières a regarnir leurs stocks, et à prévoir le pire !

METAUX. — *Nouvelle hausse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui touchent pratiquement leurs plus hauts niveaux depuis fin 1974. Les stocks britanniques de métal sont au plus bas depuis juin 1975 à 302 425 tonnes (— 6 525 tonnes). Les producteurs américains de métal raffiné ont majoré leurs prix, portés à 92 cents et même à 95 cents la livre (cas isolé). Les spécialistes tablent pour l'année en cours sur un déficit de production évalué à 100 000 tonnes, prévision de diverses sociétés américaines, et à 400 000 tonnes ou plus par le CIPEC ou une grande société belge.*

La hausse continue sur les cours de l'argent à Londres, entraînés par la nouvelle ascension des prix de l'or. Facteur supplémentaire de fermeté, l'Inde, qui dispose des réserves mondiales de métal les plus importantes, aurait interdit l'exportation de métal sous certaines formes.

Avance de 5 % des cours de l'aluminium à Londres sur le marché à terme. Les principaux producteurs mondiaux prévoient un nouvel amenuisement des stocks et de nouvelles hausses de prix.

DENREES. — *La hausse se confirme sur les cours du sucre. Le marché a été stimulé par la vente de 15 000 tonnes de sucre par la République Dominicaine à des prix élevés. La production mondiale est évaluée par une firme privée à 93 238 000 tonnes contre 91 858 000 tonnes (précédente estimation).*

Reprise des cours du cacao. Pourtant, la production mondiale, selon les estimations d'une firme privée britannique, serait supérieure de 50 000 tonnes à la précédente évaluation. Elle atteindrait 1 425 000 tonnes pour la saison 1978-1979. La récente baisse des prix devrait stimuler la consommation de fèves, qui pourrait passer à 1 369 000 tonnes contre 1 340 000 tonnes. Le surplus de production a donc doublé, passant à 42 000 tonnes.

Amélioration des cours du café sur les différentes places. Le Brésil vient de majorer ses prix à l'exportation.

Cours des principaux marchés du 23 février

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant, 1 003 (972) ; à trois mois, 1 021 (988) ; étain comptant, 7 350 (7 400) ; à trois mois, 7 265 (7 200) ; plomb, 538 (520) ; zinc, inch. (403) ; argent (en pence par livre) : 387,6 (373,80).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 88,65 (86) ; aluminium (lingots), inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 110,83 (107,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (300-308).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton mars, 63,10 (65,29) ; mai, 65,90 (67,55).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) mars, (228) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C, 510 (512).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine mars, 23,40 (22,20).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, inch. (512).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 64,20-65 (60,75-61,75).

— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 256,50-257,50 (246,50-247).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, mars, 155,55 (155,50) ; mai, 157,75 (158,20) ; sucre : mars, 8,60 (8,53) ; mai, 8,95 (8,91) ; café : mars, 127,60 (122,20) ; mai, 127,50 (121,40).

— Londres (en livres par tonne) : sucre : mars, 108,50 (105,90) ; mai, 111,80 (111,50) ; café : mars, 1 404 (1 396) ; mai, 1 368 (1 323) ; cacao : mars, 1 790 (1 745) ; mai, 1 813 (1 801).

— Paris (en francs par quintal) : cacao : mars, 1 491 (1 480) ; mai, 1 527 (1 490) ; café : mars, 1 210 (1 175) ; mai, 1 188 (1 133) ; sucre (en francs par tonne) : mai, 940 (931) ; août, 985 (980).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé : mars, 385 (362 1/4) ; mai, 349 1/4 (343 3/4) ; maïs : mars, 239 (237 3/4) ; mai, 235 3/4 (253 1/4).

Indices : Reuter : 1 554,2 (1 528,30).
Moody's : 1 054,2 (1 042,70).

MARCHÉ MONÉTAIRE

Nouvelle tension

La tension a persisté sur le marché monétaire de Paris, essentiellement sur les échéances au-delà d'un mois, où une nouvelle avance de 1/4 % a été enregistrée, et même davantage sur les échéances d'un an et plus. Visiblement, les trésoriers et opérateurs, ne croyant plus à une baisse, et redoutant, au contraire, une hausse des taux en 1979, ont continué à emprunter pour se « couvrir ». En outre, les besoins de capitaux semblent plus importants en fonction des programmes et des emplois, ce qui a entraîné une augmentation de la « prime de désencadrement », passée en quelques semaines de 1 % à 1 3/4 % au-dessus des taux au jour le jour. Un grand établissement à vocation essentiellement agricole aurait contribué à nourrir cette augmentation.

Ce phénomène se développe sous l'œil impavide des autorités monétaires, qui se bornent à maintenir aux environs de 6 1/2 % le niveau de taux à court terme, n'adjugeant que 2,5 milliards de francs à 6 3/8 % (inchangé), compte tenu des liquidités assez abondantes sur le marché.

A l'étranger, M. Miller, président du FED américain, a déclaré que le niveau actuel des taux risquait d'être maintenu dans l'immédiat, pour ne pas compromettre la lutte contre l'inflation. En Grande-Bretagne, une véritable ruée sur les émissions de fonds d'Etat est actuellement enregistrée : attirés par les taux nominaux élevés (plus de 13 %) et assez confiants dans l'avenir d'un pays qui produit déjà 70 % de son pétrole, les prêteurs, notamment étrangers, ont souscrit les emprunts lancés par le Trésor britannique, comme au début de 1977. Ce phénomène embarrasse les autorités monétaires, car il contribue à faire monter la livre, ce qui gêne les exportateurs britanniques, et risque de provoquer, ultérieurement, un gonflement peu désiré de la masse monétaire. — F. R.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
C.S.F.	38 275	23 828 465
Matra	3 835	15 488 210
Aquitaine	33 450	15 872 750
Michelin	15 220	14 704 820

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 16/2	COURS 23/2
Or fin (kilo en barre)..	33400 ..	34450 ..
— (kilo en lingot) ..	33556 ..	34495 ..
Pièce française (20 fr.)	277 10	285 ..
Pièce française (10 fr.).	218 50	219 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	266 20	273 ..
Union latine (20 fr.) ...	248 40	250 ..
● Pièce tunis. (20 fr.) .	261 ..	264 50
Souverain	294 90	309 ..
● Souverain Elizabeth II	333 50	360 ..
● Demi-souverain	354 90	354 ..
Pièce de 20 dollars ...	1285 60	1310 40
— 10 dollars ...	723 ..	725 ..
— 5 dollars ...	460 ..	454 ..
— 50 pesos	1299 50	1338 50
● — 20 marks	349 ..	320 ..
— 10 florins	245 ..	263 ..
● — 5 roubles ...	151 90	148 ..

هكذا من الأصل

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe

ou indexées

Une grande activité a continué de régner cette semaine sur le marché des obligations. Des courants de ventes importants ont été de nouveau enregistrés, favorisés en cela par la perspective d'un coup d'arrêt à la baisse des taux d'intérêt, les investisseurs recherchant des liquidités pour se placer à très court terme. Mais des courants d'achats commencent à être observés sur les emprunts anciens tombés en dessous du pair, qui bénéficient de la détaxe sur les plus-values.

	23 fév.	Diff.
4 1/2 % 1973	806,10	+ 47,80
7 % 1973	6378	+ 82
10,30 % 1975	103,10	inch.
10 % 1976	105,10	+ 0,10
P.M.E. 10,6 % 1976	105,75	inch.
P.M.E. 11 % 1977	105,80	inch.
8,80 % 1977	109	+ 1
10 % 1978	106,40	+ 0,05
9,80 % 1978	105,45	+ 0,15
9,45 % 1978	103,40	inch.
8,80 % 1978	10	inch.
C.N.E. 3 %	2943	+ 5

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Vipax répartira pour 1978 un dividende global de 12,30 F, contre 10,70 F.

L'U.C.B. annonce un bénéfice net de 202,5 millions de francs (+ 51 %), ramené à 152,5 millions après constitution d'une provision pour risques divers et un dividende global de 15 F, contre 12 F. Le résultat net consolidé avec la *C.F.E.C.* atteint 221,5 millions de francs (+ 37 %).

	23 fév.	Diff.
Bail Equipement	231	— 4
B.C.T.	112,50	— 14,50
Cétélem	282	— 2
Cie Bancaire	416	+ 9
Cie du Nord	25	— 1
C.C.F.	133	— 2
C.F.F.	423,10	— 3,40
C.F.I.	142,50	+ 2
Crédit du Nord	57,85	— 1,65
Financ. Paris	208	+ 5
Locafrance	215	— 1
Locindus	427	— 28
Prétaball	485	+ 1
U.C.B.	216	— 6
Eurafrance	399	— 3,20
Cie du Midi	579	+ 1
Pricel	182,20	— 5,80
Schneider	144	— 7
Suez	273,50	inch.

Alimentation

Pour 1978, le bénéfice net consolidé de *Pernod-Ricard* devrait marquer, comme le chiffre d'affaires, une progression de 14 % environ. Le résultat de 1977 avait atteint 141,7 millions de francs. Selon M. Patrick Ricard, le P.-D.G., l'exercice 1978 serait au moins aussi favorable.

	23 fév.	Diff.
Beghin-Say	125,50	+ 1,50
B.S.N.-G.-D.	478	— 2
Carrefour	1690	+ 1
Casino	1277	— 26
Gén. Occidentale	250,50	+ 1,50
Guyenne et Gasc.	318,50	— 65,50
Moët-Hennessy	476	— 21
Munum	397	+ 7
Olida-Caby	185,40	— 5,60
Pernod-Ricard	285	— 1
Radar	469,10	+ 0,10
Raf. St-Louis	103	+ 3,50
Sanpiquet	185	— 1
Veuve Clicquot	658	+ 6
Viniprix	399	+ 3
Nestlé	9110	+ 40

Filatures, textiles, magasins

Brillant retour du « Printemps » dans l'ère des bénéfices, qui annonce pour 1978 un résultat net consolidé de 50 à 60 millions de francs contre un déficit de 64 millions l'année précédente. L'amortissement des pertes antérieures ne pourra cependant pas permettre, avant 1980, une reprise de la distribution, devenue rare durant les dix dernières années.

Au titre de l'exercice 1974, les actionnaires avaient encaissé un dividende global de 3 F. Pour le P.-D.G., M. Maus, l'assainissement du groupe est achevé.

Plusieurs fois, ces dernières années, le redressement financier du groupe avait été annoncé, puis démenti par les faits. Cette fois sera-t-elle la bonne ?

	23 fév.	Diff.
Dollfus-Mieg	62,50	— 0,50
Sommer-Allibert	322	— 5,10
Agache-Willot	551	+ 1
Lainière Roubaix	57	— 1
Roudière	225	+ 10
Saint Frères	94	+ 1,90
S.C.O.A.	146,90	— 1
C.F.A.O.	345	— 4
B.H.V.	169	— 1
Darty	396	+ 8
Gal. Lafayette	181,50	— 3,50
Prénatal	32	— 1,20
Printemps	121,70	— 2,50
La Redoute	450	+ 1

Bâtiment et travaux publics

	23 fév.	Diff.
Ausxil. d'Entrp.	375,10	+ 35,10
Bouygues	716	— 15
Chim. et Routière	147,50	+ 17,70
Ciments Franç.	129,50	+ 0,50
Dumez	507	— 36
Ent. J. Lefebvre	311	— 15
Gén. d'Entrep.	182,10	— 2,80
Gds Travx Marseille	373	+ 8
Lafarge	223,10	+ 5,10
Maisons Phénix	321	+ 16
Pollet et Chausson	169	+ 2,50

Matériel électrique, services publics

En liaison avec l'augmentation de 17 % de ses bénéfices en 1978, dont le montant sans précédent avait atteint 5,27 milliards de dollars, le géant américain *American Telephone and Telegraph* a décidé de relever de 8,7 % son prochain dividende trimestriel payable le 2 avril. Ce dernier passe de 1,15 à 1,25 dollar. Le précédent intérimaire avait déjà été augmenté de 10 cents.

	23 fév.	Diff.
Alsthom-Atlant.	81,70	+ 2,20
C.E.M.	56	+ 0,80
C.I.T.-Alcatel	984	+ 19
C.G.E.	392	+ 15
C.S.F.	385	+ 21
Legrand	1539	+ 15
Leroy-Somer	699	— 5
Machina Bull	55,70	+ 0,40
Matra	5940	+ 105
Moulinex	126,80	— 4,20
P.M.-Labinal	138,90	— 1,10
Radiotechnique	409	+ 3
Signaux	271	— 17
Thomson-Brandt	212	— 8
T.R.T.	1320	+ 3
I.T.T.	119,20	— 1,30
Schlumberger	435	— 14,50
Siemens	618	+ 7
Gén. des Eaux	425	— 13
Lyonn. des Eaux	390	— 60

Métallurgie, constructions mécaniques

« Vallourec » maintient pour 1978 son dividende global à 7,50 F par action. En déficit de 63 millions de francs l'année précédente, le groupe est parvenu à équilibrer ses comptes, et, après avoir provisionné les dettes iraniennes, manifeste sa confiance pour l'avenir.

	23 fév.	Diff.
Chiers-Chatillon	15,10	— 0,90
Creusot-Loire	55,50	+ 2,70
Denain-Nord-Est	25,20	— 0,70
Marine-Wendel	30,50	— 2
Métal. Nav. Dunk.	42	— 4,20
Pompey	62	+ 3
Sacilor	16,45	— 0,35
Saulnes	32	— 3,40
Usinor	11,20	+ 0,30
Vallourec	95,50	+ 0,50
Ajupi	53	— 0,50
Babcock-Fives	125,20	+ 0,10
Gén. de Fonderie	136	— 3
Poclain	148	— 17,20
Sagem	721	— 44
Saunier-Duval	162	— 3
Penhoët	255	— 3
Peugeot-Citroën	389	+ 11
Perodo	370	— 20

Produits chimiques

Le bénéfice de *Pierrefitte-Auby* pour 1978 s'établit à 20,60 millions de francs (contre 20,30 millions). Il s'y ajoute 5,35 millions de plus-values à long terme (contre 0,29 million).

Le dividende global est porté à 9,75 F (contre 9 F).

Celui de « Roussel-Uclaf » est de l'ordre de 93 millions de francs (+ 20 %), dont la moitié serait distribuée aux actionnaires.

L'année 1978 n'a pas été bonne pour *I.C.I.* dont le bénéfice avant impôts accuse une diminution de 62 millions de livres à 421 millions de livres, tandis que le bénéfice après impôts revient de 347 à 321 millions de livres pour un chiffre d'affaires de 4 533 millions de livres (— 2,8 %). L'insuffisance des prix face à la hausse des matières premières et les pertes de changes sont responsables de cette situation.

	23 fév.	Diff.
C.M.-Industries	258,50	— 16
Cetelia et Foncher.	114,20	— 8,10
Institut Mérieux	407	— 3
Laboratoire Bellon	291	+ 7
Nobel-Bozel	49	— 0,05
Pierrefitte-Auby	94,50	+ 4
Rhône-Poulenc	100	— 2,50
Roussel-Uclaf	344	+ 8,90
B.A.S.F.	214	+ 4
Bayer	310	— 6
Hoechst	262	inch.
Norsk Hydro	286	+ 5

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les résultats non consolidés d'*Imétal* pour 1978 s'élevent à 36 millions de francs environ, contre 37 millions.

	23 fév.	Diff.
Imétal	57,80	+ 0,30
Penarroya	41,80	+ 0,80
Charter	13,20	+ 1
Ineo	31,40	+ 2,80
R.T.Z.	24,65	+ 1,45
Union minière	115	+ 2
Z.C.I.	6,86	+ 0,01
Kléber	60,50	— 1,40
Michelin	1060	+ 36

Pétroles

L' « AMREP » va augmenter son capital par incorporation de réserves et distribuer des actions gratuites (1 pour 4).

Le bénéfice net pour 1978 s'élève à 24,66 millions de francs contre 14,57 millions, et le dividende global est porté de 21 F à 30 F.

	23 fév.	Diff.
Aquitaine	447	— 35
Esso	83,80	— 2,25
Franç. des pétroles	139,40	+ 0,90
Pétroles B.P.	55,30	+ 1,50
Primagaz	142	+ 1
Raffinage	86,50	+ 0,50
Sogerap	110,50	— 0,30
Exxon	221	— 1,10
Petrofina	567	+ 6
Royal Dutch	271,50	+ 1,50

Valeurs diverses

	23 fév.	Diff.
A.D.G.	122,50	— 3,30
L'Air liquide	375	— 5
Bis	538	— 2
Europe 1	731	+ 42
Gle Ind. Part.	169	— 3,80
L'Oréal	622	— 11
J. Borel	102,50	— 3,50
Club Méditerranée	440	— 2
Arjomari	142,50	+ 4,50
Hachette	225,50	+ 1,50
Presses de la Cité	287	— 6
P.U.K.	72	— 0,20
St-G. Pt.-à-M.	136,50	— 1,50
Skis Rossignol	1799	— 2
Chargeurs réunis	228	+ 8
U.T.A.	200	+ 12

Encore une excellente année pour le « Club Méditerranée » dont le bénéfice pour l'exercice clos le 31 octobre 1978 s'élève à 71,9 millions de francs (+ 17,87 %). Le dividende global est porté à 9 F (+ 40 %).

Record des émissions battu en 1978

ERRATUM : La part des obligations dans les émissions de valeurs mobilières réalisées l'an passé s'est élevée à 35 milliards de francs, et non pas à 5 milliards de francs, comme indiqué par erreur dans « le Monde » daté 18-19 février.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 19 AU 23 FEVRIER

Une timide résistance

PRESQUE incessante, l'hémorragie, qui affaiblissait progressivement la Bourse de Paris depuis la mi-janvier, s'est très sensiblement ralentie cette semaine malgré quelques petits incidents de parcours. Une semaine au demeurant assez calme au plan des affaires après la fébrilité observée ces derniers temps, mais pas encore au niveau des cours, passablement « chahutés », ni à celui des esprits, un sentiment d'assez vive inquiétude régnant toujours autour de la corbeille.

Résistant lundi, le marché se redressait assez nettement le lendemain, jour de liquidation générale, ce qui eut pour effet de relever les cours de compensation du terme boursier et, par contrecoup, de réduire de 10 % à 8,8 % la perte globale subie par la Bourse en l'espace d'un mois. Mercredi, encore assez ferme à l'ouverture, la tendance se renversait assez brutalement en cours de séance sur des rumeurs plus ou moins fantaisistes, faisant état, tantôt de la démission de M. Raymond Barre, tantôt d'un indice des prix catastrophique pour janvier (+ 1,5 % affirmait-on), tantôt, enfin, de l'entrée directe de l'U.R.S.S. dans le conflit sino-vietnamien. Bref, tous les prétextes furent utilisés pour expliquer une baisse somme toute naturelle en raison du manque d'affaires, aggravé par la grève des banques. Jeudi, un nouveau repli survenait à l'issue d'une séance retardée d'une demi-heure. Pour éviter tout risque de heurts avec des employés de banque en grève venus manifester à la Bourse, le syndic avait en effet donné ordre d'évacuer le palais Brongniart.

Du coup, de nombreux opérateurs appréhendèrent la dernière séance. Malgré un nouveau retard des cotations — d'une heure, cette fois, due à la tenue d'une réunion syndicale sur les salaires, — le marché fit relativement bonne contenance. Des points de fermeté réapparurent même çà et là, tant et si bien que d'un vendredi à l'autre les différents indices ont assez peu varié.

Simple accalmie ou premier symptôme d'une prochaine amélioration ? Personne dans les travées ne se berçait de beaucoup d'illusions. Les événements, il est vrai, ne prêtent guère à l'optimisme, si ce n'est peut-être la prochaine reprise des exportations iraniennes de pétrole, notamment vers la France, pays ami de l'ayatollah. Mais cette nouvelle, aussi rassurante soit-elle, ne saurait dissimuler tout ce que l'actualité porte d'inquiétant en soi. En Extrême-Orient, les bruits de bottes se sont transformés en bruits de chenilles, tandis que les mouvements de troupes observés en U.R.S.S. par les satellites américains commencent à faire planer la menace d'un conflit plus étendu. Partout le chômage augmente et, surtout, l'inflation repart, en France comme ailleurs, et c'est sans doute ce qui inquiète la Bourse au plus haut point avec les nouvelles tensions enregistrées sur les taux d'intérêt. Le regain d'activité dont le marché des obligations a été de nouveau le siège cette semaine en témoigne amplement.

Dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner d'entendre les professionnels affirmer que « l'effet Monory est mort » et que de nouvelles mesures s'imposent pour relancer la machine. Mais lesquelles ?

Cependant, malgré les craintes éprouvées et partagées par tous, les opérateurs, voulant se garder sans doute de prendre des décisions trop hâtives, sont restés l'arme au pied. De ce fait, avec la grève des banques, les courants d'échanges se sont très sensiblement ralentis, et les achats discrets effectués par les organismes de placement collectif ont largement suffi pour tenir les cours. Qu'en sera-t-il demain ? La hausse de l'indice des prix en janvier, moins forte finalement que redouté (+ 0,9 %), calmera-t-elle un peu les esprits ? Rien n'est moins sûr. En attendant, la Bourse va peut-être devoir faire front à de nouveaux conflits sociaux. Une assemblée du personnel se tiendra en effet lundi 27 février durant laquelle un vote sera organisé sur le principe d'une grève des cotations entre le mardi, 11 heures, et le mercredi, 15 heures, pour soutenir les revendications salariales.

Si les valeurs françaises n'ont pas fait recette, l'or en revanche a brûlé les planches. Sur les indications de Londres, mais aussi à cause des événements d'Extrême-Orient, le lingot a par deux fois battu tous ses records, affichant vendredi un cours sans précédent de 34 495 F (après 34 500 F) contre 33 555 F le 16 février. Le napoléon a lui aussi progressé, passant de 277,10 F à 285 F. Ce réveil a donné des ailes à la rente de 4 1/2 % 1973, indexée sur la pièce française de 20 F, qui, à la veille du week-end, a atteint le prix inégalé de 806,10 F (après 809,80 F).

ANDRE DESSOT.

Bourses étrangères

LONDRES

Hausse

Contrairement aux autres places financières, le marché de Londres a monté cette semaine, favorisé en cela par la baisse des Fonds d'Etat et l'indice des industriels s'est établi à 467 (+ 11,7 points).

Le véritable engouement manifesté par les opérateurs, étrangers surtout, pour les nouveaux emprunts gouvernementaux, a, en effet, été le principal élément moteur du London Stock Exchange. Ce qui ne constitue pas, à proprement parler, une surprise avec les taux élevés pratiqués outre-Manche. Les perspectives économiques ouvertes à la Grande-Bretagne par son pétrole avec une livre forte face à la montée des prix du brut ont été aussi un facteur de hausse non négligeable.

Indices « F.T. » du 23 février : Fonds d'Etat, 67,80 (contre 65,19) ; mines d'or, 183,4 (contre 177,2).

	Cours 16 févr.	Cours 23 févr.
Rowater	173	183
Brit. Petroleum	960	988
Charter	145	154
Courtaulds	192	198
De Beers	448	460
Free State Geduld (*)	24	25 15/16
Gt. Univ Stores	290	314
Imp. Chemical	357	389
Shell	628	642
Vickers	174	171
War Loan	28 1/4	30 1/4

(*) En dollars net de prime sur le dollar investissement.

TOKYO

Effritement

L'extension du conflit sino-vietnamien a passablement déprimé le marché. Mais finalement, la promesse d'une prochaine reprise des exportations iraniennes de pétrole a favorisé une légère reprise et, d'un vendredi à l'autre, les pertes ont été assez faibles. Un ralentissement des affaires a cependant été observé, en liaison avec l'échéance prochaine de l'exercice fiscal 1978 des entreprises. Au total, 1 056 millions de titres ont changé de mains contre plus de 1 500 millions.

Indices du 23 février : Nikkei Dow Jones, 6 080,94 (contre 6 128,90) ; indice général, 450,45 (contre 452,82).

	Cours 15 févr.	Cours 23 févr.
Canon	519	529
Fuji Bank	336	338
Honda Motors	482	481
Matsushita Electric	690	683
Mitsubishi Heavy	129	132
Sony Corp.	1 640	1 700
Toyota Motors	853	861

NEW-YORK

Baisse en fin de semaine

Quatre séances seulement cette semaine, Wall Street ayant chômé lundi, journée anniversaire de la naissance de George Washington.

Après avoir tenu assez peu compte du conflit sino-vietnamien, le marché a commencé à s'émouvoir à l'approche du week-end et la tendance, d'abord assez ferme, s'est inversée pour s'alourdir passablement.

L'accélération de la hausse des prix de détail en janvier a exercé également un effet dépressif non négligeable. Finalement, tous les gains initiaux ont été repardus et même un peu au-delà, l'indice des industrielles s'établissant vendredi à 823,28 (contre 827,01).

L'activité est toutefois restée modérée avec 97,36 millions de titres échangés.

	Cours 16 févr.	Cours 23 févr.
Alcoa	52	52 1/8
A.T.T.	64	61 7/8
Boeing	62 1/8	62 1/4
Chase Man. Bank	28 7/8	29 1/8
Du P de Nemours	132 1/8	132 3/8
Eastman Kodak	60 1/2	61 1/8
Exxon	58 3/4	58 3/8
Ford	41 1/8	40 1/2
General Electric	46 3/4	46 3/4
General Foods	34 1/4	33 1/4
General Motors	55	54 5/8
Goodyear	16 3/4	16 5/8
I.B.M.	306 1/2	302 1/2
I.T.T.	27 7/8	27 7/8
Kennecott	24 1/8	23 5/8
Mobil Oil	71	72 5/8
Pfizer	31	30
Schlumberger	100	100 7/8
Texaco	24 5/8	24 5/8
U.A.L. Inc.	24 3/8	24 5/8
Union Carbide	25 3/8	27
U.S. Steel	24	23 3/8
Westinghouse	17 3/4	17 3/4
Xerox Corp	56 3/8	56 3/8

FRANCFORT

Recul en final

Les craintes suscitées par l'extension du conflit sino-vietnamien ont finalement eu raison de l'optimisme soulevé par les signes de reprise économique en Allemagne fédérale et le marché a reperdu la presque intégralité de ses gains initiaux.

Indice de la Commerzbank du 23 février : 794,40 contre 793,80.

	Cours 16 févr.	Cours 23 févr.
A.E.G.	67,30	66,30
B.A.S.F.	133,20	134,10
Bayer	136	136,10
Commerzbank	285,50	286
Hoechst	133,20	134
Mannesman	160,50	161,50
Siemens	261,50	266,70
Volkswagen	235,50	236

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	19 févr.	20 févr.	21 févr.	22 févr.	23 fév.
Terme	101 534 537	128 853 680	112 088 962	84 358 230	—
Compt. R. et obl	218 905 605	202 550 091	203 827 806	300 243 860	—
Actions	66 617 527	59 952 142	52 971 382	41 702 746	—
Total	387 057 669	391 355 923	368 886 130	426 304 836	—

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

Franç	96,2	97	95,6	95,1	—
Etrang.	109,8	110,6	111,4	111	—

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 29 décembre 1978)

Tendance	93,2	94,1	93,3	92,7	92,9

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	82,5	83,4	83,4	82,4	—

Un colloque pour rassurer

Ouvert par M. Ceyrac, clôturé par M. Raymond Barre, le colloque organisé par le C.N.P.F. et l'agent de change Bertrand Michel sur le thème « Dix présidents de grandes entreprises françaises face aux investisseurs internationaux » revêtait une signification particulière au moment où la Bourse hésite, flotte et même fléchit franchement après sa flambée du printemps et de l'automne derniers. M. Ceyrac, très naturellement, n'a pas manqué de rappeler la nécessité d'un marché financier prospère, largement ouvert aux capitaux étrangers. Tous les souscripteurs d'actions de Sicav Monory et de sociétés françaises en 1978 seraient tout à fait d'accord avec lui.

M. Raymond Barre a profité de cette tribune pour réaffirmer sa volonté de ne pas changer de cap dans la conjoncture actuelle, « bien au contraire, les problèmes essentiels étant d'assurer l'équilibre extérieur et la défense de la monnaie ». A propos de ces investissements qu'il appelle de tous ses vœux, M. Barre a précisé : « Si cela est nécessaire, le gouvernement n'hésitera pas à adopter les mesures convenables pour assurer à la France un taux d'investissement satisfaisant. » Indication intéressante pour les prochains mois.

Quant aux dix présidents, il est à noter que certains d'entre eux ont réservé au colloque la primeur de certaines « bonnes nouvelles ». Ainsi, M. Maus, P.D.G. du Printemps, a annoncé, outre le retour à la santé de son groupe, un rétablissement prochain du dividende, suspendu depuis 1973. M. Laballery, P.D.G. de Vallourec (tubes en tout genre), s'est déclaré optimiste en dépit des événements d'Iran et de la médiocre conjoncture dans son secteur. Quelques nouvelles au passage : augmentation du dividende dans les prochaines années pour les Machines Bull, maintien du coupon pour Hachette, augmentation de 20 % du bénéfice de Roussel-Uclaf en 1978, distribution aux actionnaires de 50 % dudit bénéfice, bonnes perspectives pour Pernod, Ricard et Skis Rossignol, signature par Exxlor d'un accord avec Air Liquide aux Etats-Unis avec la probabilité d'une distribution gratuite (et aussi d'une augmentation de capital), etc. Il faut dire que, à ce colloque, il fallait être en mesure d'annoncer quelque chose de neuf ou de favorable...

Astérix à l'Institut Pasteur ?

Lancée depuis plusieurs années, puis tour à tour enterrée et reprise par les partis de gauche avant les législatives de 1977, l'idée de marier l'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc à 51 %) à l'Institut Pasteur Production-I.P.P. (filiale industrielle de la Fondation Pasteur) refait surface. Mais, cette fois, l'affaire prend une nouvelle tournure et les principaux actionnaires des deux entreprises ont pris langue avec la puissance publique pour discuter du contrat.

Cette union, il est vrai, est séduisante, car elle présente au moins deux avantages évidents. Elle éviterait en premier lieu que Mérieux et l'I.P.P., seuls producteurs français de sérums et de vaccins ne se concurrencent inutilement sur les marchés étrangers. Elle favoriserait ensuite une meilleure valorisation des moyens industriels mis en œuvre par les deux entreprises, notamment dans la microbiologie, un domaine scientifique appelé dans l'avenir à de grands développements.

Malgré de bons résultats, Mérieux éprouve des difficultés à rentabiliser certaines de ses productions.

L'I.P.P., de son côté, a fait des efforts méritoires. Il est entré dès 1976 dans l'ère des profits et a réalisé à l'exportation de très bons scores. Mais les objectifs fixés en 1974 n'ont pas été atteints. En 1978, son chiffre d'affaires s'est élevé à 130 millions de francs seulement au lieu des 250 millions prévus, et sa contribution au budget de sa maison mère a atteint 16,3 millions de francs au lieu des 30 désirés.

Mais de la coupe aux lèvres il y a encore bien loin, et de nombreux obstacles s'élèvent sur le chemin qui mène aux épousailles. Mérieux qui, à l'intérieur du groupe Rhône-Poulenc, se situe, au dire de son P.D.G., Alain Mérieux, un peu comme Petitbonum, le village d'Astérix, aimerait bien avoir la haute main sur le nouvel ensemble.

« Nous avons jusqu'ici laissé une grande autonomie à Mérieux », nous a déclaré M. J. Gandois, vice-président-directeur général de Rhône-Poulenc. « Nous sommes d'accord pour le rapprochement, à condition que nous ayions la direction de l'ensemble. »

De son côté, la SANOFI (groupe Elf-Aquitaine), actionnaire à 34 % de l'I.P.P., tirerait bien volontiers le drap à elle, ne serait-ce que pour profiter des retombées industrielles des recherches fondamentales menées par la Fondation Pasteur.

Quant aux pouvoirs publics, la privatisation de l'I.P.P. semble lui poser quelques problèmes d'éthique.

Alors ? Au dire de très nombreux « spécialistes », le rapprochement de Mérieux et de l'I.P.P. s'impose si la France veut tenir sa place mondiale dans la biologie industrielle. Le « leadership » de Rhône-Poulenc ne les gêne pas, au contraire.

Pour M. Alain Mérieux, « ce sera cette année ou jamais ». Si l'union se réalise malgré tout, le nouveau groupe « pèsera » 1 milliard de francs de chiffre d'affaires, avec environ quatre mille cinq cents personnes. Et « il n'y aura pas de réduction d'effectifs », a encore affirmé M. Mérieux. Ses actions seront cotées à la Bourse, ce qui, aux yeux de ce dernier, « est une garantie de bonne gestion ».

Mérieux + I.P.P. : ne serait-ce pas après tout un retour aux sources dans la mesure où Marcel Mérieux, le fondateur de l'Institut qui porte son nom, fut un collaborateur de Louis Pasteur ?

A. D.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES — NATION.
3-4. LA GUERRE SINO-VIETNAMIENNE
4. EUROPE
5 à 14. LE ZAIRE CONVALESCENT
15. PROCHE-ORIENT — DIPLOMATIE
16. POLITIQUE — DÉFENSE

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 17 A 24
— Au fil de la semaine : exercice de style, par Pierre Viansson-Ponté.
— Lettre de Fort-of-Spain, par Louis Lataillade.
— Les grands fleuves : la Garonne, par Marc Ambroise-Rendu.
— Radio-Télévision : le conflit de la S.F.P. : Point de vue de Alain Dangeard : « Un peu d'imagination ». Le festival de Monte-Carlo, par Thomas Ferenczi.

25 à 27. CULTURE
27. SPORTS
28. SOCIÉTÉ
— ÉDUCATION : l'université des mutants de Gorée.
— JUSTICE : la cour d'appel de Paris réduit les peines des autonomes condamnés après les incidents du quartier Saint-Lazare.
29 à 30. ÉCONOMIE
30 - 31. FINANCES

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (19 A 22)
Carnet (27) ; Informations pratiques (20) ; « Journal officiel » (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20).

Le P.S. propose l'étatisation de la distribution des eaux potables

De notre correspondant

Le Puy. — Dans le cours de la campagne qu'il mène actuellement sur le thème de l'Europe et de la qualité de la vie, le parti socialiste avait organisé, le 23 février, à Brioude (Haute-Loire) une journée-débat sur « Les problèmes de l'eau dans la Communauté européenne ».

M. Jack Lang, conseiller de Paris, délégué aux élections européennes, et M. Philippe Cottereau, secrétaire général du groupe Paul-Emile-Victor, animaient les débats avec M. Louis Eyraud, maire et conseiller général de Brioude.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., qui présidait cette journée, avait demandé à M. Cottereau d'établir un rapport pour préparer les débats. De ce rapport, on retiendra que le P.S. propose une étatisation de la distribution des eaux potables et dénonce le duopole des deux entreprises (Compagnie générale des eaux et Société lyonnaise des eaux) qui vendent à elles seules 83,5 % de l'eau distribuée par le secteur privé. Pendant ce temps, la France est le premier consommateur mondial des eaux minérales.

Se référant à une série de réflexions inspirées par ses fonctions de maire d'une petite commune rurale, de conseiller général, de responsable départemental, M. Mitterrand devait analyser toutes les conséquences de l'équipement en adduction d'eau des campagnes. « *L'évasion du monde rural*, déclara-t-il, *n'est pas due seulement, croyez-moi, aux conditions économiques, qui, bien entendu, ont été dominantes et qui ont peu à peu développé l'urbanisation, mais aussi au grand retard des équipements ruraux.* »

F. M.

L'ORGANISATION GREEN PEACE REPREND SA CAMPAGNE CONTRE LA « CHASSE » AUX PHOQUES

Le bateau de l'organisation Greenpace, *le Combattant-de-l'Ac-en-ciel*, a appareillé de Londres pour cingler vers Terre-Neuv (Canada), où va s'ouvrir le 10 mars la « chasse » au phoque. Au cours des prochaines semaines, l'équipage du navire tentera de s'opposer « *de manière non violente* » aux chasseurs » de la banquise.

Ceux-ci sont autorisés par le gouvernement canadien à tuer cette année 195 000 phoques en trois semaines. Les diverses organisations qui s'opposent à cette pratique (celle de l'Américain Brian Davis, celle du Suisse Franz Weber et le mouvement international Green Peace) demandent une interruption de la « chasse » pendant deux ans. Ce moratoire serait mis à profit pour compléter les connaissances scientifiques sur les populations de phoques. Certains écologistes craignent que plusieurs espèces ne soient en régression et même menacées de disparition. Les experts canadiens affirment au contraire, sur les bases d'observations systématiques faites notamment dans la baie du Saint-Laurent, que les populations de phoques sont plutôt en augmentation ce qui nuit aux pêcheries locales.

Le numéro du « Monde » daté 24 février 1979 a été tiré à 578 316 exemplaires.

A B C D E F G

INTENSIFICATION DE LA GUERRE CIVILE AU TCHAD

• Des milliers de « Sudistes » fuient N'Djamena

• Affrontements sanglants entre chrétiens et musulmans à Moundou

N'Djamena. — La situation s'est brusquement tendue, jeudi 22 février, dans le sud du Tchad. La population chrétienne et animiste de Moundou, préfecture de la province du Logone, a pris à partie les commerçants musulmans de cette ville.

De notre envoyé spécial

Plusieurs centaines de personnes s'étaient d'abord regroupées sur la route qui mène à l'aéroport, avant d'attaquer les maisons des marchands. Ces expéditions de représailles, redoutées après les récents événements à N'Djamena, ont fait une vingtaine de morts. D'autres manifestations dirigées contre des musulmans ont eu lieu à Sarh, préfecture du Moyen-Chari, patrie des Saras, sans toutefois faire de victimes.

Après un premier refus, le président de la République, M. Félix Malloum, a autorisé, dans la nuit de jeudi, les autorités militaires françaises à envoyer à Moundou deux sections, soit deux cents hommes, pour protéger les quelque trois cents coopérants militaires français qui résident dans cette ville. De son côté, le général Forest, commandant en chef des troupes françaises, a persuadé le chef de l'Etat de ne pas envoyer de troupes tchadiennes dans la province du Logone. L'imam de la grande mosquée Al Fayçal et l'évêque de N'Djamena ont également obtenu l'autorisation, après un premier refus, de se rendre à Moundou.

Vers une partition de fait

Les événements du Tchad du Sud seront peut-être déterminants à N'Djamena même. Depuis trois jours, les populations saras de la capitale fuient en effet la ville par milliers. Des colonnes de voitures attendent de franchir les barrages des troupes des forces armées du Nord (FAN) du premier ministre, et de gagner le pont du Chagua, contrôlé par les gendarmes du colonel Kamougué. D'autres « Sudistes » quittent N'Djamena en utilisant les pirogues qui servent d'ordinaire au trafic avec le Cameroun voisin.

La population civile sara n'est pas seule à fuir : de nombreux cadres de l'équipe du président Malloum et de l'administration ont déjà quitté la ville. « *A ce rythme*, explique un diplomate étranger, *N'Djamena sera bientôt entièrement musulmane. Hissène Habré y sera le roi, nous connaîtrons une situation de partition de fait.* »

Rares sont ceux qui résistent à ce mouvement de panique. A l'hôtel Chari, situé dans la « zone française », une trentaine d'intellectuels et de jeunes fonctionnaires saras se sont toutefois regroupés et attendent de recevoir des instructions du chef de l'Etat.

Agronomes ou techniciens, ils refusent la « *logique de la fuite* » et estiment que, « *même s'il est impossible de s'entendre avec Hissène Habré* », se regrouper au sud du pays « *entre Saras* » serait une lâcheté. Ces fonctionnaires courent la ville à la recherche de « jeunes officiers loyaux » et de cadres pour les inviter à se regrouper.

Le silence du chef de l'Etat inquiète aussi certains officiers des forces armées du Tchad (FAT) qui supportent mal la situation de déroute et de confusion que connaissent leurs troupes depuis les combats de la semaine dernière. Des centaines de soldats se promènent dans la ville, à pied ou à bicyclette, parfois loin des zones de combat. Les plus nombreux sont rentrés chez eux ou ont traversé le Chari pour se réfugier au Cameroun.

Dans les villes de garnison situées au centre du Tchad, et qui composent le « *cordon sanitaire* » contre le Frolinat, plusieurs sections sont en perdition. Certaines ont été récupérées par l'armée française et confiées au commandement tchadien, d'autres se sont plus simplement ralliées au FAN ou au Frolinat. On signale même un groupe de soldats transformés en brigands qui rançonnent les caravanes.

Une cinquantaine d'officiers se sont réunis à deux reprises dans la nuit de jeudi à vendredi autour du colonel Djogo, qui avait participé au coup d'Etat de 1975, et que le chef de l'Etat a officiellement placé mardi à la tête des FAT. Ces officiers tenteraient, selon certaines informations, de persuader le nouveau commandant en chef de prendre « *les pleins pouvoirs sudistes* » jusqu'à la conférence de Khartoum, où doivent, en principe, se retrouver les différentes parties tchadiennes.

On a noté lors de ces réunions, auxquelles ont surtout participé des officiers modérés et le groupe dit « *des jeunes capitaines* », l'absence du colonel Kamougué, qui dispose toujours de toutes les forces.

Pour quelle solution penche l'un des organisateurs du coup d'Etat de 1975, qui reproche amèrement au président Malloum son « *manque d'énergie* » ? Lui aussi demeure silencieux. « *Il est de plus en plus nerveux* », dit simplement de lui le général Forest. Le colonel Kamougué a déjà fait savoir que ses hommes avaient été les seuls à résister au FAN et que, à ce titre, « *il aurait été normal* » qu'il soit invité à faire partie de la délégation du FAT lors de la négociation du cessez-le-feu. Il semblerait que l'ancien ministre des affaires étrangères ait été « *oublié* » à la fois par les officiers et les cadres favorables à la préparation d'une négociation avec M. Hissène Habré et par le chef de l'Etat.

Ces indécisions et l'absence d'instructions de M. Malloum font de N'Djamena une capitale à demi morte.

Seules les tractations se poursuivent activement. L'état-major du premier ministre aurait déjà pris des contacts très discrets avec certains fonctionnaires sudistes. M. Hissène Habré a également rencontré lundi, à quelques kilomètres de N'Djaména, le frère de M. Goukouni Oueddei, chef de la principale fraction du Frolinat. Il aurait déjà conclu certains accords séparés avec des chefs rebelles, tout en poursuivant ses actions militaires dans les régions du centre. A l'ouest, une colonne de la « troisième armée » (dissidente du Frolinat) a pris les villes de Mao et de Massakori. M. Hissène Habré a chargé certaines troupes de la garde nationale nomade, passées récemment sous son contrôle, de s'opposer à l'avance de cette colonne.

Enfin, il est établi désormais que le premier ministre détient prisonniers à Abéché plusieurs dizaines de membres de l'armée « *Volcan* », autre composante du Frolinat, avec près de cinq cents soldats FAT. On assure pourtant dans les milieux diplomatiques africains de N'Djamena que le premier ministre serait sur le point de parvenir à un accord avec le groupe « *Volcan* ».

Deux mois plus tôt, une opération avait été préparée contre cette armée pour l'empêcher de miner la route qui relie Abéché, Biltine et Arada. Cette expédition devait réunir les troupes françaises, les soldats du Frolinat et l'armée du premier ministre, et M. Hissène Habré avait finalement décidé de faire la besogne lui-même. C'est dire avec quelle rapidité évolue la guerre civile.

PHILIPPE BOGGIO.

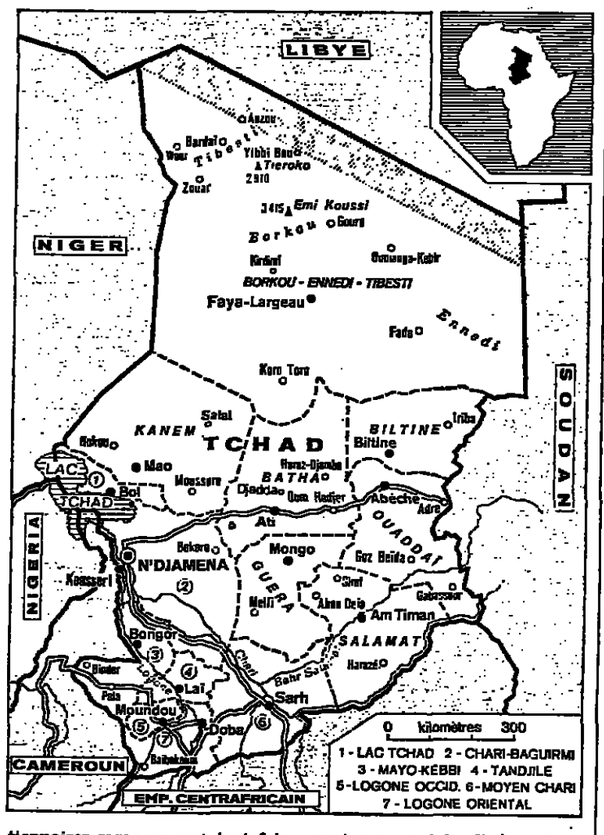

tionnaires saras se sont toutefois regroupés et attendent de recevoir des instructions du chef de l'Etat.

Agronomes ou techniciens, ils refusent la « *logique de la fuite* » et estiment que, « *même s'il est impossible de s'entendre avec Hissène Habré* », se regrouper au sud du pays « *entre Saras* » serait une lâcheté. Ces fonctionnaires courent la ville à la recherche de « jeunes officiers loyaux » et de cadres pour les inviter à se regrouper.

Le silence du chef de l'Etat inquiète aussi certains officiers des forces armées du Tchad (FAT) qui supportent mal la situation de déroute et de confusion que connaissent leurs troupes depuis les combats de la semaine dernière. Des centaines de soldats se promènent dans la ville, à pied ou à bicyclette, parfois loin des zones de combat. Les plus nombreux sont rentrés chez eux ou ont traversé le Chari pour se réfugier au Cameroun.

Dans les villes de garnison situées au centre du Tchad, et qui composent le « *cordon sanitaire* » contre le Frolinat, plusieurs sections sont en perdition. Certaines ont été récupérées par l'armée française et confiées au commandement tchadien, d'autres se sont plus simplement ralliées au FAN ou au Frolinat. On signale même un groupe de soldats transformés en brigands qui rançonnent les caravanes.

Une cinquantaine d'officiers se sont réunis à deux reprises dans la nuit de jeudi à vendredi autour du colonel Djogo, qui avait participé au coup d'Etat de 1975, et que le chef de l'Etat a officiellement placé mardi à la tête des FAT. Ces officiers tenteraient, selon certaines informations, de persuader le nouveau commandant en chef de prendre « *les pleins pouvoirs sudistes* » jusqu'à la conférence de Khartoum, où doivent, en principe, se retrouver les différentes parties tchadiennes.

On a noté lors de ces réunions, auxquelles ont surtout participé des officiers modérés et le groupe dit « *des jeunes capitaines* », l'absence du colonel Kamougué, qui dispose toujours de toutes les forces.

Pour quelle solution penche l'un des organisateurs du coup d'Etat de 1975, qui reproche amèrement au président Malloum son « *manque d'énergie* » ? Lui aussi demeure silencieux. « *Il est de plus en plus nerveux* », dit simplement de lui le général Forest. Le colonel Kamougué a déjà fait savoir que ses hommes avaient été les seuls à résister au FAN et que, à ce titre, « *il aurait été normal* » qu'il soit invité à faire partie de la délégation du FAT lors de la négociation du cessez-le-feu. Il semblerait que l'ancien ministre des affaires étrangères ait été « *oublié* » à la fois par les officiers et les cadres favorables à la préparation d'une négociation avec M. Hissène Habré et par le chef de l'Etat.

Ces indécisions et l'absence d'instructions de M. Malloum font de N'Djamena une capitale à demi morte.

Seules les tractations se poursuivent activement. L'état-major du premier ministre aurait déjà pris des contacts très discrets avec certains fonctionnaires sudistes. M. Hissène Habré a également rencontré lundi, à quelques kilomètres de N'Djaména, le frère de M. Goukouni Oueddei, chef de la principale fraction du Frolinat. Il aurait déjà conclu certains accords séparés avec des chefs rebelles, tout en poursuivant ses actions militaires dans les régions du centre. A l'ouest, une colonne de la « troisième armée » (dissidente du Frolinat) a pris les villes de Mao et de Massakori. M. Hissène Habré a chargé certaines troupes de la garde nationale nomade, passées récemment sous son contrôle, de s'opposer à l'avance de cette colonne.

Enfin, il est établi désormais que le premier ministre détient prisonniers à Abéché plusieurs dizaines de membres de l'armée « *Volcan* », autre composante du Frolinat, avec près de cinq cents soldats FAT. On assure pourtant dans les milieux diplomatiques africains de N'Djamena que le premier ministre serait sur le point de parvenir à un accord avec le groupe « *Volcan* ».

Deux mois plus tôt, une opération avait été préparée contre cette armée pour l'empêcher de miner la route qui relie Abéché, Biltine et Arada. Cette expédition devait réunir les troupes françaises, les soldats du Frolinat et l'armée du premier ministre, et M. Hissène Habré avait finalement décidé de faire la besogne lui-même. C'est dire avec quelle rapidité évolue la guerre civile.

PHILIPPE BOGGIO.

● *La concertation aux Halles.* — La commission extra-municipale de l'environnement s'est réunie le mercredi 21 février, sous la présidence de Mme Jacqueline Nebout, adjoint au maire. Elle a estimé, selon la mairie de Paris, que le projet d'aménagement des Halles, présenté à la presse récemment (*le Monde* daté 18-19 février), était « *le meilleur qui lui ait été soumis* » et qu'il était « *cohérent avec la trame du quartier* ». Quatorze associations importantes, dont celles qui suivent de très près l'aménagement des Halles, avaient toutefois décidé de ne pas assister à cette réunion, car elles s'estiment insuffisamment informées.

● *Concorde britannique : le gouvernement paiera.* — Le gouvernement britannique a accepté de prendre en charge les 160 millions de livres de dettes (1 360 millions de francs) contractés par British Airways pour l'achat de ses cinq Concorde. Il a décidé, en revanche, de prendre une participation de 80 % dans tous les bénéfices d'exploitation que pourrait réaliser à l'avenir l'appareil supersonique. Cette décision soulage la compagnie britannique qui aurait été obligée de payer 15 millions de livres (1 275 millions de francs) par an pendant les dix prochaines années.

Depuis la mise en service de Concorde, au mois de janvier 1976, British Airways a perdu 17 millions de livres par an. Elle espère qu'en 1984 Concorde lui rapportera 15 millions de livres par an. Le gouvernement est même plus optimiste et avance un chiffre de 70 millions. — (*A.F.P.*)

L'AVIATION RHODÉSIENNE ATTAQUE UN CAMP NATIONALISTE EN ZAMBIE

Londres (*Reuter*). — L'aviation rhodésienne a effectué vendredi 23 février peu après midi un raid contre un camp nationaliste situé en territoire zambien à l'ouest de Lusaka. Selon le commandement rhodésien, il s'agissait d'un camp de maquisards, et, d'après le gouvernement zambien, d'un camp de réfugiés.

Les Rhodésiens, assurant que tous les appareils ont regagné leurs bases sans pertes, ne fournissent pas de bilan mais, à en juger par l'activité fébrile des services de secours après le raid, le nombre de victimes serait important.

Il s'agit du deuxième raid rhodésien contre des camps nationalistes en Zambie en une semaine. L'aviation rhodésienne a bombardé en outre une base nationaliste au Mozambique (*le Monde* du 20 février).

UN RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'élargissement de la C.E.E. se traduira dans un premier temps par des déséquilibres

Le Conseil économique et social examinera mardi et mercredi prochains le projet d'avis sur les conséquences de l'élargissement de la C.E.E. présenté par M. Michel Souplet (F.N.S.E.A.) au nom de la section de l'expansion économique extérieure et de la coopération.

S'il relève dans l'élargissement un certain nombre d'effets favorables, à dire vrai peu nombreux, le rapport constate que la confrontation des économies des pays candidats avec celles des pays des membres de la Communauté économique européenne se traduira dans un premier temps par l'apparition de déséquilibres : renforcement du secteur agricole de la Communauté à l'heure où celle-ci est déjà autosuffisante ; accroissement du taux de chômage global ; écarts des salaires et des taux d'inflation ; inégalité dans le développement régional et dans le degré d'interventionnisme des pouvoirs publics, dans la couverture sociale.

Mais surtout le Conseil note que « *le premier élargissement s'est traduit par l'absence de progrès dans la construction européenne. Faute de vouloir et pouvoir opérer des avancées significatives sur le plan intérieur, l'Europe paraît s'être attachée à développer ces dernières années des réalisations extérieures telle la politique d'aide au développement et tel précisément l'élargissement à trois pays méditerranéens* ». Pour que celui-ci ne se révèle pas une erreur, le Conseil estime qu'un certain nombre de conditions doivent être inévitablement respectées.

La première série de recommandations est d'ordre communautaire : définition d'une politique de l'emploi et « *recherche d'effets multiplicateurs de la croissance* » ; affectation des crédits du Fonds social européen aux zones les plus touchées par le chômage. Le conseil souhaite que le principe de la libre circulation des travailleurs des pays candidats soit appliqué de façon « *graduée et progressive* ». « *Un contrôle plus strict devra être appliqué vis-à-vis des travailleurs migrants en provenance des pays tiers* ». Les autres mesures communautaires demandées visent le renforcement de la politique agricole commune, douanière, commerciale, régionale et fiscale. Le rapport souhaite plus précisément que, après l'adhésion, les restrictions d'exportation de ferraille de la CECA vers l'Espagne, « *puissance sidérurgique développée* », soient maintenues tant que celle-ci « *n'aura pas achevé son désarmement tarifaire et non tarifaire* ». Il souhaite également que l'utilisation des vins des trois pays candidats soit interdite pour le coupage pendant la période transitoire. Le rapport propose en outre l'élaboration d'indicateurs globaux afin de surveiller les divergences excessives dans l'évolution des monnaies du Système monétaire européen (S.M.E.) et des devises des pays candidats.

Une simulation sommaire effectuée pour 1978 permet d'évaluer à 1 milliard d'unités de compte, soit environ 5,6 milliards de francs — dont le cinquième serait à la charge de la France, — les dépenses supplémentaires de l'Europe en faveur des trois nouveaux partenaires. L'ampleur de ce transfert exigerait, estime le Conseil économique et social, un étalement dans le temps des adhésions.

La seconde série de recommandations concerne la France. Il s'agit d'abord de répartir sur l'ensemble des régions l'effort d'adaptation nécessaire. Pour les plus menacées, le Conseil insiste sur la nécessité d'investir sur place l'épargne collectée, regrette l'exclusion des régions Provence-Côte d'azur et Corse du plan Sud-Ouest et s'interroge sur l'efficacité des actions administratives engagées. Pour l'agriculture, l'aggravation de la concurrence demande une meilleure compétitivité des productions sensibles (vins, fruits et légumes), qui passe notamment par la restructuration et la reconversion partielle du vignoble et du verger.

Dans une troisième série de recomandations, le Conseil énumère ce que devraient être les exigences de la France vis-à-vis des pays candidats. En matière agricole : obtenir le strict respect de l'acquis communautaire, c'est-à-dire pas d'accord privilégié avec les fournisseurs des pays tiers et strict maintien du principe de la préférence communautaire ; aménager des périodes de transition spécifiques par produit et par pays dont la durée ne serait pas prédéfinie ; rendre complémentaires les productions. A ce sujet, le rapport suggère que l'Espagne, la Grèce et le Portugal développent des cultures dont l'Europe est déficitaire (soja, céréales fourragères, coton, agrumes) et limitent leur volume de productions sensibles : fruits, quelques légumes, vins de table et huile d'olive.

Pour l'industrie, le Conseil estime que, vis-à-vis de la Grèce, une période transitoire de cinq ans est un maximum à ne pas dépasser. Il se prononce vis-à-vis de l'Espagne pour l'absence d'une période de transition, « *considérant que* [celle-ci] *est en fait déjà commencée depuis 1970* ». Pour le Portugal, enfin, l'intégration devrait être plus graduelle encore que pour la Grèce.

J. G.

UNE MÈRE INFANTICIDE CONDAMNÉE DANS L'ESSONNE

La cour d'assises de l'Essonne a condamné, vendredi 23 février, à douze ans de réclusion une mère qui avait tué sa fille âgée de dix-sept mois.

Nicole Fournier a une voix très douce, un visage fin et de longs cheveux châtains. Elle avait dix-sept ans lorsqu'elle a rencontré Serge Gilot. Ils ont eu, comme on dit, une « liaison ». A dix-neuf ans Nicole donnait naissance à une petite Sonia. Lors d'une seconde grossesse, sur l'insistance de leur entourage, Serge et Nicole se marièrent. Elle n'aimait pas son époux, pauvre bougre très diminué après une trépanation. « *Ni très sobre ni très tendre* », dit l'expert psychiatre. Elle affirme qu'il la battait.

Le 27 mars 1977, dans leur petite maison de Méréville (Essonne), Serge demande à Nicole : « *Dis-moi quelque chose.* » Elle répond : « *Je ne sais pas quoi te dire.* » Il répète plusieurs fois sa demande et reçoit plusieurs fois la même réponse. « *Il avait bu*, raconte-t-elle. *Il m'a frappée plus fort que d'habitude. Sur le visage. Il m'a tiré les cheveux.* » C'est au moment où il s'est endormi la tête sur son épaule, assommé par l'alcool, que Nicole a décidé de se supprimer. Mais elle a d'abord tué Sonia, de deux coups de couteau et en l'étouffant. Ensuite elle n'a pas eu le courage de se tuer. « *J'ai senti*, explique-t-elle, *l'enfant que je portais qui bougeait.* » Lorsque les gendarmes, qu'elle avait alertés, sont arrivés, Serge dormait encore, à deux pas du corps de Sonia.

Devant la cour d'assises, Nicole Fournier a dit : « *Sonia, je l'aimais bien, oui. Mais je ne voulais pas m'en séparer. Lui, il buvait. Il n'aurait pas été capable de l'élever.* » Il n'a pas été entendu à l'audience.

STÉPHANE BUGAT.

LE MANAGER CRÉATIF
(en français)
Un séminaire franco-U.S.
les 13, 14, 15 mars, à Paris, avec
Sidney SHORE et Hubert JAOUI
Tous renseignements à :
GIMCA - 566-65-30
5, bd du Montparnasse
75006 PARIS.

jusqu'au 28 février
offre spéciale
d'avant-saison
NICOLL
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle 1050 F
avec gilet 1200 F
La tradition anglaise du vêtement
à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820
spl 23

EN OUGANDA

L'invasion d'opposants soutenus par la Tanzanie menace le régime du maréchal Amin

LIRE PAGE 6

Les conflits du

Des soldats américains dans le Golfe ?

De viol les fo

L'E

CA